This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

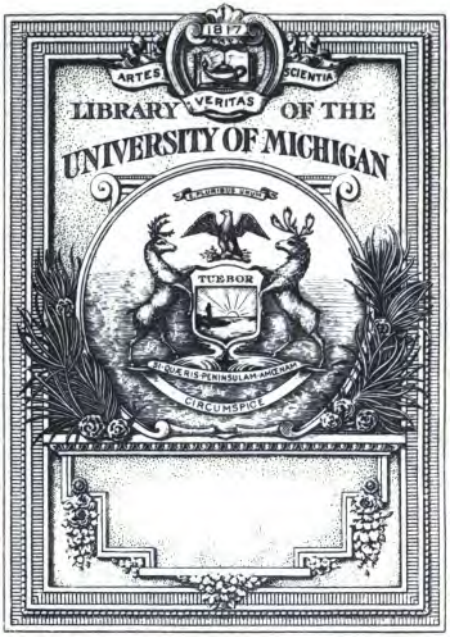

RECEIVED IN EXCHANGE
FROM
U. of M. Law Library

DC
37
.M63
1717

ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

Par le Sieur DE MEZERAY, *Hiſtoriographe de France.*

NOUVELLE EDITION AUGMENTÉE.

TOME NEUVIEME.

Commençant à HENRY III. *& finiſſant à l'Hiſtoire de* HENRY IV. *juſqu'en l'année* 1595. *avec la Vie des* REINES.

A PARIS,

Par la Compagnie des Libraires.

M. DCCXVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Gen. Lib
Dept.
U. of M. Shaw Library
4-5-1935

ROIS ET REINES
DE FRANCE.

contenus dans ce neuviéme Volume.

L'an 1574 en Septembre. HENRY III *Roy LXI.* Page 3
LOUISE *de Lorraine, femme de Henry III.* 259
1589. en Aouſt. HENRY IV. *ſurnommé le Grand, Roy LXII.* 265
1598. Fin de la Ligue & de la Guerre. 451
Egliſe du ſeiziéme ſiecle. 556

PAPES

encore GREGOIRE XIII. dix ans, ſept mois ſous ce Regne.

SIXTE V. élû le 24. Avril 1585 S. 5. ans. 4. mois, 3. jours 2 dont 4. ans, 25. jours ſous ce Regne.

HENRY III.

ROY LXI.

Deux fois Roy, doux, accort, mais mol, foible, & prodigue,
Par trop de Favoris, d'offices & d'impoſts,
J'embroüillay mon Etat, je perdis mon repos,
Et me vis immoler aux fureurs de la ligue.

HENRY III.

ROY LXI.

Agé de vingt-trois ans presque accomplis.

IL étoit le cinquiéme de Septembre quand le Roy Henry arriva au Pont de Beauvoisin, lieu qui fait la separation des terres de France, & de celles de Savoye. La Reine sa Mere s'avança jusques-là afin de le recevoir, & lui presenta le Duc d'Alençon & le Roy de Navarre pour en faire ce qu'il lui plairoit. Il les reçût avec une extrême froideur quoi qu'ils le saluassent avec une profonde humilité ; Quelques heures aprés, il leur accorda leur grace, & leur liberté : mais ce ne fut qu'en apparence, car il ordonna à des gardes de veiller secrettement sur eux ; & il y avoit de certaines Dames qui les tenoient toûjours enlacez dans leurs filets, & ne leur refusoient rien pour 1574. en Septembre.

1574. tirer d'eux ce qu'ils avoient de plus caché dans l'ame. Ce fut en ce même lieu qu'il fit Bellegarde Maréchal de France. Il lui avoit promis cette grace tandis qu'il étoit en faveur, mais il n'y étoit déja plus; il ne pût garder ce poste quinze jours, du Gua l'en avoit débusqué & s'étoit mis en sa place.

On pourroit, à proprement parler, appeller le Regne de ce Roy le Regne des Favoris. La molleſſe de ſon ame & ſa faineantiſe le livrerent entre les mains de ces gens-là; leſquels acheverent d'énerver ce qu'il avoit de ferme, & de le diſſoudre dans les voluptez. Tellement qu'ils effacerent l'éclat de toutes les belles actions dont on lui attribuoit l'honneur; Et ils euſſent fait douter s'il y eût eu aucune part, n'eût été qu'au travers de tous ces défauts on admiroit encore en lui beaucoup de qualitez Royales. Quelus, Maugiron & ſaint Maigrin furent ſes premiers mignons; enſuite Saint Luc, Arques, & le jeune la Valete, puis Termes, depuis nommé Bellegarde, & quelques autres.

La Reine Mere étoit ravie de le voir entre leurs mains, parce que du commencement ils lui rendoient compte de

toutes ſes penſées, & que tandis qu'ils 1574
l'amuſoient, ou dans l'antichambre
avec les Dames, ou dans le cabinet,
auquel il paſſoit des journées entieres
à conſulter ſur la découpure d'un ha-
bit, & ſur l'ajuſtement d'une fraiſe, el-
le retenoit preſque toute l'autorité; ne
prévoyant pas que peu à peu ils lui en
raviroient la meilleure partie, avec l'af-
fection de ſon fils.

Afin de le poſſeder tout entier, ils
lui perſuaderent de ne ſe communiquer
plus tant à ſes Sujets comme avoient
fait ſes Prédeceſſeurs, mais de ſe tenir
caché comme les Rois d'Orient; de ne
ſe faire connoître à eux que par un
grand éclat, ou de magnificence, ou de
commandemens abſolus; de deſaccoû-
tumer les François de lui faire des re-
montrances; & ſur tout de leur appren-
dre qu'il n'y a point d'autre juſtice que
ſa volonté. Sur cela ils élevoient ſon
eſprit dans de hauts ſentimens de luy-
même, l'étourdiſſoient par leurs flate-
rie [exceſſives,] & le rempliſſoient de
cette opinion qu'il étoit le plus grand
Prince du monde, qu'il ſurpaſſoit infi-
niment tous les Rois precedens, [les
Alexandres & les Ceſars] qu'il avoit
fait des chef-d'œuvres de politique dés

1574. son apprentiſſage, & que la prudence des plus habiles n'étoit qu'ignorance en comparaiſon de la ſienne.

Envyré de ces flateuſes perſuaſions, il établit de nouvelles formes de grandeur, remit ſur pied le Regiment des Gardes à dix Compagnies, Charles IX. peu avant ſa mort n'en avoit retenu que trois, fit entourer ſon lit & ſa table de baluſtres, ne ſortoit que rarement en public & toûjours enfermé dans une litiere ou dans une barque enrichie d'or & de peintures, pour ſe promener ſur la molle riviere de Saone; & ne laiſſoit plus aux Grands le credit de lui porter les recommandations des petits; non pas même les leurs, que par le credit de ces mignons. Toutes les faveurs n'étoient que pour eux, ils mettoient à haut prix les Charges & les Gouvernemens, pour les tirer des mains des Seigneurs, à qui le ſervice de leurs peres ou leur propre merite les avoit acquis. Grand nombre des plus qualifiez ſe voyant peu conſiderez, ſe retirerent de la Cour malcontens; Et alors les Favoris étant plus au large, ils introduiſirent cette pernicieuſe invention d'*acquits comptants*, avec laquelle on a ſi ſouvent & ſi impunément pillé les finances

Les Agents du Duc de Savoye preſſoient fort l'execution de la promeſſe du Roy, le Conſeil étoit partagé là-deſſus. Le Duc de Nevers, Gouverneur des Places d'au-delà les Monts, qui étoit allé aux bains d'Acqui au Montferrat pour ſa bleſſure, envoya au Roy une longue remontrance pour l'en diſſuader. Ses principales raiſons étoient le droit de bien-séance, qu'il confirmoit par l'exemple de quantité de Princes, qui n'avoient point reſtitué ce qui les accommodoit. Le Roy loüa fort ſon zele: mais du reſte, ſoit qu'il ſe piquât de generoſité & de tenir ſa parole, ſoit qu'il crût que la juſtice étoit un devoir qui obligeoit les Princes auſſi bien que les particuliers: il voulut reſtituer les trois Places au Duc de Savoye, & ordonna à Henry grand Prieur de France ſon frere bâtard, & à Fiſes Secretaire d'Etat, d'en aller faire l'évacuation. Du reſte le Duc de Nevers, non ſeulement demanda une décharge du Gouvernement de delà les Monts, & un Acte portant qu'il ne lui ſeroit jamais rien imputé de cette reſtitution, ni à lui ni aux ſiens: mais encore en fit les proteſtations au Conſeil établi en ce païs-là, & au Parle-

1574.

1574. ment de Grenoble ; Et il y obtint par Arrêt qu'elles furent enregiſtrées en ces Cours-là avec les Lettres de décharge.

Du commencement, le Roy fit pluſieurs beaux Reglemens pour les Officiers de ſa maiſon, pour ceux qui devoient entrer dans ſa chambre, pour le temps des Audiences qu'il donneroit, & pour les Requêtes qu'on auroit à lui préſenter. Il ordonna ſur ce dernier point que les Supplians le feroient par Placets, leſquels il répondroit luy-même, puis les remettroit à un Secretaire d'Etat pour en faire les dépêches. Tous ces ordres ne durerent pas long-temps ; il s'ennuya de les garder, & on ceſſa de lui preſenter des Placets, quand on eut reconnu que c'étoit perdre le temps de s'addreſſer à lui, puiſqu'il n'en liſoit que tres-peu, & qu'il en faloit attendre l'enterinement d'un autre pouvoir que du ſien.

Il y avoit dans ſon Conſeil deux partis, l'un qui pardeſſus toutes choſes deſiroit la Paix & la reformation de l'Etat : l'autre qui vouloit exterminer les Huguenots à quelque prix que ce pût être. Le Chancelier de l'Hôpital avoit été le Chef du premier, Paul de Foix,

Christophle de Tou Premier President, & Pibrac, lui avoient succedé dans ce sentiment; Morvillier l'étoit du second, fort homme de bien, mais addonné à de nouvelles devotions, & qui suivoit les mouvemens des cabales étrangeres; lesquelles ayant leurs racines en Espagne & à Rome, faisoient servir la Religion à l'exaltation de ces deux Puissances. Ce second parti se trouvant conforme aux interests de la Reine Mere, se rendit le plus fort, & fit résoudre la guerre contre les Huguenots. 1574.

Dans le Poitou Montpensier assiegea Lusignan; il ne pût le prendre qu'à quatre mois delà, & le démolit. En Dauphiné son fils attaqua la petite place du Pousin, qui rompoit le commerce de Lyon à Marseille par le Rhône, comme Livron le rompoit par terre. La Place étant reduite à l'extrémité, Saint Romain se jetta dedans en plein jour à la faveur d'un grand combat, & la nuit suivante en emmena heureusement ce qu'il y avoit de soldats & d'habitans. Le lendemain les assiegeans y mirent le feu.

Comme il étoit sur le point d'assieger Livron, la Reine Mere fit donner le commandement de l'armée au Ma-

1574. réchal de Bellegarde ; C'eſt qu'elle ne vouloit pas que toute la puiſſance fût dans la Maiſon de Bourbon, & que d'ailleurs elle penſoit rompre par là l'intelligence & l'amitié qui étoit entre Bellegarde & Damville. Elle avoit pris à tâche de ruïner ce dernier, & c'étoit pour ce ſujet qu'elle avoit mené le Roy à Avignon, afin de pouvoir plus facilement remuer le Languedoc & envelopper ce Seigneur par quelque artificieuſe negociation.

Dans cet embarras d'affaires, la galanterie faiſoit les occupations les plus ſerieuſes de la Cour. Par ce moyen la Reine entretenoit des jalouſies entre le Roy de Navarre & le Duc d'Alençon, & penſoit auſſi à captiver l'eſprit du Roy ſon fils. La Damoiſelle de Château-neuf ſon ancienne Maîtreſſe, & deux autres de ſes filles, ſembloient avoir quelque part dans ſon cœur : mais c'étoit la Princeſſe de Condé qui le poſſedoit veritablement. Il avoit réſolu de l'épouſer, & à cette fin il travailloit à faire diſſoudre ſon mariage avec le Prince pour crime d'hereſie ; car elle étoit demeurée Catholique depuis la ſaint Barthelemy.

Comme la Reine Mere n'avoit point

de perſuaſions ni d'adreſſes capables 1574
de rompre ce coup, la mort vint à ſon ſecours, & coupant le fil des jours de la Princeſſe, rompit cet attachement pernicieux; laiſſant de grands ſoupçons aux plus défians de quel côté elle pouvoit être venuë ſi à propos. La douleur qu'en eut le Roy fut preſque mortelle, il paſſa prés de trois jours ſans boire ni manger; Et quand on l'eut obligé de vivre, non pas en le conſolant, mais en feignant d'augmenter ſa douleur, il fut encore quelque temps qu'il ne vouloit voir que des objets lugubres, des lieux ſombres, des viſages triſtes, portant même ſur ſes aiguillettes & aux rubans de ſes ſouliers de petites têtes de mort; Neanmoins au bout de quelques ſemaines il ſe conſola tout d'un coup, & eut ſi grand' honte de ſa foibleſſe, qu'il eſſaya de faire croire qu'il y avoit eu de l'enchantement.

Cette mort arriva tandis qu'il étoit encore à Lyon. Pendant ſon ſejour en Avignon, la Cour fut troublée de celle du Cardinal de Lorraine. Quelques-uns diſoient qu'elle procedoit de ce qu'il s'étoit morfondu ayant été nuds pieds à une Proceſſion de Penitens,

1574. d'autres s'imaginoient qu'elle lui avoit été causée par la fumée de quelques flambeaux empoisonnez qu'on portoit exprés devant lui ; [Et on en accusa Dom Claude de Guise son frere bâtard ; l'un des plus méchans hommes du monde, qui se vengea ainsi de quelques fortes reprimendes qu'il lui avoit faites de ses scelerateſſes.]

1574. en Decembre. Bellegarde cependant n'avançoit pas beaucoup devant Livron : il fut contraint de détacher une partie de ses troupes pour aller tenir tête à Montbrun qui incommodoit fort le Dauphiné. D'autre part Damville avoit assiegé & pris Saint Gilles, d'où le bruit de son canon se portoit jusqu'en Avignon, & ensuite ayant surpris Aiguesmortes, il menaçoit de passer le Rhône ; tellement que le Roy connoissant que sa présence en ce païs-là faisoit mépriser son autorité, il reprit le chemin de Lyon.

EMPP. AMURATH III fils de Selim II. mort le 15. Decembre, R. 19. ans & un mois, & encore MAXIMILIAN II.

Comme il passoit par le Camp qui étoit devant Livron, les assiegez l'accueillirent avec des paroles outrageuses ; & il eut le déplaisir de ne se pouvoir pas venger de leur insolence. Ses troupes étoient si débiffées qu'il donna ordre de lever le siege, faisant cou-

rir le bruit qu'il en avoit beſoin pour honorer ſon Sacre. Voilà comme il chopa dés l'entrée de ſon Royaume, & donna un ſi rude choc à ſon autorité, que toûjours depuis elle fuſt chancelante & debile. 1574.

Il partit de Lyon à la my-Janvier, arriva le douziéme de Février à Reims, & y fut ſacré trois jours aprés par le Cardinal de Guiſe, le Siege étant vacant. Le Duc de Guiſe qui étoit encore en faveur, s'y conſerva la préſeance ſur le Duc de Montpenſier. Car celui-ci étant venu juſqu'à deux lieuës de Reims, réſolu cette fois de l'emporter, reçût un ordre du Roy qui lui deffendoit de paſſer outre. Le lendemain du Sacre, le Roy épouſa Louïſe fille de Nicolas Comte de Vaudemont, oncle paternel de Charles II. Duc de Lorraine. Le Cardinal de Lorraine en ſon vivant avoit avancé les premieres propoſitions de ce mariage. 1575. en Janvier & Février.

Lors que le Roy eut fait ſon entrée dans Paris avec ſa nouvelle épouſe, les Deputez du Party Proteſtant & Politique y arriverent pour parler de la Paix, ayant communiqué par des Envoyez avec le Prince de Condé qui étoit à Baſle. Ils demandoient qu'on leur fiſt

1574. droit sur 92. articles, dont plusieurs sembloient fort hardis : mais les plus choquans étoient la tenuë des Etats Generaux, le rabais des tailles au même point qu'elles avoient été sous Loüis XII. & qu'on eût à punir exemplairement les athées & les blasphémateurs, & à executer les Ordonnances contre les énormes & infames paillardises qui provoquent la colere de Dieu sur la France. Cette censure maligne rendit les Huguenots beaucoup plus execrables à la Cour que ne faisoient leur soulevement & leurs heresies.

Toutes ces Conferences qui durerent plus de trois mois, & les diverses negociations avec quoi on tâchoit d'amuser les Rochelois & Damville, bien loin de guerir les défiances & les haines, les envenimoient [davantage ; De sorte que] la guerre se continuoit par tout, aux environs de Montauban, en Auvergne, en Perigord, en Languedoc, en Dauphiné. Montauban fut investy par les Catholiques, mais déliuré par Choupes, lequel y conduisit les troupes de la Nouë. En Auvergne, Montale fut défait & tué par une Dame qu'on peut mettre au rang des Amazones. C'étoit Magdeleine de Saint

Nectaire * veuve de Guy de Saint Exupery Miraumont, toûjours suivie de soixante Gentilshommes des plus braves, qui faisoient des efforts de valeur incroyable pour meriter ses bonnes graces. En Perigord, Langoiran surprit & saccagea cruellement la ville de Perigueux. En Languedoc, Damville en fit autant à Uzez & à Alez. En Dauphiné, Montbrun gagna une bataille sur Gordes son ennemi prés de Die, & l'investit dans cette ville. 1574.

* Vulgairement Senetaire.

Quelques jours aprés, étant allé au devant du secours qui venoit pour le délivrer, il fut défait luy-même, pris & envoyé au Parlement de Grenoble; qui lui fit son procés & le condamna à perdre la tête. C'étoit en punition de ce qu'il avoit pillé le bagage du Roy, & répondu insolemment à ceux qui l'en blâmoient, que le jeu & les armes égaloient toutes sortes de personnes. François de Bonne Lesdiguieres simple Gentilhomme, mais déja parvenu à une grande reputation, prit sa place dans le Dauphiné, & s'éleva plus haut en rétablissant la discipline militaire, que l'autre n'avoit fait, en permettant toutes sortes de licences. 1575. en Février. & suiv.

Je passe sous silence les remuëmens

1575. que le gouvernement du Maréchal de Retz cauſa en Provence, & les deux factions qui troublerent cette Province, l'une portant le nom de *Carciſtes*, à cauſe que le Comte de Carces Lieutenant de Roy en étoit le Chef; l'autre celui de *Raſats*, qui s'étoient ſoûlevez contre le Maréchal, à cauſe qu'il les raſoit de trop prés par ſes exactions. Je ne parle point non plus des exploits de Montluc qu'on avoit nouvellement fait Maréchal de France; car ce fut bien peu de choſe; & depuis une grande arquebuſade qu'il reçût au viſage en aſſiegeant Rabaſteins, à cauſe dequoy il portoit un maſque ſur le nez, les Huguenots le redoutoient auſſi peu qu'une Demoiſelle.

Le Senat de Pologne avoit ſupplié le Roy avec tous les termes de reſpect & de déference, qu'il eût à retourner en ce païs-là, ſinon qu'ils procederoient à l'élection d'un autre. Pibrac, que la Reine Mere avoit envoyé pour faire prolonger ce terme, trouva qu'il y avoit un Decret du quatorziéme de Juillet, portant que la Royauté étoit vacante comme par mort, & que les Etats alloient proceder à une nouvelle élection. Comme il vit qu'ils y étoient réſolus, il aima mieux

mieux se retirer que d'être spectateur de l'affront qu'on alloit faire à son maître. Dans leur Diete ils se diviserent en deux brigues, dont l'une élût l'Empereur Maximilian, l'autre Sigismond Bathory Prince de Transylvanie, à la charge qu'il épouseroit Anne sœur du deffunt Roy. Ce dernier plus diligent que son rival, accourut promptement en Pologne, épousa la Princesse & se mit en possession. Ce qui eût causé de grands troubles, si la mort n'y eût mis ordre, en ôtant Maximilian hors du monde. 1575.

Une Cour toute pleine de voluptez, & où tout se gouvernoit par d'autres mains que par celles du Souverain, ne pouvoit manquer d'être agitée par de continuelles intrigues de femmes & de Favoris. Du Gua & Souvré avoient pour lors les premieres places dans les bonnes graces du Roy: la Reine Mere se servoit d'eux pour brouiller ensemble le Duc d'Alençon & le Roy de Navarre, & pour semer de la jalousie entre le Roy & son épouse, de peur qu'elle ne se rendît maîtresse des affaires de son mary, suivant les conseils du Duc de Guise. Ils avoient aussi de frequens démêlez avec le brave Bussy d'Amboise favory du Duc d'Alençon, en Juin & suiv.

1575. en Août & avec la Reine de Navarre, qui soûtenoit le courage de ce Prince, auquel ils faisoient insulte à toute heure.

Il arriva là-dessus que le Roy vint à tomber malade : ils lui firent croire qu'il avoit été empoisonné par son frere. Dans cette imagination, il envoya querir le Roy de Navarre, & lui commanda de le défaire de ce *méchant*, il l'appelloit ainsi : mais au lieu d'obeïr à cette vengeance, quoi qu'elle l'approchât du trône d'un degré, il en eut horreur, & laissa au Roy le temps de s'en repentir.

Quand il fut gueri, le Maréchal de Montmorency courut grand risque de la vie : ceux qui avoient été cause de sa détention, ayant eu peur qu'il ne s'en ressentît s'il fût sorti de la Bastille par la mort du Roy, résolurent de l'ôter du monde, afin de ne plus retomber dans de pareilles frayeurs. Pour cette fin, ils publierent que Damville, dont la consideration seule pouvoit empêcher un coup si damnable, étoit mort : en effet il fut fort malade d'un bouc on qui lui avoit été donné ; Et sur ce bruit ils persuaderent au Roy de donner ordre à Souvré d'étrangler le Maréchal dans la prison : mais Souvré,

quoi que la Capitainerie de Vincennes lui fût assurée aprés cette execution, y apporta tant de longueurs, qu'on eut avis de la gueriſon de Damville, & ainſi on n'oſa plus attenter ſur la vie de ſon frere. 1575.

Le Duc d'*Alençon*, morgué par *les Favoris*, *avoit* comploté de ſe retirer: le Roy en ayant eu avis l'avoit fait arrêter, lui & tous ceux qui étoient ſoupçonnez de lui avoir donné ce conſeil: mais dés le lendemain, à la priere de la Reine Mere, il lui avoit pardonné, & pour lui faire grace toute entiere, il avoit même élargi les priſonniers. Cela fait, comme s'il n'eût plus eu rien à craindre, il ſe relâcha tout-à-fait dans l'oiſiveté: il paſſoit la nuit en feſtins & en balets, le matin à ajuſter ſes habits, ou à ranger ſes ameublemens, ou à inventer de nouvelles modes, les après-dînées à ſe divertir parmi les Dames, & le ſoir au jeu.

Comme il vivoit dans cette grande ſecurité, le Duc ſon frere trompe ceux qui avoient charge de le veiller, & s'évadant un ſoir quinziéme de Septembre, gagne la ville de Dreux, où Buſſy qui s'étoit retiré de la Cour, lui amena grande compagnie. En ſortant il ſe en Septembre.

1575. declara ennemi de la Maiſon de Guiſe, & proteſta hautement de venger la mort de l'Admiral & celle de la Molle ſon Favory. Il gardoit parmi ſes habits le pourpoint de ce dernier, & avoit juré de le porter un jour de bataille. Si le Duc de Montpenſier eût voulu joindre le Duc de Nevers ou lui prêter ſes troupes, il l'eût bien empêché de paſſer la Loire & de ſe rendre en Berry. Au refus de Montpenſier, il ne laiſſa pas d'avoir envie de le charger, & il marchoit en diligence pour lui couper chemin : mais la Reine Mere lui envoya un Courier avec un ordre ſigné de ſa main, qui lui défendoit de le pourſuivre davantage : Elle apprehendoit que ſon fils ne perît dans le combat.

Au bruit de l'évaſion du Duc d'Alençon, il accourut à lui grand nombre de Nobleſſe de tous côtez, entr'autres Ventadour, Turenne, & le ſage la Nouë. Cependant le Prince de Condé avoit fait ſon Traité avec Caſimir, qui lui leva huit mille Reiſtres & ſix mille Suiſſes, à condition, entr'autres choſes, qu'on ne pourroit faire aucune Paix ſans ſon conſentement, & qu'on ne lui eût obtenu du Roy le

Gouvernement en chef de Mets, Toul, & Verdun. 1575.

Comme Toré avoit contribué cinquante mille écus pour ces levées, on ne pût lui refuser de lui donner deux mille Reistres & cinq cens hommes de pied pour les amener par avance au Duc d'*Alençon* : mais le Duc de Guise Gouverneur de Champagne, les chargea & les défit prés de Château Thiersy. Il y fut blessé à la jouë gauche d'un coup d'arquebuse, dont * la balafre lui demeura toute sa vie, tres-glorieuse envers les Catholiques, & fort avantageuse à l'égard des Dames, qui croyent que ceux qui sont braves le sont par tout. Toré se sauva en Berry auprés du Duc d'Alençon à course de cheval, & son infanterie s'y rendit aussi par une courageuse retraitte de plus de trente lieuës.

* A cause de cela on le nomme le balafré.

On soupçonnoit que l'évasion du Duc d'Alençon avoit été procurée par la Reine Mere, afin d'entretenir toûjours deux partis dans le Royaume, & de se rendre necessaire entre les deux. Les Huguenots de jour en jour plus défians, s'allerent imaginer qu'elle l'avoit détaché pour les diviser & pour les ruïner. Quoi qu'il en fût, la plû-

1575. part des Grands furent fort aiſes de cette broüillerie, & elle y trouva bien de l'emploi comme elle ſouhaitoit. Elle courut donc auſſi-tôt aprés lui, menant avec elle les Maréchaux de Montmorency & de Coſſé, qu'elle tira de priſon pour ſe ſervir du credit qu'ils avoient ſur l'eſprit de ce Prince. L'entremiſe de Montmorency le fit venir au Château de Champigni, appartenant au Duc de Mont-penſier; où elle le cajola ſi bien, qu'elle le fit conſentir à une tréve de ſix mois, commençant au 22. de Novembre. Cela fait, elle revint en Cour, laiſſant auprés de lui le même Maréchal pour le diſpoſer à un entier accommodement.

Il avoit été dit par la tréve que le Roy donneroit au Duc par forme de dépôt, les villes d'Angouleſme, Niort, Saumur, Bourges, & la Charité, & au Prince de Condé celle de Mezieres. Les Gouverneurs de Bourges & d'Angouleſme ayant refuſé de ſe déſaiſir de leurs Places, la Reine Mere vint retrouver ſon fils, & mania ſi bien ſon eſprit, qu'elle l'obligea d'accepter Cognac & ſaint Jean d'Angely en échange, aprés quoi la tréve fut publiée le vingt-deuxiéme de Decembre.

en Decembre.

Il n'y avoit pourtant encore rien qui tendît à la paix : le Roy faisoit de grandes levées d'hommes & de deniers. La Ville de Paris, au lieu de fournir l'argent qu'il lui demandoit, le paya de remontrances, qui sentoient les reproches, & ne témoignoient que trop le peu d'estime qu'elle avoit de son gouvernement. Quelques Bourgeois neanmoins payerent des taxes, non pas tant de leur bon gré, que par la crainte qu'ils avoient des Reistres, & pour exempter leurs maisons de la campagne des logemens des gens de guerre dont on les menaçoit. 1575.

Les negociations de Paix se continuoient toûjours : elles arrêterent le Prince de Condé & Casimir dans la Lorraine durant tout le mois de Janvier, au bout duquel s'étant lassez de la varieté & de l'inconstance des propositions qu'on leur faisoit, ils descendirent dans le Bassigny, traverserent la Bourgogne à la veuë de Langres, de Dijon, & de Beaulne, passerent la Loire à Marsigny les Nonains, & s'étendirent entre cette riviere & celle d'Allier, ayant gagné le Pont de Vichy. L'Auvergne détourna cette inondation qui l'eût désolée, par un present de 1576. en Janvier. en Février.

1576. cinquante mille écus, & par les estapes qu'elle leur dressa dans tous les lieux de leur passage.

Le Duc de Mayenne qui commandoit l'armée Royale, n'osa approcher de celle du Prince de plus prés que de deux journées. Comme le Roy vit qu'elle avoit résolu de venir droit à Paris, il rappella la sienne & la logea aux environs : mais le remede avec quoy il pensoit pourvoir à la peur des Parisiens, excita leurs plaintes, ils se mirent à crier qu'on ne devoit point ainsi poursuivre le frere unique du Roy, & qu'il y avoit de la cruauté à chasser l'enfant de la maison. A ces crieries se joignit le refus que fit le Duc de Montpensier de prendre le commandement de l'armée Royale, le peu de chaleur que témoignoient tous les Grands de servir le Roy en cette occasion, & puis encore un coup plus surprenant que tout cela, qui fut l'évasion du Roy de Navarre avenuë sur la fin de Février.

Ce Prince, s'étant long-temps laissé abuser de l'esperance de la Lieutenanne Generale, & retenir par les charmes de quelques Dames, se sauva enfin de Senlis : il y étoit allé sous prétexte d'une partie de chasse, & se retira à Poissy,

à Poissy, & de-là à Alençon, où il re- 1576.
tourna pour la premiere fois au Prê-
che, puis à Vendôme. Deux cens Gen-
tilshommes l'y étant venus trouver, il
s'en alla à grandes journées en Guyen-
ne. La qualité de Gouverneur & celle
de Prince, lui assurerent d'abord pres-
que toute la Noblesse & les meilleu-
res Places de ce Païs-là. Lavardin lui
avoit promis de se saisir du Mans &
de Chartres, par le moyen de Roque-
laure Lieutenant de sa Compagnie
d'Ordonnance. Fervaques devoit en fai-
re autant de Cherbourg : mais tous
deux manquerent leurs entreprises.

L'armée du Prince ayant traversé le Bourbonnois, joignit celle du Duc d'Alençon prés de Moulins le 11. de Mars, & toutes deux firent montre dans la Plaine de Souzé. Le Prince ayant fait une belle harangue au Duc d'Alençon, avec cette éloquence qui est naturelle aux Princes de sa Maison, lui en remit le commandement.

Elle étoit de plus de trente mille en Avril
hommes des meilleurs qu'on eût sçû
voir : toutefois avec de si grandes for-
ces il ne fut rien entrepris de grand.
Car les merveilleuses addresses de la
Reine, que les Huguenots appelloient

1576. des enchantemens, les desseins bizarres & changeans du Duc d'Alençon, & les bourrasques ordinaires des Reistres, les arrêtoient à chaque pas. D'ailleurs la discorde s'étoit glissée entre les Chefs; car les Huguenots consistoriaux ne se fioient point au Conseil du Duc d'Alençon, tout composé de gens interessez & perfides; ce Duc avoit prie jalousie de la sortie du Roy de Navarre; le Prince de Condé n'en avoit pas moins de n'être plus le premier dans une armée qui étoit l'ouvrage de ses soins & de son travail; & Damville qui avoit bâti sa tetrarchie en Languedoc, apprehendoit de voir étouffer son autorité sous celle des Princes; & plus encore de débourser l'argent qu'il avoit pour cela tiré du Languedoc, & que sa femme avoit serré avec grande avidité dans ses coffres.

Tous unis ensemble ils eussent obtenu ce qu'ils eussent desiré, le Duc d'Alençon eût eu une bonne partie du Royaume pour appennage, les Princes tels Gouvernemens & telles pensions qu'ils eussent voulu, les Huguenots une paix solide & des seuretez inviolables: mais on trouva moyen de les diviser par le leurre de leurs interêts particu-

Mets, qui pourtant ne se trouve ja- 1576.
mais avec plus d'avantage que dans la
forte union des membres d'un parti.
Le plus aisé à détacher fut le Duc d'A-
lençon : ce qui parut dans la Confe-
rence qu'on fit à Moulins pour la Paix ; il
n'y fut *pourtant* rien conclu, *sinon*
qu'on envoya des propositions au Roy
par Jean de Laffin Beauvais, & Guil-
laume Dauvet d'Arenes.

Aprés que le Conseil les eut exami-
nées avec beaucoup d'apparat, mais
sans aucun fruit, la Reine Mere retour-
na une seconde fois vers *son fils égaré*
(elle le nommoit ainsi) qui étoit en
l'Abbaye de Beaulieu prés de Loches
en Touraine ; menant avec elle le Ma-
réchal de Montmorency, en qui ce
Prince avoit beaucoup de croyance, &
une grande bande de fort belles fem-
mes, qu'elle étaloit dans toutes ces ne-
gociations comme des filets pour enve-
lopper ceux avec qui elle traittoit.

Le Prince Casimir retarda quelque
temps l'accommodement, parce qu'il
s'opiniâtroit à avoir le Gouvernement
de Mets, Toul ; & Verdun en chef, &
vouloit que les Eglises des Catholiques
fussent communes aux Huguenots, sans
qu'ils fussent obligez d'en bâtir d'au-

1576. tres. La Reine Mere l'ayant entretenu en particulier, trouva moyen de le contenter, en lui promettant de grandes ſommes d'argent pour lui faire abandonner ces demandes. Tellement que le Traitté fut achevé le neuviéme de May & ſigné le lendemain. L'Edit en fut dreſſé le quinziéme & verifié en Parlement le même jour, le Roy y étant preſent, afin qu'il n'y fût apporté aucun retardement.

Il étoit bien plus avantageux pour les Huguenots que les précedens, car il leur permettoit le libre exercice de leur Religion par tout le Royaume, ſans exception d'endroits ni de temps, » pourveu qu'ils en euſſent la permiſſion » des Seigneurs des lieux, & ſouffroit » que delà en avant elle fût nommée *la* » *Religion Prétenduë Reformée*. Leur ac» cordoit des Cimetieres pour enterrer » leurs morts, ſpecialement celui de la » Trinité à Paris; De plus la faculté d'ê» tre admis à toutes les Charges, & dans » les Colleges, Hôpitaux, & Malade» ries; Deffendoit de rechercher les Prê» tres & moines qui s'étoient mariez, » & declaroit leurs enfans legitimes & » habiles à ſucceder dans les bien meu» bles; Témoignoit grand regret des

meurtres de la saint Barthelemy, exemptoit les enfans de ceux qui y avoient été tuez de l'arriere-ban, s'ils étoient « Gentilshommes, & des tailles, s'ils « étoient roturiers; Revoquoit toute Sen- « tence donnée contre la Mole, Coco- « nas, Jean de la Haye Lieutenant Ge- « neral au Presidial de Poitiers, comme « aussi celles qui avoient condamné l'Ad- « miral, Briquemaut, Cavagnes, Mont- « gommery, Montbrun, & autres de la « Religion; Reconnoissoit le Prince, « Damville, & ses associez, pour ses bons « Sujets, Casimir pour son bon allié & « voisin, & avoüoit tout ce qu'ils avoient « fait pour son service. Donnoit aux Re- « ligionaires pour avoir bonne Justice, « des Chambres my-parties en chaque « Parlement, & pour Places de seureté « Beaucaire & Aigues-mortes en Lan- « guedoc, Perigueux & le Mas de Ver- « dun en Guyenne, Nions & Serre en « Dauphiné, Issoire en Auvergne, & « Sene la grand' Tour en Provence. « 1576.

On promit aussi au Prince Casimir « la Seigneurie de Château-Thierry en « Principauté, une Compagnie de cent « hommes d'armes, la Charge de qua- « tre mille Reistres, douze mille écus « d'or de pension, sept cens mille livres «

1576. en argent comptant pour le payement de ſes troupes, des bagues & pierreries en gage pour le reſte. Au Prince de Condé la joüiſſance effective du Gouvernement de Picardie, dont il avoit déja le titre, & Peronne pour lieu de ſa reſidence. La condition du Duc d'Alençon fut la meilleure, on lui donna pour augmentation d'appennage les Païs de Berry, Touraine, & Anjou, avec le droit d'y nommer aux benefices conſiſtoriaux, ainſi que ſon frere Henry l'avoit déja eu, & de plus cent mille écus de penſion.

La plus grande difficulté étoit de trouver l'argent qu'il faloit à Caſimir, à qui on avoit donné pour quartier l'Evêché de Langres, où il vivoit à l'Allemande en attendant ſon payement. On envoya Pierre de Gondy Evêque de Paris, à Rome, demander le conſentement du Saint Pere, pour aliener juſqu'à cinquante mille livres de rente du domaine Eccleſiaſtique; le
1676. Saint Pere accorda la demande, & en
en Octobre. donna une Bulle addreſſée aux Cardinaux de Bourbon, de Guiſe, & d'Eſt, & à quelques autres Prelats François. Le Parlement la verifia, ſans approuver neanmoins la cloſe qui portoit,

que la distraction s'en fist même malgré les possesseurs. 1576.

Le Duc d'Anjou (c'est ainsi que nous nommerons d'orénavant celui que nous appellions le Duc d'Alençon) depuis la Paix, avoit fait son séjour à Bourges, où *Bussy* d'Amboise, *Fervaques*, *Laffin*, Simieres, & quelques autres de ses Favoris, l'obligeoient de demeurer pour leur avancement ou pour leur seureté Sur la fin d'Octobre il se laissa amener à la Cour par les persuasions de la Reine Mere, & vint saluer le Roy au Château d'Olinville prés de Châtres. Le Roy en eut tant de joïe qu'il en donna avis par des Lettres Patentes à tout le Royaume. Bussy ne voulut pas suivre son Maître, & alla planter sa demeure au Château d'Angers, aimant mieux, ce disoit-il, faire le Roy en ce païs-là que le valet à la Cour.

EMP. RODOLFE II. fils de Maximilia, mort en Octobre, R. 35. ans 5 mois, & encore SELIM II.

Dessors qu'on eut ainsi retiré le Duc d'Anjou, on recommença de travailler à la ruïne des Huguenots, à dresser de puissantes ligues, tant dans le Royaume, dont nous parlerons tout à cette heure, que dehors, en communiquant avec Dom Jean d'Austriche, que le Roy Philippe envoyoit Gouverneur aux Pays-Bas, & avec le Legat du Pape.

1576. Dom Jean & le Legat étant arrivez à la Cour en même jour & par divers endroits, le premier inconnu & l'autre avec grand pompe, avoient eu accés & conference tres-particuliere avec le Conseil du Roy ; & plus particulierement encore avec le Duc de Guise La visée de la Reine Mere étoit avant toutes choses de détacher le Roy de Navarre & le Prince Condé du parti ; & pour cela elle avoit résolu de faire un voïage en Guyenne pour s'aboucher avec eux : mais soit qu'elle ne trouvât pas les dispositions qu'elle souhaittoit pour les tromper, ou autrement, elle n'y fut point.

Cependant ces deux Princes, qui n'avoient point de retraite assez bonne pour leurs personnes, tâcherent de s'en assurer quelqu'une ; le Prince avec plus d'adresse que de bonne foy, se saisit de Broüage, y ayant fait glisser quelques Compagnies, puis de la personne même de Mirambeau qui en étoit Seigneur ; lequel il contraignit de le mettre en possession de sa Place, promettant toutefois de la lui rendre dans trois mois. En effet il la lui rendit, mais peu aprés il s'en resaisit sur quelque soupçon veritable ou feint. Les

Rochelois en prirent l'alarme, & la Cour fomenta tellement leurs défiances, que le Maire envoya prier le Prince de ne point venir à la Rochelle : mais le peuple & les Miniſtres firent changer cette réſolution, & ordonner qu'il en ſeroit convié, pourvû qu'il n'amenât que ſon train ordinaire. [Ainſi la Cour reconnut qu'il n'étoit pas tout-puiſſant dans le Parti, comme il lui avoit voulu faire croire.] 1576.

La jonction que le Duc d'Alençon avoit euë avec les Religionaires & les Politiques, & la Paix avantageuſe qu'on leur avoit accordée enſuite, firent éclore cette grande faction, à laquelle ſes auteurs donnerent le nom de SAINTE UNION, & le vulgaire celui de LA LIGUE ; ou pour mieux dire, elles réveillerent & raſſemblerent toutes les autres ligues particulieres, qui avoient déja été faites en divers endroits ſous le Regne de Charles IX. Car les Seigneurs durant ces troubles s'étoient enhardis de faire des Traittez & des confederations entr'eux, ſans en attendre la permiſſion du Roy, & les peuples ſe donnoient la licence de prêter le ferment à d'autres qu'à leur Souverain, ſe juſtifiant de cet attentat ſur les

Naiſſance de la Ligue.

1576. Huguenots qui leur en avoient donné l'exemple. Ainſi il s'en étoit faite une en Languedoc entre les Cardinaux de Stroſſy & d'Armagnac, & quelques Seigneurs du païs ; Une autre encore dans le Bourdelois, dont le Marquis de la Trans de la Maiſon de Foix étoit le General ; une autre plus grande en Guyenne, dont Montluc conſeilloit à Charles IX. d'être le Chef. Il s'étoit fait auſſi de certaines Confrairies en Bourgogne, qui à proprement parler, étoient une maniere de ligue ; Outre que dans le Limoſin, dans le Vivarets, & dans quelques autres Provinces, les peuples s'armerent pour ſe deffendre contre les gens de guerre de tous les deux Partis. On dit même que la Reine Mere avoit donné avis à Charles IX. que s'il ne conſentoit au maſſacre de la ſaint Barthelemy, il y avoit une ligue toute dreſſée pour l'executer ſans lui. Et il eſt certain que ſur la crainte qu'on eut que le Roy Henry ne fût arrêté en Pologne, on fit diverſes aſſociations dans les Provinces, pour conſerver l'Etat & la Religion.

Ainſi il n'y eut qu'à recueillir & à joindre toutes ces parties ſeparées pour en faire le grand corps de la ligue. Les

zelez Catholiques en furent les instrumens ; les nouveaux Religieux les paranimphes & les trompettes ; les Grands du Royaume, les auteurs & les Chefs. La molleſſe du Roy lui laiſſa prendre accroiſſement, & la Reine Mere y donna la main. *Elle n'y étoit pas pouſſée par aucun zele* de Religion, ni par amour pour les Guiſes, mais par la haine mortelle qu'elle portoit aux Huguenots : ſur tout, parce qu'ils demandoient inſtamment qu'elle rendît compte de ſon adminiſtration, & qu'ils crioient à gorge déployée contre les débordemens & les proſtitutions de la Cour, contre les vices énormes des Italiens, & tres-fortement contre toutes les exactions, que ces Etrangers inventoient de jour en jour. 1578.

Le Pape & le Roy d'Eſpagne en furent les promoteurs ; celuy-ci parce que les Huguenots avoient liaiſon avec les Gueux ou ſoûlevez des Pays-Bas, & qu'il apprehendoit que le Duc d'Anjou étant accru de puiſſance, n'embraſsât la ſouveraineté de ces Provinces, ou que le Roy de Navarre jeune & vaillant, ne s'efforçât de lui arracher ſon Royaume qu'il détenoit injuſtement, l'autre parce qu'il craignoit, que les

1576. Huguenots ne devinſſent ſi forts qu'ils obligeaſſent le Roy à tenir un Concile National, qui étoit l'épouventail de la Cour de Rome, & qu'il croyoit d'ailleurs que s'il pouvoit les exterminer de la France, il lui ſeroit aiſé de venir à bout de tous les autres Proteſtans [de l'Europe.]

La ligue parut premierement en Picardie. Les peuples de ce païs-là ſimples & devots, mais ayant la tête chaude, prirent feu facilement ſur l'apprehenſion qu'on leur donna, que le Prince de Condé ne plantât ſa Religion dans la Province, s'il venoit faire ſa reſidence à Peronne, ſuivant le Traitté de Paix. Jacques d'Humieres alors Gouverneur de Peronne, Mondidier, & Roye, tres-puiſſant en biens & en credit, induiſit la Nobleſſe & la plûpart des villes de la Province à la ſigner, & Aplincourt jeune Gentilhomme ſon parent, prit le ſerment des habitans de Peronne. Le Duc de Guiſe & le Duc de Mayenne obligerent la Champagne, puis la Bourgogne, d'en faire autant; Loüis de la Tremoüille y porta le Poitou, étant offenſé par les Huguenots qui lui ſurprenoient ſouvent quelqu'un de ſes Châteaux, & de plus

cherchant à contrecarrer le Comte du Lude Gouverneur de la Province. Enfin on vit dans peu de temps cette faction qui avoit déja pris racine presque dans toutes les Provinces, pousser ses branches si haut, qu'elle couvrit & étouffa presque tout-à-fait l'autorité Royale. 1576.

Quand les Huguenots avoient si instamment demandé les Etats Generaux, ils avoient crû qu'ils y seroient les plus forts, comme ils l'avoient été en ceux d'Orleans. Ils avoient compté qu'outre les Deputez de leur Religion & de leur faction, ils y auroient encore ceux que les Politiques, que la faveur du Duc d'Anjou, & que les ennemis du Gouvernement present y pourroient introduire. Ils ignoroient qu'on leur avoit détaché le Duc d'Anjou, & ils ne consideroient pas qu'ils n'avoient plus ni leur Admiral de Coligni, ce puissant genie, qui faisoit mouvoir au besoin des ressorts inconnus & merveilleux, ni cette union fraternelle, sans laquelle il ne reüssit jamais de grand dessein.

Ainsi il ne fut pas difficile à la Reine Mere & aux Guises, employant leurs pratiques & de l'argent dans les

1576. Provinces, que les Maltotiers Italiens fournirent volontiers, parce qu'ils apprehendoient la recherche de leurs depredations dans les Etats: de faire élire des Deputez à leur devotion, & de dresser les cahiers suivant les Memoires secrets qu'ils envoyerent dans les Provinces; si bien qu'on disoit tout haut, qu'il ne faloit plus garder la foy aux Huguenots, mais rompre l'Edit qu'ils avoient extorqué par force. Ce que l'on commença à confirmer par des effets, Honoré d'Albert, dit le Capitaine Luynes, ayant chassé Toré de la ville du Pont Saint-Esprit, & mis garnison dans la Place pour s'assurer de ce passage sur le Rhône.

en Novembre. A la my-Novembre la plûpart des Deputez se trouverent à Blois, rendirent leurs complimens au Roy, aux Reines, au Duc d'Anjou, & au Chancelier, s'assemblerent chacun à part, élûrent leurs Presidens, le Clergé, Pierre d'Espinac Archevêque de Lyon, la Noblesse, Claude de Beaufremont Seneschey, le Tiers Etat, Nicolas l'Hullier Prevôt des Marchands de Paris, employerent le reste du mois à regler leurs séances, s'entrecommuniquerent en substance le contenu de leurs cahiers, &

participerent tous à la sacrée communion dans l'Eglise de saint Nicolas ; Aprés quoi les Gouvernemens furent appellez selon leurs rangs.

Les choses ainsi disposées, la premiere séance se tint un Jeudi sixiéme de Decembre dans la grande Salle du Château. Le Roy, aprés les avoir saluez en ôtant son bonnet, & par une douce inclination de tête, fit une belle & éloquente harangue ; par laquelle ayant représenté les malheurs de l'Etat, & le besoïn qu'il avoit d'être gueri de ses grandes blessures, il leur protesta que toutes ses pensées tendoient-là comme au port de sa gloire & de sa felicité, & les exhorta de s'unir tous de cœur & de volonté pour mettre la main avec lui à une si bonne œuvre, les assurant en foi & parole de Roy, qu'il feroit inviolablement observer tous les Reglemens qui seroient faits en cette assemblée, & qu'il ne donneroit jamais aucune dispense au contraire. 1576. en Decembre.

Autant que sa harangue parut éloquente & agréable, autant celle de Birague son Chancelier fut ennuïeuse & ridicule ; Car aprés s'être excusé sur sa vieillesse & sur l'ignorance * des affaires de la France, parce qu'il étoit

* Dequoy se mêloit-il donc ?

1576. Etranger, il enfila un long discours de la puissance du Roy, & lassa tout le monde des loüanges de la Reine Mere, puis il conclut par demander de l'argent, à quoi on n'étoit guere disposé.

Les sentimens des Etats ne s'accommoderent ni aux intentions du Roy, ni aux esperances des Huguenots. En ces assemblées il y en a toûjours quelques-uns qui font souvenir aux autres des droits anciens & naturels des peuples, contre lesquels ils ne peuvent point s'imaginer qu'il y ait prescription; Ces gens-là obligerent l'Archevêque de Lyon de demander au Roy la ratification de tous les points qui avoient été résolus par les trois Ordres. Le Roy s'imagina que cela se faisoit par l'esprit des auteurs de la ligue, qui desiroient donner une partie de son autorité aux Etats, afin de la reprendre de leurs mains.

Il est certain que ses Favoris lui avoient fait concevoir une grande jalousie du Duc de Guise, d'autant plus facilement qu'il se ressouvenoit de l'offre que ce Duc lui avoit faite pour l'empêcher qu'il n'allât en Pologne; Et il dût desiors avoir conjuré sa perte, s'il crût veritables certains Memoires

moires qu'on fit courir, & que l'on 1576.
disoit avoir été portez à Rome par un
Avocat en Parlement nommé David,
lors qu'il y alla solliciter les Bulles de
l'Archevêché de Toulouze pour Paul
de Foix. Ils contenoient les raisons
qu'il faloit employer pour persuader
au Pape de dégrader la Maison de Ca-
pet qui avoit usurpé la Couronne, &
de rétablir dans le trône les descen-
dans de Charlemagne (c'étoit à dire
les Guises) & avec cela les moyens
d'executer un si haut dessein.

Quelques-uns ont voulu croire que
ces Memoires étoient supposez, & les
plus équitables, que s'ils étoient vrais,
ils ne partoient que de la bile noire
de cet Avocat, outré de quelque dom-
mage qu'il avoit reçû des Huguenots. Il
y a grande apparence que ce furent les
Mignons, ou les Huguenots, ou la Reine
Mere, tous ennemis mortels des Guises,
qui les fabriquerent: comme il est cer-
tain qu'ils supposerent beaucoup d'au-
tres calomnies pour les rendre odieux. Et
certes les Guises n'oublierent pas de
leur rendre bien la pareille: c'est pour-
quoi il faut ajoûter peu de foy aux écrits
& aux Relations de ce temps-là à moins
que de les avoir bien examinées.

1576. Quoi qu'il en ſoit, le Roy connoiſ-
en De- ſant que les Etats s'échauffoient fort
cembre. ſur le fait de la Religion, & qu'ils étoient en termes de lui demander un Chef pour la ligue, & même de lui en nommer un, qui ſans doute eût été le Duc de Guiſe, il le voulut être luy-même, la ſigna de ſa propre main, la fit ſigner à tous les Grands, & l'envoya à Paris & dans les Provinces, avec ordre à toutes perſonnes d'en faire autant. Voilà comme de Roy il devint chef de cabale, & de pere commun, ennemi d'une partie de ſes Sujets.

Ce n'étoit pas aſſez, les plus vehemens, qui à force de crieries opiniâtres ont accoûtumé d'entraîner les autres, preſſoient fort la revocation de l'Edit, & cornoient la guerre par la bouche de Verſoris & de Bigot qui étoient Deputez, le premier de Paris, l'autre de Roüen; Et les Evêques, tant à cette même fin que pour les interêts de leur propre grandeur, demandoient la publication du Concile de Trente. Les Chapitres s'oppoſerent à ce dernier point, & les Deputez particuliers du Roy de Navarre, & du Prince de Condé, proteſterent de nullité, ſi on revoquoit l'Edit de pacification.

Peu aprés les Etats ayant supplié le Roy de ne souffrir point d'autre Religion que la Catholique, il répondit clairement que c'étoit son intention, qu'il l'avoit ainsi promis à Dieu sur le saint Sacrement de l'Autel. Qu'il vouloit que ses Sujets fussent avertis de n'*ajoûter* point de foy à tout ce qu'il pourroit dire ou faire au contraire, & que s'il en étoit reduit à ce point-là, il ne tiendroit son serment que jusqu'à ce qu'il eût les forces & l'occasion de le rompre. Les Deputez des Huguenots bien étonnez de ces paroles & de la résolution des Etats, formerent leurs protestations contre, & la plûpart se retirerent de Blois, & allerent donner *l'alarme* bien chaude à la Rochelle, & en Languedoc. 1576.

Quelque résolution que le Roy témoignât, neanmoins il craignoit si fort de perdre son repos & d'augmenter le pouvoir des Guises, qu'il voulut que les Etats envoyassent vers les deux Princes & vers Damville pour les convier de venir à l'assemblée; Et cependant afin d'avoir des garands envers le public de la guerre qui s'alloit commencer, il desira prendre par écrit l'avis des plus grands Seigneurs, & de ses

1576. principaux Conſeillers. Ils conclurent tous qu'elle étoit juſte & neceſſaire: non pas peut-être qu'ils le crûſſent ainſi, mais parce qu'ils penſoient que c'étoit ſon deſir de la faire, ou du moins d'en feindre l'envie, afin de tirer de l'argent des Etats.

Il demandoit deux millions d'or pour les frais, & les Favoris firent joüer tous les reſſorts imaginables pour avoir cette gorge chaude. Le Tiers Etat qui ſçavoit bien qu'il eût payé pour tous, ne put jamais être induit à y conſentir; Non plus qu'à l'alienation du domaine; Sur laquelle Bodin ayant remontré avec une liberté gauloiſe, que le fonds du domaine appartenoit aux Provinces, & que le Roy n'en étoit que ſimple uſager, il perſuada tellement l'aſſemblée de ce ſentiment, qu'elle répondit à Bellievre que le Roy y envoya pour cela, que le droit commun & la loi fondamentale de l'Etat, rendoient la choſe abſolument impoſſible.

1577. en janvier. En ces diſpoſitions ſe tint la ſeconde ſéance le dix-ſeptiéme de Janvier, au même lieu & avec le même ordre que la premiere. L'Archevêque de Lyon Orateur du Clergé, & le Baron de Sa-

neſcey de la Nobleſſe, commencerent leur harangue à genoux, leurs Deputez étant debout & découverts : mais dés la ſeconde periode on les fit lever, & leurs Deputez s'aſſirent & ſe couvrirent. L'Orateur du Tiers Etat avoit été traitté de même aux Etats d'Orleans : mais cette fois on le laiſſa prés de demie heure à genoux & ſes Deputez toûjours debout & nuë tête. On avoit chargé ce dernier (c'étoit Verſoris) de ſupplier le Roy de reünir tous ſes Sujets dans la Religion Catholique par des moïens doux & ſans guerre, de demander abſolument l'élection des Benefices ſans en rien remettre à la volonté du Roy, de toucher fortement la mauvaiſe adminiſtration des Finances, & de faire inſtance ſur la punition de ceux qui les avoient pillées, comme auſſi ſur l'expulſion des Etrangers hors du Gouvernement, & ſur la diſpenſation des deniers publics. 1577.

Aprés cette séance, & que les Etats eurent travaillé quelque temps à leurs cahiers, les ligueux firent conclure que le Roy ſeroit ſupplié de deffendre tout autre exercice que de la Religion Catholique. Cela paſſa à la pluralité des Gouvernemens, non pas des voix des

1577. Deputez ; encore ne paſſa-t'il que de deux ſuffrages ; & bien-tôt aprés ceux de Paris craignant que les premiers deniers ne s'en priſſent ſur leurs rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſe voulurent retracter.

Les Huguenots aïant eu avis de ce qui ſe paſſoit, dreſſerent une contre-ligue, dont le Prince ſe déclara le Lieutenant ſous l'autorité du Roy de Navarre, & publia un Manifeſte plus ſanglant que pas un autre qui eût encore paru, & qui marquoit ſon humeur vehemente, ſon courage franc & hardi, & la chaleur qu'il avoit pour ſa Religion.

Tandis qu'il armoit en Poitou, le Roy de Navarre armoit auſſi en Guyenne, mais tous deux ſi foiblement, que c'étoit plûtôt pour faire des courſes que des expeditions de conſequence. Toutes les entrepriſes qu'ils avoient formées ſur diverſes Places manquerent : Jean Favas natif de Bazas, pour ſe mettre à couvert d'un horrible aſſaſſinat qu'il y avoit commis, livra cette ville-là au Roy de Navarre, & ſe jetta dans ſon parti ; Puis encore pour lui donner des preuves plus irreprochables de ſon affection, il prit la Reole peu

de jours aprés : mais Marmande se mocqua de ce Roy, qui l'assiegea temerairement avec une poignée de gens. 1577.

L'Edit de pacification revoqué, & les menaces ni les *intrigues* n'ayant rien operé sur les deux Princes, on mit sur pied deux *armées* pour les pousser à *bout*. On donna le commandement de l'une au Duc d'Anjou, extrêmement irrité contre les Huguenots, parce qu'on lui faisoit croire qu'ils avoient voulu, tandis qu'il étoit avec eux le livrer aux Reistres, & même attenter sur sa personne, & que le Prince de Condé se mocquoit de lui, & le contrefaisoit en courant la bague. Le Duc de Guise demandoit la conduite de l'autre : *mais l'inimitié* que le Duc d'Anjou avoit pour lui & la jalousie du Roy, lui-envierent cet honneur, & le firent donner au Duc de Mayenne son frere.

Ce Duc se trouva le premier aux champs, fit quitter le terrein au Prince, & poussa ses gens jusqu'aux portes de la Rochelle ; Puis tout glorieux d'avoir acculé *les* Huguenots dans leur plus forte retraite, il passa en Guyenne. Comme ses troupes avoient été fort fatiguées par les incommoditez de en Février.

1577. l'hyver, il fit volontiers une tréve de
en Avril quinze jours avec le Roy de Navarre.
——— Laquelle étant expirée à la my-Avril,
il tint une seconde fois la compagne,
sans beaucoup de progrés neanmoins,
jusqu'au vingt deuxiéme de May qu'il
repassa en Poitou pour y renforcer ses
troupes, & attendre de nouveaux ordres
du Roy, qui ne faisoit la guerre qu'à
regret.

Au commencement d'Avril le Duc
d'Anjou assiegea la Charité avec dou-
ze mille hommes de pied & trois mil-
le chevaux, les Ducs de Guise, d'Au-
malle & de Nevers, étoient ses Lieute-
nans, la Châtre son Maréchal de
Camp, & à vrai dire son directeur. La
Place fut investie si promptement que
Jacques de Morogues qui en étoit Gou-
verneur, n'y pût faire entrer des gens
de guerre, de sorte que n'ayant que
cent cinquante hommes pour deffendre
trois brêches, il capitula aprés avoir
soûtenu deux assauts.

en Avril & May, &c. La Charité renduë, le Duc d'Anjou
——— & le Duc de Guise allerent en poste à
Blois conter leurs beaux faits aux Da-
mes dont ils avoient pris des écharpes. Le Duc de Nevers cependant as-
siegea Issoire en Auvergne, située sur
le

le torrent de la Couſe. Un Gentilhom- 1577.
me nommé Chavagnac commandoit
dedans : Matthieu le Merle, fils d'un
Cardeur de Laine d'Uzez, mais deve-
nu Capitaine durant ces troubles, l'a-
voit ſurpriſe trois ans auparavant. Ce
Merle étoit allé aux Sevenes amaſſer
des troupes pour la ſecourir, mais il
tarda ſi long-temps, arrêté peut-être
par l'argent qu'on lui fit toucher de la
part du Roy, que la Place fut contrain-
te de ſe rendre à diſcretion. Cela fait,
le Duc d'Anjou s'en retourna avec le
Duc de Guiſe à la Cour qui étoit à
Blois, laiſſant le commandement de ſon
armée au Duc de Nevers.

Les affaires des Huguenots ne pou-
voient pas être en plus mauvais état :
tout ce party étoit plein de diviſions,
de jalouſies ; & de cabales, les Sei-
gneurs de la Cour du Roy de Navar-
re ne pouvoient s'accorder ni entre
eux, ni avec lui, parce qu'il donnoit
trop de croyance à Laverdin, qu'on
ſçavoit être attaché à la Reine Mere ;
de ſorte que la Nouë abandonna ce
Roy, & Turenne & les autres ne le
ſervoient qu'avec chagrin & avec dé-
fiance.

Il y avoit auſſi une mortelle diſcor-

1577. de entre le Prince & le Seigneur de Mirembeau au ſujet de Broüage ; une fâcheuſe meſintelligence entre le même Prince & les Rochelois pour la nomination d'un Maire, & autres points concernans les libertez de la ville ; des picques continuelles entre les Bourgeois & la Nobleſſe, & à tout moment des differends entre les Chefs des troupes ; avec cela un étrange déreglement & licence parmi leurs gens de guerre, qui étoient horriblement deſordonnez, tant à cauſe du manque de payement & du peu d'autorité de leurs Capitaines, que par le mélange des Politiques, la plûpart athées & addonnez à toutes ſortes de vices.

La confuſion que le Duc de Mayenne voyoit dans ce parti lui donna la viſée de dompter la Rochelle, & pour cet effet de lui ôter le commerce & les vivres par mer, en prenant les Iſles & la Place de Broüage, comme par terre il lui avoit déja enlevé preſque toutes les Villes & Châteaux qui l'accommodoient. Les Rochelois avoient jalouſie de l'aggrandiſſement de Broüage ; le Comte de Montgommery qui en étoit Gouverneur, avoit conſumé en débauches le payement des gens

de guerre, & tourmentoit fort les habitans ; le Capitaine Lorges ſon frere avec ſon Regiment vexoit & pilloit les Iſles : tellement que les uns & les autres ſouhaitoient un changement, ſuivant l'humeur des peuples, qui croyent toûjours que le *mal* preſent eſt le plus *fâcheux*. 1577.

Le Roy avoit équipé une armée navale pour faire ce ſiege, le Prince & les Rochelois en leverent une pour l'empêcher, Clermont la commandoit, comme Lanſac celle du Roy. Toutes deux ſe trouverent dans le canal de Broüage, celle des Huguenots fut battuë pour n'avoir pas pris le large ; cinq galeres que le jeune Montluc avoit amenées l'ayant toute fracaſſée à coups de canon durant le calme. Cependant le ſiege ſe preſſoit par terre, & le Roy étoit venu à Poitiers pour donner chaleur à ſes gens. L'étourdiſſement étoit ſi grand dans la Rochelle, que tous les ſecours qu'on y prépara pour envoyer dans la Place furent pris ou repouſſez. Comme les aſſiegez étoient preſque à l'extremité, le bruit courut que le Duc d'Anjou aprés la priſe d'Iſoire, venoit renforcer le ſiege avec ſes troupes alterées de ſang & de carnage : la peur

1577. qu'ils eurent qu'on ne leur donnât point de quartier, les obligea de hâter la capitulation, & le Duc de Mayenne craignant que ce Prince ne lui ravît l'honneur de cette entrepriſe, la leur accorda aſſez avantageuſe.

Le Roy de Navarre qui s'étoit mis aux champs pour les ſecourir, trouvant l'affaire vuidée, deſiroit relever le courage du parti par quelque exploit memorable, & s'il le pouvoit, combattre cette armée victorieuſe : mais elle s'étoit déja retirée pour ſe rafraîchir, n'ayant pas ordre de rien entreprendre davantage.

Il ſembloit à pluſieurs que ſi on eût pouſſé les Huguenots dans le deſordre où ils étoient, on les eût tout-à-fait terraſſez : car il n'étoit plus en leur pouvoir de mettre une armée ſur pied, leurs Capitaines en étoient aux coûteaux, le Conſeil des Princes étoit plein de traîtres, le peuple ennuyé de leur mauvaiſe conduite, & deſeſperé de leurs pillages. D'ailleurs Damville, perſuadé par ſa femme & par ſes Secretaires que l'on avoit gagnez, avec cela picqué de ce que les Huguenots ne lui déferoient pas aſſez, avoit tourné ſes armes contr'eux en Languedoc

& avoit assiegé Montpellier. Mais veritablement il étoit sur le point d'y recevoir un affront : car Châtillon avoit bravement percé au travers de son armée & jetté trois mille hommes dans la Place, avec quoy il lui eût donné combat le lendemain, si les nouvelles de la paix ne fussent arrivées. 1577.

On n'a point sçû au vray quelles considerations avoient porté le Roy à la faire dans une conjoncture qui paroissoit lui être si favorable, si ce fut la crainte que les Reistres ne vinssent achever de desoler son Royaume, & que la Rochelle ne se donnât aux Anglois ; ou si ce fut les menées du Duc d'Anjou, qui brûloit d'envie de passer en Flandres, & d'y tirer les troupes avec lui, ou si ce fut son esprit foible & variable, qui ne pouvoit long-temps soûtenir le poids & les difficultez d'une grande affaire.

Ce cinquiéme Traité de Pacification avoit été conclu à Bergerac entre le Roy de Navarre & le Duc de Montpensier. L'Edit en fut dressé à Poitiers au mois de Septembre, & verifié au Parlement au commencement d'Octobre. Il étoit different du dernier, en ce qu'il restreignoit l'exercice de la Reli- en Septembre & Octobre.

1577. gion aux limites des précedens ; l'éloignoit de dix lieuës de Paris ; le deffendoit au Marquisat de Saluſſes, & au Comté de Venaiſſin ; leur changeoit Montpellier pour Beaucaire, & ne leur rendoit point Iſſoire. Les Conſiſtoriaux qui avoient plus d'opiniâtreté que de connoiſſance, eurent peine à conſentir à cette reſtriction : mais les Chefs qui ſçavoient mieux l'état de leurs affaires, la reçûrent comme tres-avantageuſe, & le Prince la fit publier aux flambeaux dans la Rochelle.

[Il eût falu pour la rendre ferme & ſtable, donner aux deux partis la volonté de la garder, & pour cet effet rétablir la confiance & la bonne foy entr'eux : mais comme faute du premier point l'autre n'étoit pas poſſible, ils firent naître auſſi-tôt une infinité de doutes & de difficultez pour l'execution ; Et c'étoit le plaiſir & l'intereſt de la Reine Mere d'avoir toûjours à tricoter avec les uns & les autres, pour retenir l'autorité entre ſes mains, & pour faire connoître ſon habileté en débroüillant ce qu'elle-même le plus ſouvent avoit broüillé.]

Le Roy ſon fils avoit appris d'elle à faire d'exceſſives dépenſes, & comme

il avoit quelques nobles mouvemens pour les grandes choſes, il s'addonnoit facilement à faire paroître ſa ſomptuoſité dans des pompes & des vanitez qui avoient quelque apparence de grandeur. Ses Favoris *lui* avoient *mis* dans l'eſprit que *tous les* biens de ſes *Sujets étoient à lui*, c'étoit afin qu'il leur pût tout donner, & que la France étant une ſource inépuiſable de richeſſes, il n'y avoit point de prodigalité qui le pût incommoder. C'eſt une choſe preſque incroyable des ſommes exceſſives dont il fit profuſion, & des magnifiques badineries à quoi il les employoit. Il joüa & perdit pour un ſoir quatre-vingt mille écus; il alloit ſouvent en maſque; on *le vit courir* en habit de Damoiſelle, avec tous les affiquets d'une coquette; il fit un feſtin entr'autres où les femmes ſervirent à table en habit d'hommes & vêtuës de verd, tous les conviez ayant mêmes livrées; & la Reine ſa Mere lui rendit *la pareille* par un autre, où les plus belles de la Cour firent le même office, ayant la gorge découverte & *les* cheveux épars. 1577

Les pauvres peuples payoient toutes ces folies, & gemiſſoient pluſieurs années pour un divertiſſement qui n'avoit

1577. duré qu'une heure. Les coffres de l'Epargne étant vuides, il falloit avoir recours aux plus fâcheux moyens pour recouvrer de l'argent, particulierement à la creation des nouveaux Offices, dont les Italiens fourniſſoient les titres, & lui perſuadoient que cette multiplication étoit un excellent moyen d'avoir de l'argent ſans violenter perſonne, & de rendre la puiſſance du Roy abſoluë, en rempliſſant toutes les villes de creatures qui fuſſent à lui, & qu'il tinſt obligées par la crainte de perdre leurs Charges, de lui ayder à fouler ſes Sujets.

☞ Le luxe qui cherchoit par tout des divertiſſemens, appella du fonds de l'Italie une bande de Comediens, dont les pieces toutes d'intrigues, d'amourettes & d'inventions agréables pour exciter & châtoüiller les plus douces paſſions, étoient de pernicieuſes leçons d'impudicité. Ils obtinrent des Lettres Patentes pour leur établiſſement, comme ſi c'eût été quelque celebre compagnie : Le Parlement les rebuta comme perſonnes que les bonnes mœurs, les Saints Canons, les Peres de l'Egliſe, & nos Rois même, avoient toûjours reputez infames, & leur défen-

dit de joüer, ni de plus obtenir de semblables Lettres; Et neanmoins dés que la Cour fut de retour de Poitiers, le Roy voulut qu'ils rouvriſſent leur theatre.

Il parut cette année la plus grande Comete qu'on eût jamais vuë, elle tenoit en longueur trente degrez d'étenduë, embraſſant les ſignes du Sagittaire & du Scorpion, la queuë tournée vers l'Occident; on l'obſerva depuis le dix-huitiéme d'Octobre juſques vers la fin de Novembre. Un Aſtronome trouva qu'elle étoit à la hauteur de la Planete de Venus. 1573. en Octobre.

Au mois de Mars précedent, Jean de Morvilliers Evêque d'Orleans, grand homme d'état, mourut à Blois, & au mois de Juillet le Maréchal de Montluc dans ſa maiſon d'Eſtillac en Agenois. Armand Gontaud de Biron eut le bâton de Maréchal, vacant par la mort de Montluc, & quitta ſa Charge de Grand Maître de l'Artillerie, qui fut donnée à Philebert de la Guiche, l'un des Favoris du Roy.

Il y avoit inimitié découverte entre le Roy, le Duc d'Anjou, & le Duc de Guiſe: le grand courage de ce dernier, & la foibleſſe des deux autres, le ren-

1577. doit preſque leur égal. Leur haine éclatoit dans les querelles de leurs Favoris. Quelus, qui étoit de ceux du Roy, fit appeller Entragues, qui l'étoit du Duc de Guiſe, & mena pour ſeconds Livarrot & Maugiron qui étoit auſſi en faveur. Son adverſaire choiſit Ribeyrac & Schombert. Juſqu'à ce temps-là les ſeconds n'avoient ſervi que de témoins du combat: mais la demangeaiſon de ſe battre prit ceux-ci, & ce mauvais exemple a duré juſqu'à cette heure. Maugiron fut tué ſur la place, Quelus en fut rapporté bleſſé de dix-neuf coups, dont il mourut au bout d'un mois. Le Roy les aimoit ſi éperdument tous deux, qu'il les baiſa morts, fit couper leurs blonds cheveux, & les ſera precieuſement, aſſiſta Quelus juſqu'à la mort, le ſervant de ſes propres mains, & leur fit dreſſer un ſuperbe mauſolée dans l'Egliſe de ſaint Paul.

Quelque temps aprés il y fit auſſi enterrer le corps de Saint-Maigrin & mettre des ſtatuës de tous les trois ſur leurs tombeaux; le peuple les renverſa & les traîna à la riviere le jour des barricades. Ce Saint-Maigrin étoit auſſi un de ſes Mignons, que le Duc

de Mayenne avoit fait tuer à coups de piſtolet au ſortir du Louvre, pource qu'il ſe vantoit d'être dans les bonnes graces de la Ducheſſe de Guiſe. 1577.

A cauſe de cela les autres Mignons, qui apprehendoient un pareil traitement, s'ils choquoient de ſi rudes joüeurs, ne ceſſerent d'irriter le Roy par leurs rapports contre ces Princes, & de chercher toutes ſortes de moyens pour les dépoüiller. Etant ainſi pouſſez ils ſongerent à ſe défendre : puis quand ils eurent reconnu leurs forces & la molleſſe du Roy, ils n'en demeurerent pas là, ils le porterent plus haut qu'ils n'euſſent jamais osé penſer.

Pendant que la Reine Mere étoit en Guyenne où elle étoit allée conferer avec le Roy de Navarre, ſous prétexte de lui amener ſa femme qu'il n'aimoit gueres, & dont il étoit encore moins aimé : le Duc d'Anjou traitta avec les Etats Generaux des Provinces Unies, ce fut le dixiéme jour d'Août : étant aſſeuré d'ailleurs que Charles de Ganre-Inchi Gouverneur du Cambreſis lui livreroit la Citadelle de Cambray, car la Reine de Navarre ſa ſœur avoit gagné ce Seigneur l'an paſſé dans un voyage qu'elle fit aux eaux de Spa.

1577. *Il faut ſçavoir ce qui s'étoit paſſé en ces Provinces-là depuis quelques années. Le Duc d'Albe les avoit gouvernées*

Depuis l'an 1568. jusqu'en 1578. *prés de cinq ans, pendant leſquels il y avoit commis des cruautez indicibles, juſques-là qu'il ſe vantoit d'avoir fait monter les confiſcations par an à huit millions d'or, & d'avoir exterminé dix-huit mille hommes par la main du bourreau. Il fut revoqué l'an 1573. par le Roy Philippe, & Louis de Requeſcens Grand Commandeur de Caſtille mis en ſa place. Celuy-ci gagna une bataille à Mouker-Heyde prés de Nimegue, où Ludovic de Naſſaw fut tué, ce fut l'an 1574. Enſuite il aſſembla les Etats Generaux pour avoir de l'argent : mais bien loin de lui en donner, ils s'unirent fort étroitement pour deffendre leur liberté ; Et le cœur leur groſſit encore davantage aprés ſa mort, qui avint quelques mois aprés, en ſorte qu'ils s'emparerent du Gouvernement qui étoit demeuré entre les mains du Conſeil d'Etat, en attendant la venuë d'un nouveau Gouverneur qui étoit Dom Jean d'Auſtriche.*

Cependant les troupes Eſpagnoles s'étant mutinées, pillerent la riche ville d'Anvers, où elles firent ſi grand butin,

qu'on vit de ſimples ſoldats jouer dix mille francs en un ſoir. Les Provinces Catholiques craignant d'être pillées de même, s'unirent par un Traitté fait à Gand * avec celles de Hollande & de Zelande. Or avant que de recevoir Dom Jean, les Etats voulurent que tous les Eſpagnols ſortiſſent du païs, & que le traité de Gand fût confirmé ; Dom Jean feignit d'agréer ces conditions, & entra dans le Païs ſous la peau d'agneau, mais il reprit bien-tôt celle de Renard, s'étant emparé de Namur, de Charlemont, & de Mariembourg. 1578.

* On appella cela la Pacification de Gand.

Alors les Etats armerent contre lui, le rechaſſerent en Luxembourg, & par le Conſeil d'Orange appellerent l'Archiduc Mathias frere de l'Empereur, qu'ils élûrent pour leur Gouverneur, & le Prince d'Orange pour ſon Lieutenant, [qui en effet durant quelques mois aprés l'arrivée de Mathias, gouvernoit les Etats Generaux.] Mais aprés, la jalouſie des Seigneurs Catholiques traverſant ſes ſages conſeils, Dom Jean eut le temps de recevoir les troupes que lui amenoit Alexandre Farneſe Duc de Parme, avec leſquelles il gagna une ſignalée bataille à Gembloux ſur l'armée des Etats ; Enſuite

1578. *les Gueux chaſſerent les Prêtres & les Moines de Gand, & abattirent les images des Egliſes : [ce qui altera fort l'union des Catholiques contre les Proteſtans.] Tellement que l'heureux ſuccés de Dom Jean, & l'attentat de ces inſolens, donnerent ſujet à quelques Seigneurs Catholiques déja malcontens, dont Montigny étoit le chef ; de faire un tiers parti, & d'y attirer le Haynaut & l'Artois.*

Les mêmes Seigneurs voyant que les Etats avoient traitté avec la Reine Elizabeth, laquelle y avoit envoyé Caſimir avec quelques troupes Allemandes. [feignirent d'être] mûs de la crainte du peril que couroit la Religion Romaine ; prirent prétexte de traitter avec le Duc d'Anjou, qui en effet n'en avoit aucune. Les Etats s'y porterent auſſi ; y étant induits d'ailleurs par les pratiques du Prince d'Orange, qui avoit grande jalouſie de Caſimir ; [& s'étoit mis fort mal avec le Prince Mathias. Il cherchoit les moyens de ſe conſerver toûjours l'autorité, & en faiſant ainſi, changer de Maître aux Pays-Bas. Il le pouvoit devenir, mais il ne put jamais gagner croyance dans les Provinces de Flandres, Artois, Haynaut, & Luxembourg.]

Cette affaire du Duc d'Anjou se negocioit depuis un an, du consentement tacite de la Reine Mere : mais le Roy n'approuvoit point que son frere se mêlât des affaires des Pays-Bas : il étoit trop jaloux de son avancement, & d'ailleurs trop irrité des bravades que son *Bussy* faisoit tous les jours à ses Favoris. Or ces piques & ces menées s'échauffant de part & d'autre, il fit arrêter son frere dans le Louvre, & lui donna des gardes, mais ils firent si mal leur devoir qu'il se sauva de leurs mains, étant descendu par une corde dans le fossé du Louvre, & s'en alla dans l'Abbaye saint Germain, où Bussy l'attendoit, & avoit fait un trou à la muraille de la ville. De-là il se rendit à Angers, & aprés y avoir sejourné quelques semaines, s'avança jusqu'à Mons en Haynaut, pour conclure le Traitté qui avoit été disposé par un de ses Secretaires. 1578.

Il promit d'assister les Etats de ses forces & moyens, de lever dix mille hommes de pied & trois mille chevaux, de les entretenir à ses dépens trois mois durant, & de tâcher de faire entrer dans cette alliance la Reine d'Angleterre, le Roy de Navarre, &

1578. Casimir. Reciproquement ils lui promirent que là où il seroit en personne, il commanderoit en Chef avec le General des Etats ; Que s'ils acceptoient quelque Seigneur autre que le Roy d'Espagne, ils le préféreroient à tous ; Qu'ils lui donneroient pour asseurance, & pour retraite à ses malades, le Quesnoy, Landrecy, & Bavai ; Que s'ils pouvoient obtenir une bonne paix, ils le rembourseroient de ses frais & lui feroient une récompense digne de sa grandeur.

en Août. Il n'y eut jamais d'entreprise si embroüillée, ni de Païs plus divisé & plus tourmenté que celuy-là. L'Archiduc Mathias y avoit son parti dans les Etats, & parmi la Noblesse ; le Prince d'Orange étoit tout-puissant aux Provinces de Frise ; Hollande, Zelande, & Utrect ; Dom Jean d'Austriche étoit Gouverneur pour l'Espagnol, mais declaré ennemy par les Etats ; le Prince Casimir y étoit de la part de la Reine Elizabeth ; le Duc d'Anjou comme Allié & Protecteur. Imbise s'étoit saisi de Gand, & le Prince Casimir avec ses troupes s'étoit jetté de ce côté-là comme pour s'y cantonner ; les Seigneurs Catholiques de l'Artois, & du Haynaut, nâgeoient

geoient entre tous les partis, desirant conserver, s'il étoit possible, la liberté & la Religion. De sorte qu'il y avoit cinq armées qui désoloient ce malheureux Païs. 1578.

Celle des Etats étoit de trente-huit mille hommes de pied & de huit mille chevaux; celle du Duc d'Anjou beaucoup moindre que son Traitté ne portoit. Il assiegea Bins & le battit si furieusement qu'il se rendit le quatorziéme jour, qui étoit le sixiéme de Septembre. La courtoisie avec laquelle il traitta la garnison, lui fit ouvrir les portes de Maubeuge; mais l'insolence de ses gens à la campagne lui fit fermer celles du Quesnoy & de Landrecy. De dépit de cette inexecution, & de ce que Casimir se tenoit à Gand, il ne voulut point joindre l'armée des Etats, à laquelle pourtant il avoit envoyé trois mille hommes commandez par la Noüe, & se retira en France, ayant auparavant dépêché vers l'Archiduc Mathias & le Conseil d'Etat, leur declarer les causes de son départ, & leur donner assurance de son retour. en Septembre & suiv.

La plûpart de ses troupes licentiées se rangea au service des Seigneurs malcontens. Quelques mois aprés Don

1578. Jean d'Autriche vint à mourir ; la jalousie du Roy son frere avoit fait échoüer ses entrepriſes, & peut-être même avancé ſes jours par quelque breuvage, comme elle les avoit avancez par le poignard à Eſcovedo ſon Secretaire & intime confident, qui avoit été aſſaſſiné en Eſpagne.

Sa Perte cauſa une telle épouvante dans ſes troupes, que ſi l'armée des Etats les eût pouſſées, il lui eût été facile de les forcer ou de les diſſiper : mais outre que le deſordre étoit dans ce grand corps faute de payement, la mort de Maximilian le Boſſu qui le commandoit en chef, étant arrivée ſix ſemaines aprés, rompit ſi peu qu'il y avoit d'union entre les Seigneurs du Païs, qui ſe détacherent tous du bien public pour chercher leurs avantages particuliers.

Durant ce voyage du Duc d'Anjou aux Pays-Bas, le Roy languiſſoit toûjours dans une molle oiſiveté, où il étoit entretenu par Villequier & par François d'O ſon gendre. Ce dernier étoit Sur-Intendant des Finances, homme entierement perdu dans le luxe qui obligeoit à toute heure le Roy de faire de nouveaux Edits qu'on appelle

Burſeaux, & d'aller en Parlement le forcer par ſa préſence à les verifier. Ce fut une des principales cauſes de la ruïne de ce Prince, dautant que les peuples ayant vû par pluſieurs fois, que de cet endroit d'où il ne doit ſortir que des Loix ſalutaires, il ne ſortoit plus que des Edits d'oppreſſion & de rigueur, perdirent peu à peu le reſpect & l'affection qu'ils lui portoient, & les Chefs de la ligue ne manquerent pas de les recueillir, & de faire gliſſer en ſa place l'averſion & le mépris. A quoy n'aidoit pas peu l'inſolence de ſes Favoris qui s'élevoient au deſſus des Princes, ſe faiſoient ſuivre des plus grands du Royaume, & diſpoſoient ſouverainement de toutes choſes. 1578.

Le Roy Sebaſtien de Portugal ayant perdu une grande bataille contre les Mores, ainſi qu'on le peut voir dans l'Hiſtoire de ce Païs-là, & n'ayant plus paru depuis, ſoit qu'il eût été tué ou autrement: Henry ſon grand oncle paternel, qui étoit Cardinal & Archevêque d'Evora, prit la Couronne qui lui appartenoit comme au Prince du Sang le plus proche. Il faut ſçavoir que Sebaſtien étoit le fils du Prince Jean, fils du Roy Jean III. fils du Roy Emmanuel: en Roüe.

1578. *Que cet Emanuel, outre le Roy Jean, eut trois autres fils, Louis Duc de Bèja, le Henry dont nous parlons, & Edoüard Duc de Guimaraens, & deux filles, Iſabelle qui fut Mere de Philippe II. Roy d'Eſpagne, & Beatrix qui le fut de Philibert Emanuel Duc de Savoye; Que Louis eut un fils naturel nommé Don Antoine Prieur de Crato; Que d'Edoüard il vint deux filles, Marie femme d'Alexandre Farneſe, premier du nom, Duc de Parme, & Mere de Rainuce, & Catherine femme de Jean Duc de Bragance.*

Or comme Henry étoit fort infirme & preſque ſeptuagenaire, tous ceux qui prétendoient à la Couronne aprés ſa mort, commencerent deſlors à faire leurs brigues & à publier leurs droits. Donc, ſans compter le Pape & l'Abbé de Clervaux, qui montroient par quelques vieux titres que ce Royaume s'étoit ſoumis à leur cenſive & hommage, ſe preſenterent Philippe Roy d'Eſpagne, Philibert Emanuel Duc de Savoye, Rainuce Farnéſe, Catherine femme de Jean Duc de Bragance, & Antoine Prieur de Crato.

Quant à Philibert il le tedoit au Roy Philippe qui étoit iſſu de l'ainée des

deux filles d'Emanuel, & demandoit qu'on eût égard à son droit en cas que Philippe mourût avant lui. On disoit que Rainuce, sa Mere étant morte, comme elle l'étoit, ne le pouvoit pas disputer à Catherine, parce qu'il étoit plus éloigné qu'elle d'un degré. La dispute demeuroit donc entre Philippe & Catherine : il étoit indubitable que la Mere de Philippe, si elle eût été vivante, eût été exclusе par Catherine, mais comme elle étoit morte, son fils Philippe prétendoit qu'il ne faloit plus avoir d'égard à cela, & qu'étant lui & Catherine en pareille distance (car tous deux avoient le germain sur Sebastien) il lui devoit être préferé parce qu'il étoit mâle. 1578.

Pour le droit d'Antoine, le Roy Henry n'en fit aucun compte, à cause qu'il l'avoit pris en hayne, & que son Pere, à ce qu'on disoit, l'avoit par son testament déclaré illegitime, neanmoins tout le Peuple, le Clergé, & les Moines, à la reserve des Jesuites, qui s'étoient persuadez que la grandeur de la Maison d'Austriche étoit le vray soûtien de la Religion Catholique, étoient entierement pour lui.

Parmi les Contendans se mêla auſſi

1578. *la Reine Catherine de Medicis, peut-*
être pour faire croire qu'elle étoit d'aſ-
ſez bonne Maiſon pour prétendre à la
ſucceſſion d'un Royaume. Voici comme
elle fondoit ſon droit, Alfonſe III. Roy
de Portugal vers l'an 1235. avoit épouſé
une Matilde Comteſſe de Boulogne ſur
la Mer, puis l'avoit répudiée pour
prendre une femme plus jeune; Elle di-
ſoit qu'il avoit eu un fils nommé Ro-
bert de cette Matilde: mais qu'à ſon
préjudice il avoit fait heritiers les en-
fans de ſa ſeconde femme; Que de ce
Robert deshérité étoient venus les Com-
tes de Boulogne, du ſang deſquels elle
étoit iſſuë. Mais cet expoſé, outre qu'il
faiſoit injure à tous les Rois de Portu-
gal depuis Alfonſe, & à tous les pré-
tendans qui en étoient iſſus, les quali-
fiant neceſſairement bâtards & uſur-
pateurs, étoit faux dans le point eſſen-
tiel, car Matilde n'eut point d'enfans
d'Alfonſe, & Robert étoit fils d'une
ſœur de cette Reine.

1579. *Le plus apparent droit, ſelon les Ju-*
riſconſultes de Conimbre, qui devoient
mieux que tous les autres, connoître les
Loix & Coûtumes de ce Païs-là, étoit
celuy de Catherine femme du Duc de
Bragance. Auſſi la Nobleſſe & les

Etats, auſquels devoit appartenir le Jugement d'une Queſtion ſi importante, penchoient de ce côté-là : mais Henry fut ſi foible qu'il n'oſa prononcer en ſa faveur, & s'engagea au Roy Philippe, d'autant plus facilement qu'il vit que le Duc de Bragance ſe relâchoit ; joint que ſon Confeſſeur lui perſuada que la gloire de Dieu & le bien de la Religion Catholique, le deſiroient ainſi. 1579.

Là-deſſus il vint à mourir le dernier jour de Janvier de l'an 1580. ayant regné 17. mois. Philippe qui s'étoit préparé à faire valoir ſes droits par la force, fit auſſi-tôt entrer le Duc d'Albe en Portugal avec une bonne armée ; Antoine y avoit déja été proclamé Roy, mais il ne put pas tenir contre lui ; les troupes tumultuaires qu'il avoit amaſſées furent battuës la premiere fois, & diſſipées la ſeconde. De ſorte que n'ayant plus rien ſur terre, & la Mer le rejettant à bord toutes les fois qu'il s'embarqua, il fut contraint de ſe déguiſer en Moine, & demeura caché huit mois en divers endroits, ſans que les Portugais le deceluſſent, quoy que Philippe eût promis quatre-vingt mille écus à qui le livreroit. A la fin ayant trouvé l'occaſion, il s'embarqua dans un

1579. *vaiſſeau qui le porta en Hollande, d'où il vint à la Cour de France.*

Toutes les Iſles Açores, horſmis celle de ſaint Michel qui ſe mit ſous l'obeïſſance de Philippe, demeurerent attachées à ſon party par le moyen des Moïnes qui s'y étoient fort multipliez. On nomme autrement ces Iſles les Terceres à cauſe de la troiſiéme qui eſt la plus grande de toutes; Il y en a neuf.

*Quant au Duc de Bragance, il s'accommoda avec le Roy Philippe, qui lui laiſſa la Charge de Connétable du Royaume: mais en 1640. Jean ſon petit fils s'eſt heureuſement relevé de cette Tranſaction, & rétabli dans le trône, ſuivant une merveilleuſe Prophetie, qu'on peut lire dans le premier volume des Annales * de Ciſteaux, compoſées par un Religieux Eſpagnol de cet Ordre, quelques années avant cette grande revolution.*

* Chap. 3. del'an 1142.

L'Ordre de ſaint Michel avoit été en grand honneur ſous quatre Rois: mais durant le Regne de Henry II. les femmes l'avoient rendu venal, & dans ceux de François II. & de Charles IX. la Reine Catherine en avoit fait litiere, de ſorte que les Seigneurs ne le demandoient plus que pour leurs valets.

1579. en Janvier.

Cette

Cette année le Roy, ſans l'aneantir neanmoins, en inſtitua un autre que l'on nomma L'ORDRE DU SAINT ESPRIT, auquel *il* ſert comme de diſpoſition neceſſaire. *Il* s'en déclara Chef ſouverain, & en unit pour jamais la grande *Maîtriſe* à la Couronne de *France. Il* en ſolemniſa la Fête le premier jour de Janvier dans l'Egliſe des Auguſtins de Paris, avec ſa pompe & ſa magnificence ordinaire. Le nombre de Chevaliers fut limité à cent, qui ſeroient Nobles de trois Races, non compris les Eccleſiaſtiques, qui ſont quatre Cardinaux & quatre Evêques, & les Officiers. *Il* voulut nommer les Chevaliers *Commandeurs*, parce qu'il avoit *réſolu* à l'exemple d'Eſpagne, d'attribuer à chacun d'eux une Commanderie ſur les Benefices; Le Pape & le Clergé refuſerent d'y conſentir, neanmoins ce nom leur eſt toûjours demeuré, & le Roy en la place leur aſſigna à chacun mille écus de penſion à prendre ſur ſes coffres. 1579. en Janvier.

Il y a apparence qu'il inſtitua cet Ordre à l'honneur du ſaint Eſprit, en memoire de ce que le jour de la Pentecôte, il lui vint deux Couronnes, celle de Pologne, puis celle de France:

1579. mais un Auteur a dit qu'il en avoit pris le modele ſur un pareil que Louis Roy de Sicile avoit inſtitué par un ſemblable motif l'an 1532. Quant à la raiſon politique, il peut l'avoir fait à même deſſein que Louis XI. fit celui de ſaint Michel : ſçavoir pour détruire les ligues dans ſon Etat, & même pour convertir les Chefs du parti Huguenot, par l'éclat d'une ſi belle marque d'honneur.

La negociation de la Reine Mere avec le Roy de Navarre dans la ville de Nerac, dura plus long-temps qu'elle n'avoit pas crû. Le Prince ne voulut rien conclure ſans l'avis de tout le party, dont il aſſembla les Deputez à Montauban. Elle en gagna quelques-uns par les artificieux attraits des Dames qu'elle menoit avec elle : mais la Reine Marguerite qui trouvoit tous moïens honnêtes de ſe venger de ſon frere qui l'avoit chaſſée de ſa Cour, prit ſoin de s'acquerir ſecrettement le cœur de Pibrac, qui étoit le conſeil de ſa Mere. La ſageſſe de ce grand homme fit naufrage contre cet écueil, en ſorte que n'agiſſant que par ſon mouvement & contre les intentions de la Reine Mere, il éclaircit pluſieurs articles en faveur

des Religionnaires, & leur fit accorder beaucoup de choſes, même pluſieurs Places de ſeureté.

La Conference finie à la fin de Février, la Reine voulut faire le tour du Languedoc & du Dauphiné. Dans ces Provinces, elle fit un grand accueil aux *Politiques* & aux Malcontens, ayant en veuë de s'en ſervir à l'endroit du Duc d'Alençon, ſi ſon fils Henry mouroit ſans enfans. Delà elle paſſa en Provence, où les troubles étoient entretenus par les Raſats & par les Carciſtes; les derniers avoient la Nobleſſe, les autres le peuple & le Parlement. 1579. en Févr. & ſuiv.

Le vray ſujet de ces broüilleries étoit le Gouvernement de la Province: le Maréchal de Retz qui ſe l'étoit fait donner l'an 1515. y fut ſi peu agréable, qu'il falut qu'il le cedât au Comte de la Suſe. Celuy-ci étant mis de ſa main, n'y fut pas plus paiſible que lui: tellement que le Maréchal y fit commettre le Cardinal d'Armagnac, qui étant vieil & caduc n'eut pas auſſi beaucoup de pouvoir ſur les factieux. Henry Grand Prieur de France, frere bâtard du Roy, avoit envie à ce Gouvernement, c'eſt pourquoy il attiſoit le feu; La Reine ne trouva donc point d'au-

1579. tres moyens de l'éteindre que de lui donner ce qu'il desiroit.

Au retour le Duc de Savoye vint par honneur la visiter à Grenoble, & l'obligea de se transporter jusqu'à Montluel en Bresse, pour conferer avec Bellegarde. Ce Maréchal malcontent de la Cour s'étoit emparé du Marquisat de Saluſſes, & peut-être avoit quelq e Traitté secret avec ce Duc qui l'avoit étroitement obligé en plusieurs occasions. En effet, quand il fut mort, ce qui avint l'année suivante, le Duc essaya par divers moyens de retenir les Places du Marquisat sur lequel il avoit des prétentions, & suscita ceux qui en étoient Gouverneurs pour le Roy, à s'y cantonner, ou du moins les favorisa : mais comme il n'osa pas les soûtenir ouvertement, il falut qu'ils lâchassent prise aprés quelque résistance. Pour lors la Reine n'eut pas le temps de démêler cette fusée : car ayant été avertie que les Favoris s'emparoient absolument de l'esprit du Roy pendant sa longue absence, elle quitta là Bellegarde, & s'en revint en grande diligence à la Cour.

en May. Elle trouva que le Duc d'Anjou, qui en avoit toûjours été éloigné depuis

ſon évaſion, venoit d'y arriver, & qu'il 1579.
y vivoit en fort bonne intelligence avec le Roy. Il avoit pris cette réſolution ſans en rien communiquer à ſon Buſſy d'Amboiſe qui étoit demeuré en Anjou. Cet eſprit fier & ſuperbe continua là de braver & de mépriſer tout *le monde*, faiſant gloire de triompher des Dames auſſi bien que de leurs maris, juſqu'à tant que le Seigneur de Mont-Soreau le tua dans ſon Château de la Coutanciere, auquel il avoit contraint ſa femme de lui donner rendez-vous; c'étoit au mois de Juillet.

Lors qu'il périt ainſi, ſon Maître étoit paſſé en Angleterre avec deux Gentilshommes ſeulement, pour faire l'amour à la Reine Elizabeth. Cette Princeſſe étoit formée de telle ſorte, qu'elle aimoit paſſionnément, mais ne pouvoit être aimée juſqu'à être mere, ſans un tres-grand peril de ſa vie: à cauſe dequoy elle n'eut jamais intention de prendre mary, & neanmoins elle n'en refuſoit aucun, afin de tenir ſes ennemis en cervelle par le bruit de ſes alliances, & de ſe faire des amis par les attraits d'une ſi belle eſperance. Le Duc fut ſi bien reçû d'elle, & traité avec tant de franchiſe & de privau- en Juin & Juillet

1579. té, que tous ceux qui ne la connoiſſoient pas, crurent ce Mariage indubitable. Auſſi étoit-il de ſon interêt de le faire croire ainſi, afin de relever le courage aux amis de ce Prince pour lui aider à obtenir la Souveraineté des Pays-Bas; non pas tant pour l'amour de lui, que de peur qu'ils ne tombaſſent ſous la domination du Roy.

Sur l'avis qu'on eut que le Duc de Savoye avoit partagé la conquête du Païs des Suiſſes avec le Roy d'Eſpagne, & qu'il devoit commencer par Geneve, laquelle cette Nation avoit reçûë en ſon alliance, dautant que c'eſt par là qu'elle peut envoyer du ſecours en France & en recevoir: le Roy fut conſeillé, à l'inſtante ſollicitation même des Cantons Catholiques, de prendre cette ville ſous ſa protection, de peur que d'autres ne s'en emparaſſent. Il ſe dreſſa pour cette fin un Traitté particulier entre lui & les Suiſſes, qui fut negocié à Soleurre par Nicolas de Harlay-Sancy.

Il n'y avoit plus parmi les Huguenots que le peuple & les conſiſtoriaux qui euſſent de l'ardeur pour leur Religion: à l'égard des Grands, ce n'étoit qu'une faction, & le Prince de Condé

étoit presque le seul qui en fût persuadé. Aussi avoit-il peu de liaison avec les Politiques, ni même avec le Roy de Navarre, & faisoit bande à part, tant parce qu'il étoit fâché que le Roy eût à son préjudice donné sa Lieutenance au Vicomte de Turenne, que parce qu'étant fort homme de bien & serieux, il fuyoit le libertinage, & avoit en horreur les fraudes & les artifices impies. 1579.

Dans la Cour du Roy de Navarre, on ne voyoit qu'intrigues, amourettes, entrepriſes; pour tout dire en un mot, la Reine Marguerite en étoit l'eſprit. Le Roy ſon frere qui l'avoit priſe en haine, écrivit à ſon mary que l'on parloit mal d'elle & du Vicomte de Turenne: mais ce Prince conſiderant la neceſſité de ſes affaires plus que toute autre choſe, montra la Lettre à tous deux, & n'épargna ni prieres, ni careſſes, pour retenir le Vicomte, qui feignoit de ſe vouloir retirer. en Novembre, & Decembre.

Or cette femme outrée au dernier point, n'eut plus d'autre penſée que la vengeance: pour cet effet ſe ſervant des mêmes moyens qu'elle avoit ſouvent vû pratiquer à ſa Mere, elle inſtruiſit les Dames de ſa ſuite à envelopper tous les braves d'auprés de ſon mary

1579. dans leurs filets, & fit en ſorte que luy-même ſe prit aux appaſts de la belle Foſſeuſe, qui ne pratiqua que trop bien les leçons de ſa Maîtreſſe. Ce furent-là les vrais boutfeux des ſixiémes troubles; auſſi les nomma-t'on la *guerre des amoureux.*

1580. en Janvier & Février. Comme les Envoyez du Roy viennent donc pour redemander les Places de ſeureté, ces coquettes ſe mocquent d'eux, piquent leurs galands d'honneur, appellent fortiſe & lâcheté de rendre ce qu'ils avoient acquis au prix de leur ſang; enfin elles les échauffent de telle ſorte qu'ils ſe reſolvent non ſeulement de les garder, mais encore d'en prendre d'autres. A cette fin, le Roy de Navarre ayant rompu deux pieces d'or, en envoye deux moitiez, l'une à Châtillon, & l'autre à Leſdiguieres, qui commandoient pour le parti en Languedoc & en Dauphiné, avec un ordre de commencer la guerre lors qu'il leur envoyeroit les deux autres moitiez; Et au même temps il dépêche en diverſes Provinces des hommes de créance, pour l'execution de plus de ſoixante diverſes entrepriſes.

Il ſemble que cette réſolution n'avoit pas été communiquée au Prince

de Condé : neanmoins il ſe trouva qu'il agit en même temps comme s'il eût été de concert avec le reſte du parti. Il deſiroit paſſionnément entrer en poſſeſſion du Gouvernement de Picardie : il lui avoit été promis par deux Traittez, & on le lui faiſoit eſperer de jour en jour ; Enfin ſa patience ſe laſſa, il voulut ſe faire raiſon luy-même, & forma des intelligences ſur ſept ou huit des meilleures Places de la Province. Celle qu'il avoit ſur la Fere lui réüſſit par le moyen de Liramont, de Moüy, & de quelques autres Gentilhommes ; toutes les autres avorterent. 1580. 21 Avril, & ſuiv.

Auſſi peu de ſuccez eurent toutes celles des Partiſans du Roy de Navarre, horſmis une ſur Montaigu en Poitou, & une autre ſur Cahors. Cette ville qui étoit des terres de ſa femme (car on lui avoit donné pour dot les Comtez de Quercy & d'Agenois) refuſant de le reconnoître, il ſe picqua d'en avoir raiſon. Quoy qu'il ſçût que Veſins étoit dedans avec deux mille hommes de guerre, il ne laiſſa pas de l'attaquer & d'y planter le petard, nouvelle machine d'artillerie que l'on commençoit à mettre en uſage. Quand par cette invention il eut fait ſauter

1580. en septembre. Aprés avoir été six semaines devant cette Place, il la reçût à composition le douziéme jour de Septembre. Les deux Favoris du Roy, sçavoir Arques & le jeune la Valette, on les nomma depuis Joyeuse, & Espernon, & quantité de jeunes Seigneurs étoient venus au siege avec de grands équipages, & les vivres y abordoient de tous côtez en abondance : ce fut pour cela qu'on le nomma *le siege de velours*. Le Duc d'Aumale Gouverneur de Picardie, & le Duc de Guise, y arriverent sur la fin, & voulurent en ravir la gloire à Matignon à qui elle appartenoit. Il leur en garda un tel ressentiment, que depuis en toutes occasions il s'étudia de les traverser & de rompre leurs mesures.

Rien ne donnoit tant d'apprehension au Roy que faisoit la sortie du Prince de Condé : lequel étoit parti de la Fere à la fin de Mars, pour aller solliciter du secours chez les Princes Protestans. Il vit en Angleterre la Reine Elizabeth, à Anvers le Prince d'Orange, en Allemagne Casimir, & quelques autres Princes : mais il ne pût tirer aucune assistance que de Casimir, moyennant certaines Places qu'il promit de

lui bailler en nantiſſement. Sur cette 1580.
aſſurance il revint en Dauphiné par les
Suiſſes & par Geneve, au travers d'une infinité de perils, ayant même été pris & dépoüillé ſur les terres de Savoye par des bandits, qui ne le reconnurent pas. Leſdigueres l'accommoda genereuſement d'argent & d'équipage. Auſſi ſa préſence ne lui fut pas inutile à réünir la Nobleſſe du Païs ſous ſon commandement, & à confirmer ſon autorité.

La ſeule reſſource des Huguenots étoit donc une levée de Reiſtres: le Roy la redoutoit ſur toutes choſes, & la France friſſonnnoit d'horreur au ſeul nom de ces cruels pillars qui l'avoient tant de fois ſaccagée. Sur cela la Reine Mere & le Duc d'Alençon s'entremettent de la Paix: le Roy de Navarre la deſiroit comme ſon unique ſalut, & le Duc la procuroit, afin de pouvoir tranſporter toutes les forces de l'un & de l'autre party dans les Pays Bas.

Car les Etats Generaux ayant réſolu de déclarer le Roy d'Eſpagne déchû de la Souveraineté de ces Provinces, comme ils firent hautement l'année ſuivante dans l'aſſemblée de la Haye, avoient envoyé des Deputez vers ce

1508. Duc, étant pour lors au Pleſſis lez Tours : Enſuite ils paſſerent un Traitté avec lui ; Par lequel *ils le reconnoiſſoient pour leur Prince & Seigneur ; lui & ſes fils legitimes, aux mêmes droits que les Seigneurs précedens ; A la charge que s'il avoit pluſieurs fils, ils choiſiroient celui qu'il leur plairoit. Qu'il conſerveroit les anciennes alliances, droits, & Privileges des Provinces, ne donneroit les Charges & Emplois qu'aux naturels du Païs ; & feroit en ſorte que les Provinces demeuraſſent toûjours attachées à la France, ſans être pourtant incorporées ni unies à la Couronne.* [*Reciproquement, qu'ils lui fourniroient trois cens mille écus par mois, en attendant qu'il fût en poſſeſſion de la Souveraineté, & ſix Places où il pourroit mettre garniſon, comme auſſi en toutes celles qu'il conquêteroit. Que nul n'entreroit au Conſeil s'il ne l'agréoit, & qu'ils lui en nommeroient trois dont il en choiſiroit un ; & que l'exercice de la Religion demeureroit dans tous les lieux tel qu'il étoit.*]

en Novembre. Ce Traitté ſigné, il courut en Guyenne negocier la Paix : le lieu de la Conference fut le Château de Fleix appartenant au Marquis de Trans. En cet

endroit, par les ſoins de ce Prince, & par ceux du Duc de Montpenſier, puis encore du Maréchal de Coſſé que le Roy y envoya aprés lui, on convint ſur la fin de Novembre de certains articles pour l'éclairciſſement de la Paix précedente : On la confirma par celle-ci. On y accorda auſſi quelques Places au Roy de Navarre ; Et on donna à la paſſion de ſa femme la révocation de Biron ; On ôta à ce Maréchal la Lieutenance de Guyenne pour la donner au Maréchal de Matignon que cette Reine demandoit, & dont la ſage froideur ſembloit fort propre pour temperer le feu des Gaſcons. [En ce lieu-là, Philippe de Marnix ſainte Aldegonde, le premier mobile des Etats des Pays-Bas aprés le Prince d'Orange, vint trouver le Duc d'Anjou pour lui apporter la ratification du Traitté fait par leurs Deputez à Tours. le Duc l'ayant auſſi ratifié, fit un voyage en Anjou, & donna ordre de tous côtez à lever des troupes.] 1580.

Le trentiéme d'Août de cette année 1580. Philibert Emanuel Duc de Savoye acheva ſa courſe mortelle, & laiſſa ſes Etats, qu'il avoit heureuſement regagnez par ſa valeur, & par la ſageſſe en Août

1580. *de ſa conduite, à ſon fils unique Charles Emanuel, qui étoit alors dans ſa vingt-niéme année.*

La France fut affligée en même temps de deux cruelles maladies, la coqueluche & la peſte. La premiere, que nous avons déja vû deux autres fois tourmenter ce Royaume, étoit toûjours trés-douloureuſe & quelquefois mortelle; mais elle ne dura que cinq ou ſix mois. L'autre tuoit preſque tous ceux qu'elle frappoit, & elle exerça ſa violence cinq ou ſix ans conſecutifs, ravageant tantôt une Province, tantôt une autre, ſi bien qu'elle fit mourir plus de la quatriéme partie du peuple.

Depuis que Dom Jean d'Auſtriche étoit party de Flandres, la confuſion & la diſcorde y étoient toûjours allées en croiſſant. Les Etats avoient appellé l'Archiduc Mathias pour les gouverner, mais les * Gueux le traitterent ſi mal, qu'ils l'obligerent de s'éloigner. Le Duc de Parme, auquel le commandement de l'armée Eſpagnole étoit demeuré aprés la mort de Dom Jean d'Auſtriche, [ne trouva d'abord pour lui que la ville & païs de Namur, & le Duché de Luxembourg, mais auſſitôt il regagna par ſes intrigues les païs d'Artois

[* Les (a) vi-ſitez revol-tez.]

d'Artois & de Haynaut qui chancelloient entre deux, leur accordant une amnistie generale, avec assurance de ne leur donner jamais de Gouverneur que de leur païs. Ce qu'il executa si ponctuellement, que le Marquis de Richebourg ayant été tué au siege d'Anvers l'an 1595. il délivra le Comte d'Egmond en échange de la Noüe pour le revêtir de cette Charge. Le bonheur accompagna sa conduite,] il défit une partie des Reistres de Casimir, & enveloppa tellement l'autre, qu'ils furent contrains de prendre quartier & de se retirer en Allemagne. Casimir pour lors étoit passé en Angleterre pour voir la Reine Elizabeth; [ayant appris cet échec,] il en eut tant de honte, qu'il se retira tout droit chez lui sans oser repasser par les Pays-Bas. 1580.

Aprés leur départ, le Duc de Parme assiegea Maestric. Il le prit par force au bout de quatre mois; & cependant il negocia si bien avec les Seigneurs malcontens, qu'ils rentrerent sous l'obeïssance du Roy Philippe, & y ramenerent entierement les Provinces d'Artois, & de Haynaut, & les villes de l'Isle, Doüay, & Orchies.

A l'oppositе, les Provinces de Guel-

1580. dres, Zutphen, Hollande, Zelande, Frise, & Utrect, puis les villes de Bruges, Ypres & plusieurs autres, s'unirent plus étroitement ensemble pour se mieux défendre. Delà est venu le nom de PROVINCES UNIES. Les Malcontens cependant ébranloient fort les autres Provinces Catholiques. Il est vray que la maladie dans laquelle le Duc de Parme tomba aprés la prise de Maestric, donna un peu de temps aux Etats de respirer, & que la Nouë, quoy qu'il n'eût que trois mille hommes, tenoit tête fort bravement à tous leurs ennemis.

Comme les Espagnols prirent Groeningue sur les Etats, de son côté il leur prit Ninove, & dans cette Place le Comte d'Egmond avec sa femme : mais peu aprés ce genereux Chef fut défait dans une rencontre prés du Château d'Ingel-Monster, & tomba entre les mains des Espagnols, qui ne lui donnerent la liberté que l'an 1585. [en échange du Comte d'Egmond, comme nous l'avons dit,] & en leur payant cent mille écus de rançon.

1581. en Janvier, L'Edit accordé aux Huguenots ne trouva pas tant de difficulté, ni pour la verification au Parlement, ni pour

l'execution, que les autres précedens; 1581.
Et il fut assez paisiblement observé
prés de cinq ans. Comme la violente
agitation, bien loin de guerir les ma-
ladies, les augmente, & qu'il faut lais-
ser repoſer les *esprits* pour les tempe-
rer: ainſi *deſlors* qu'on ceſſa de pouſſer
les Hugnenots, leur chaleur s'attiedit
de beaucoup. Le Roy prenant la meil-
leur voye, leur fit connoître qu'ils ne
devoient craindre aucun mal de ſa part,
mais qu'ils n'en devoient eſperer au-
cun bien; Qu'il leur feroit bonne juſti-
ce, mais qu'il ne leur donneroit ni
Charges, ni Gouvernemens, ni Em-
plois, & qu'il les éloigneroit de tou-
tes ſortes de Dignitez & d'Offices.
Avec cela il tâchoit de les ramener
tout doucement par de ſages & chrê-
tiennes inſtructions: Et ces moyens
en convertirent plus en quatre ans, que
les bourreaux ni les armes n'en avoient
forcé en quarante. Si on eût continué
de tenir ce procedé, cette opinion de
conſcience ſe fût ſans doute diſſipée par
une opinion d'honneur.

Durant ce calme, le Roy bien loin
de ſe fortifier, s'affoibliſſoit de plus en
plus, & s'amolliſſoit dans l'oiſiveté &
dans les delices. Depuis la mort de la

1581. Princeſſe de Condé, il avoit eu peu d'attachement pour les femmes ; & ſon aventure de Veniſe lui avoit donné un autre penchant. Les trois principaux de ſes favoris étoient Arques, le jeune la Valette, & Saint-Luc : le dernier perdit ſes bonnes graces pour l'avoir voulu guerir de ſes dépravations par une illuſion fort ingenieuſe : les deux autres demeurerent tout-puiſſans, ſans avoir de rivaux qu'eux-mêmes, & joüiſſant comme par indivis de l'affection du Roy, qui les appelloit ſes enfans. Il ne ſe contentoit pas d'avoir érigé en Pairie la Vicomté de Joyeuſe pour d'Arques, & la terre d'Eſpernon qu'il acheta du Roy de Navarre, pour la Valette, il les vouloit honorer de ſon alliance en les mariant aux deux ſœurs de ſa femme, & leur donnant à chacun quatre cens mille écus de dot. En effet, Joyeuſe en épouſa une, & ſes nopces ſe firent avec tant de profuſions, qu'il en coûta au Roy prés de quatre millions [de livres.]

Pour remplacer ces folles dépenſes, il faloit avoir recours à forger de nouveaux Edits ; Il n'en faiſoit pas moins que neuf ou dix tout d'un coup. On en avoit vû juſqu'à vingt-deux en

moins de deux mois, dont ils fourniſ- 1581.
ſoient eux-mêmes le ſujet, & aſſignoient effrontément leurs Marchands & leurs Tailleurs ſur ces fonds. Auſſi le Parlement, croyant qu'il étoit de ſon devoir d'empêcher qu'ils ne ſe joüaſſent ainſi de la ſubſtance des pauvres Sujets *du Roy, s'oppoſoit* avec fermeté à la verification; & Chriſtophe de Thou Premier Preſident, oſa bien répondre une fois, que *ſelon la Loy du Royaume, qui étoit le ſalut public, cela ne ſe pouvoit ny ne ſe devoit.*

Les Etats des Provinces unies ſe trouvoient en de grandes peines, leurs principales villes étoient toutes en combuſtion pour la diverſité des Religions, leurs armées ſans Chefs, & leurs ſoldats ſans payement. Durant cette confuſion, le Duc de Parme prît la ville de Breda qui étoit au Prince d'Orange, & aprés cela il ſe promettoit de boucher toutes les avenuës du Païs aux François. Il lui étoit aiſé de le faire, car ayant déja l'Artois, le Haynaut, & la ville de Dunkerque, il ne lui reſtoit plus que d'avoir Cambray: & c'étoit pour cela qu'il l'avoit aſſiegé. en Juillet. & Août.

Le premier exploit du Duc d'Anjou devoit donc être de le délivrer. Au

1581. bruit de ſon entrepriſe, que ſes amis
—— avoient publiée avantageuſement par toute la France, grand nombre de volontaires, quinze ou vingt Seigneurs de marque, pluſieurs Capitaines avec leurs aventuriers, même des Compagnies d'Ordonnance toutes entieres étoient venuës le trouver; il avoit quatre mille chevaux François, & dix mille hommes de pied. [Rône qui luî devoit amener quinze cens Reiſtres ne lui amena que trente cavaliers, ayant joüé l'argent à trois dez. Mais Honorat d'Albert, Capitaine de grand credit parmi les gens de guerre, lui amena douze cens bons hommes de Languedoc.] Le Duc de Parme raſſembla toutes ſes forces & ſe tint ſix heures en bataille, comme pour lui faire ſçavoir qu'il l'attendoit de pied ferme: mais quand il vit qu'il venoit droit à lui, il ſe retira à Valenciennes. Ainſi la vil-
en Août le fut délivrée. Elle reçût le Duc dans
—— Cambray comme Chef ſouverain du Château, & Protecteur de la liberté du Païs: dont il prêta le ſerment ſur l'Autel de Nôtre-Dame, puis dans la Maiſon de Ville. Il chaſſa enſuite les ennemis hors de l'Eſclue & d'Arleux, & battit ſi furieuſement les murs de

Cateau-Cambresis, qu'il le força de se rendre à discretion. 1581.

Voilà tout l'effet de cette bruyante expedition. Aprés ces exploits l'ardeur de ses volontaires se refroidit; & comme son armée étoit composée de pieces indépendantes, *il y eut bien-tôt autant de querelles* que de Capitaines. Si bien que voyant trop de peril à s'engager plus avant & à joindre l'armée des Etats qui venoit au devant de lui, & d'autre côté trop de honte à s'en retourner si-tôt, il fut conseillé de faire un second voyage en Angleterre pour voir la Reine sa Maîtresse, avec laquelle les articles de son Mariage étoient presque tous dressez.

La chose passa si avant que cette Reine lui donna un anneau pour gage de sa foy: mais les brigues contraires à cette alliance, & ses femmes qui sçavoient le danger où elle seroit si elle avoit des enfans, à cause de la mauvaise conformation des parties, en firent tant de bruit, & rompirent la tête de leur Maîtresse par tant de clameurs, qu'elle lui redemanda [sa bague.] en Octobre & en Novembre.

Il arriva en ce même temps que des Prêtres & des Religieux Anglois nourris dans les Seminaires de Doüay & de

1581. Rheims, qui avoient été fondez, l'un par le Roy d'Eſpagne, & l'autre par les Guiſes, tramoient diverſes conſpirations contre cette Reine, en execution de la Bulle du Pape, qui l'an 1570. l'avoit excommuniée & privée de ſa Couronne : à cauſe dequoy elle fut contrainte par les cris de ſes Miniſtres d'en faire mourir quelques uns, entre autres le Pere Edmond Campian Jeſuite. Le Duc d'Anjou témoigna grand mécontentement de ce qu'en ſa préſence on traînoit des Prêtres Catholiques au ſupplice : la Reine de ſon côté étoit auſſi dans des peines & des apprehenſions extrêmes. Tellement que dans ces embarras on ceſſa de parler du mariage ; Et neanmoins tous deux étant bien-aiſes qu'il en demeurât quelque croyance parmi les Etrangers, paſſerent prés de deux mois dans des rejoüiſſances, qui au loin étoient priſes pour la fête de leurs nopces.

Lors que le Duc étoit parti des Pays-Bas, plus de la moitié de ſon armée s'étoit diſſipée, le reſte paſſa dans la Comté de Flandres par Calais, & joignit celle des Etats. Le Duc de Parme n'ayant ſçû empêcher cette jonction, aſſiegea Tournay. La Princeſſe d'Eſpinoy

pinoy en l'absence de son mary, donnant les ordres en Capitaine, & combattant en soldat, défendit cette Place deux mois durant ; Et peut-être qu'elle l'eût sauvée, si les Bourgeois, qui étoient zelez Catholiques, ne l'eussent obligée de capituler. 1581.

Le Prince d'Orange & les Etats pressant le *Duc* par plusieurs dépêches de revenir, il prit congé de la Reine Elizabeth, qui le conduisit jusqu'à Cantorbery, & voulut que le Comte de Leycestre, Houvard son Admiral, & cent Gentilshommes de marque, l'accompagnassent en Flandres. Il s'embarqua à Douvres le 10. de Février, & en deux jours il arriva à Flesinghes, où les Princes d'Orange & d'Espinoy l'attendoient. Le lendemain il passa à Middelbourg, & de-là se fit porter sur des vaisseaux à Anvers par la riviere de l'Escaud. 1582. en Février.

Les Etats qui y étoient assemblez lui firent une entrée fort pompeuse, & l'inaugurerent premierement Duc de Brabant, le Prince d'Orange lui mettant le Chapeau Ducal & le Manteau, qui étoient de velours rouge cramoisy fourré d'hermines à grands rebras : puis ils le declarerent Marquis du saint Empire, le Consul d'Anvers lui donnant en

1582. main une clef d'or, qu'il lui rendit
—— auſſi-tôt. Deſlors il commença de gouverner, mais c'étoit avec peu de ſatisfaction, ayant entendu dans les articles de la *joyeuſe entrée*, qui lui furent lûs à ſon couronnement; *Qu'il devoit les regir, non pas ſelon ſa volonté, mais ſelon la juſtice & ſelon leurs Privileges.*

en Mars. Cependant comme il avoit affaire à
—— des ennemis à qui toutes voyes paroiſſoient licites, il courut deux grands hazards. Le dix-huitiéme de Mars le Prince d'Orange fut aſſaſſiné d'un coup de piſtolet dans ſa maiſon au ſortir de table par Jaureguy valet d'un certain Banquier ruïné, qu'on diſoit avoir empoiſonné Jean d'Auſtriche. Il guérit de cette bleſſure: mais tout ſur l'heure le contrecoup penſa tomber ſur le Duc. Les Flamands s'imaginerent qu'il avoit deſſein d'affermir ſa nouvelle domination par un maſſacre general des Seigneurs du Païs; ils fondoient leur ſoupçon ſur ce que les François qui avoient dîné avec le Prince d'Orange, avoient auſſi-tôt tué l'aſſaſſin, comme s'ils euſſent voulu en lui ôtant la vie, ôter toute connoiſſance des auteurs du crime. Mais le jeune Prince d'Orange

l'ayant fait foüiller, on trouva dans ſa poche des lettres Eſpagnoles qui firent aſſez connoître qui il étoit. 1582.

Durant que le Prince d'Orange ſe guériſſoit, le Duc faiſoit ſon entrée à Bruges & à Gand : dans cette derniere ville il reçût les ornemens de Comte de *Flandres*. Quelques jours aprés il découvrit l'horrible conſpiration de Nicolas Salſede, fils d'un autre Salſede originaire Eſpagnol, & fugitif pour crime de ſon païs, lequel s'étoit habitué en France. C'étoit [Salſede le pere] qui avoit fait la guerre au Cardinal de Lorraine au païs Meſſin : en hayne dequoy il avoit été tué à la ſaint Barthelemy. Pour le fils il étoit auſſi banni de *France*, pour avoir brûlé dans ſa maiſon un Gentilhomme de Normandie, qui l'avoit accusé de fauſſe monnoye. Celuy-ci avoit donc feint de ſe donner au ſervice du Duc d'Anjou avec un Regiment qu'il avoit levé à ſes propres dépens : mais le Prince d'Orange qui avoit toûjours l'œil au guet, découvrit qu'il avoit des intelligences avec le Duc de Parme. Là-deſſus on l'arrêta ; comme auſſi un certain François Baſa Italien, puis un Banquier nommé Balduin, & quelques autres. en Avril. & ſuiv.

1582. On disoit qu'il avoit comploté de se saisir de quelques Places pour les livrer au Duc de Parme, & formé un attentat sur les personnes du Duc d'Anjou & du Prince d'Orange.

On n'a jamais bien sçû le fond de cette affaire, dautant que Basa ayant par la crainte de la question, ou autrement, découvert des choses fort étranges, se tua luy-même en prison, & que le malheureux Salsede varia deux ou trois fois dans ses interrogatoires, & impliqua dans son crime tant de personnes, lesquelles on sçavoit être innocentes, qu'on ne put asseoir de Jugement certain sur ses confessions. On croit qu'il le fit ainsi, afin d'être mené à Paris, dans l'esperance qu'il eut que le Duc de Parme le recourroit par les chemins : mais Bellievre l'y conduisit avec tant de précaution, qu'il trompa les espions du Duc, & l'attente du criminel.

Le Roy le fit interroger à diverses fois par les Gens de son Parlement, & voulut être dans une chambre prochaine pour écouter ce qu'il diroit : Il avoüa les mêmes choses qu'il avoit dites en Flandres : dont le Roy sortit si effrayé qu'il ne pouvoit plus à qui se

fier, ne voyant à l'entour de lui aucune perſonne qu'il n'eût accusée. Le Parlement le condamna à être tiré à quatre chevaux. L'arrêt prononcé, comme on le menoit à la Chapelle, il ſe trouva, à ce qu'on dit, un certain Religieux dans le degré qui lui ſouffla *un mot à l'oreille*; ce qui fut cauſe qu'il retracta tout ce qu'il avoit confeſſé, & qu'il laiſſa les Juges & le Roy en plus grande perplexité qu'auparavant. 1582.

Les Etats avoient peu d'argent & grand nombre de garniſons à entretenir: ainſi l'armée du Duc d'Anjou ne pût être pour cette campagne, que de quatre à cinq mille hommes. Il les diviſa en trois petits corps pour couvrir les dehors des grandes villes. Celle du Duc de Parme ſe trouva de plus de 30000. hommes, & néanmoins il ne pût prendre que quatre ou cinq petits Châteaux, qui n'étoient pas de grande importance. Car outre qu'il fut obligé de laiſſer une moitié de ſes troupes pour garnir ſes Places, il fut attaqué par la faim, comme il voulut inveſtir Bruxelles, tout l'Artois & le Haynaut étant ſi mangez, qu'ils ne lui pouvoient fournir aucuns vivres; aprés lors qu'il eſſaya d'entrer dans le païs de Vaës, le en Juin Juillet & ſuiv.

1582. Duc d'Anjou lui en ferma l'entrée ; & enſuite les maladies contagieuſes, puis les inondations du païs par la rupture des digues, le contraignirent de ſe mettre en quartier d'hyver.

La paſſion qu'avoit toûjours la Reine-Mere de conquerir de nouveaux Royaumes, l'avoit pouſſée à la recherche de celui de Portugal ; N'y ayant pas réüſſi, elle s'étoit imaginé qu'elle pourroit accumuler les droits d'Antoine avec les ſiens. Ce fut pour cela qu'elle l'attira en France ; Le Roy l'y reçût avec beaucoup d'honneur, & répondit vigoureuſement à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui faiſoit inſtance qu'il chaſſât ce Prince, que la France avoit toûjours été le refuge des malheureux, & qu'il n'avoit garde de violer la ſainteté d'un aſyle ſi inviolablement conſervé par tous ſes Prédeceſſeurs. Il permit donc à la Reine ſa Mere de faire des levées dans ſon Royaume, afin de pourſuivre ſes droits, & d'équiper autant de vaiſſeaux qu'il lui plairoit ; à quoy elle travailla tout du long de l'année 1581.

Le trop grand pouvoir de ces mêmes Moines qui avoient porté les Iſles Açores à ſe déclarer pour Antoine, les avoit rendus ſi inſolens, qu'ils trou-

bloient tout par leurs tumultes, & ne faiſoient que mettre les peuples en des furies, qui n'aboutiſſoient à rien. Le Gouverneur qu'Antoine y avoit envoyé, (c'étoit Emanuel de Sylva ſon favory, lequel il avoit créé Comte de Torres-Vedras) *étoit plus* phrénétique & beaucoup *plus* méchant qu'eux : tellement que Landereau, lequel la Reine Mere y avoit envoyé avec huit cens hommes, en attendant que ſon armée fût prête, lui ayant voulu donner des conſeils moderez, il tourna toutes ſes penſées à le perdre, juſqu'à ſuborner des garnemens pour l'aſſaſſiner ou pour l'empoiſonner. 1582.

L'armée navale de France partit de Belle-Iſle au mois de Juin. Strozzy en étoit Admiral, Briſſac Vice-Admiral, Sainte-Soulene Poitevin y commandoit une eſcadre. Dom Antoine s'embarqua deſſus avec le Comte de Vimioſe, l'unique Seigneur Portugais qui l'eût ſuivi dans ſa diſgrace. Elle aborda à l'Iſle de ſaint Michel, la ſeule des neuf Açores, qui tint pour les Eſpagnols, y força huit cens hommes qui lui vouloient empêcher la deſcente, défit Noguera Capitaine Eſpagnol, qui avoit raſſemblé trois mille hommes, & en- en Juin. & ſuiv.

1582. tra d'emblée dans la ville d'Elgade. Mais Antoine, au lieu d'en forcer le Château qui l'eût rendu maître absolu de ces Isles, & lui eût donné moyen d'attraper la flote des Indes, avec quoy il eût pû entretenir la guerre deux ou trois ans, s'amusa à faire le Roy parmi les acclamations d'une legere populace; Et cependant l'armée navale d'Espagne arriva, commandée par le Marquis de Sainte-Croix, qui se vint mettre à couvert sous le Château d'Elgade, pour de là chercher occasion de combattre.

L'armée Françoise étoit plus forte en nombre de vaisseaux & en hommes: mais comme il y avoit beaucoup de mesintelligence & de jalousies, il y avoit [aussi beaucoup] de desordre & de querelles. Car il s'y étoit embarqué quantité de volontaires, la plûpart Capitaines, qui s'étant équipez à leurs frais, refusoient d'obeïr, & les Generaux, quoy que vaillans, étoient si mols & si negligeans, que leurs commandemens n'avoient ni autorité ni vigueur. Quand on en vint au combat, qui fut le vingt-six Juillet, à peine y eut-il douze vaisseaux qui fissent leur devoir, les autres ne s'engagerent point dans les coups, & Sainte Soulene se retira avec

en Juillet.

dix-huit voiles ſans avoir voulu ſe mê- 1582.
ler. Auſſi lui fit-on ſon procés en France quand il y fut de retour, & comme lâche & poltron il fut dégradé de Nobleſſe. Le choc néanmoins ne laiſſa pas d'être fort ſanglant & dura deux heures entieres, les vaiſſeaux de part & d'autre s'étant accrochez, comme s'ils fuſſent demeurez d'accord de vuider cette journée à coups de hache & de cimeterre. A la fin l'Admiral de France fut enveloppé & pris, Stroſſy qui étoit dedans étant bleſſé au genou; les autres ſe mirent au large & ſe retirerent, pluſieurs ſur la route de France, & quelques-uns à la Tercere, où Dom Antoine s'étoit mis à couvert avant le combat.

Le Marquis de Sainte-Croix ternit l'honneur de cette belle victoire par une lâche & barbare cruauté: comme on lui preſenta Stroſſy ſur le tillac de ſon vaiſſeau, il le fit tuer à coups de hallebarde & jetter dans la Mer; Et quant aux priſonniers qui étoient au nombre de trois cens, dont il y avoit quatre-vingt Gentilshommes, aprés les avoir promenez en triomphe dans Villefranche qui eſt la capitale de l'Iſle ſaint Michel, il les condamna tous à

1582. mort comme ennemis du repos public, fauteurs de rebelles, & Corsaires. Les Gentilshommes furent égosillez, les autres pendus à deux pieds de terre, & le Prêtre François qui avoit entendu leurs confessions, expedié aprés les autres.

en Août, Septembre & Octobre. Avec le reste des troupes de Landereau & dix-sept vaisseaux François, Antoine demeura à la Tercere jusques vers la fin de l'Automne. En ce temps-là, craignant d'y être assiegé en hyver par les vents, & au printemps par le retour de l'armée d'Espagne, il reprit le chemin de France. Cette fois pauvre & malheureux qu'il étoit, il y fut moins bien reçû que la premiere, quand il répandoit des pierreries aux Grands de la Cour & de riches promesses à tout le monde. Il ne perdit pourtant pas l'esperance de recouvrer son Royaume. L'an 1588. avec l'assistance de la Reine Elizabeth, il y fit une autre tentative, laquelle lui ayant mal réüssi, il se retira pour la seconde fois en France, & y acheva le reste de ses jours sous

1583. la protection du Roy Henry IV.

en Mars, & suiv. L'année suivante que l'on comptoit 1583. le Reyne envoya le Commandeur de Chates avec huit cens hommes seu-

lement dans les Iſles Açores. Il eut à 1582.
combattre tout enſemble & la malignité de Torres-Vedras & les forces des Eſpagnols. L'extravagant Torres-Vedras ruïna tous ſes genereux deſſeins ; mais enfin il périt luy-même, ayant été pris dans les montagnes par les Eſpagnols, qui le firent executer par la main du Bourreau : mais ils pardonnerent à Chartes & aux ſiens. Du reſte ils traitterent les barbares & orgueilleux Inſulaires comme ils le meritoient : ils confiſquerent tous leurs biens, & reduiſirent leurs perſonnes en ſervitude. Les Eccleſiaſtiques & les Moines qui avoient été les plus emportez, furent les plus rudement châtiez ; On le peut connoître par le Bref d'abſolution que le Roy Philippe obtint du Pape pour en avoir fait mourir deux mille, tant dans ces Iſles que dans le Portugal.

Il y avoit long-temps qu'on s'étoit apperçû de l'erreur du Calendrier Julien, c'eſt-à-dire reformé par Jules Ceſar, parce que le Biſſexte mettoit quarante-cinq minutes de trop pardelà le cours que fait le Soleil en quatre ans, leſquelles étant ramaſſées compoſoient un jour en 134. ans Cet excés au long aller eût perverti l'ordre des ſaiſons & la

1582. *celebration de la Pâque, car l'équinoxe du Printemps, que l'on avoit arrêté au 21. de Mars se trouvoit déja descendu à l'onziéme du même mois, en sorte que Pâques se fût enfin trouvé en Hyver, & Noël en Eſté. Pluſieurs Papes avoient eu deſſein d'y remedier. Gregoire XIII. aprés avoir fait travailler ſur ce ſujet les plus celebres Aſtronomes, retrancha dix jours de cette année 1582. & ordonna que doreſnavant tous les 400. ans on retrancheroit trois jours de Biſſexte, à ſçavoir un jour à chacune des trois premieres centaines, à commencer l'an 1700. Les Princes Proteſtants rejetterent ce Reglement, parce qu'il avoit été fait par une Puiſſance qu'ils ne reconnoiſſoient point: mais le Conſeil du Roy l'approuva, & le Parlement ordonna qu'il auroit lieu dés l'année même, & que le dixiéme de Novembre on compteroit le vingtiéme.*

[Cette même année moururent trois perſonnes fort conſiderables, Loüis Duc de Montpenſier ſurnommé le Bon, Artus de Coſſé Maréchal de France, & Chriſtophle de Thou Premier Preſident. Ce dernier eut Achille de Harlay pour ſucceſſeur en ſa Charge.]

François Prince Dauphin qu'on nom- 1582.
ma Duc de Montpensier aprés la mort
de Loüis son pere, & le Maréchal de
Biron, avoient mené au Duc d'Anjou
dans les Pays-Bas un renfort de sept
mille hommes de pied & de douze
cens chevaux, & luy-même avoit levé
quelques Compagnies de Reistres. C'é-
toit là sa derniere main: tout son cre-
dit & tous ses amis étoient épuisez, il
avoit consumé en cette guerre le re-
venu de son appennage, qui étoit de
cinquante mille écus, & s'étoit enga-
gé de trois cens mille par delà. Les
quatre millions que les Etats levoient
pour l'entretien de la guerre, s'en al-
loient tous en pensions inutiles, si bien
qu'il ne lui en restoit pas 40000. frans
par an. Avec cela il se trouvoit au mi-
lieu de deux Religions qui s'entrecho-
quoient furieusement, & le choquoient
toutes deux, parmi la haine acariâtre,
& les défiances brutales des Flamands;
avec cela le mécontentement de ses Ca-
pitaines, les plaintes du peuple qui
étoit mangé par les gens de guerre, les
cris des soldats qui mouroient de faim,
& avoient les Flamands pour plus
grands ennemis que les Espagnols, le
mépris & la desobeïssance de l'une &

1582. de l'autre nation, & les traverſes ſecretes du Prince d'Orange [lui cauſoient des embarras & des inquiétudes étranges.]

Il avoit beau ſupplier le Roy de lui envoyer quelque aſſiſtance, les jalouſies que le Conſeil d'Eſpagne & ſes Mignons lui avoient données de ſes progrez, l'endurciſſoient à lui refuſer tout. Le Roy de Navarre offroit au Roy de porter la guerre juſques dans le cœur d'Eſpagne, d'employer pour cela cinq cens mille écus de ſon bien, pour leſquels il engageroit ſes Comtez patrimoniales de Roüergue & de l'Iſle. De plus, pour lui ôter toute défiance, il ne vouloit compoſer ſon armée que de Suiſſes & de Reiſtres alliez de la France, & de François de l'une & de l'autre Religion; il offroit même d'en donner le commandement à un Maréchal de France au choix du Roy, & de lui envoyer Madame ſa ſœur unique, & la fille du Prince de Condé en ôtage. Ces propoſitions ne firent que donner au Roy plus d'ombrage des uns & des autres, parce qu'elles marquoient quelque liaiſon entr'eux; Comme d'autre part les menaces que le Duc d'Anjou laiſſoit quelquefois échap-

per dans ſon deſeſpoir, irritoient davantage les Favoris, & leur donnoient la penſée de le faire périr, afin de prévenir ſa vengeance. 1582.

Ainſi quand il envoyoit demander ſecours, ils obligeoient le Roy de lui répondre, qu'il ſe mît en état de le recevoir, qu'il ſe rendît le plus fort, de peur d'être chaſſé par ces Marchands, comme l'avoit été l'Archiduc Mathias; Et ce qu'ils lui conſeilloient à deſſein de le perdre, la Reine ſa Mere le lui conſeilloit auſſi pour le ſauver, le preſſant de ſe ſaiſir des meilleures Places, & d'affermir ſa ſouveraineté ſur quelques fondemens ſolides.

Ceux qui le gouvernoient particulierement, étoient gens ſans honneur & ſans foy; entr'autres Quinſay ſon Secretaire, Fervaques, & Aurilly ſon gendre: Ce dernier étoit un jeune garçon, fils d'un Sergent de la Ferté prés de Blois, que ſon lut, ſa voix, ſa danſe, & autres qualitez plus dignes de l'affection d'une femme que de celle d'un grand Prince, avoient mis en haute faveur auprés de ſon Maître. Ces gens-là le tenant toûjours en défiance du Duc de Montpenſier & des autres perſonnes d'honneur qui euſſent pû le dé-

1582. tourner des méchantes actions, l'aiguillonnoient ſans ceſſe avec des motifs, tantôt de vengeance, tantôt d'aggrandiſſement à s'emparer des Places dont ils ſe promettoient d'avoir les Gouvernemens. Ainſi un jeune Prince qui avoit peu de conſcience, & qui ſe voyoit réduit en de grandes détreſſes, ſe réſolut à croire leurs pernicieux conſeils, & donna ordre à ſes Capitaines de ſe ſaiſir de ſept ou huit des meilleures villes tout en un jour, qui ſeroit le dix-huitiéme de Janvier.

1583. en Janvier. L'entrepriſe réüſſit ſur Dunkerque, Dixmude, Tenremonde, Vilvoorde, Aloſt, & Meenen : mais elle manqua ſur Oſtende & ſur Bruges. Les preneurs furent pris à Bruges, & confeſſerent toute la conſpiration : même que le Duc devoit ſe ſaiſir d'Anvers ; & de la perſonne du Prince d'Orange, pour le contraindre de lui rendre les Lettres reverſales, par leſquelles il s'étoit obligé de lui laiſſer les Comtez de Hollande & de Zelande. Ceux d'Anvers avoient auſſi éventé la conſpiration, & s'étoient mis en armes : néanmoins comme le Duc d'Anjou avoit donné l'ordre pour le même jour dix-huitiéme du mois, de ſe ſaiſir de la

porte

porte de Kornebourg la plus proche de son Palais, & que le soir au plus tard il fût arrivé des nouvelles de ce qui s'étoit passé aux autres villes, il ne pût pas differer plus long-temps. 1583.

Donc, nonobstant les prieres du Prince d'Orange, il sortit de la ville avec ſes gardes, & deux cens chevaux qu'il avoit auprés de ſa perſonne, feignant d'aller voir ſon armée qui étoit campée tout proche de là. En paſſant il s'arrête ſur le Pont, afin que ſes gardes au ſignal donné, ſe ſaiſiſſent de la porte de Kornebourg. Les Gentilshommes qui marchoient devant lui, rentrent auſſi-tôt, chaſſent les Bourgeois, & mettent le feu à la prochaine maiſon pour avertir l'armée. En moins de trois quarts d'heure il y eut dix-ſept Compagnies Françoiſes & ſix cens Lanciers dans la ville, criant: *Tuë, tuë, vive la Meſſe, & ville gagnée.* Mais les Bourgeois qui s'étoient préparez, ſortent de leurs maiſons tendent les chaînes, dreſſent des barricades, poſent des corps de garde aux carrefours, & leurs femmes ſe mettent aux fenêtres avec des pierres & de gros morceaux de bois. Bervaques, qui avec cent chevaux penſoit couler le long du

1583. rempart dans la place de la Citadelle ; trouve cinq cens hommes à la porte saint Georges bien barricadez qui l'arrêtent tout court ; Deux Compagnies d'infanterie qu'il employe pour les forcer sont repoussées : cependant il est couppé par derriere, si bien qu'il ne peut ni avancer ni reculer. Le Prince d'Orange sortit au bruit, va droit à lui, l'enveloppe & l'emmene prisonnier les mains liées derriere le dos.

Sa prise encourage fort les Bourgeois. Tous sans difference ni de Religion, ni de sexe, ni de condition, s'animent à chasser l'ennemi commun. Les François sont poussez par tout, ils se mettent en déroute : la précipitation de ceux qui s'enfuyent hors la ville, & celle des Suisses qui se pressoient d'y entrer pour les secourir, font un embarras à la porte ; ils s'y amoncelent & s'y étouffent les uns les autres. Plusieurs après avoir couru de côté & d'autre sur les remparts sans trouver d'issuë, pressez la pique dans les reins, sautent par dessus les murailles. Le Duc d'Anjou les regardoit avec plaisir, pensant que ce fussent des Bourgeois : mais quand il reconnut que c'étoient des siens, & qu'au même temps il entendit

ronfler deux ou trois volées de canon au travers de ſes troupes : alors ce fut à lui de rappeller ſes Suiſſes & de ſe retirer, laiſſant quinze cens de ſes gens, dont il y avoit trois cens Gentilhommes, tous roides morts ſur le pavé, & deux mille d'enfermez dans la ville. 1583.

Le Prince d'Orange & la miſericorde des bons Bourgeois, ſauverent la vie à ces derniers : car dés qu'il n'y eut plus de réſiſtance, ils s'employerent à les mettre à couvert, à ſecourir les bleſſez, & à retirer ces malheureux qui étoient entaſſez à la porte, dont quelques-uns reſpiroient encore ; Et même à trois jours de là ils renvoyerent les priſonniers au Duc avec beaucoup de courtoiſie. Le ſeul Fervaques courut grand riſque : le peuple qui le croyoit l'auteur de cette infame perfidie, l'eût déchiré en pieces, ſi le Prince d'Orange, ſous prétexte de le garder étroitement, ne l'eût enfermé au Château dans une chambre grillée, avec douze gardes à la porte.

Le coup failly, le Duc d'Anjou ayant au moins bien de la confuſion s'il n'avoit pas bien du repentir, ſe retira au Château de Berken avec le reſte de ſes troupes, qui faiſoient encore neuf mil- en Juin.

1583. le hommes. De là il écrivit des Lettres aux Deputez des Etats, dans lesquelles leur ayant rememoré ſes ſervices, & fort exaggeré les mépris & les mauvais traitemens qu'il avoit reçûs d'eux, il diſoit que les indignitez qu'on lui avoit faites ce jour-là, avoient deſeſperé la patience de ſes gens, & causé le deſordre, dont il avoit un extréme déplaiſir; Qu'il n'avoit pas encore changé la bonne volonté qu'il leur avoit témoignée par tant d'effets, & qu'il les en avoit bien voulu avertir, les priant de lui faire entendre leur derniere réſolution, afin de regler la ſienne ſur leur réponſe.

Les Etats arrêterent qu'on lui envoyeroit des Deputez, & Orange obtint qu'on laiſſeroit ſuivre des vivres pour ſes troupes. Cette grace n'ayant duré que deux jours, il penſa à gagner Tenremonde: mais ceux d'Anvers lui empêcherent le paſſage de l'Eſcaud; Et comme enſuite il voulut prendre ſon chemin par Vilvoorde, ceux de Malines lâcherent les écluſes. De ſorte que ſa malheureuſe armée fut contrainte de s'expoſer à traverſer cette grande plaine d'eaux, non ſans perte de plus de trois cens hommes. Enfin

aprés avoir fait prés de trente lieuës avec d'effroyables difficultez, quoy qu'il n'y en eût que ſept de droit chemin, elle arriva à Tenremonde, qui lui ſervit de ſeconde planche aprés le naufrage. 1583.

La Reine Mere, la Reine d'Angleterre, & le Roy même, pour l'honneur de la Nation Françoiſe, s'entremirent d'adoucir le courage des Flamands, & de pallier la faute du jeune Prince. Il fut tant fait par ces negociations, que les Etats craignant qu'il ne livrât aux Eſpagnols les Places qu'il tenoit encore, convinrent avec lui par un Traitté proviſionnel; Qu'ils lui payeroient 90000. florins pour ſon armée; Moyennant quoi il ſe retireroit à Dunkerque; Qu'il ſe tiendroit là en attendant qu'on travailleroit à un accommodement; Et qu'au préalable il rendroit Tenremonde & Dixmude. en Février. & ſuivt

Ils penſoient, avec l'aide de ſes troupes, faire lever le ſiege d'Eindove: mais Biron qui les commandoit, étant mal aſſiſté & dépourveu de toutes choſes, ne fut point en état de le faire, & eut aſſez de peine deux mois durant à combattre la neceſſité & la faim. Néanmoins le Duc de Parme n'oſa l'atta- en Avril & May.

1583. quer dans son Camp prés de Rosendal. Cependant les desordres de ces Provinces croissoient de jour en jour par la contrarieté des sentimens & des interêts des Députez des Etats, qui ne sçavoient rien faire que crier contre les François. Aprés donc que le Duc d'Anjou eut langui deux mois dans le melancholique sejour de Dunkerque, attendant en vain leur derniere résolution, il s'embarqua le vingt-huitiéme de Juin, pour s'en revenir à Calais.

en Juin

en Juillet

Deux jours aprés son départ, les Gantois aveuglez de la haine obstinée qu'ils avoient contre les François & contre la Religion Catholique, fermerent les passages par où Biron pouvoit aller secourir Dunkerque, si bien que cette ville se rendit à composition. Ensuite Nieuport, Furnes, Dixmude, Berghe, Saint Vinoch, & Meenen, tomberent entre les mains des Espagnols. Ces pertes redoublerent les crieries & les mutineries de ceux de Gand & d'Anvers: en sorte que le Prince d'Orange ne se trouvant plus en seureté dans Anvers, se retira sagement en Zelande avec toute sa Maison le vingt deuxiéme Juillet, ayant auparavant fait assigner les Etats Generaux à Middelbourg.

Un mois aprés Biron ſortit auſſi du païs avec ſes troupes, & alla trouver le Duc d'Anjou, qui étoit dans le Cambreſis. Il faiſoit contenance d'y en vouloir aſſembler d'autres : mais ce n'étoit que pour avoir ſujet de ne pas retourner à la Cour, où le Roy l'avoit mandé. *Son action lui* avoit couvert le viſage de tant de honte, qu'il fuyoit la veuë de tout le monde, errant de lieu en lieu comme un homme qui eût eu le ſens égaré, & ne pouvant pas même ſouffrir la préſence de ſa Mere, qui l'étoit allé chercher. Il paſſa de cette ſorte les ſix derniers mois de l'année, ſans que le Roy ſe ſouciât fort de lui, ayant reconnu que le mépris étoit le vray remede de ces eſcapades. 1583. en Juillet & Août.

Mais luy-même troublé des fumées des hypocondres, qui rendent l'eſprit foible & variable, & qui le jettent dans des viſions creuſes & bijarres, s'étoit laiſſé plonger dans des devotions auſſi peu ſolides que malſéantes à ſa dignité. Les Cloîtres étoient ſa plus ordinaire retraite, les Proceſſions & les Confraries ſes plus frequens exercices, & les pelerinages ſes plus grandes expeditions. De ces devotions-là il repaſſoit ſubtilement dans les plaiſirs, & même il

1583. avoit trouvé l'art de les mêler ensemble, Durant le Carnaval il alloit en masque de jour par les ruës, & de nuit dans les maisons, où il se passoit mille jeunesses; puis en Carême il faisoit des Processions de Penitens.

en Mars. Cette année il en érigea une Confrairie à Paris, qu'il nomma les Penitens de l'Annonciation, parce qu'il la commença ce jour-là. Ils marchoient deux à deux en trois bandes, de bleus, de noirs, & de blancs, couverts d'un sac de ces couleurs, & ayant un masque sur le visage, & un foüet à la ceinture. Le Cardinal de Guise y portoit la Croix, tous les Grands de la Cour, même le Chancelier & le Garde des Sceaux, en étoient: mais pas un du Parlement ne voulut y assister, de peur d'autoriser cette nouveauté étrangere.

Le peuple connoissoit trop bien les déreglemens & la vie licencieuse de la Cour, pour se laisser toucher à ces grimaces; & d'ailleurs l'oppression que les Mignons lui causoient par de nouveaux impôts, par des créations d'offices, & des taxes violentes, qu'on levoit sans verification des Cours Souveraines, chose inusitée dans le Royaume, aiguisoit les langues médisantes

&

& les plumes satyriques contr'eux & contre leur Maître. Joyeuse & Espernon en vouloient au Duc d'Anjou, parce que son rang faisoit obstacle à leurs vastes desseins ; les Guises étoient d'accord avec eux en ce point ; Espernon choquoit les Guises & en étoit choqué en toutes occasions : mais Joyeuse sembloit vouloir s'accommoder avec ces Princes, parce qu'il avoit pris femme dans leur maison, ou plûtôt parce qu'il avoit envie de se rendre Chef de la ligue, & d'avoir l'appui d'un si grand party. La Reine Mere avoit une haine mortelle & contre les Mignons & contre les Guises : mais étant déchûë de son pouvoir, elle se voyoit necessitée de se servir des uns & des autres pour y remonter. Elle tint ce procedé jusqu'à la fin de sa vie ; Et toutefois elle vouloit conserver le Duc d'Anjou qu'ils tâchoient de perdre tous deux, & elle le soûtenoit pour se remettre dans les affaires à son occasion, bien qu'elle fût résoluë de ne l'y souffrir jamais. Telle étoit la disposition des esprits. 1583.

Le Roy luy-même avoit donné l'esperance à ses deux Favoris qu'il partageroit son Royaume entr'eux, comme s'ils eussent été ses enfans. Joyeuse

1583. avoit conçû le deſſein d'avoir le Languedoc, & d'y joindre le Comtat d'Avignon; Et pour cet effet il avoit réſolu avec l'autorité du Roy, d'obliger le Pape d'excommunier le Maréchal de Montmorency, comme fauteur des heretiques, & de lui donner le Comtat en échange du Marquiſat de Saluſſes. Or afin qu'il ne pût pas lui refuſer cette piece, il avoit tramé une intrigue pour s'en ſaiſir, par le moyen de Guillaume Patris Evêque de Grace, Favory du Cardinal d'Armagnac, Legat du Pape en ce païs-là: mais la mine ayant été éventée, [Patris fut aſſaſſiné par les ordres du Conſeil du ſaint Pere.]

Joyeuſe ne laiſſa pas de pourſuivre ſa pointe; Et comme il ne pouvoit recevoir que des réponſes ambiguës de Rome, il ſe réſolut d'y aller luy-même pour negocier cette affaire avec le Pape, s'imaginant que l'éclat de ſa faveur & les belles propoſitions qu'il lui feroit pour l'exaltation de l'autorité Pontificale, lui impetreroient tout ce qu'il deſiroit. Il fut reçû magnifiquement à Rome: Louis Cardinal d'Eſt le préſenta à ſa Sainteté, elle l'accueillit comme le Favory d'un tres-puiſſant Roy: mais du reſte elle ne lui accorda de

toutes ſes demandes, qu'un Chapeau 1583.
de Cardinal pour l'Archevêque de Narbonne ſon frere puiſné.

Le Roy le nommant ſon frere dans ſes Lettres de recommandation, les Venitiens au retour lui rendirent autant d'honneur qu'à un Fils de France. Les Ducs de Ferrare & de Mantouë le traiterent de même, & toutes les villes du Royaume par où il paſſa lui firent compliment comme elles en avoient ordre. Neanmoins le dépit qu'il emportoit du refus du Pape, ou comme diſoient quelques autres, une mauvaiſe rencontre de jeuneſſe, lui cauſa une longue maladie, qui le rendit ſi maigre & ſi défait, qu'il fut quelque temps ſans oſer paroître devant le Roy. Auprés duquel cependant ſon rival gagna tellement l'avantage, qu'il l'eût bien ſupplanté tout-à-fait, s'il n'eût craint qu'il n'en fût entré quelqu'autre en ſa place, dont la faveur plus ardente l'eût peut-être chaſſé luy-même.

La Reine Marguerite étoit pour lors en Juillen Cour, où elle ne ſe pouvoit empêcher de faire des broüilleries & des malices. Un Courier que le Roy envoyoit à Joyeuſe en Italie, ayant été tué par les chemins & ſon paquet pris,

1583. le Roy la ſoupçonna de l'avoir fait faire, & réſolut de s'en venger en la diffamant, comme elle tâchoit de le noircir. Il la reprimenda publiquement de ſes familiaritez avec Jacques de Harlay Chanvallon, & lui reprocha qu'elle avoit auprés d'elle certaines Dames pour confidentes, qu'il nommoit *une vermine tres-pernicieuſe.* A quelques jours de là, il lui commanda d'aller trouver ſon mary, & ſur les chemins il envoya aprés elle un Capitaine de ſes Gardes, qui foüilla juſques dans ſa litiere; lui abbatit le maſque de deſſus le nez; & ſe ſaiſit de trois ou quatre de ſes domeſtiques, qu'il amena au Roy avec deux de ſes Dames. Le Roy les interrogea ſeparément ſur la vie & ſur les actions de ſa ſœur, puis les envoya à la Baſtille.

en Avril & ſuiv. Le Roy de Navarre ne ſe pouvoit réſoudre à recevoir ſa femme ainſi noircie, il faiſoit inſtance au Roy de la châtier luy-même ſi elle avoit merité de ſouffrir cette indignité, ſinon d'effacer le ſcandale: le Roy, ſans vouloir lui donner aucun éclairciſſement, reïtera ſon commandement abſolu de la reprendre; & le Maréchal de Matignon l'ayant inveſty dans Neraç par des

garnisons qu'il fit couler dans toutes les Places des environs, l'y contraignit. 1583.

Les dépenses des Mignons étoient toûjours excessives, & la dépredation des finances par ceux mêmes qui les manioient, encore plus grande. Ce mauvais ménage causoit une telle disette d'argent, que souvent il n'y en avoit pas pour la table du Roy : & s'il faut ainsi parler, sa marmite étoit quelquefois renversée. Les flateurs lui persuaderent que les peuples l'aimoient si fort, que dés qu'il leur auroit fait connoître ses besoins, ils ouvriroient leurs bourses pour l'assister ; C'avoit été pour cela, mais sous prétexte de remedier aux desordres presens, que dés l'année précedente, il avoit envoyé visiter les Provinces par des personnes d'estime & de probité, avec de belles harangues, dont la conclusion tendoit toûjours à cette fin là ; mais fort inutilement.

Comme il vit que cette tentative ne produisoit rien, il convoqua une assemblée de Notables à Saint-Germain en Laye, pensant par là gagner la bienveillance des peuples, & leur montrer que s'il avoit envoyé des Commissaires, ce n'étoit pas tant pour ses inte-

rêts propres, que pour entendre leurs plaintes & pour leur rendre justice.

1583. en Septembre & suiv. L'Assemblée fut départie en trois chambres, chacune ayant un Prince du Sang pour Président; On y distribua toutes les matieres, que l'on reduisit sous certains chefs, tant pour la reformation du Clergé, de la Noblesse, & des Juges, que pour l'administration de l'Etat, & pour la dispensation des finances. On y fit de fort belles propositions, comme d'ôter la venalité de toutes les Charges & de tous les Offices; d'établir des peines contre ceux qui inventeroient de nouveaux impôts ou de nouvelles créations; de purger le Conseil du Roy de ceux qui se mêleroient dans les partis des finances, & d'en ôter la vilaine chicane. C'étoit Chiverny qui l'y avoit introduite depuis qu'on lui avoit donné les Sceaux, tâchant par ce moyen à se procurer de l'employ & de l'autorité, parce qu'il n'en avoit pas autant qu'il eût desiré, dans les affaires d'Estat.

Le Clergé n'oublia pas de demander le rétablissement des Elections, & la publication du Concile de Trente. Dans le premier point, tous ceux qui croyoient plus facile d'acquerir de la

faveur que du merite & de la ſcience, 1583.
s'éleverent contre lui; dans le ſecond il avoit en tête les oppoſitions des Chapitres, des Parlemens, & du Conſeil du Roy; ainſi il n'obtint ni l'un ni l'autre. Du reſte le Roy établit quatre Conſeils, ſçavoir le Conſeil des affaires étrangeres, le Conſeil d'Etat, le Conſeil de finances, & le Conſeil Privé. Ils étoient compoſez de perſonnes d'épée, d'Egliſe, & de robe longue; auſquels il preſcrivit même la forme de leur habit en Hyver & en Eté, & leur aſſigna deux mille livres de gages par an.

Le reſte de l'année ſe paſſa à compoſer ces Reglemens & pluſieurs autres, dont la multiplication en France n'a jamais ſervi qu'à multiplier les abus. Cependant le vingt-troiſiéme Novembre mourut le Cardinal René de Birague, âgé de ſoixante & quatorze ans, qui diſoit luy-même qu'il étoit *Cardinal ſans Titre, Prêtre ſans Benefice,* en Novembre. *& Chancelier ſans Sceaux*; car dés l'an 1578. il les avoit cedez à Chiverny. On pouvoit ajoûter, *Juge ſans juriſprudence, & Magiſtrat ſans autorité*, parce qu'en effet il n'avoit point d'étude, & qu'il ployoit comme un roſeau à tous

1583. les vents de la Cour, conſiderant plus un valet de faveur que toutes les Loix du Royaume.

Un fameux Ingenieur nommé Loüis de Foix, natif de Paris, mais originaire du Païs dont il portoit le nom, commença cette année à bâtir le Phare qu'on voit à l'embouchûre de la riviere de Bourdeaux, proche les veſtiges d'un autre vieille tour qu'on nommoit la Tour de Cordoüan. Deux ans auparavant il avoit rendu un grand ſervice au commerce & à la ville de Bayonne. Le flux de la Mer avoit amené tant de ſables dans le vieux * Boucaud *de la riviere de l'Adour, qu'elle l'avoit abandonné, & s'en étoit fait elle-même un nouveau, mais plus long & plus tortueux, par où elle ſe déchargeoit dans la mer à Capbreton : Il la contraignit à force de digues, de reprendre le premier qui étoit le plus droit de beaucoup, & plus commode.*

* C'eſt le mot du païs qui ſignifie embouchûre.

La plus grande apprehenſion qui reſtât au Roy Philippe, étoit que les Pays-Bas ne ſe donnaſſent au Roy de France, plûtôt que de retomber ſous la tyrannie de ſes Gouverneurs. Tout le monde le ſouhaitoit : les bons François, afin d'éloigner les guerres civiles de

ce Royaume, les Favoris par la haine 1583.
qu'ils portoient au Duc d'Anjou, & les
Huguenots, afin de détourner les menaces de la ligue. Voilà pourquoy Philippe cherchoit de tous côtez à mettre le feu dans la France pour la détourner de le porter dans ſon païs. On tient qu'ayant trouvé dans les papiers de Dom Jean d'Auſtriche quelque Traitté fait entre ce Prince & le Duc de Guiſe, il avoit menacé ce Duc de reveler ſes ſecrets au Roy s'il ne noüoit auſſi des intelligences ſecrettes avec lui, & qu'il le voulût obliger en même temps de prendre les armes : mais qu'il ne pût obtenir de lui ce dernier point, ni par prieres, ni par menaces.

Ayant manqué ſon deſſein par ce côté-là, il prit un chemin tout contraire : il voulut ſoûlever les Huguenots, & s'adreſſa pour cela au Roy de Navarre, lui offrant cinquante mille écus par mois, & deux cens mille d'avance. Ce Roy l'écouta durant quelque temps : mais tout d'un coup il vint à s'en repentir & en donna avis au Roy.

[Il le fit ainſi parce qu'] on lui mit une autre entrepriſe dans la tête. Gebard Truchſes Archevêque de Cologne, s'étoit marié, & s'opiniâtroit à

1583. vouloir garder enſemble un Evêché & une femme : ce qui le porta à épouſer la Religion de Calvin qui lui permettoit de joindre ces deux choſes, qui ne ſont pas compatibles dans l'Egliſe Romaine. Il y alloit de la reputation du Parti Proteſtant de le maintenir dans l'Archevêché : le Roy de Navarre s'imagina donc que ce ſeroit un grand coup de réünir tous les Princes de cette Religion pour leur faire embraſſer ſa défenſe, & pour ce ſujet il les y exhorta par une celebre ambaſſade.

en Juillet. Son deſſein fut loüé de tous, mais ſecondé de pas un : Ainſi Gebard, qui du commencement avoit eu quelque avantage, étant abandonné de tout le monde, même de Caſimir, qui étoit occupé à ſe mettre en poſſeſſion du Palatinat aprés la mort de l'Electeur Loüis ſon frere aîné, fut chaſſé de toutes les Places qu'il tenoit, & ſe retira à la Haye en Hollande ; où il languit le reſte de ſes jours dans l'obſcurité & dans le chagrin, éprouvant à loiſir qu'une femme ſans biens eſt une choſe bien plus incommode qu'un Benefice ſans femme.

en Octobre. en Novembre. Le Roy d'Eſpagne preſſoit continuellement les Guiſes de ſe lier avec lui

plus étroitement. Afin de les y engager, il leur faiſoit voir un Traitté qu'il avoit avec Montmorency : lequel en effet étant rudement pouſſé par Joyeuſe, qui avoit entrepris de le chaſſer du Languedoc, avoit eu recours à ſa protection ſecrette. D'ailleurs les Favoris les choquoient à toute heure, & les dépoüillant de jour en jour de leurs Charges & de leurs Gouvernemens, les portoient au dernier deſeſpoir : neanmoins conſiderant le peril & les inconveniens où ſe jettent ceux qui prennent les armes contre leur Roy, ils ne pouvoient encore franchir un pas ſi dangereux. 1583.

Quoyque le Duc de Guiſe ſçût que le Duc d'Anjou le haïſſoit à mort, il ne laiſſoit pourtant pas de le tenter par diverſes propoſitions : car ce lui eût été un tres-grand avantage que d'avoir un Fils de France à la tête de ſon parti. Le Duc d'Anjou prêta l'oreille à ſes offres pendant quelques jours : mais alors qu'on y penſoit le moins, on fut bien étonné de voir ce Prince à genoux devant le Roy, lui demander humblement pardon de ſes fautes. C'étoit au temps du Carnaval, qui tomboit cette année ſur la fin de Février : 1584. en Février. & Mars.

1584. toutefois il ne demeura que ſept ou huit jours à la Cour, & s'en retourna à Château-Thierry.

en May, & Juin. Depuis ce temps-là ſa ſanté alla toûjours en empirant. [Les accidens d'un mal de jeuneſſe lui avoient tellement défiguré le viſage, qu'il ſembloit avoir deux nez, les reſtes de cette maladie, ou peut-être ſon chagrin, le firent enfin tomber dans les langueurs d'une Phtiſie formée, ſi bien qu'il ne ſortoit plus gueres de ſon logis;] Et une toux lui ayant rompu une veine dans la poitrine, il perdit tant de ſang qu'il tomba en défaillance le vingtiéme de May. Aprés cet accident il languit encore vingt jours d'une fiévre lente, puis il rendit l'eſprit le dixiéme de Juin, étant dans la trente-uniéme année de ſon âge. Sa fin fort devote & fort chrêtienne, expia le blâme d'inconſtance & d'irreligion, dont il étoit juſtement diffamé. Il emporta dans ſon tombeau les larmes & les ſoûpirs des malheureux qui l'avoient aſſiſté dans la guerre de Flandres: car il mourut endetté de trois cens mille écus, & le Roy aima mieux en dépenſer vainement deux cens mille à ſes funerailles que de payer aucune de ſes dettes.

Plusieurs s'imaginoient que sa mort n'étoit pas naturelle, & disoient que c'étoit le premier acte de la tragedie dont Salsede avoit fait le Prologue. Or ce qui donna le plus de lieu à ces discours, ce fut deux horribles attentats qui éclaterent presque en même temps. L'un sur la Reine Elizabeth par un Anglois naturel nommé Guillaume Parry, qui avoit entrepris de la tuer dans son Parc, mais il fut découvert & puni; l'autre sur le Prince d'Orange, qui fut malheureusement assassiné d'un coup de pistolet dans sa maison le dixiéme de Juillet par un Baltazar Gerard natif de Franche-Comté, & Emissaire des Espagnols. Philippe, l'aîné des deux fils de ce Prince, étant alors entre les mains des Espagnols, où il demeura long-temps, les Etats déférerent au second, le Gouvernement de Hollande, Zelande, & Westfrise, avec l'Admirauté, quoy qu'il eût à peine dix-huit ans; [Il s'appelloit Maurice.]

1584. en Juillet.

Comme la vie du Duc d'Anjou donnoit de l'occupation à la Reine Mere, qu'elle arrêtoit l'ambition des Guises, & qu'elle tenoit le Roy de Navare endormi; sa mort changea tout-à-fait les desseins & les interêts de ces factions,

1584. Il ſembloit déja que la ſucceſſion de la Couronne fût ouverte : tout le monde ſçavoit que le Roy étoit incapable d'avoir des enfans à cauſe d'une certaine debilité dans les parties de la generation, procedant de la même maladie qui lui avoit fait tomber les cheveux. La Reine Mere qui ne ſe ſoucioit gueres des Loix fondamentales de la France, vouloit appeller à la Couronne les enfans de ſa fille & du Duc de Lorraine ; elle avoit ſouvent ſondé l'eſprit du Roy ſur cela, & tâché de lui perſuader que le Sang étoit bien morfondu au delà du ſixiéme degré, que les Bourbons ne lui étoient plus parens que d'Adam & d'Eve, & qu'il étoit plus naturel de laiſſer ſa ſucceſſion à ſes neveux qu'à des gens ſi éloignez. Il y a apparence qu'elle eût réüſſi dans ſes intentions, ſi le Duc de Lorraine & ſon fils, euſſent eu le courage auſſi élevé, & autant de grandes qualitez qu'en avoit le Duc de Guiſe.

Celui-ci faiſant ſemblant de ne pas voir le deſſein qu'elle avoit, lui laiſſoit eſperer qu'il la ſerviroit en tout : mais comme il s'aimoit mieux encore que les aînez de ſa maiſon, il ſongeoit à ſes propres avantages. [Cependant]

parce qu'il n'avoit aucun droit de luy-même de ſe mêler des affaires du Royaume, il crut qu'il étoit à propos de ſe ſervir de Charles Cardinal de Bourbon : Pour cela il l'enteſta de cette opinion qu'il étoit l'heritier préſomptif du Royaume, comme étant plus proche d'un degré que le Roy de Navarre ſon neveu ; la repréſentation, diſoit-il, n'ayant point de lieu en ligne tranſverſale ; Tellement que ce bon homme haïſſoit ſon neveu comme ſon rival, & aimoit le Duc de Guiſe comme un puiſſant ami qui lui aidoit à faire valoir ſon droit. 1584

Le Roy étoit bien averti de toutes ces pratiques par le Roy de Navarre ; & plus il connoiſſoit qu'ils avoient envie d'éloigner ce Prince, plus il croyoit que c'étoit ſon interêt de l'approcher : mais afin de leur ôter tout prétexte de les rendre l'un & l'autre odieux aux Catholiques, il eût bien voulu ramener ce Roy au ſein de l'Egliſe, avant que de le rappeller à la Cour. Il lui envoya pour cet effet le Duc d'Eſpernon, qui s'efforça de le perſuader par des raiſons d'interêt, qui ſont d'ordinaire les plus puiſſantes ſur les Princes : mais ſes Miniſtres & les Conſiſtoriaux

1584. l'en détournerent ; Et peut-être qu'il apprehenda que le Roy n'y procedât pas de bonne foy, & qu'on ne le tâtât que pour le détacher de ses vieux amis. Aussi le Plessis-Mornay pour rassurer leurs Eglises, que cette Conference avoit fort alarmées, la fit publier au grand déplaisir du Roy, & au desavantage même de son maître.

Alors les liguez commencerent à publier qu'Espernon n'étoit pas allé là pour le convertir, mais pour le confirmer dans son heresie ; qu'il faisoit gloire de demeurer obstiné dans son erreur ; & que le Roy lui frayant le chemin à l'oppression des Princes Catholiques, il ne manqueroit pas, lors qu'il seroit parvenu à la Couronne, de renverser l'ancienne Religion. Ils crierent bien plus haut, quand ils sçûrent que par son moyen le Roy s'étoit accordé avec Montmorency au même temps qu'il levoit des troupes pour accabler ce Maréchal, & que peu de temps aprés il avoit pour l'amour de lui, prolongé le terme de la restitution des Places qui avoient été accordées aux Huguenots.

Leurs Emissaires faisoient sonner cela fort haut parmi les peuples, les Predicateurs

dicateurs le trompetoient dans les Chaires, les Confesseurs le suggeroient à l'oreille, leurs libelles l'insinuoient dans les esprits. Ils joignirent à ces sujets de declamation, la protection que le Roy donnoit à Geneve, l'Ordre de la Jartiere que la Reine Elizabeth avoit envoyé au Roy, & une prétenduë ligue des Protestans faite à Magdebourg pour la défense de Gebard Truchses. Puis, aprés avoir noirci l'honneur du Roy par toutes les inventions dont ils pouvoient s'aviser, ils recommandoient hautement la pieté, la vaillance, & la bonté des Princes Lorrains, qu'ils nommoient les boucliers de la Religion & les Peres du peuple. 1584. En Octobre. & suiv.

Ce fut lors qu'ayant échauffé les zelez, émû les factieux, & persuadé les simples, ils commencerent à se soûlever, à enrôller des soldats, à faire des assemblées, à élire des Chefs muets, aux billets desquels les enrôllez devoient se trouver en certains lieux, & à renouveller la ligue, premierement à Paris, puis dans les Provinces. Le Duc de Nevers fut celui qui travailla le plus à lui donner la forme & les Reglemens. En peu de mois elle se trouva tres-puissante & en état de se

1584. declarer : il ne lui restoit pour l'autoriſer entierement que la confirmation du Pape : le Pere Claude Matthieu Jeſuite, en porta le Plan & les Memoires à Rome, le Cardinal Pelvé la preſenta au ſaint Pere, & les Cardinaux Eſpagnols la tenoient, pour ainſi dire, ſur leurs bras. Le ſaint Pere ne la rebuta pas d'abord : mais ſoit qu'il eût peur d'alarmer les Princes Proteſtans, & d'offenſer le Roy à tel point qu'il fiſt quelque confederation avec eux, il ne voulut point l'avoüer par aucun acte public, & ſe contenta de l'entretenir d'eſperances.

Outre la cauſe de la Religion, l'oppreſſion extraordinaire des impôts la favoriſoit extrémement ; tous les autres prétextes & toutes les menées des Grands euſſent été de peu d'efficace pour émouvoir les peuples, s'ils n'euſſent pas été grievement tourmentez. Les charges qu'on avoit miſes ſur eux étoient extrémement peſantes, en comparaiſon de celles des Regnes précedens ; le Roy avoit fait des Edits pour plus de cinquante millions, dont il n'en étoit pas entré deux dans ſes coffres ; & les dons de cette année 1584. montoient à cinq millions d'or. Afin

donc de satisfaire aux plaintes menaçantes des peuples, il supprima tout en un coup soixante six Edits qui avoient été verifiez en Parlement, rabaissa les Tailles de 700000. livres, modera un peu ses profusions, & établit une Chambre Royale pour la recherche des Financiers. Les gens de bien en eussent eu beaucoup de joye, si on n'eût pas connu par la suite, qu'on recherchoit ces harpies plûtôt pour avoir part à la proye, que pour empêcher à l'avenir de semblables brigandages. 1584.

Comme il sçavoit aussi que les Guises avec leurs civilitez avoient gagné la faveur des peuples, il affecta durant quelques mois de paroître populaire; il se faisoit voir en public avec un accueil riant & gracieux, caressoit les Deputez des villes, & les principaux Bourgeois de Paris, assistoit aux Confrairies & aux grandes Messes de Paroisse: mais cette humeur lui passa bien-tôt, & il se resserra dans son cabinet comme auparavant.

Le Duc d'Espernon avec quelques-uns du Conseil, avoit fait une partie pour arrêter le Duc de Guise: il en eut avis & se retira en son Gouvernement de Champagne, le Cardinal son frere en Decembre.

1584. le ſuivit quelque temps aprés. Les Agens d'Eſpagne profiterent de cette conjoncture, & ne les laiſſerent point en repos, qu'ils n'euſſent fait un Traitté ſecret avec eux. Il fut negocié dans Joinville, & conclu le dernier jour de Decembre de cette année 1584.

Il portoit *une confederation & ligue offenſive & deffenſive entre le Roy Philippe & les Princes Catholiques, pour eux & pour leurs deſcendans, afin de conſerver la Religion Catholique, tant en France qu'aux Pays-Bas. Qu'advenant la mort de Henry III. le Cardinal de Bourbon ſeroit inſtalé dans le Trône, & que tous les Princes Heretiques relaps en ſeroient exclus à jamais: Qu'en ce cas le nouveau Roy renouvelleroit le Traitté fait à Cambray en 1558. banniroit tous les Heretiques par Edit public, feroit obſerver les Decrets du ſaint Concile de Trente, renonceroit pour lui & ſes Succeſſeurs à l'alliance du Turc, empêcheroit que les Places des Pays-Bas ne fuſſent plus miſes és mains des François, & aideroit au Roy Catholique à reduire Cambray & les autres villes rebelles; Reciproquement l'Eſpagnol fourniroit aux Princes François 50000. piſtoles par*

mois, & leur en avanceroit 400000. 1584.
de six mois en six mois, dont le Cardinal de Bourbon lui tiendroit compte s'il parvenoit à la Couronne.

Outre cette somme, les Agens d'Espagne en firent aussi-tôt toucher plusieurs au Duc de Guise; qu'il répandit à pleines mains pour gagner ceux dont il avoit le plus de besoin. Il se trouva bien peu de gens en France qui ne fussent à vendre, s'il eût eu dequoy les payer à leur mot: mais comme tout l'or des Indes n'eût pas été suffisant pour assouvir ce qu'il y avoit d'ames venales, il y en eut beaucoup que le dépit d'avoir été negligez, ou moins estimez que d'autres qu'ils croyoient valoir moins qu'eux, rendit ennemis jurez de cette faction. 1585. en Janvier.

Aprés que les Etats des Pays-Bas eurent bien perdu du temps à déliberer sous quelle domination ils se devoient ranger, qui les pût garentir de l'oppression des Espagnols, comme ils leur eurent ôté les villes de Bruges, & de Gand, & que le Duc de Parme tenoit Anvers investi, ils envoyerent des Deputez au Roy le supplier de les recevoir pour ses Sujets. L'Ambassadeur d'Espagne employa tous ses efforts pour

1585. empêcher qu'on ne les admît à l'audience : neanmoins il ne le pût empêcher : le Roy les écouta, reçût leurs propoſitions par écrit, & promit d'y répondre. Alors les Eſpagnols preſſerent ſans relâche le Duc de Guiſe de ſe declarer, & ne lui donnerent point de patience qu'il n'eût levé le maſque.

Lors qu'il eut donc mis le Cardinal de Bourbon, qui étoit ſa meilleure piece, en ſeureté, la Nobleſſe de Picardie l'ayant été querir à Gaillon, d'où elle l'amena à Peronne : il fit paroître une
en Mars Declaration le dix-huitiéme de Mars, qui n'étoit ſignée de perſonne ; puis voyant qu'on y ajoûtoit peu de foy, parce qu'elle étoit ſans nom, il en fit publier une ſeconde portant celui du Cardinal de Bourbon, qui parloit tant pour ſoy que pour les Princes, Prelats, & Officiers dont il ſe diſoit aſſiſté. On y trouva encore beaucoup de choſes à redire, & comme ils avoient affaire à divers eſprits, ils la changerent & rechangerent pluſieurs fois, de ſorte qu'à peine en trouvoit-on vingt exemplaires de ſemblables.

Au même temps le Duc faiſoit joüer ſes entrepriſes ; Verdun & puis Toul furent ſurpris par Guitaud : mais ſes

gens manquerent Mets par le bon or- 1585.
dre que le Duc d'Eſpernon y avoit mis. Pour le Duc, il s'aſſura de Châlons & de Mezieres, le Duc d'Aumale de la grande partie des villes de Picardie, Briſſac de celle d'Angers, Entragues d'Orleans, le Duc de Mayenne de Dijon, & de quelques autres en Bourgogne par luy-même, & de quantité de Villes & de Châteaux en Dauphiné par la Nobleſſe du Païs, que ſa magnificence & ſes courtoiſies avoient charmée. La ville de Bourdeaux ſe barricada pour chaſſer Matignon, mais ce Seigneur adroit & prudent, uſant premierement de prieres, juſqu'à ce qu'il eût recüeilli ſes gens, puis de commandement quand il fut le plus fort, fit abbattre les barricades, & ſe ſaiſit de quelques-uns des plus mutins, auſquels neanmoins il pardonna. Quelques jours aprés il attira finement chez lui Vaillac Gouverneur du Château Trompete, & le força de lui rendre la Place.

Dariez ſecond Conſul de Marſeille, avoit promis en l'abſence du premier, de s'en rendre Maître; le Duc de Nevers devoit avoir ce Gouvernement, & afin de faciliter l'entrepriſe, avoit fait venir quatre galeres du Duc des Elo-

rence chargées d'infanterie, qui avoient jetté l'ancre hors de la chaîne du port, attendant le signal pour l'execution.
1585. en Avril Or Dariez, par le moyen d'un certain Boniface, excita un grand tumulte dans la ville, & s'empara du Château de Nôtre-Dame de la Garde : mais il ne pouſſa pas avec aſſez de vigueur, & fit durer l'émotion trois jours ſans mettre ſon entrepriſe à fin. Cependant un notable perſonnage nommé François Bouguier, qui avoit grand credit ſur les Marſeillois, ayant raſſemblé tous ſes amis, l'accula dans un corps de garde & le mena priſonnier lui & Boniface dans l'Hôtel de Ville, de ſorte que le Grand Prieur y étant venu dés le lendemain avec le Comte de Carces, on leur fit leur procés tout ſur l'heure. En un même jour ils furent interrogez, condamnez, & pendus aux flambeaux.

Le Duc de Nevers étoit venu à Avignon, comme l'on croyoit, pour donner chaleur à cette entrepriſe ; Quelques-uns ont penſé que ſon voyage avoit encore un autre motif ; Comme il avoit la conſcience fort tendre, il deſiroit, diſoient-ils, avant que de s'engager plus fort dans la ligue, connoître à fond ſi c'étoit un œuvre de Dieu ;

En

Et pour en être assuré, il vouloit voir si le Pape lui donnoroit son approbation. Le Pere Matthieu Jesuite, qu'on nommoit le *Courier de la ligue*, fit trois ou quatre voyages coup sur coup à Rome, pour en obtenir une Bulle; au deffaut d'une Bulle il demanda un Bref, & au deffaut d'un Bref une Lettre seulement, que le Duc de Nevers pût voir entre les mais du Vice Legat. C'étoit pour cela, à ce qu'on croyoit, que ce Prince étoit allé en Avignon: mais le Pere Matthieu perdit toutes ses courses, & il ne pût obtenir ni Bulle ni Bref. 1585.

On voit neanmoins une Lettre de ce Pere qu'on a donnée * au public n'a gueres portant que le Pape ne trouvoit pas bon qu'on attentât sur la vie du Roy, mais qu'on s'assurât de sa personne, pour se saisir de ses Places sous son autorité. Si cette Lettre n'étoit pas une imposture de ce Courier pour engager le Duc, on en peut induire deux choses, l'une que le Pape dans le fond n'improuvoit pas la ligue, quoy qu'il n'osât se declarer à cause des consequences & de l'incertitude du succés; l'autre que la ligue avoit fait des propositions contre la personne du Roy,

[* Dans les Memoires de Nevers.]

1585. & que le Duc de Nevers ne l'ignoroit pas. Quoy qu'il en ſoit, l'entrepriſe de Marſeille faillie, il fit un voyage à Rome, & deſlors, comme écrivent quelques-uns, ou un an aprés, il renonça entierement à la ligue; Et ainſi ayant offensé le Duc de Guiſe ſon beau frere, il devint neceſſairement ſon ennemi.

en Avril. Le Conſeil du Roy ne marchoit pas tout d'un même pied: Eſpernon & ſes partiſans vouloient qu'on attaquât la ligue ſans relâche & ſans quartier; au contraire ceux qui redoutoient le Duc de Guiſe, ou qui haiſſoient Eſpernon, étoient d'avis de temporiſer. Le Roy d'abord ſuivit le premier avis, mais incontinent aprés, ſe laiſſant aller à la foibleſſe de ſon naturel, & aux perſuaſions de ſa Mere, il ſe relâcha en telle ſorte, qu'il donna commiſſion à cette Princeſſe d'aller à Eſpernay trouver le Duc de Guiſe pour traitter avec lui.

Son ordre portoit de l'obliger à deſarmer avant que d'entrer en aucune negociation: au contraire le deſſein du Duc de Guiſe étoit de gagner quelque temps pour aſſembler ſes troupes. Ce qu'ayant fait habilement pendant dix ou douze jours; il trencha tout net,

que lui & ſes amis ne quitteroient point les armes qu'on n'eût ſatisfait à leurs demandes ; & auſſi-tôt il monta à cheval pour aller au devant de ſes Reiſtres qui étoient ſur la frontiere. 1585.

A peine étoit-il à une journée de là, que Rubempré pour n'avoir pas été bien payé, ou pour vouloir l'être des deux côtez, travailla à lui débaucher l'eſprit du vieux Cardinal de Bourbon. Si-tôt qu'il en eut le vent, il revint en poſte, afin d'y donner ordre. Cependant le Roy de Navarre faiſoit publier des Manifeſtes, afin de montrer la juſtice de ſa cauſe : dans l'un deſquels il offroit au Duc de Guiſe de vuider cette querelle de ſa perſonne à la ſienne, avec tel nombre d'hommes, & en tel lieu que le Duc voudroit choiſir, dedans ou dehors le Royaume. Mais le Duc étoit trop habile homme pour ſe piquer d'une bravoure qui eût reduit la cauſe generale à une particuliere : il proteſta qu'il honoroit la naiſſance & le merite du Roy de Navarre, qu'il n'avoit rien à démêler avec lui, & qu'il ne s'intereſſoit que pour la deffenſe de la Religion.

Ces Manifeſtes neanmoins firent grand effet ſur les eſprits qui n'avoient

1585. point pris de parti, & en gagnerent un bon nombre. D'ailleurs les troupes de la ligue étoient rompuës & dissipées en plusieurs Provinces; le Duc de Montpensier mit en pieces cinq cens hommes commandez par le Baron de Drou, qui vivoient à discretion dans sa Duché de Châtelleraud; le Duc de Joyeuse mena battant devant lui les troupes du Duc d'Elbœuf, depuis la Touraine jusqu'en Normandie, où elles se dissiperent tout-à-fait; Et Espernon montant à cheval si-tôt qu'il fut gueri d'un abcés froid & pituiteux qui lui étoit venu au dessus de la mâchoire gauche, donna la chasse si vivement à quatre mille hommes qui avoient leur rendez-vous autour d'Orleans, qu'ils ne pûrent jamais former un corps.

La chaleur de ceux qui s'étoient declarez pour ce parti commençoit à se ralentir, les volontaires à se retirer chez eux dans l'apparence d'une paix prochaine, les serviteurs du Roy à en détacher plusieurs par de secretes pratiques, & les Huguenots à lever sous-main des troupes par la permission tacite du Roy. Les Guises s'étant apperçûs que ces negociations leur étoient ruïneuses, & que pour cela on tiroit le

Traitté en longueur, addreſſent une Requête au Roy, demandant un Edit contre les Religionnaires, & proteſtant qu'ils ne s'étoient aſſemblez pour autre cauſe que celle-là. Là deſſus ils rompent bruſquement la Conference, montent à cheval, & redonnent chaleur à leurs amis, principalement aux peuples des grandes villes, & à ceux du Clergé qui avoient le plus de dépendance envers la Cour de Rome. 1585.

Le Roy, à qui on avoit fait croire que ce parti s'étoit tout défilé, tombe alors d'une grande ſecurité dans une extrême conſternation; Il mande à la Reine Mere de conclure avec eux à quelque prix que ce ſoit. Pour cela il ſe tint une Conference à Nemours entr'elle & le Duc de Guiſe. Eſpernon voulut y aſſiſter, de peur que ſa proſcription ne fût un des articles ſecrets du Traitté; la neceſſité du temps fit cette fois ployer ſa fierté: mais le Duc n'en voulut prendre avantage que pour lui faire plus de courtoiſie & plus d'honneur, On ne ſçait s'il le fit par generoſité ou à deſſein de le gagner ou de le rendre ſuſpect au Roy.

On n'accorda pas ſeulement aux Chefs de la Ligue l'Edit qu'ils deman-

1585. en Juillet. doient contre les Religionnaires (ce fut au mois de Juillet) & le commandement des armées pour l'executer : mais encore les villes de Châlons, Saint Disier, Reims, Toul, Verdun, Soissons, Dijon, & Beaune, le Pont Saint-Esprit, ou Ruë en Picardie, Dinan & Concarneau en Bretagne : De plus aux Cardinaux de Bourbon & de Guise, aux Ducs de Guise, de Mayenne; d'Aumale, & d'Elbœuf, chacun une Compagnie d'Arquebusiers à cheval pour leur garde; Cent mille écus pour bâtir une Citadelle à Verdun, & deux fois autant pour payer les levées qu'ils avoient faites en Allemagne; Comme aussi une décharge de l'argent qu'ils avoient pris dans les receptes du Roy.

& Juin. Jusques-là le Roy de Navarre & le Prince de Condé étoient demeurez cois sans rien remuer en apparence : la publication de cet accommodement leur donna sujet de se liguer de nouveau avec le Maréchal de Montmorency, dont la ruïne eût été necessairement suivie de la leur, & d'envoyer aussi en Allemagne faire des levées de Reistres & de Lansquenets.

Le Roy étant à la veille de se voir accablé entre ces deux Partis qui s'al-

loient battre à outrance, ne jugea point 1585.
qu'il y eût d'autre expedient pour éviter ce malheur, que de retirer auprés de lui le Roy de Navarre, pour lui servir comme d'arc-boutant contre la ligue. Il lui envoya donc des Deputez afin de le tenter une seconde fois : mais il ne pût être persuadé, ni de rentrer dans la communion de l'Eglise Romaine, ni de suspendre pour six mois l'exercice de sa Religion, encore moins de rendre les villes de seureté ; Il promit seulement de se trouver à une Conference avec la Reine Mere, lors qu'on seroit convenu du lieu de leur entrevenuë.

Bien qu'il y eût ordre de poursuivre les Huguenots par tout le Royaume, neanmoins en plusieurs Provinces les Gouverneurs connoissant l'intention du Roy, ne pressoient pas trop chaudement l'execution de l'Edit ; Montmorency & Châtillon contenoient le Languedoc ; Matignon ne se hâtoit pas de rien entreprendre en Guyenne, mais empêchoit seulement que le Roy de Navarre ne se mît en état d'y remuer. Les Huguenots n'avoient point d'autre mot general que *Vive le Roy*, & pour livrées que des escharpes blanches avec

des Fleurs de Lys. Du reſte ils étoient foibles par tout, horſmis en Dauphiné & en Poitou. En Dauphiné Leſdiguieres, qui avoit de bonne heure donné ordre à ſes affaires, prit Chorges; Montelimar, & Ambrun, & en Poitou & Saintonge le Prince ſe trouva aſſez fort pour aſſieger Broüage.

1585. en Septembre. & 10 Octobre.

Lors qu'il étoit devant, il eut nouvelle que trois Capitaines s'étoient emparez du Château d'Angers, ayant par une lâche & cruelle trahiſon tué le Gouverneur, qui étoit leur ami: mais qu'ils y avoient été auſſi-tôt aſſiegez par les Bourgeois, puis par Briſſac & par Joyeuſe. Le Prince crut que ce ſeroit un beau coup de s'acquerir une Place alors ſi conſiderable; il voulut y aller luy-même avec la meilleure partie de ſes troupes. Mais pour ne pas abandonner le ſiege de Broüage, il y laiſſa une petite armée navale dans le Canal, & quinze cens hommes dans les retranchemens; joint que les habitans des Iſles s'offroient de les garder au beſoin. Il eſperoit que le Vicomte de Turenne y en ameneroit dans peu de jours quatre ou cinq mille autres du Païs de Limoſin, & qu'il prendroit le commandement de ce ſiege en ſon abſence.

Or comme il fut onze jours à donner tous ces ordres, & plus de quinze autres en ſa marche, il trouva que le Château d'Angers où il n'y avoit que ſeize hommes dedans, avoit capitulé deux jours avant ſon arrivée. La faute de diligence qui lui fit perdre une ſi belle occaſion, le penſa auſſi perdre tout-à-fait. Car s'étant amuſé deux jours à tenter les fauxbourgs d'Angers, & deux autres à accommoder quelques querelles entre des Gentilshommes, il trouva, lors qu'il voulut repaſſer la Loire, ſix grands bateaux de gens de guerre ſur la riviere, & cinq cens chevaux ſur l'autre bord, qui étoient diſpoſez à tailer ſes gens en pieces à meſure qu'ils paſſeroient. Il ſçût auſſi que Briſſac le coſtoyoit, & que Joyeuſe étoit à ſes trouſſes; ſi bien qu'étant enveloppé de tous côtez, il fut contraint de diviſer ſes troupes en petites bandes pour les faire évader comme elles pourroient. La plûpart ſe ſauva, mais le charroy & le bagage demeurerent dans les chemins, dans les bois, & dans les hayes. Les Chefs avec petite compagnie s'écoulerent heureuſement, qui par un endroit, qui par un autre, ſans qu'il en perît aucun. Pour

1585. en Octobre.

1585. le Prince, étant descendu par le Mayne en basse Normandie, il s'embarqua entre Avranches & saint Malo, & passa dans l'Isle de Gerzay, & de là en Angleterre.

Le mauvais évenement de cette entrepriſe diſſipa les troupes qui étoient devant Broüage dés que le Maréchal de Matignon s'en approcha; puis encore celles du Vicomte de Turenne, qui les congedia, de peur de s'embarraſſer entre l'armée du Duc de Mayenne qui entroit dans le Poitou, & celle de Matignon. De cette ſorte il ne reſta plus aux Huguenots en ces quartiers-là que deux mille hommes commandez par Laval, l'un des fils de Dandelot, & par la Boulaye: leſquels aprés avoir vû l'affaire d'Angers échoüée, avoient de bonne heure repaſſé la Loire.

en Octobre, & Novembre. Les Edits du Roy [redoubloient encore leur conſternation. Car il y en avoit qui] ordonnoient de ſaiſir leurs biens, & de prendre au corps tous ceux qui avoient pris les armes pour le ſervice du Prince de Condé; d'autres qui leur faiſoient commandement de ſortir du Royaume, ou de ſe rendre Catholiques. Il y en eut pluſieurs d'entr'eux qui abjurerent ſuivant le formulaire qu'-

en dreſſerent les Evêques, & pluſieurs qui ſe retirerent auprés du Roy de Navarre. Ce Prince voyant que tout lui alloit tomber ſur les bras, ôta de ſon eſprit la jalouſie que les flateurs lui avoient donnée du Prince de Condé, & ſe réünit avec lui plus étroitement que jamais. 1585.

Quelques mois auparavant, il fut lancé du côté de Rome un grand coup de foudre ſur la tête de ces deux Princes. Sixte V. avoit ſuccedé à Gregoire XIII. qui étoit mort au mois d'Avril. C'étoit un eſprit altier, entreprenant, & qui ſe plaiſoit à choquer ce qu'il y avoit de plus relevé pour exalter ſon nom & ſa puiſſance; ainſi accordant aux inſtances de la ligue ce que ſon Predeceſſeur lui avoit toûjours refuſé, il fulmina une Bulle contre les Princes, d'un ſtyle conforme à ſon humeur & à la grandeur du ſujet. Il declaroit *Henry, jadis Roy de Navarre, & Henry Prince de Condé*, leſquels il appelloit generation bâtarde & deteſtable de l'illuſtre Maiſon de Bourbon, *Heretiques, relaps, chefs, fauteurs & protecteurs de l'hereſie, comme tels tombez dans les cenſures & peines portées par les Saints Canons: Et partant privez de* en May.

1585. *toutes Seigneuries, Terres & Dignitez, & incapables de succeder à aucune Principauté, nommément à la Couronne de France; Délioit leurs Sujets du ſerment de fidelité, & leur deffendoit de leur rendre aucune obeïſſance, ſous peine d'être enveloppez dans la même excommunication.*

en Juillet & Août —— Ce coup, qui ſembloit leur devoir être fatal, leur fut moins deſavantageux qu'au Saint Siege; Car il excita non ſeulement les Huguenots, mais encore les Catholiques [Royaliſtes,] à rechercher à fonds quelle étoit l'autorité des Papes ſur les Souverains, & ils ne la remarquoient pas telle dans les Conciles & dans les Canons, que Rome ſe l'imaginoit. D'ailleurs il fit paroître le courage & le credit des deux Princes excommuniez: car ils trouverent moyen de faire attacher un Placard dans les carrefours de Rome, portant leurs oppoſitions & leur appel de cette Sentence, ſçavoir pour le temporel, au Parlement comme Pairs de France, & pour le crime d'heresie, au futur Concile; Pardevant lequel ils citoient le Pape, & le declaroient antechriſt, s'il n'y comparoiſſoit. Cette Bulle réveilla auſſi le Roy par la crainte

qu'il eut que ce ne fût une tentative pour le détrôner ; il en arrêta le cours, & ne voulut pas permettre qu'elle se publiât dans son Royaume. Plusieurs eussent bien souhaitté qu'il eût fait en sorte que le Pape l'eût revoquée absolument, comme le Conseil du Roy Charles IX. avoit obligé Pie IV. de revoquer celle qu'il avoit fulminée contre la Reine Jeanne d'Albret en l'an 1569. 1587

La ligue avoit contraint le Roy de lui donner deux armées pour accabler les Princes. Le Duc de Guise en commandoit une sur les frontieres de Champagne, pour empêcher l'entrée aux secours des Protestans d'Allemagne; Avec l'autre le Duc de Mayenne entra en Saintonge. Matignon l'y joignit avec ce qu'il avoit levé dans le Bourdelois. [Mais bien loin de le fortifier il l'affoiblit & le traversa toûjours, non seulement à cause des ordres secrets qu'il en avoit de la Cour, mais aussi par jalousie de ce qu'on lui avoit envoyé un autre Commandant dans son Gouvernement.] en Novembre & Decembre.

Toutes les Places du Poitou & de la Saintonge étoient fort étonnées de l'absence du Prince, & le Roy de Na-

1585. varre de ſon côté extrêmement embarraſſé, de voir que ſa propre femme s'étoit revoltée contre lui. Toutefois comme elle n'agiſſoit pas de concert avec la Cour, il ne lui fut pas difficile de la chaſſer. Elle ſe retira en Auvergne avec quelques Gentilshommes Catholiques; Et là elle courut diverſes aventures, & y demeura juſqu'à ce que ſon mari la rappella pour l'obliger à conſentir à la diſſolution de leur mariage.

Quant au Duc de Mayence, Matignon opiniâtra ſi fort qu'il ne faloit rien entreprendre durant l'hyver, qu'ils ſeparerent leurs troupes preſque auſſitôt qu'elles furent jointes. Le Duc paſſa avec les ſiennes en Perigord pour le nettoyer de quelques petites retraites à coureurs, & le Maréchal ramena celles qu'il commandoit à Bordeaux, pour garentir cette ville-là des entrepriſes du Roy de Navarre, ou plûtôt de celles du Duc de Mayenne.

1586. en Février, & Mars. Le mois de Février enſuivant, Matignon aſſiegea le Château de Caſtels ſur la Garonne, à la priere du Parlement de Bordeaux, & manda au Duc de Mayenne qu'il étoit temps de s'avancer de ce côté-là. Le Duc, aprés

avoir pris quelques petits Châteaux, qui ne sont pas même marquez sur la carte, passa la Dordogne à Soüillac, à dessein d'assieger Montauban : mais comme il sçût qu'il étoit bien fortifié, il se rua sur quelques poüilliers sans nom & sans defense. 1586.

Cependant le Roy de Navarre fit lever le siege de Castels, & le Prince revenu glorieux d'Angleterre avec dix bons vaisseaux & cinquante mille écus qu'Elizabeth lui avoit prêtez, dégagea la Rochelle qui étoit comme bloquée, & surprit Royan, qui lui rendoit deux cens mille écus de contribution par an.

Le sixiéme de Mars quoy qu'il fût au fort de ses affaires, il épousa Charlote-Catherine fille de Loüis Duc de la Tremoüille, & par ce moyen mit dans son parti le Duc Claude frere de sa femme, & tous les amis de cette puissante Maison. en Mars

Le Duc de Mayenne perdit prés de deux mois de temps à vouloir surprendre le Roy de Navarre lors qu'il viendroit au deçà de la Garonne, ou qu'il iroit voir la Comtesse de Guiche, dont il étoit éperduëment amoureux ; Et pour cet effet il distribua sa cavalerie en divers postes sur toutes ses passées.

1586. Durant ce temps-là, le Prince entreprit de gâter le Havre de Broüage; Et en effet, il y enfonça tant de vieux corps de Navires qu'il le barra, & le rendit, comme il eſt encore aujourd'huy, de plus difficile entrée.

Matignon mit une ſeconde fois le ſiege devant Caſtels. Lors qu'il étoit ſur le point de le prendre, le Duc de Mayenne y accourut, & lui ravit cet honneur, ce qui redoubla leur inimitié. Le Maréchal feignit une maladie pour ne ſe pas trouver avec le Duc: Lequel cependant fit les approches de Monſegur, Place qui rompoit le commerce & les chemins du Limoſin, du Perigord, & du Quercy. Mais étant
en May. tombé malade luy-même effectivement,
—— il ſe fit porter à Bordeaux, laiſſant la conduite de ſon armée à Matignon. Durant ſon abſence Montſegur ſe rendit le quinziéme May à compoſition, qui fut mal gardée.

Tout du long du mois de Juin l'armée fut inutile, parce que Matignon jaloux que le Duc fût à Bordeaux, s'y
en Juin. en retourna auſſi-tôt, & congedia les
—— Compagnies d'Ordonnance. Quand le Duc fut guery, tous deux conjointement aſſiegerent Caſtillon: le ſiege fut long,

long, ennuyeux, & difficile, les sol- 1586.
dats rebutez abandonnerent la tren-
chée, il falut que les Generaux y cou-
chassent eux-mêmes vingt jours durant
A la fin la Place fut prise, on garda la
capitulation aux gens de guerre, mais
un certain nombre d'habitans fut en-
voyé au Parlement de Bordeaux, qui
les condamna au gibet.

La même année le Vicomte de Tu-
renne la reprit durant la nuit, y ayant
fait ouverture par le moyen d'un petard.
Ce qui donna lieu aux Huguenots de se
venter qu'ils faisoient avec deux livres
de poudre & en un quart d'heure, ce
que la ligue ne pouvoit faire qu'en
deux mois, & avec vingt pieces de
canon.

C'est tout ce que pût faire durant
neuf mois le plus grand Capitaine de
la ligue. Peut-être que ce n'étoit pas sa
faute; Il n'avoit point d'argent, parceque
le Clergé se lassa au bout de trois mois
d'en fournir, & que le Pape ne l'aidoit
que de ses benedictions. Il manquoit de
tout, d'artillerie, de vivres, de muni-
tions, & avoit contre lui toutes les
choses qui ruïnent les desseins & la re-
putation des plus grands Capitaines. Il
Car ses troupes étoient souvent muti-

1586. nées, ſes Capitaines broüillez entr'eux, ſon Collegue jaloux & défiant, & le Conſeil ſecret, d'où doivent, s'ils faut ainſi dire, partir les eſprits de vie qui font ſubſiſter les armées, mortellement envenimé contre lui.

Il ne le connoiſſoit que trop, & pour cela fremiſſant de colere, il demanda ſon congé, & le preſſa tant qu'il l'obtint. Le Duc de Guiſe employa inutilement toutes ſes perſuaſions pour l'en empêcher; il eût bien deſiré qu'il fût demeuré en ce païs-là, ſoit pour la réputation du parti, ſoit parce qu'il appreheñdoit qu'il ne gagnât les affections du peuple de Paris, & qu'il ne le débuſquât de cet empire volontaire qu'il s'étoit acquis ſur cette grande ville.

Tandis qu'il étoit en Guyenne, le Duc de Guiſe ſe ſervit de l'armée qu'il avoit ſur la frontiere de Champagne, & ſe ſaiſit des villes de Raucour & de Donzy ſur le Duc de Boüillon. D'autre côté le Duc d'Aumale ayant armé les Picards, paſſionnez ligueurs, s'empara de la ville de Dourlens, & de Pont-dormy, qui eſt un paſſage ſur la Somme au deſſous de Pequigny.

Les Favoris jaloux de voir toute la puiſſance des armes entre les mains des

Guiſes leurs ennemis, demanderent au Roy qu'il leur donnât auſſi quelque commandement ; Ce qu'il leur accorda d'autant plus volontiers qu'il les vouloit élever, & faire tourner de leur côté l'affection des gens de guerre, qui ſuivent encore plus volontiers les bonnes tables & la faveur, mere des récompenſes, que les braves Chefs. Il avoit levé une armée pour aller purger l'Auvergne, le Velay, le Gevaudan, & delà paſſer en Dauphiné : cet employ étoit deſtiné pour le Maréchal d'Aumont ; Joyeuſe le brigua ſi fort que le Roy ne put le lui refuſer. 1586.

Il falut auſſi qu'il en donnât un pareil au Duc d'Eſpernon ; & avec cela un Gouvernement auſſi bien qu'à Joyeuſe, qui avoit déja celui de Normandie. Celui de Provence étant venu à vaquer par la mort du Grand Prieur [bâtard de Henry II.] il l'en pourvût tout auſſi-tôt. Ce Grand Prieur gardoit un reſſentiment mortel contre un Gentilhomme nommé Altoviti : un jour le voyant à la fenêtre d'une Hôtellerie, c'étoit à Aix, il monta droit à la chambre, & lui paſſa ſon épée au travers du corps ; Altoviti ſe ſentant mortellement bleſſé, perdit le reſpect avec la en Juin.

1586. vie, & lui plongea la ſienne dans le ventre.

Tant de troupes ne pouvoient s'entretenir qu'avec de prodigieuſes dépenſes; on levoit aſſez d'argent pour y ſuffire : mais le luxe du Roy & l'avidité des Favoris, étoient des gouffres où tout s'abyſmoit. Paris avoit fourni 200000. écus pour cette guerre, ils ne durerent que huit jours; l'alienation de 50000. écus de revenu du Clergé, gueres davantage; non plus que celle de quarante mille écus de rente du domaine. On en voulut tirer de la creation de quantité de nouveaux Offices, & on envoya vingt-ſept Edits tout à la fois au Parlement, qui étoient la lie & le rebut de tous ceux que les Courtiers Italiens avoient inventez depuis vingt ans. Auſſi furent-ils tous rejettez, & cette tentative ne ſervit qu'à faire paroître l'injuſtice & la foibleſſe du Gouvernement.

Les Suiſſes & le Roy de Dannemarx premierement, enſuite les autres Princes Proteſtans d'Allemagne, avoient envoyé au Roy une grande & ſolemnelle Ambaſſade, pour le prier d'accorder la Paix aux Huguenots, ſuivant la teneur des Edits de pacification.

Comme il ne ſçavoit que leur répon- 1589.
dre, il évita pour quelque temps la veuë de ces Ambaſſadeurs, & s'en alla à Dolinville, ayant ordonné quelques Seigneurs pour aller au devant d'eux & les conduire à Paris. Puis de Dolinville, ſous prétexte de quelque indiſpoſition, il fut aux eaux de Pougues, & delà juſqu'à Lyon. Mais étant preſſé par leurs continuelles inſtances, il fut contraint de revenir; & enfin il leur donna une réponſe, mais fort cruë & fort deſobligeante, ſoit pour ſatisfaire à ſon humeur, ſoit pour ne pas mécontenter la ligue.

Il tâchoit pendant ces délais, d'un côté à appaiſer l'ardeur de la ligue, lui faiſant de grandes offres, & de l'autre à ramener le Roy de Navarre, lui repréſentant que ſon éloignement de la Cour l'éloignoit de la Couronne, & donnoit de l'audace à ſes ennemis: mais il ne put rien gagner ni envers lui, ni envers les liguez. Ceux-ci ayant tenu un Conſeil General de leur parti dans l'Abbaye d'Orcam prés de Noyon, refuſerent d'accepter les Places de ſeureté & autres grands avantages qu'il leur offroit.

Au partir de là le Duc de Guiſe atta-

1586. qua le Duc de Boüillon, & investit la ville de Sedan, en haine de ce qu'il étoit un des principaux Chefs des Huguenots, & qu'il donnoit passage aux Reistres sur ses terres. Toutefois la Reine Mere, qui negocioit incessamment entre les deux Partis, moyenna une tréve entr'eux, s'imaginant que par cette obligation elle pourroit porter le Duc de Boüillon à servir le Roy envers les Princes Protestans, & empêcher l'entrée de leur armée dans le Royaume.

Quant à Joyeuse il ne pût compter entre ses exploits que cinq ou six petites bicoques; après quoy l'hyver venu, il mit en quartier ses troupes à demi ruïnées par les maladies. Lors qu'il en eut fait une pompeuse montre devant Toulouze, il en laissa la conduite à Lavardin, & s'en revint en poste à la Cour.

en Octobre. Le Duc d'Espernon fut plus heureux que lui. Le Parlement d'Aix avoit pris le Gouvernement de Provence, & Vins ayant ramassé quelques troupes, lui avoit offert son service. Il s'étoit formé un autre parti des Huguenots & de malcontens, dont François d'Ornaison, Vicomte de Cadnet, & le Baron d'Alle-

magne, étoient les Chef. Or il étoit 1586.
arrivé que Vins les poursuivant avec
chaleur, & assiegeant le Château d'Al-
lemagne, avoit été défait par Lesdi-
guieres, qui étoit venu à leur secours,
ce qui accommoda merveilleusement les
affaires d'Espernon, & lui donna un
tel avantage sur les deux Partis affoi-
blis l'un par l'autre, qu'il en demeura
l'arbitre & le maître, au moins pour
cette heure-là.

L'hyver venu, il s'en retourna au-
près du Roy, laissant le commandement
de la Provence à Bernard Seigneur de
la Valate son frere aîné. Il l'avoit déja
dans le Dauphiné, où il ne s'employoit
pas avec moins d'ardeur à ruïner le
parti de la Ligue que celui des Hugue-
nots, en tirant des Places les Gouver-
neurs qu'elle y avoit mis.

Au mois de Decembre la Reine Me- en De-
re eut une conference avec le Roy de cembre.
Navarre & le Prince de Condé à Saint
Bris, qui est à deux lieuës de Cognac.
Elle avoit, selon sa coûtume, mené
avec elle bon nombre des plus belles
femmes de la Cour: mais cette fois les
Princes se mocquerent des filets qu'el-
le pensoit leur tendre par ces charmes
engageans; ils tinrent ferme à consen-

1586. ver leur Religion jusqu'au jugement d'un Concile National, & à demander la rupture de la Ligue. La Reine au contraire leur declara que la derniere résolution du Roy étoit qu'il n'y eût qu'une Religion dans son Etat.

Les Guises voyoient bien que le Roy n'avoit point de plus forte passion que de les ruïner, & qu'encore qu'il n'aimât point les Huguenots, neanmoins il les vouloit tolerer pour les opposer indirectement à leurs progrés. C'étoit pour cela qu'ils le faisoient décrier par leurs Emissaires & par leurs Predicateurs comme fauteur d'heretiques, & ils publioient par tout qu'il s'entendroit avec le Roy de Navarre pour opprimer les bons Catholiques, parce qu'il l'avoit recherché d'accommodement.

Le menu peuple, qui plus il est ignorant, plus il se veut mêler des affaires de la Religion, s'échauffoit assez de luy-même, les Directeurs & les Confesseurs animoient les Bourgeois: qui étoient simples & credules, par le moyen des confessions, ou par les persuasions de leurs femmes, & les entretenoient par des Congregations, des Confrairies, des Paradis ou Oratoires, qu'il paroient d'argenterie, d'images, &

d'Agnus

& *Agnus Dei*, & par des Processions qu'ils faisoient venir de Brie, de Champagne, & de Picardie. Elles entroient dans Paris toutes vêtuës de toile blanche, ayant des cierges à la main, à cause dequoy on nomma cette année-cy, *l'année des Processions blanches.* 1586.

On ne s'étonnoit pas de voir le peuple donner dans ces fausses devotions, mais de ce que le Roy les autorisoit par son exemple. Il faisoit des pelerinages sans cesse en divers endroits de son Royaume, alloit en Procession à pied par les ruës de Paris, quelquefois en habit de Penitent, portoit à sa ceinture un gros Chapelet, dont les grains étoient taillez en têtes de mort, s'enfermoit dans des Oratoires avec des Religieux Hieronymites qu'il avoit fait venir d'Espagne, ou avec des Feüillans. Ces derniers étoient des Bernardins d'une nouvelle reforme, qui avoit commencé dans l'Abbaye de ce nom au Dioceſe de Ricux en Languedoc. Il avoit bâti des Cellules aux premiers dans le Bois de Vincennes, & logé les autres dans le Fauxbourg saint Honoré, à côté du Jardin des Tuilleries.

Parmi ces pieux divertissemens, il s'amusoit aussi à découper des images,

1586. à les enchaſſer, ou à les coler dans quelque cabinet. Il avoit encore un autre paſſe-temps, c'étoit de faire chercher & de nourrir de ces petits chiens, qui ont accoûtumé de ſervir de joüet aux Dames, à quoy il dépenſoit plus de cent mille écus par an, & gueres moins en ſinges & en perroquets. Il y avoit grand nombre de gens qui ſuivoient la Cour avec tout ce bel équipage; & luy-même dans les dernieres années de ſa vie portoit * une manne ou pannier rond en écharpe, plein de petits bichons ou de petits eſpagneuls, qu'il flatoit ſouvent de la voix ou de la main.

☞

* Voy les Memoires de Sully vol. 1. fol. 79.

Eſpernon monté au plus haut degré de la faveur, dont Joyeuſe commençoit à déchoir, ne ceſſoit d'aiguillonner le Roy à la perte des Guiſes; & eux en revanche ayant conjuré la ſienne, formoient divers complots pour le faire perir. Il avoit l'addreſſe de perſuader au Roy que tous leurs deſſeins alloient contre ſa perſonne ſacrée; Et par ce moyen il le porta à mettre à l'entour de lui cette fameuſe bande des QUARANTE-CINQ, leſquels il lui choiſit luy-même, peut-être pour la fin que l'évenement nous montrera. C'étoient tous Gaſcons, que la grande ardeur de

faire fortune, rendoit capables de tout; 1586.
Lognac en étoit le Capitaine. Il eſt
croyable que la connoiſſance que les
Guiſes eurent de ſes intentions, les en-
gagea davantage dans la malheureuſe
neceſſité de ſe fortifier contre l'auto-
rité qu'on vouloit employer à les perdre.

Nonobſtant les embarras des factions
& de la guerre ouverte, la Cour de 1587.
France ne laiſſoit pas de paſſer joyeu- en Jan-
ſement l'hyver en feſtins & en balets. vier.
Son plus ſenſible ennuy fut qu'elle n'en & ſuiv.
put executer un d'un fort grand deſ-
ſein, que la Reine Mere avoit rappor-
té de Guyenne, parce que l'argent lui
manqua. La petite Cour du Roy de Na-
varre, qui étoit pour lors à la Rochel-
le, faiſoit auſſi de grands efforts, & s'en-
floit, s'il faut ainſi dire, comme la gre-
noüille d'Eſope, pour ne le pas ceder
à celle du Roy dans ces ſomptueux di-
vertiſſemens.

Pendant ces réjoüiſſances, arriverent les nouvelles de la mort tragique de Marie Stuard Reine d'Ecoſſe, à qui la Reine Elizabeth ſa couſine germaine, avoit fait trancher la tête par la main du boureau le dix-huitiéme de Février, aprés l'avoir tenuë dix-huit ans priſonniere. L'indiſcretion de ſes amis ne

1587. *fut pas moins cauſe de ſon malheur que l'horrible méchanceté de ſes ennemis : car comme les derniers cherchoient avec une paſſion violente quelque plauſible ſujet de la perdre, les autres leur en fournirent pluſieurs, en braſſant à toute heure des parties mal faites, même des conjurations contre Elizabeth, & ſi bien qu'ils la firent perir à force de la vouloir ſauver.*

Il y avoit trois mois que ſa Sentence de mort avoit été prononcée lors qu'on l'executa : Durant ce temps-là le Roy n'obmit ni remontrances, ni prieres envers Elizabeth, pour arrêter un coup auſſi préjudiciable à toutes les têtes Couronnées, que honteux à la France, dont Marie étoit Reine doüairiere. Les ligueux neanmoins ne laiſſerent pas de calomnier le Roy ſur cette affaire, & de l'accuſer de connivence avec Elizabeth ; & au même temps ils ſe ſervirent de l'horreur de cette action pour animer davantage les peuples contre tous les Religionnaires.

en May. & ſuiv. Au retour du Printemps, Joyeuſe qui étoit devenu l'un des plus ardens Chefs de la Ligue, alla faire la guerre en Poitou. Il y enveloppa deux Regimens du Prince de Condé au Bourg

de la Mothe-Saint Herais ; & aprés qu'ils ſe furent rendus à diſcretion, il les tailla tous en pieces. Enſuite il prit Saint Maixan, & Tonnay-Charante ; & cela fait, il s'en retourna à la Cour, pour ne pas laiſſer déperir les reſtes de ſa faveur. 1587.

Sa mauvaiſe fortune lui marchoit ſur les talons. Comme il étoit dans le Cabinet du Roy, comptant ſes beaux faits de guerre, un de ſes gens lui vint dire que le Roy de Navarre avoit défait une partie de ſon armée, & pouſſé l'autre juſqu'à la Haye en Touraine. Peu de jours aprés Catherine femme de Henry Comte de Bouchage ſon frere, laquelle étoit ſœur du Duc d'Eſpernon, étant morte ſous le faix de ſes pieuſes auſteritez, le mari renonça au monde, & ſe jetta dans un Convent de Capucins. Le Duc en fut tres-ſenſiblement touché ; mais ce qui le fâcha le plus, ce fut que le Roy redoubla les marques de ſon affection envers ſon rival, en le mariant avec Marguerite de Foix, qui touchant d'alliance tous les Princes de la Chrêtienté, avoit été recherchée de pluſieurs. Elle étoit fille unique de ce Loüis de Foix Comte de Candale, qui avoit été

1587. tué au siege de Sousmitres, & de Marie fille du Connétable de Montmorency.

Les Protestans ayant tenu une grande assemblée à Lunebourg, sur la réponse offensante que le Roy avoit faite à leurs Ambassadeurs, avoient résolu d'envoyer un puissant secours aux Huguenots, dont le rendez-vous general étoit en Alsace. Jamais ils n'avoient fait armement avec tant de chaleur, les meres menoient leurs fils aux Capitaines pour les faire enrôller, les filles vendoient leurs bagues pour les équiper, & les païsans leur faisoient grand chere par tout.

en Juillet. Dans la reveuë generale qui se fit auprés de Strasbourg, l'armée se trouva de vingt-neuf Cornettes de Reistres faisant six mille chevaux, de cinq mille Lansquenets tous piquiers, & de seize mille Suisses. Il en étoit déja passé quatre mille en Dauphiné pour renforcer Lesdiguieres, qui furent tous taillez en pieces prés de Vizille par la Valete, Ornane, & Mesplez. Il y avoit outre cela deux mille hommes de pied & quatre cens chevaux François levez par Robert Duc de Boüillon, sans compter deux mille autres soldats de la

même nation, qui s'y joignirent peu après, & dix-huit cens que Châtillon y amena. 1587.

Il manquoit seulement à ce grand Corps un Chef assez autorisé pour le conduire. Casimir s'en retint le commandement general pour en avoir les appointemens : mais ne pouvant y aller en personne, il mit en sa place Fabien Baron de Dona, Gentilhomme natif de Prusse, & confia la conduite des Lansquenets à un Docteur nommé Scrogel. Le Duc de Boüillon y étoit Lieutenant General pour le Roy de Navarre, Antoine de Vienne Clervant Colonel des Suisses, Châtillon de l'infanterie Françoise, & Jean de Chaumont Guitry Maréchal de Camp. Dona avoit beaucoup de bonnes qualitez, mais peu de credit parmi les gens de guerre; Scrogel en avoit encore moins, le Duc de Boüillon pas beaucoup davantage à cause de sa grande jeunesse. Les autres Capitaines prenoient à toute heure querelle ensemble, & l'on ne manqua pas du côté de la Cour de fomenter ces semences de division, & d'en jetter de nouvelles qui causerent la destruction de ce corps, fait de pieces ramassées.

On ne sçauroit bien exprimer les

1587. en Août & Septembre.

peines d'eſprit que le Roy ſouffroit à l'approche de cette effroyable inondation d'Etrangers. Aprés qu'il eut en vain eſſayé de contenter le Duc de Guiſe qui le vint trouver à Meaux, il falut malgré lui qu'il ſe réſolût à la guerre. (On la nomma LA GUERRE DES TROIS HENRYS, à cauſe que lui, le Roy de Navarre, & le Duc de Guiſe, portoient ce nom.) Pour cette fin il manda ſes Compagnies d'Ordonnance, qui étoient au nombre de quelque cent ſoixante, fit des levées dans le Royaume & au dehors, & diviſa ſes forces en trois corps. Il en donna un au Duc de Montpenſier, l'autre au Duc de Guiſe, pour garder les frontieres de Champagne, & ſe reſerva le troiſiéme pour aller en perſonne deffendre le paſſage de la Loire aux Allemands.

Le Roy de Navarre, aprés la premiere deffaite des troupes de Joyeuſe, étoit venu à Monſoreau en Touraine, pour y recüeillir le Comte de Soiſſons, qu'il avoit attiré à lui par l'eſpoir du mariage de ſa ſœur unique. Il avoit eu deſſein d'aller de là au devant des Allemands : mais ſon Conſeil avoit trouvé meilleur qu'il s'en retournât en Guyenne donner ordre à la ſûreté de ſes Places,

puis, qu'il revinſt à la faveur des Provinces amies, & qu'il s'avançât juſqu'en Bourgogne, afin d'y recevoir ce ſecours. 1587

L'armée confederée, on appelloit ainſi les Allemands, ayant débarraſſé les détroits des Montagnes de Voſge, que le Duc de Lorraine avoit encombrez, entra facilement dans le païs : mais lors qu'elle y fut, elle ne donna que trop à connoître ſa foibleſſe par toutes les rebuffades que ſes troupes reçûrent devant les moindres Châteaux. Celle du Duc de Guiſe ne parut pas moins ; Il s'étoit vanté qu'au premier coup de trompette il ſe rangeroit ſoixante mille hommes ſous ſes enſeignes ; Et cependant tout ce que le Duc de Lorraine & lui purent faire avec le ſecours de leurs amis, ne montoit pas à dix mille hommes : mais veritablement ſon grand courage ſuppléoit au défaut de ce nombre.

** C'eſt le terme propre.

en Août

Quand l'armée confederée eut ravagé la Lorraine un mois durant, aprés pluſieurs déliberations pleines de diviſions & de tumulte, elle prit réſolution de venir paſſer la Loire, ſans avoir égard aux prieres du Duc de Boüillon, qui vouloit l'employer à reprendre les Places avec leſquelles le Duc de Guiſe

1587. le tenoit inveſty. Elle ſejourna dix jours en Baſſigny : delà elle s'avança vers la ſource de la Seine, & la paſſa au deſſus de Châtillon, & l'Yonne à Mailly. Mais le deſordre & la mutinerie étant déja dans ſes troupes, elle refuſa de paſſer la Loire au gué de Neuvy, comme le Roy de Navarre l'en prioit, & qu'il lui étoit fort facile, les eaux étant extrémement baſſes ; Elle aima mieux deſcendre en Beauſſe, parce que les Reiſtres y pouvoient courir tout à leur aiſe, & que l'abondance des grains & des fourrages leur donnoit moyen de ſe rafraîchir.

C'étoit pitié de voir la miſerable France ravagée par cinq ou ſix armées tout à la fois. Le Duc de Joyeuſe en conduiſoit une en Guyenne, le Roy de Navarre y en avoit une autre, Matignon une troiſiéme, Montmorency & Leſdiguieres chacun la leur, le premier en Languedoc, & l'autre en Dauphiné. Le Prince de Conty frere du Comte de Soiſſons, aſſembloit des troupes en Anjou & au païs du Mayne pour en faire une. Le Roy avoit la ſienne dans laquelle il s'étoit rendu vers la my-Octobre. Elle étoit de huit mille chevaux, moitié François & moitié Allemands, de

dix mille hommes de pied levez dans son Royaume, & de huit mille Suisses. Avec cela il borda la Loire & empêcha bien les ennemis de retrouver l'occasion qu'ils avoient perduë, de la passer. 1587.

Prés de Montargis ils eurent quelque vent de la grande victoire du Roy de Navarre. Depuis que ce Prince étoit retourné en Guyenne, le Duc de Joyeuse avoit eu un commandement exprés de le suivre par tout, & de l'empêcher de rassembler ses forces pour venir au devant des Reistres. Pour cela le Roy lui avoit donné dix mille hommes de renfort, & ordre à Matignon de le joindre avec ce qu'il auroit pû ramasser dans son Gouvernement. Ce Maréchal avoit peut-être plus d'envie de lui nuire, que de lui aider : mais il est certain qu'il n'étoit qu'à deux journées de Coutras, quand ce jeune Seigneur s'étant laissé enyvrer des loüanges de ses flateurs & des fanfares des Predicateurs de la Ligue, se hâta de donner bataille, & atteignit le Roy de Navarre entre les petites rivieres de Drougne & de l'Isle.

Les deux armées déployerent leurs bataillons dans la Plaine qui est pro-

1687. en Octobre. che de Coutras ; ce fut à huit heures du matin le vingtiéme jour d'Octobre. Le choc ne dura qu'une demie heure ; la promptitude avec laquelle les Princes se mêlerent, rendit les lances du gros escadron de Joyeuse inutiles, & pressa si fort ces gens-d'armes étourdis, qu'ils ne purent coucher en arrest, & furent tous taillez en pieces. L'infanterie perdit cœur par la déroute de la cavalerie : en moins de rien elle lâcha le pied, fut enfoncée, & presque toute passée au fil de l'épée, en vengeance de la Mote-Saint-Herais. Le Duc de Joyeuse ayant genereusement pris la résolution d'aller mourir au canon, tomba entre les mains de deux Capitaines qui le tuerent de sang froid, quoy qu'il leur promît une rançon de cent mille écus. En un mot, les Royalistes perdirent artillerie, bagage, enseignes, presque tous leurs Chefs, & cinq mille hommes qui moururent sur la place ; entre lesquels il y avoit quatre cens Gentilshommes, ou Officiers. Le Roy de Navarre ne trouva à dire que vingt-cinq ou trente hommes. Le Prince de Condé y fut renversé d'un rude coup de lance dans le côté, dont il demeura fort incommodé. Ce fut par le brave

Saint-Luc, qui ne pouvant ſe ſauver & apprehendant d'être maltraitté par ce Prince ſon ennemi capital, le jetta ainſi par terre, & puis lui ayant fait demander la vie, ſe rendit ſon priſonnier. 1587.

La vaillance du Roy de Navarre ſe ſignala bien plus en cette journée, que ne fit ſa conduite à en recueillir les avantages: car bien loin de tirer droit vers l'armée étrangere, comme le Prince de Condé le vouloit, promettant ſi on lui donnoit des troupes de s'aller ſaiſir du paſſage de Saumur: il laiſſa ſeparer ſon armée victorieuſe, s'étant contenté de prendre ſerment des Capitaines, qu'ils ſe rendroient le vingtiéme de Novembre ſur les confins de l'Angoumois & du Perigord, pour marcher vers les Reiſtres. Il garda ſeulement cinq cens chevaux, & emmenant le Comte de Soiſſons avec lui, perça dans la Gaſcogne, où le violent amour qu'il avoit pour la belle Comteſſe de Guiche l'attiroit comme par force. [Voilà la remore des grandes actions.]

Les nouvelles de la victoire de Coutras ne cauſerent point les mouvemens qu'on ſe pouvoit imaginer, ni à la Cour, ni dans l'armée confederée; le

1587. Roy n'en témoigna point beaucoup de triſteſſe, peut-être parce tous ceux qui avoient pery en cette journée étoient ligueux : il fit neanmoins de magnifiques funerailles à Joyeuſe. Et quant aux troupes de l'armée confederée, elles étoient ſi découragées de la longueur de leur marche, & de ce qu'ils avoient appris que le Roy de Navarre leur tournoit le dos au lieu de s'approcher, qu'elles n'en eurent aucune joïe.

Leurs Reiſtres ſe mutinoient de fois à autre, & les Suiſſes, qui du commencement avoient paru fort zelez, traitterent de leur accommodement particulier, promettant de ſe retirer dans leur païs moyennant quatre cens mille écus.

Ce qui les hâta le plus d'y entendre, fut la deffaite des Reiſtres à Auneau ; c'eſt une petite ville en Beauſſe fermée de méchantes murailles, mais qui a un aſſez bon Château. Le Baron de Dona s'étoit logé dans la ville & tout le reſte de l'armée aux villages des environs, mais il n'avoit pû emporter le Château, & s'étoit contenté de prendre ferment de celui qui étoit dedans, qu'il ne commettroit aucun acte d'hoſtilité contre lui. Le Duc de Guiſe

étoit toûjours à la queuë de cette armée avec trois mille hommes, ayant renvoyé le Duc de Mayenne en Bourgogne, & Aumale en Picardie, afin d'y garder leurs Places contre les surprises du Duc d'Espernon. Le vingt-quatriéme de Novembre un peu aprés minuit, le Capitaine du Château donna entrée à l'infanterie du Duc de Guise dans la ville. Elle força d'abord les barricades des Reistres, qui n'ayant que des pistolets, ne pouvoient pas se deffendre contre des arquebuses & des piques. Il en fut tué prés de deux mille dans les ruës ou dans leurs logemens, & tout leur bagage pillé. Dona avec autant de vaillance que de bonheur, perçe lui dixiéme au travers des ennemis avant qu'il eussent fermé la porte de la ville, & sauva ainsi sa personne & sa grande Cornete. 1587. en Novembre

Cette armée à demi deffaite & sur le point d'être delaissée de ses Suisses, poursuivit sa route en remontant vers le haut de la Loire. Elle reçût un second échec au Pont de Gien; les approches d'Espernon y causerent une telle épouvente à leurs Lansquenets, que vingt-cinq de ses Arquebusiers en desarmerent douze cens. Le reste ne lais-

1587. ſa pas de continuer ſa marche par le Morvan: mais ils ſe défaiſoient d'eux-mêmes par les fatigues & par l'âpreté du païs, en telle ſorte qu'ils ne tenoient preſque plus d'ordre de gens de guerre. Ces miſeres extrêmes les contraignirent de recevoir un accommodement que le Roy leur offroit : Châtillon refuſa d'y être compris, & ſe retirant avec cent vingt Maîtres & cent cinquante Arquebuſiers avant que les articles fuſſent ſignez, gagna le Vivarets, ayant même battu quelques troupes de Mandelot Gouverneur de Lyon, qui vouloit lui barrer le chemin à Revirieu.

en Novembre. & Decembre.

L'accommodement fait, les Reiſtres & les Chefs de l'armée confederée furent ſplendidement regalez à Marſigni les Nonains par le Duc d'Eſpernon. Au ſortir de là ils diviſerent leurs troupes en deux, une partie traverſa le païs de Forez, & un coin des terres du Duc de Savoye, qui leur donna paſſage : les autres prirent leur chemin par la Bourgogne & par la Franche-Comté, avec telle diligence qu'ils trompérent le marquis de Pont & le Duc de Guiſe qui les guettoient aux paſſages, & ſe rendirent dans la Comté de Montbelliard.

belliard. Quelques compagnies étant de là rentrées dans la Lorraine, donnerent sujet à ces deux Princes de saccager horriblement ce païs-là, & d'y passer plus de dix mille personnes par le trenchant du glaive. 1587.

Le Prince de Conty gagna avec difficulté le païs du Mayne, marchant avec peu de suite, sa Cornette blanche ployée dans sa valise, & logeant par les maisons des Gentilshommes comme un particulier. Clervant s'en alla avec les Suisses & le Duc de Boüillon à Geneve. Ils moururent tous deux en langueur peu de temps aprés; le bruit commun en accusa le festin de Marsigny. Le Comte de la Marck frere puiné du Duc étoit aussi mort en France dans la marche de l'armée confederée.

Ce Duc de Boüillon [s'appelloit Robert, il] n'avoit qu'une sœur nommée Charlote, à laquelle il laissa son Etat, mais il ordonna par Testament qu'elle ne se pourroit marier sans le consentement du Roy de Navarre, du Prince de Condé, & du dernier de Monpensier, & lui substitua ce Duc & son fils, le Roy de Navarre, & le Prince successivement, à la charge que ni elle ni eux ne pourroient rien innover dans la Re- en Decembre.

1587. ligion. Il nomma la Nouë executeur de ſon Teſtament, le fit Tuteur de cette Princeſſe, & Gouverneur de ſes terres ſouveraines : mais comme diverſes raiſons empêcherent ce ſage Seigneur de ſe rendre dans le païs auſſi-tôt qu'il l'eût deſiré, la pupille fut preſque opprimée.

Depuis Janvier juſqu'à la fin de l'année.

Bien que ſon petit Etat ne valût alors que quarante mille livres de rente, neanmoins il étoit recherché par un grand nombre de prétendans. Robert de la Marck Maulevrier, oncle de la pupille, diſoit y avoir droit par une tacite ſubſtitution en faveur des mâles, qui aſſuroit être dans cette Maiſon ; le Roy de Navarre avoit intereſt de marier cette heritiere à un Prince de ſa Religion ; le Duc de Montpenſier, comme le plus proche heritier, vouloit mettre garniſon dans les Places pour les conſerver ; & le Duc de Guiſe s'efforçoit d'emporter cette Piece par les armes, & neanmoins demandoit l'heritiere pour ſon fils.

Il étoit le plus dangereux de tous les competiteurs : ſix ſemaines aprés la mort du Duc Robert il attaqua ce petit Etat, fit un cruel dégaſt autour de Sedan, & aſſiegea Jamets. Les trois pre-

miers mois il ne fit que l'investir, depuis il l'assiegea de plus prés, & derechef la valeur de ceux qui le deffendoient, élargit ce siege en blocus. Enfin la Noüe étant arrivé en ce païs-là, trouva à propos de le rendre à composition ; la ville seulement, non pas le Château, qui tint encore long-temps, & se rendit enfin au Duc de Lorraine : mais ce ne fut qu'un peu avant la mort du Roy Henry [III.] 1587. en Novembre, & Decembre.

Dans la Chrêtienté, tout le party Catholique ne chantoit que les triomphes du Duc de Guise : le Pape lui fit present d'une épée toute gravée de flâmes, marque de son zele & de sa valeur, & le Duc de Parme d'une paire d'armes fort riches, avec cet éloge, *qu'il n'appartenoit qu'à Henry de Lorraine de se dire chef de guerre.* Tout Paris n'étoit rempli que du bruit de sa victoire sur les Reistres : les Predicateurs n'entretenoient leurs auditeurs d'autre chose. Mais parmi ces applaudissemens populaires, il avoit un mortel déplaisir que le Roy cherchoit en toutes occasions de le rabbaisser, & d'élever Espernon son ennemi, au sommet de toutes les grandeurs.

Le Duc de Joyeuse avoit eu le Gou-

1587. vernement de Normandie, & l'Admirauté : aprés qu'il eut été tué à Coutras, le Duc de Guiſe prétendit avoir quelques pieces de ſes dépoüilles ; il demanda donc tres-inſtamment l'Admirauté pour Briſſac : mais le Roy, aprés lui en avoir donné d'aſſez bonnes eſperances, revêtit le Duc d'Eſpernon de cette Charge & du Gouvernement de Normandie, avec celui de Caen & du Havre de Grace. Il lui donna auſſi toute la dépoüille de Bellegarde ſon Couſin, qui avoit été mortellement bleſſé à Coutras, ſçavoir le Gouvernement d'Angouleſme, de Xaintonge, & du païs d'Aulnis.

en Novembre.

Le Duc de Guiſe fut encore plus outré des faveurs faites à ſon ennemi, qu'il ne le fut du refus de ſa demande. Voilà pourquoy dans une aſſemblée des Princes de ſa Maiſon & des Chefs de la Ligue, qu'il avoit convoquée à Nancy au premier de Janvier de l'an 1588. il fit reſoudre, qu'on porteroit une Requête au Roy ; Par laquelle, entr'autres articles, *Il ſeroit ſommé de ſe joindre plus ouvertement avec la ſainte Ligue ; d'ôter d'auprés de lui, & des Charges & Gouvernemens, les ennemis du public & les fauteurs de l'hereſie*,

1588. en Janvier

qui lui seroient nommez ; de faire publier le Concile de Trente ; d'établir la sainte Inquisition ; de commander aux Ecclesiastiques de racheter leurs biens alienez ; de consigner entre les mains de certains Chefs les Places qu'on lui nommeroit ; où ils pourroient bâtir des Forteresses ; & d'entretenir une armée sur la frontiere de Lorraine pour empêcher le retour des Allemands. 1588.

[En ce même temps ,] Espernon ayant eu prise dans le Conseil avec Pierre d'Espinac Archevêque de Lyon , & avec Villeroy Secretaire d'Etat , jusqu'à leur dire des paroles outrageuses , fit perdre au Roy ces deux serviteurs tres-importans , [& se les rendit ennemis irréconciliables.]

Le parti de la Ligue n'en fut pas peu fortifié ; comme celui des Huguenots se sentit beaucoup affoibli par la mort du Prince de Condé. Entre les vertus duquel on ne sçauroit dire si c'étoit la vaillance , ou la liberalité , ou la generosité , ou l'amour de la justice , ou la courtoisie & l'affabilité qui tenoit le premier rang. Il mourut le cinquiéme de Mars dans saint Jean d'Angely sa residence ordinaire , ayant été empoisonné par ses propres domestiques. en Mars.

1588. Charlotte-Catherine de la Tremoille sa femme se trouva enveloppée dans ce crime : les Juges du lieu, [par une entreprise au dessus de leur pouvoir, & contre les privileges de sa qualité, ne craignirent point de l'emprisonner, &] lui firent son procés, si avant qu'elle en eût perdu la vie si elle ne se fût trouvée grosse. C'étoit d'un fils, dont elle accoucha heureusement le premier de Septembre, six mois aprés la mort de son mary. Depuis elle fut détenuë au même lieu jusqu'à ce que le Roy Henry IV. étant paisible dans son Royaume, la fit venir au Parlement de Paris ; qui la déclara innocente, & brûla toutes ces procedures, comme étant injurieuses, & pour ne pas laisser de lieu à la médisance.

Il y avoit plus d'un an & demi que le Roy avoit résolu de faire une punition exemplaire des Chefs de la Ligue à Paris, à cause qu'ils avoient excité quelques séditions, & fait d'étranges entreprises, même à ce qu'il croyoit, contre sa personne. On les nommoit LES SEIZE, à cause qu'ils entretenoient & gouvernoient ce parti dans
en Avril. les seize quartiers de la ville. Le Duc de Guise leur avoit laissé quarante ou

cinquante Gentilhommes de sa part pour leur donner les ordres & veiller à leur deffense, & ils avoient fait provision d'armes, & des levées secretes de deniers pour employer aux occasions. Ces gens avertis du dessein du Roy, dépêchent vers le Duc de Guise supplier d'accourir à leur aide. Il étoit lors parti de Nancy & étoit venu en Picardie, afin de maintenir son cousin le Duc d'Aumale dans ce Gouvernement. Car l'ayant tenu par provision du vivant du Prince de Condé, il ne vouloit point le relâcher aprés sa mort; & le Duc d'Espernon à qui le Roy l'avoit donné, s'efforçoit de l'arracher d'entre ses mains. 1588.

Comme le Duc de Guise étoit à Soissons, le Roy dépêcha Bellievre pour sonder ses intentions: mais quelque affaire importante ayant rappellé ce Ministre auprés du Roy, il partit sans rien conclure avec lui; seulement il lui promit de lui donner de ses nouvelles dans trois jours. En effet il lui écrivit par deux fois: mais il mit ses Lettres à la poste, au lieu de les envoyer par un courier exprés, si bien que le Duc eut cette excuse de dire qu'il ne les avoit point reçûës. Sur ces entrefai-

1588. tes les Seize preſſant inſtamment le Duc de venir à leur ſecours, parce que le peril étoit fort proche, il part de Soiſſons avec ſept Gentilshommes ſeulement, évite habilement Philbert de la Guiche Grand Maître de l'Artillerie, qui alloit le trouver de la part du Roy, & arrive à Paris un Lundi neuviéme de May ſur l'heure de midi. Il alla deſcendre aux filles Penitentes, où la Reine Mere étoit pour lors.

en May.

Sur le champ, elle le mene au Louvre au travers des acclamations & de la foule du peuple, qui le ſuivoit comme ſon Protecteur. Le Roy averti de ſa venuë, déliberoit s'il le feroit mourir, & on ſçût qu'il l'avoit réſolu: mais ſoit qu'il n'eût pas eu le loiſir d'en donner les ordres, ſoit que la veuë d'un homme ſi formidable, & qui ayant toûjours une main ſur la garde de ſon épée, marquoit par ſes yeux tout de feu, que ſi on branloit, il iroit tout droit ôter la vie à l'auteur de ſa mort, on n'entreprit rien ſur ſa perſonne. Cette viſite ſe paſſa en accuſations & en reproches de la part du Roy, & en juſtifications & humbles ſoûmiſſions de la part du Duc. L'apreſdiné ils eurent encore une longue conference

ference dans le jardin des Tuilleries, la Reine Mere faisant un tiers entr'eux deux. 15 88. en May.

Paris étoit tout plein de visages inconnus, les ruës & les maisons de pelotons de gens empressez, & de murmures confus qui signifioient une tempête prochaine. Les choses ne pouvoient demeurer long-temps dans un état si turbulent : le Duc n'ignoroit pas que l'on marchandoit sa tête, & on rapportoit au Roy que la Ligue ne lui vouloit pas un moindre mal que de le faire Moine ; même que la Duchesse de Montpensier montroit les ciseaux qu'elle avoit destinez pour le raser. C'étoit qu'il avoit offensé cette veuve, tenant des discours qui découvroient quelques défauts secrets qu'elle avoit ; Outrage bien plus impardonnable à l'égard des femmes, que celui qu'on fait à leur honneur.

Le dixiéme jour de May le Roy fit donc commandement à tous Etrangers de sortir de Paris, & ordonna qu'on visitât les maisons ; à quoy les Parisiens apportant de la résistance, il prit sujet de là de faire entrer la nuit cinq à six mille, tant François que Suisses, par la porte saint Honoré, qui leur en May.

1588. fut ouverte par deux Eſchevins.

Les bons Bourgeois euſſent été bien aiſes que le Roy fût demeuré le maître : neanmoins ils n'approuvoient pas que pour ſe ſaiſir de quinze ou vingt coupables, il mît la capitale du Royaume en danger d'être ſaccagée ou d'être rebelle : c'eſt pourquoy ils ne le ſeconderent pas ſi bien qu'ils euſſent pû. Il avoit mis des compagnies bourgeoiſes, & des compagnies de gens de guerre en divers endroits : les premieres le ſervirent mal, les autres furent pouſſées ou enveloppées par les ligueux, qui s'étoient bien préparez à cette attaque. L'émotion commença par l'Univerſité : de là elle gagna la Cité, où il fut aſſommé ſoixante ou quatre-vingt Suiſſes, puis aprés midi elle s'étendit dans toute la ville, les barricades ſe pouſſant de ruë en ruë, tant qu'ils les avancerent juſqu'auprés du Louvre, & firent reculer la ſentinelle [des gardes.]

Le Roy & le Duc diſſimuloient encore à jeu ſi découvert, & ſe tâtoient l'un l'autre par des Envoyez, qui portoient & rapportoient pluſieurs propoſitions. Si le Duc de Guiſe avoit un autre deſſein que de ſe deffendre, lui & ſes amis, il faut avoüer qu'il man-

qua de cœur ou de conduite : car depuis que cette partie de Paris qu'on appelle la ville, eut pris feu, s'il eût poussé sa pointe, il eût pû envelopper le Louvre & se saisir de la personne du Roy. Mais il ne pressa point l'occasion comme il le pouvoit ; Au contraire, se piquant de generosité, il alla dégager les compagnies de gens de guerre, & les renvoya desarmées au Louvre ; puis quelques heures aprés il leur rendit leurs armes, & entra en negociation avec la Reine Mere. 1588.

Mais le lendemain, il fut bien étonné d'apprendre, que tandis qu'elle le flatoit de belles esperances, le Roy, suivant le conseil de cette Princesse, ou peut-être celuy de sa frayeur, se sauva en grand desordre par la porte neuve dans le jardin des Tuilleries, & de-là dans le Monastere des Feüillans, qui pour lors n'étoit pas enfermé dans la ville. Là il monta à cheval, & le soir il alla coucher à Trapes prés de Versailles, & le lendemain à Chartres. Ses Officiers le suivirent fort en confusion. La Reine Mere demeura à Paris, non pas pour pacifier les affaires, mais pour les tenir en tel état qu'on eût toûjours besoin de son entremise.

1588. De Chartres le Roy écrivit aux villes & aux Gouverneurs ; le Duc de Guiſe de Paris à ſes amis & partiſans. Le ſtyle du premier étoit languiſſant & timide, au contraire celui du Duc de Guiſe & des ligueux, victorieux & triomphant. Ils appelloient le jour des barricades une journée toute reſplendiſſante de la protection de Dieu, & conjuroient les autres villes de ſe joindre à eux comme les membres au chef.

Pour s'aſſurer entierement de Paris, ils deſtituerent l'ancien Prevôt des Marchands & les Eſchevins, & s'emparerent de la Baſtille & de l'Arſenal ; Dans les Provinces ils ſe ſaiſirent auſſi de pluſieurs villes ; le Duc d'Aumale de toutes celles de Picardie, hormis de Boulogne qu'il tenta inutilement par trois fois ; le Cardinal de Guiſe de Reims & de Châlons, & leurs amis ſe fuſſent rendus maîtres de la plûpart de celles de Normandie, ſi le Duc d'Eſpernon, qui étoit allé prendre poſſeſſion de ce Gouvernement, ne les eût retenuës dans l'obeïſſance.

La Reine Mere ne ceſſoit point de traitter avec le Duc de Guiſe : elle ſe ſervit pour cela de la Ducheſſe de Mont-

penſier, qu'elle leurra de l'eſpoir d'é- 1588.
pouſer le vieux Cardinal de Bourbon. Toutes deux jointes enſemble perſuaderent au Duc de Guiſe de ſe reconcilier avec le Roy ; Et pour cette fin elles obligerent les ligueux, aprés avoir fait diverſes Proceſſions pour appaiſer l'ire de Dieu, d'aller en habit de Penitens à Chartres demander pardon au Roy. Ils étoient conduits par Henry de Joyeuſe Capucin, qu'on appelloit le Pere Ange, repréſentant nôtre Seigneur qui alloit au Calvaire, avec tout l'équipage & tous les perſonnages dont on ſe ſervoit en ce temps-là pour joüer la Paſſion. Ainſi traveſtis ils furent trouver le Roy qui étoit à l'Egliſe, & en l'abordant ſe jetterent tous à genoux, & ſe mirent à haute voix à crier miſericorde.

A même fin le Parlement y envoya ſes deputez quelques jours aprés, lui témoigner qu'il avoit une tres-ſenſible douleur de l'avoir vû ſortir de ſon Louvre, & le ſupplier d'y vouloir revenir, & de détourner ſa juſte vengeance de deſſus la tête de ſes Sujets. Il répondit aux premiers, que s'il eût eu envie de ruïner les Pariſiens, comme on l'avoit voulu faire croire au peuple,

1588. il étoit en ſon pouvoir de les reduire en cendres, & aux autres qu'il traitteroit les habitans de Paris comme des fils qui avoient failly contre leur pere, non pas comme des eſclaves.

L'apreſdîné ayant renvoyé querir ces derniers, il les chargea de menacer les Pariſiens qu'il leur ôteroit les Cours Souveraines s'ils perſiſtoient dans leur humeur factieuſe. Puis à trois jours de là il envoya un Maître des Requêtes au Parlement, lui faire ſçavoir qu'il avoit réſolu d'aſſembler les Etats Generaux avant la fin de l'année, pour travailler ſoigneuſement à la reformation de ſon Royaume, & lui aſſûrer un ſucceſſeur Catholique.

On ne ſçait pas quel motif l'obligea de s'engager ſi avant: mais le Duc de Guiſe jugea qu'il faloit le preſſer là-deſſus. Il lui fit donc preſenter une Requête au nom des Princes, de la ville de Paris, & de tous les bons Catholiques, qui le ſupplioient d'envoyer pour cela le Duc de Mayenne en Dauphiné avec une armée, de marcher lui-même en Guyenne avec une autre, laiſſant le commandement de Paris à la Reine Mere, de vouloir oublier les barricades & autres remuëmens, de

confirmer l'élection qu'ils avoient faite 1588.
du Prevôt des Marchands & Eſchevins, & ſur tout de chaſſer le Duc d'Eſpernon & la Valete ſon frere, qui favoriſoient les heretiques.

Les ennemis qu'Eſpernon avoit dans le Conſeil, particulierement Villeroy, embraſſerent avidement cette occaſion pour le perdre : la Roine Mere ſe joignit à eux ; & tous enſemble firent une telle impreſſion ſur l'eſprit du Roy, qu'il lui manda qu'il paſsât quelque temps ſans approcher de la Cour. Le Duc ne ſe tint point diſgracié pour cela, il le vint trouver au retour de Normandie : mais le Roy ne voulut point l'admettre au Conſeil, lui commanda de ſe retirer dans ſon Gouvernement d'Angoumois. Avant que de partir, il lui remit celui de Normandie, auſſi-bien ne l'eût-il pû garder : le Roy en pourvût le Duc de Montpenſier.

Il ſembloit que ſon éloignement dût faire ceſſer la tempête. De fait le Roy ſe montra plus facile à un accommodement : mais on connut que ce n'étoit que pour ſouſtraire les Places à la Ligue ; particulierement le Havre & Orleans. Ce fut pour l'amour du Havre qu'il fit le voyage de Roüen : mais Vil-

1588. lars qui tenoit cette Place, homme fier, & qui avoit engagé sa parole au Duc de Guise, lui retrancha aussi-tôt toute esperance de le pouvoir gagner. Pour Orleans, Entragues qui en étoit Gouverneur, ne s'éloigna point trop des paroles que lui porta Schomberg pour le remettre au Roy. Le Duc de Guise étoit lors sur le point de conclure son Traitté : quand il sçût qu'on negocioit avec Entragues, il fit instance qu'on mît cette ville parmi les Places de seureté qu'il demandoit. Le Roy resista long-temps sur ce point, à la fin il fut contraint de l'accorder : mais aprés, par une subtilité plus ingenieuse que digne d'un grand Prince, il dit que l'on n'avoit pas bien lû l'ordre écrit par le Secretaire d'Etat, & qu'il y avoit la ville de *Dourlans*, non pas d'*Orleans* ; Et cette contestation fut un des principaux sujets qui le porta aux extrémitez contre le Duc de Guise.

Cependant sur ce pied-là fut fait le Traitté du mois de Juillet : lequel ou-
» tre cette ville, accordoit aux Princes de
» la Ligue, Bourges, Dourlens & Mon-
» treüil, leur delaissoit pour quatre ans
» celles qui leur avoient été baillées par
» le Traitté de Nemours ; permettoit aux

autres qui s'étoient declarées pour eux, 1588.
de demeurer en l'état qu'elles étoient; ——
continuoit leurs Prevoſt & Eſchevins «
des Marchands de Paris deux autres «
années, & leur accordoit encore plu- «
ſieurs choſes fort avantageuſes. «

Au même temps parut ſur mer cette «
formidable armée du Roy Philippe, «
qu'il avoit équipée pour la conqueſte «
d'Angleterre. On y travailloit depuis «
ſept ans entiers, & chaque année il y «
avoit été dépenſé plus d'un million «
d'or. Le Roy apprehendant que les li- «
gueux, s'il les deſeſperoit, ne la fiſſent «
deſcendre ſur les côtes de France, n'o- «
ſa plus differer de leur accorder ce «
qu'ils deſiroient: il leur donna cet Edit «
qui eut le ſpecieux nom de REUNION; «
Par lequel, renouvellant le ſerment de «
ſon Sacre, il juroit de déraciner tous «
Schiſmes & Hereſies, ſans faire jamais «
aucune Paix ny Edit en faveur des Hu- «
guenots; Ordonnoit enſuite à tous ſes «
Sujets de quelque qualité qu'ils fuſ- «
ſent, de jurer la même choſe, & que «
ſa mort avenant, ils ne reconnoîtroient «
pour Roy aucun Prince qui fût hereti- «
que ou fauteur d'hereſie; Declaroit re- «
belles & criminels de leze-Majeſté ceux «
qui refuſeroient de ſigner cet Edit, «

1588. & approuvoit tout ce qui s'étoit fait le douziéme & le treiziéme * de May, & depuis, tant à Paris qu'aux autres villes, comme fait par un pur zele de la Religion Catholique.

* Les barricades.

Il jura cet Edit [avec une grande démonſtration de joye ;] tous ceux de ſon Conſeil & de ſa Cour firent la même choſe, à la reſerve du Duc de Nevers, qui refuſa trois ou quatre fois de faire le ſerment, juſqu'à ce qu'il le luy eût enjoint ſur peine de deſobeïſſance. Il prévoyoit bien que le Roy le violeroit. Le Parlement l'enregiſtra & le publia incontinent, & toutes les grandes villes le reçûrent. Cela fait, le Roy retourna à Chartres ſur la fin du mois, & la Reine mere y mena le Duc de Guiſe, & le lui preſenta. Il paroiſſoit ſur le viſage, dans les diſcours, & dans le procedé de l'un & de l'autre, tant de marques de confiance & d'affection cordiale, que toute la Cour étoit en joye de cette réconciliation, & que les plus fins croyoient qu'elle pouvoit être veritable.

Pour lors le Roy de Navarre étoit à la Rochelle, fort empêché à gagner les bonnes graces de cette ville : où veritablement il n'avoit pas eu beaucoup

de credit du vivant du Prince de Condé. Lesdiguieres s'occupoit en Dauphiné à brider les villes de Gap & de Grenoble par des Forts : il matta si bien Grenoble, qu'elle lui demanda une tréve de six mois. Luy & Montmorency avoient aussi assiegé le Pont Saint Esprit lors qu'on leur apporta l'Edit de réünion ; Cet Edit fit lever le piquet au Maréchal, mais hâta la Valete de conclure une ligue offensive & deffensive avec Lesdiguieres. 1588.

Il n'y avoit plus rien dans le Dauphiné qui fist tête à ce dernier, que Charles de Simiane d'Albigny : aussi n'épargna-t-il rien pour gagner l'amitié de ce Seigneur: il offrit de luy donner sa fille en mariage, de partager avec luy l'autorité, & de la luy laisser toute entiere aprés sa mort. Ces offres, quoy que fort avantageuses, eurent moins de pouvoir sur l'esprit d'Albigny que l'amour qu'il avoit pour la Religion de ses Ancestres : il luy resista toûjours constamment, mais certes avec moins de bonheur que de vaillance.

Les Provençaux cependant s'étoient soûlevez contre la Valete ; les ordres secrets du Roy, la haine du Parlement contre le Duc d'Espernon, & l'ambi- en Septembre. & Octobre.

1588. tion de Vins qui prétendoit à ce Gouvernement, n'animoient que trop ces esprits chauds & faciles à émouvoir. Le secours qui luy venoit de Dauphiné ne luy servit pas de beaucoup : quand le Parlement luy eut par Arrest ôté le Gouvernement du Païs, la plûpart des Gentils-hommes, & toutes les villes l'abandonnerent, à la reserve de trois ou quatre petites Places, qu'il conserva jusqu'à la mort du Duc de Guise, *Alors toutes les affaires changerent de face le Roy changeant de volonté.*

en Août — Au mois d'Aoust précedent le Duc d'Espernon s'étoit vû dans un effroyable peril: sa bonne fortune & son courage l'en tirerent. Comme il avoit demeuré quelques jours au Château de Loches aprés sa sortie de la Cour, avant que de se resoudre d'aller à Angoulesme, le Maire de la Ville avoit reçû ordre du Roy de luy en empêcher l'entrée ; Et ne l'ayant pû faire, parce qu'Espernon prévint le Courier, il entreprit de l'arrêter dans le Château * ou maison du Roy, où il logeoit. Il y entra donc avec dix hommes bien armez, sous ombre de luy mener un Courier: mais ayant étourdiment donné à la garderobe au lieu

[* ce Château est different de la Citadelle.]

d'aller droit au cabinet, il manqua son coup & y perit luy & son beaufrere, qui étoit passé par un trou pour venir à son secours. Les autres conjurez & leurs amis qui avoient pris les armes dans la ville, apprehendant d'être accablez par les troupes qui accouroient à l'aide du Duc, & le Duc craignant de mourir de faim, n'ayant point mangé depuis trente heures, la peur & la necessité firent leur accommodement, & les obligerent à le bien garder. 1588.

On avoit accusé Villeroy d'avoir abusé des Lettres de Cachet pour perdre Espernon : mais le Roy avoüa nettement cette entrepriſe. Il avoit l'esprit si chagrin, que sur la fin du même mois il congedia le Chancelier de Chiverny, Villeroy & Pinard, Secretaires d'Etat, & Pompone de Believre Sur-Intendant des Finances. Au même temps il combloit la Ligue de faveurs : car il donna les Sceaux à François de Montholon, Avocat en Parlement, qu'elle reveroit à cause de son zele pour la Religion Catholique. Il declara aussi le Cardinal de Bourbon le plus proche parent de son Sang ; En effet il l'étoit, mais non pas le plus habile à succeder ; Et il permit au Clergé

1588. de fournir cinq cens mille écus pour les frais de la guerre. Or afin que ce corps les pût trouver sans aliener son fonds, il consentit à l'érection d'un Receveur alternatif, & de deux Contrôlleurs de décimes, héréditaires en chaque Dioceſe.

Ce fonds fut destiné à l'entretenement des deux armées qu'il avoit levées. Il en donna l'une au Duc de Mayenne, & l'autre au Duc de Nevers : mais ce fut au refus du Duc de Guise, car suivant le conseil de l'Archevêque de Lyon, il se ferma à demeurer à la Cour, & y fit ordonner un fonds assuré pour tenir sa table de Grand-Maître.

en Juillet & Aouſt. L'évenement fit voir que cette résolution n'étoit pas judicieuse: car l'éclat de sa puissance donnant à toute heure dans les yeux du Roy, réveilla ses ressentimens, qui peut-être se fussent assoupis peu à peu. [Il s'offensoit de ce que le Pape dans une Lettre appelloit ce Duc & le Cardinal de Bourbon des Machabées, & disoit qu'ils avoient sauvé le peuple d'Israël.] Avec cela le Duc de Nevers, & Lognac Capitaine des Quarante-cinq, irritoient sans cesse son indignation : le Duc de Nevers, parce qu'il haïssoit irreconciliablement

le Duc de Guiſe pour l'avoir offenſé ; 1588.
& Lognac, parce qu'ayant en quelque façon ſuccedé à la faveur d'Eſpernon, comme en ſecond avec Bellegarde, couſin germain de ce Duc, il ſçavoit bien que la Maiſon de Guiſe, toûjours ennemie des Favoris, ne le ſouffriroit pas long-temps en ce poſte-là.

On travailloit de tous les deux côtez à gagner les Députez pour les Etats. La hardieſſe de la Ligue fut un peu rabaiſſée par la deffaite de la grande armée navale de Philippe, qui menaçoit également la France & l'Angleterre. Cette *invincible*, ils l'appelloient ainſi, aprés avoir été agitée, battuë, écartée de tous côtez par une continuelle tempête, puis par les Anglois & par les Hollandois, aprés avoir perdu prés de dix mille hommes & plus de ſoixante vaiſſeaux : eut bien de la peine, toute délabrée & rompuë qu'elle étoit, à regagner les Havres d'Eſpagne. Le Roy étoit à Chartres quand il en reçût la nouvelle ; Et ce fut peut-être ce qui l'enhardit d'aller à Blois, où ſa préſence étoit néceſſaire, pour voir & reconnoître tous les Députez, à meſure qu'ils arriveroient. en Août.

Le quinziéme de Septembre venu,

1588. mais peu de Députez, on remit l'assemblée en Octobre. L'ouverture s'en fit un Dimanche dixiéme de ce mois. Le Clergé y avoit cent trente-quatre Députez; entre lesquels on voyoit quatre Archevêques, vingt-un Evêques, & deux Chefs d'Ordre vêtus de leurs rochets & surplis. La Noblesse en avoit cent quatre-vingt avec la toque de velous & la cape; Le Tiers Etat cent nonante-un, partie gens de Justice, & partie gens de Commerce, les premiers avec la robe & le bonnet quarré, les autres avec le capot & le bonnet rond.

En Septembre.

en Octobre.

Dés avant l'ouverture, le Roy connut bien par la teneur de leurs cahiers, qu'il y avoit partie faite pour déprimer son autorité & pour relever celle des Etats au point où elle avoit été autrefois. Aussi donna-t-il assez à connoître dans sa harangue, d'ailleurs fort éloquente & fort pathétique, le ressentiment qu'il en avoit contre le Duc de Guise: mais ce Prince luy en fit des plaintes si vehementes par la bouche de l'Archevêque de Lyon, qu'il fut obligé quand il la fit imprimer, d'y retrancher, & d'y changer beaucoup de choses, qui n'en demeurerent que plus avant gravées dans son cœur.

Dans

Dans la seconde Séance qui fut le Mardy ensuivant, il jura l'Edit de réünion, ordonna qu'il fût observé pour loy fondamentale de l'Etat, & voulut que les trois Ordres le jurassent tout d'une voix, les Ecclésiastiques mettant la main à la poitrine, & les autres la levant en haut. Cela fait, il protesta d'oublier tout le passé, & chargea le Prevost des Marchands d'en assurer la ville de Paris. 1588.

Qui peut sçavoir si ces paroles étoient une vérité sincére, ou une profonde dissimulation ? mais s'il avoit de l'ame ce qui paroissoit au dehors, il ne l'y eut pas long-temps. Il regardoit le Duc de Guise comme un dangereux rival, dont toutes les actions luy sembloient tendre à la ruïne de son autorité; il étoit ulceré de ce qu'on l'avoit forcé de jurer cet Edit, de ce que la Ligue avoit contraint le Comte de Soissons (car il avoit quitté le Roy de Navarre) de prendre absolution du Pape, que néanmoins elle faisoit ses efforts, quoy qu'en vain, pour empêcher le saint Pere de la luy donner; & que quand ce Comte avoit porté des Lettres de grace au Parlement, un Tailleur d'habits avec une bande des plus en Octobre & Novembre.

1588. échauffez ligueux, étoit allé au Palais
— — & avoit intimidé tellement les Conseillers, qu'ils n'avoient osé proceder à la verification.

Il se sentoit encore plus offensé de ce que les Etats faisoient de grandes plaintes contre le Gouvernement, qu'ils demandoient la suppression des nouveaux Offices, le rabais des tailles & des impôsts, la recherche des financiers, la punition des Traitans, & des Favoris, & qu'ils employoient toutes sortes de pratiques pour borner la domination absoluë, & pour rétablir la puissance des loix. Ce qui ne provenoit pas seulement des factions de la Ligue, mais encore du désir unanime des peuples: lesquels s'imaginant que le Roy perdroit bientôt ou la vie [ou l'esprit,] (car Miron son premier Medecin, avoit dit imprudemment que l'un ou l'autre arriveroit dans un an) croyoient qu'il étoit néceſſaire de mettre des barrieres si fortes & si hautes à celuy qui viendroit à la Couronne aprés luy, qu'il ne pût jamais les forcer, ny faire souffrir à la France des oppressions pareilles à celles qu'elle avoit ressenties [depuis le Regne du bon Roy Louis XII. Mais les mœurs trop corrompuës des Fran-

çois ne s'accordoient pas avec leurs 1588.
souhaits; Ils désiroient en vain ce qu'ils
ne méritoient pas.]

Les Huguenots portez de ce même esprit, tâchoient aussi de restraindre le pouvoir du Roy de Navarre par les déliberations de l'Assemblée qu'il avoit convoquée à la Rochelle. Comme ils apprehendoient qu'il ne changeât de Religion, ils demandoient des Protecteurs en chaque Province, & des Chambres ou Sieges de Justice pour écouter leurs plaintes & leur faire droit. Il eut bien de la peine à se deffendre du premier, & à les empêcher de choisir le Prince Casimir pour leur Protecteur general : mais quant au second, il fut contraint de l'accorder & d'établir de ces Chambres en cinq ou six villes ; Toutefois il les revoqua deux ans après qu'il fut parvenu à la Couronne.

L'armée du Duc de Mayenne fit peu de progrés dans le Dauphiné, parce qu'il s'arrêta à Lyon pour y demêler quelques intrigues qu'il y avoit pour le Gouvernement de la ville, entre Maudelot & le fils de Villeroy ; Elle jetta tout son feu contre le Fort d'Oysans, que Lesdiguieres avoit bâti sur son chemin. Ce méchant réduit resista trente

1588. jours avant que de capituler. Pareillement celle du Duc de Nevers en Poitou se consuma à prendre quelques petites Places de nulle importance. Elle étoit devant la Ganache, lors qu'elle reçût les nouvelles de la mort du Duc de Guise.

D'heure en heure le Roy se croyoit blessé par de nouvelles & plus grandes offenses : l'instance qu'on luy faisoit de recevoir le Concile de Trente ; le choquoit & l'embarrassoit : la demande des Etats que leurs cahiers fussent résolutifs, lui paroissoit encore plus rude ; mais il trouvoit tout-à-fait insupportable la députation qu'ils luy firent, pour l'obliger à déclarer expressement le Roy de Navarre incapable à succeder à la Couronne.

[Un peu avant ce temps-là le Duc de Savoye, qui avoit le courage haut, & un genie plus grand que son Etat, n'oublia pas de faire ses affaires. Comme il crût que le Royaume de France s'alloit démembrer, il pensa qu'il avoit plus de droit que pas un autre d'en prendre sa part, étant presque le seul Prince mâle, quoy que par sa femme, qui restât du Sang du grand Roy François, & d'ailleurs ayant des prétentions sur

le Marquisat de Saluſſes & ſur quel- 1588.
ques païs de deçà les Monts. Il ne voulut pourtant pas donner cette couleur à ſon entrepriſe, mais celle de la Religion: En effet Leſdiguieres étant fort puiſſant, ayant pris Château-Dauphin, & fait ligue avec la Valete qui avoit le Gouvernement du Marquiſat de Saluſſes, il y avoit danger que le Calviniſme ne s'épandît par là dans ſes terres, & qu'il n'y devinſt le plus fort à la faveur de ce pernicieux voiſinage.

Le Duc s'arma donc, feignant d'en vouloir au Montferrat; Et la Valete étant ſi embarraſſé en Proyence qu'il ne pouvoit donner ordre de ce côté-là, il s'empara ſur la fin de Septembre de la ville de Carmagnoles, & inveſtit le Château. Le Lieutenant le rendit peu de jours aprés; Saluſſes, Cental, & toutes les autres petites Places du Marquiſat ſe deffendirent fort peu ou point du tout, [hormis Ravel qui tint quelque temps.] La perte fut tres-grande pour la France, tant parce qu'il y avoit dans Carmagnoles un magaſin ineſtimable de toutes ſortes d'armes, & quatre cens pieces de canon, que parce que ce païs-là étoit le ſeul paſſage qui reſtât aux François pour rentrer en Italie. en Septembre & Octobre.

1588. Or comme de tous les malheurs on s'en prend à ce qu'on hait le plus, le Roy ne manqua pas d'en accuſer le Duc de Guiſe, quoy qu'il parût en être tout-à-fait innocent : car bien loin de s'entendre avec le Duc de Savoye, au moins à cette heure-là, il étoit fort mal avec luy. Auſſi offroit-il de paſſer les Monts pour luy aller arracher ſon uſurpation, & il porta les Etats à conclure qu'il faloit luy déclarer la guerre.

en Novembre, & Decembre.

Cependant le Roy fatigué des difficultez & des peines qui luy naiſſoient tous les jours, & qu'il croyoit luy être ſuſcitées par ce Duc, s'emportoit ſouvent, & penſoit à en tirer une derniere vengeance : mais quand ſes boutades étoient paſſées, il retomboit dans un grand étonnement, & dans des détreſſes indicibles. Quelquefois même il luy prenoit un tel dégoût du Gouvernement qu'il s'en vouloit décharger tout-à-fait & le laiſſer à la Reine Mere; Et dans cette foibleſſe il témoignoit avoir une parfaite confiance au Duc de Guiſe, juſques-là qu'il la confirma par un ſerment ſolemnel ſur le ſacré myſtere des autels, tous deux ayant communié, diſoit-on, à la même table, & des deux moitiez d'une même Hoſtie.

Mais incontinent aprés, le ſouvenir du paſſé, la crainte de l'avenir, & les rapports continuels des Quarante-cinq, qui mêloient artificieuſement les calomnies & les véritez, le firent repentir de ſa foibleſſe, rallumerent ſon indignation, & le déterminerent une bonne fois à faire mourir [celuy qu'il croyoit ſon ennemy.]

Ceux de ſon Conſeil & de ſes ſerviteurs qui avoient de l'honneur & de la generoſité, étoient d'avis qu'il agît en Roy, & qu'il s'en défiſt par les voyes droites & irreprochables. Le Maréchal d'Aumont vouloit qu'on le mît en Juſtice, & qu'on lui tranchât la tête publiquement, s'il l'avoit mérité ; Grillon Meſtre de Camp du Regiment des Gardes, refuſa de l'aſſaſſiner, mais offrit de luy faire mettre l'épée à la main, aſſurant le Roy qu'il le tuëroit au peril de ſa vie. en Decembre,

Le contraire avis paſſa néanmoins pour le meilleur dans l'eſprit du Roy ; Et ce ne fut pas tant par la force des raiſons que par la diſpoſition & l'humeur où il ſe trouva. Car il faut ſçavoir que dans les grandes gelées, telles qu'il y en avoit pour lors qui duroient depuis trois ſemaines, il étoit fort tour-

1588. menté des fumées de la rate, qui le rendoient extrémement chagrin & ſevere. Ceux qui le connoiſſoient bien, ſçavoient qu'il faiſoit dangereux de le choquer dans ces temps-là; Et l'on tient que Chiverny & Miron avoient ſouvent marqué au Duc de Guiſe, que s'il ſe joüoit à luy tandis que ces noires & acres vapeurs le piquotoient, il s'en repentiroit.

en Decembre. La réſolution ne pût être ſi ſecrette qu'elle ne fût ſçûë de quantité de perſonnes : le Duc en reçût plus de cent avis, & de vive voix, & par écrit ; on luy en cotta même toutes les circonſtances, & tous ſes amis le preſſoient de ſe retirer. Le ſeul Archevêque de Lyon fut d'un ſentiment contraire, & prévalut ſur tous les autres : il luy fit croire que tous les avis qu'on luy donnoit, venoient de la part du Roy pour le mettre en fuite, afin de le ruïner de réputation, & puis aprés luy faire ſon procés durant ſon éloignement. On reprocha depuis à ce Prélat, qu'il avoit ainſi expoſé la vie de ſon amy, parce qu'il craignoit que s'il eût été éloigné de la Cour, le Roy n'eût empêché ſa Promotion au Cardinalat, laquelle il eſperoit ſe devoir faire à Rome

Rome aux Quatre-Temps d'aprés la sainte Luce. 1588.

Le Duc avoit été si imprudent que de loger dans le Château, & partant s'étoit mis à la mercy de ses ennemis, & s'étoit ôté le secours qu'il eût pû avoir de plus de cinq cens Gentilhommes, & de mille autres personnes de ses amis qui étoient logez dans la ville.

Afin de le mieux attraper, le Roy feignit de vouloir expedier quelques grandes affaires avant les Fêtes de Noël, & donna ordre à tous ceux du Conseil de s'y trouver d'assez bon matin le lendemain vingt-troisiéme de Decembre. Le Conseil se tenoit au Château dans une sale proche la chambre du Roy, qui avoit son appartement au second étage, car la Reine Mere occupoit le premier.

Le Roy avoit fait bâtir quelques celules à côté de sa chambre: là dedans il cacha ses Quarante-cinq dés les quatre heures aprés minuit, les y conduisant lui-même avec une petite bougie. Le matin à huit heures, le Duc étant arrivé dans la salle du Conseil avec le Cardinal son frere, l'Archevêque de Lyon, & quelques autres, le Roy le mande pour venir parler à lui dans sa

1588. chambre ; Neuf de ces Quarante-cinq qui étoient placez dans l'allée étroite du paſſage, ſe jettent ſur lui, les uns à ſon collet, les autres ſur ſon dos, d'autres à ſes bras & à ſes jambes, le percent de douze ou quinze coups de poignard ; il les ſecouë, il les traîne, & fait tous les efforts, d'un invincible deſeſpoir, juſqu'à ce qu'étant frappé d'un coup d'épée dans les reins, il tombe tout de ſon long en proferant ces paroles, *Ah le traître !*

Auſſi-tôt le Maréchal d'Aumont arrêta le Cardinal & l'Archevêque dans la ſalle du Conſeil, & les enferma dans un galetas ; d'autres en divers endroits ſe ſaiſirent du vieil Cardinal de Bourbon, de la Ducheſſe de Nemours, du Prince de Joinville, des Ducs de Nemours & d'Elbœuf, de Hautefort, ſaint Agnan, Bois-Daufin, Briſſac, la Bourdaiſiere & Pericard Secretaire du Duc. Preſque au même temps Richelieu, Grand Prevoſt de l'Hoſtel, entra dans la ſalle des Etats, criant qu'on avoit voulu tuer le Roy, & prit le Préſident de Nully, la Chapelle-Marteau, Prevôt des Marchands, deux Eſchevins de Paris, & Vincent le Roy Lieutenant Civil de la ville d'Amiens. Les autres

sortirent tous en desordre. Quelques- 1588.
uns trouverent moyen de se sauver à
Orleans ; ceux qui ne purent s'enfuïr, parce que les portes étoient trop bien gardées, furent contraints de demeurer, & de couvrir leur apprehension d'une feinte réjoüissance.

Ceux qui avoient tué le Duc, redoutant que quelque jour le Cardinal son frere ne leur redemandât son sang, solliciterent le Roy avec tant de vehemence, qu'il consentit aussi à sa mort. Deux choses entr'autres l'y déterminerent, l'une qu'ils lui rapporterent qu'il dégorgeoit contre lui toutes les injures, les reproches, & les imprécations que la fureur peut suggerer à un desesperé ; l'autre qu'il avoit trouvé grande facilité auprés du Legat à se justifier de la mort du Duc, à cause de quoy il s'imagina qu'il n'auroit pas grand peine non plus à obtenir le rémission du meurtre de ce Cardinal. Duguast Capitaine au Regiment des Gardes, fournit quatre soldats pour cette malheureuse execution, à chacun desquels on promit cent écus. Comme on eut donc appellé le Cardinal de la part du Roy, ces meurtriers qui l'attendoient dans une galerie, le tuerent à coups de halebarde.

1588. Richelieu fit brûler les corps des deux freres, & jetter les cendres au vent, de peur que le peuple n'en fist des reliques. Pericard racheta sa vie & sa liberté au prix des secrets de son maître : mais ni la crainte, ni les caresses ne firent rien dire à l'Archevêque qui pût noircir la memoire de son ami ; Et néanmoins le Roy, ou parce que sa colére s'étoit ralantie, ou parce qu'il l'avoit aimé autrefois, ne voulut point qu'on luy ôtât la vie.

Peu de gens se sont vantez d'avoir eu part à cette action, soit de honte, soit de crainte de la revanche. Il ne sera pas inutile de remarquer ici trois choses ; [l'une que presque tous ceux qui y tremperent, périrent miserablement ;] l'autre que ceux qui avoient le plus d'obligation à la Maison de Guise, furent les principaux instrumens de son malheur ; la troisiéme, que l'on enveloppa ces Princes dans le filet, sous la foy publique, & par de tres-subtiles & artificieuses dissimulations, comme ils avoient aidé à y faire tomber ceux de la Maison de Bourbon, & l'Admiral de Coligny, aux massacres de l'an 1572.

Les plus éclairez prévirent bien dés-lors que ce meurtre ne seroit pas le

dernier acte de la tragedie ; mais qu'il auroit de terribles suites. Le Roy même commença de s'en appercevoir, lors qu'aprés la mort du Duc de Guise, étant allé trouver la Reine Mere pour lui donner part de ce qui s'étoit passé, lui disant, *Madame, à cette heure je suis Roy*, elle lui demanda s'il avoit mis ordre à retenir Paris, & à empêcher les soûlevemens par tout le Royaume, & lui fit connoître, autant par sa contenance que par ses paroles, qu'il n'en étoit pas où il pensoit. Il fut encore fort étonné, quand il vit que le Legat, qui ne s'étoit pas beaucoup ému de la mort du Duc de Guise, lui vint déclarer qu'il avoit encouru excommunication majeure pour celle du Cardinal : mais il le fut bien plus lors qu'il apprit que pas un des ordres qu'il avoit donnez au dehors n'avoit réüssi, & qu'on n'avoit pû arrêter [aucun des autres Princes de la Maison de Lorraine.] 1588. en Decembre.

Car le Duc de Mercœur qui étoit à Nantes, fut averti en diligence par la Reine Louise sa sœur, & s'empêcha bien d'être pris. Semblablement le Duc de Mayenne reçût un Courier à Lyon que Roissieux Ecuyer de son frere lui

1588. dépêcha, & n'ayant pas trouvé assez de disposition dans les principaux de la ville pour y pouvoir demeurer en seureté, il s'en alla à Châlons en Bourgogne, s'y rendit maître de la Citadelle, & de là fut s'assûrer de Dijon. Le même Roissieux fit prendre les armes à ceux d'Orleans, qui assiegerent d'Entragues leur Gouverneur dans son reduit à la Porte-Baniere.

Les Seize, aprés avoir tenu la nouvelle secrete, jusqu'à ce qu'ils se fussent assûrez des portes de Paris, firent une assemblée à l'Hôtel de Ville, où ils élûrent le Duc d'Aumale pour Gouverneur. Les premiers jours étant encore dans l'incertitude des évenemens, ils donnerent cette couleur à leur revolte, que c'étoit pour se maintenir en bonne union contre les attentats que l'on voudroit faire au préjudice de leur liberté & de la Religion Catholique; mais lors qu'ils virent Orleans déclaré, & le Duc de Mayenne en Bourgogne, ils ne feignirent point de se soustraire hautement à l'obéïssance du Roy, & ne l'appellerent plus que Henry de Valois.

[*Octuagesimus octavus mirabilis annus, &c.]

Dans ce commencement de nouveaux troubles finit l'année * 1588. que les Pronostiqueurs avoient prédit devoir

être fatale à tous les grands Empires. Il 1588.
seroit bon d'enſevelir dans l'oubli tous
les furieux emportemens des Pariſiens
contre le Roy, les déclamations des
Prédicateurs, les infames chanſons,
les diſcours outrageux, les ſanglantes
ſatyres, dont ils le déchiroient; Et je
pourrois taire, s'il ne ſervoit à l'Hiſtoi-
re, que la Faculté de Theologie, eſti-
mée la premiere de la Chrétienté, ré- 1589.
pondit ſur une conſultation qu'on lui en Jan-
fit, *Que les François étoient déliez du* vier.
ſerment de fidelité & du devoir d'o-
béiſſance envers Henry de Valois, &
qu'ils pouvoient en ſûreté de conſcien-
ce prendre les armes contre lui, ce
qui porta un coup de terrible conſe-
quence.

Le Premier Preſident Achille de Har-
lay, & pluſieurs du Parlement, s'oppo-
ſoient indirectement à ces phrénéſies,
& tâchoient de moderer la chaleur
des eſprits irritez. Buſſy le Clerc autre-
fois tireur d'armes, & alors Procureur
en Parlement, ayant mis une Compa-
gnie en garde dans la Cour du Palais,
eut l'audace d'entrer dans la Grand'-
Chambre, & d'y faire lire une liſte de
ceux qu'il diſoit avoir ordre d'arrêter.
Comme on eut nommé le Premier

1589. Président, & dix ou douze autres, tout le reſte de la Compagnie ſe leva, & les ſuivit genereuſement à la Baſtille, marchant deux à deux par les ruës, afin d'émouvoir le peuple à compaſſion. En effet, il fut ſur le point de prendre les armes, mais les Prédicateurs le retinrent, lui faiſant entendre que l'on en uſoit de la ſorte pour le bien de la Religion & pour le ſalut public. Buſſy garda dans la Baſtille ceux qu'il lui plût, comme le Premier Préſident & pluſieurs autres.

en Janvier.

Le même jour il en arrêta encore quelques-uns dans leurs maiſons, tant de cette Compagnie que de la Chambre des Comptes, & de la Cour des Aydes : mais la plûpart en ſortirent le jour même ou peu de temps aprés, s'étant rachetez par argent, & ayant donné leur ſerment contre le Roy. Quelques-uns changerent effectivement de parti les autres diſſimulerent attendant l'occaſion de s'évader; quelques-autres crûrent qu'ils pourroient mieux rendre ſervice à leur Patrie en retournant prendre leur place au Parlement. De ceux-là fut Barnabé Briſſon qui y fit la Charge de Premier Préſident, & le lendemain tint l'Audience

à huis ouverts, ayant auparavant protesté chez un Notaire, qu'il le faisoit par force pour sauver sa vie & celle de toute sa famille. La Ligue changea aussi tout le parquet à sa poste, Molé fut élû Procureur General, parce que le peuple le demandoit à haute voix pour la réputation de sa grande probité. 1589. en Janvier.

Lors que la Ligue eut ainsi accommodé le Parlement, le premier acte qu'elle luy demanda, fut d'y faire jurer une déclaration des Princes, Villes & Communautez du Royaume, unis avec les trois Etats pour la conservation de la Religion & pour le salut public. Ces trois Etats n'étoient que les Seize, & les Deputez de cinq ou six villes du parti, desquels ils avoient composé un CONSEIL DE QUARANTE PERSONNES. Ils l'obligerent ensuite de recevoir la Requête de Catherine de Cleves, veuve du Duc de Guise, qui demandoit permission d'informer de la mort de son mary, & des Commissaires pour faire le procés à ceux qui en seroient convaincus. Le Parlement, les Chambres assemblées, oüi & requerant le Procureur General, enterina sa Requête, & nomma deux Conseillers pour travailler à ce Procés, dont

1589. nous ne parlerons pas davantage.

en Janvier. A tous ces attentats le Roy n'opposoit que de la cire & du parchemin : il envoyoit quantité de Lettres de tous côtez, & plusieurs Déclarations ; du commencement fort molles, puis un peu plus vigoureuses. Une entr'autres qui portoit commandement au Duc d'Aumale de sortir de Paris, & interdiction au Parlement, & à tous autres Juges Royaux d'y exercer aucune jurisdiction; puis une seconde, qui déclaroit les Ducs de Mayenne & d'Aumale, & toutes les villes revoltées, atteintes du crime de leze-Majesté au premier chef, & les privoit de toutes charges, honneurs, & privileges. Ensuite de cela il donna un Edit, qui transferoit le Parlement & la Chambre des Comptes de Paris à Tours; comme il fit depuis celle de Roüen à Caën, & l'Université & le Présidial d'Orleans à Baugency.

On disoit que s'il fût monté à cheval, & qu'il eût paru aux portes d'Orleans & de Paris, qui donnoient le branle aux soûlevemens, il les eût tous étouffez d'abord : mais il s'étoit tellement amolli dans l'oisiveté, qu'il ne pouvoit ni demeurer long-temps ferme dans une même résolution, ni se

remuer avec vigueur. Il ne partit point de Blois, & y continua les Etats, se persuadant vainement qu'ils devoient apporter un prompt remede à toutes choses. 1589. en Janvier.

Cependant les ligueurs & les amis du deffunt Duc, entraînoient avec eux presque tous les peuples du Royaume, déja préoccupez de fort mauvais sentimens contre lui. Ceux même qui avoient toûjours abhorré les factions, voyant qu'il avoit fait massacrer un Cardinal, se figurerent qu'il en vouloit à la Religion Catholique; la maniere & les circonstances de ces meurtres donnoient de l'horreur presque à tout le monde; le Roy de Navarre même, quoy qu'ils lui fussent fort avantageux, n'en pût témoigner de joye; & le Plessis Mornay empêcha les Rochelois d'en faire des réjoüissances, de peur qu'il ne leur fût reproché d'avoir approuvé *une action trop ambiguë* par un acte solemnel.

On n'a jamais pû sçavoir au vrai si la Reine Mere y avoit eu quelque part, il y a des conjectures pour & contre: mais il est constant que depuis, le Roy ne lui communiqua plus aucune affaire. Tellement que tenant à charge une vie

1589. en Janvier. sans autorité & sans pouvoir, étant accablée d'années, car elle avoit septante-deux ans, mais bien plus d'ennuis & de douleur de voir que le destin, malgré tous les obstacles qu'elle y avoit apportez, approchoit [le Roy de Navarre] son plus grand ennemy, de la Couronne; d'ailleurs étant percée jusqu'au fond du cœur de ce que le Cardinal de Bourbon, lors qu'elle voulut l'aller voir languissant en son lit, lui jetta en face ce sanglant reproche, *Ah Madame, est-ce ainsi que vous nous avez tous amenez à la boucherie* ? elle tomba malade & en mourut le cinquiéme de Janvier. Sa mort passa comme une chose indifferente, sans causer ni joye ni tristesse; & sa memoire se fût évanoüie tout d'un coup, aprés avoir fait tant de bruit & de remuemens trente ans durant, n'eût été qu'elle avoit trop causé de maux à la France pour en perdre si-tôt le souvenir.

Une seconde fois le Roy fit jurer aux Etats l'Edit d'union, pour montrer qu'il étoit zelé Catholique. Aprés cela ils lui presenterent leurs cahiers, qu'il commença d'examiner durant quelques jours. Le quinziéme & le seiziéme du mois il entendit leurs harangues: elles

étoient pleines de puissans raisonnemens, de sages expediens, de salutaires conseils : mais les cœurs & les intentions étoient bien éloignez de là ; si bien que ce n'étoit plus qu'une scene où chacun joüoit un personnage tout autre que ce qu'il étoit au dedans. 1589. en Janvier.

Or comme on lui envoyoit de tous côtez des avis de nouvelles émotions, & qu'il vit que la plûpart des Deputez se retiroient sans dire adieu, il les congedia tous le vingtiéme du mois ; Et afin qu'ils reportassent des marques de sa bonté dans les Provinces, il donna à la Noblesse la liberté de Brissac & de Bois-Daufin, & au Tiers Etat celle de trois ou quatre Deputez que Richelieu avoit arrêtez. Mais tous en userent fort mal en son endroit, & ne garderent que le souvenir de l'injure, non pas celui de la grace. De plus il leur accorda & fit publier quelques articles de leurs cahiers, entr'autres un rabais de la quatriéme partie des tailles ; aussi bien y en avoit-il plus d'un tiers en non-valeurs.

De Blois il fit transferer tous ses prisonniers au Château d'Amboise : mais le Duc de Nemours esprit vif & hardi, trouva invention de se sauver déguisé

1589. en jan. vier. en soüillon de cuisine, & se rendit à Paris tout d'une traite. Le dernier du mois il eut nouvelle que la Citadelle d'Orleans s'étoit renduë aux Bourgeois. Il avoit esperé que le Duc de Nevers qu'il avoit rappellé de Poitou, y donneroit secours : mais aprés la prise de la Ganache, ses troupes étant toutes ligueuses, s'étoient dissipées ou avoient passé du côté de ses ennemis.

Il apprit presque au même temps que Paris avoit entraîné toutes les villes & passages des environs, hormis Melun ; Que Dreux, Crespy en Valois, Senlis, Clermont en Beauvoisis, Pont sainte Maixance, Amiens, Abbeville, Roüen, & toutes celles de Normandie, hormis le Pont de l'Arche, Diepe & Caën, avoient arboré les Enseignes de la Ligue ; Que Bois-Daufin avoit fait soûlever le Mans ; Que le Duc de Mayenne étoit maître de toute la Bourgogne, hormis de Semur & de Flavigny ; que Lyon avoit franchi le pas & élû pour Gouverneur le Duc de Genevois : ils nommoient ainsi le Duc de Nemours.

Quant à la Bretagne, le Duc de Mercœur ne la remua pas si-tôt ; parce que le Roy son beaufrere l'amusoit de l'esperance de lui donner cette belle Du-

ché aprés sa mort. Estienne Duranti, premier Président de Toulouze, & Jacques Davis, Avocat General au même Parlement, continrent cette Ville-là prés d'un mois : mais enfin Urbain de S. Gelais Lansac, Evêque de Comminges, homme également ambitieux & violent, la fit revolter, & émût si furieusement la populace, qu'elle massacra inhumainement ces deux Magistrats, traîna leurs corps par les ruës, avec l'effigie du Roy, & les pendit au gibet. 1589. en Janvier.

Les vœux des Parisiens, & l'impatience de la Ducheſſe de Montpensier, qui ne pouvoit s'accorder avec le Duc d'Aumale, appelloient le Duc de Mayenne à Paris : Si-tôt qu'il eut mis ordre à la Bourgogne, il se mit en chemin pour les satisfaire. Toute la Champagne étoit de son parti, à la reserve de Châlons : car les Habitans ayant reçû la nouvelle de la mort du Duc de Guise plûtôt que le Gouverneur, c'étoit Rosne, s'assemblerent & le mirent dehors. Delà il fut à Sens, sa préſence y étant requise pour fortifier ses amis ; puis à Orleans, où il trouva que la Citadelle s'étoit renduë aux siens ; ensuite à Chartres, qui le reçût avec une réjoüissance extraordinaire, & enfin il

1589. arriva à Paris, le dixiéme de Février.

en Février. Tout ce grand peuple étoit encore si furieusement enchanté de la memoire du Duc de Guise son frere, qu'il lui voulut déferer le titre de Roy. Mais il ne se sentit point assez fort pour une si haute élevation : il considera qu'outre la division qui se fût nécessairement engendrée entre lui & les autres Chefs de son parti, qui vouloient bien être ses Compagnons, mais non pas ses Sujets, l'esprit des auteurs de cette grande revolution, tendoit plûtôt à établir une démocratie [qu'à conserver la Royauté.] Aussi travailla-t'il d'abord à diminuer leur puissance pour accroître la sienne: il augmenta le conseil des QUARANTE, de quatorze personnes à sa dévotion, & y donna l'entrée non seulement à tous les Princes de la Ligue, mais encore aux Presidens, aux Avocats & Procureurs du Roy des Parlemens, & au Prevôt des Marchands & Echevins, afin de l'emporter par cette multitude quand il en auroit besoin. Puis ne pouvant en aucune façon souffrir cette bride, il la rompit tout-à-fait l'année suivante, quand il alla donner la Bataille d'Yvry [qu'il croyoit gagner.]

Ce

Ce fut néanmoins ce conseil qui lui défera le commandement des Armées, & la qualité de *Lieutenant General de l'Etat & Couronne de France* : mais il ne lui en sçut guere de gré, parce qu'il n'étendoit ce pouvoir que jusqu'aux Etats Generaux, qui se devoient tenir le quinziéme de Juillet. Les Lettres de sa Lieutenance furent verifiées en Parlement le 7. de Mars, & il prêta le serment entre les mains du Président Brisson. Il fut fait de nouveaux Sceaux, un grand pour les affaires du Conseil, & un petit pour celles des Chancelleries des Parlemens. En tous deux il y avoit d'un côté les Fleurs de Lys comme à l'ordinaire, mais de l'autre un Trône vuide, avec ces mots à l'entour, *le Scel du Royaume de France*. 1589. en Mars

Or afin de donner quelque *union* réelle à ce parti comme il en portoit le nom, & de lier toutes les Villes qui s'en étoient mises & qui s'en mettroient, il fit un beau Réglement, lequel étant envoyé dans les Provinces lui en attira encore quelques-unes. Specialement celle de Laon, où Jean Bodin Avocat du Roy en ce Siege-là, fit en sorte par son crédit & par son éloquence qu'il y fut reçû; ayant remontré

1589. que le ſoûlem nt de tant de Villes ne devoit pas être appellé rebellion, mais révolution; que celui-ci étoit juſte contre un Roy hypocrite & tyran; que le Ciel même ſembloit l'autoriſer, parce que les Etats avoient leur periode auſſi-bien que les hommes, & que le Regne de Henry III. devoit être climacterique à la France, d'autant qu'il étoit le LXI. Roy depuis Pharamond, lequel, ſelon le vulgaire, a été le premier Roy des François.

De cet ordre prétendu s'enſuivit un déſordre general, un brigandage univerſel par tout le Royaume, ſaiſies de biens, ventes à l'encamp, empriſonnemens, rançons, & repreſailles. Les Offices, les Benefices, les Gouvernemens, étoient partagez en deux ou trois, les familles mêmes étoient diviſées entre elles, le pere bandé contre le fils, le fils contre le pere, le frere contre les freres, les neveux contre les oncles. Il n'y avoit rien à gagner que pour ceux qui n'avoient rien à perdre: ceux qui avoient du bien étoient obligez de le dépenſer, mais les voleurs en attrapoient à toutes mains. Ils ſe nichoient dans de vieux Châteaux, ou dans de petites Villes, d'où ils s'acharnoient à

piller la Contrée voisine, prenoient les deniers du Roy, rançonnoient les particuliers, joüissoient des biens d'Eglise, & s'enrichissoient ainsi sans péril. 1589.

Au commencement de Mars, le Roy ne se trouvant plus en sûreté à Blois, se retira à Tours. Auparavant il tira ses prisonniers du Château d'Amboise, mit le Cardinal de Bourbon à Chinon, dont Chavigny vieux Gentilhomme étoit Gouverneur; le Prince de Joinville, qui desormais fut & s'appella Duc de Guise, à Tours, & le Duc d'Elbœuf à Loches. Les affaires du Duc de Mayenne, pour ainsi dire, se faisoient d'elles-mêmes. Car dés le mois de Février les Villes d'Aix, d'Arles, & de Marseille, indignées de ce que le Roy avoit rétabli la Valete dans le Gouvernement de Provence, firent serment à la Ligue. Mais cependant il passoit le temps à Paris, où lui & ses Officiers consumoient en dépenses inutiles tout l'argent qui venoit des Contributions des Villes, & des cottisations des politiques & des Huguenots. en Mars.

[Avec cela,] comme ce Duc étoit dans le plus pressant de ses affaires, il arriva que quatre ou cinq de ses amis aisant débauche avec des femmes de

1589. joye dans l'Hôtel de Carnavalet, il y en eut un qui le voyant paſſer courut aprés lui, & l'y traîna preſque par force. Il ne demeura pas une demie heure avec cette compagnie, & néanmoins il s'y accommoda ſi mal, qu'il eut beſoin de garder la chambre pluſieurs ſemaines. Mais étant fort preſſé, il n'eut loiſir que de prendre des remedes palliatifs; Si bien que le venin demeurant toûjours enfermé au dedans, le rendit encore plus peſant, plus morne & plus chagrin, & engourdit en ſa perſonne la vigueur de tout ſon parti.

Au mois de Mars Jean Loüis de la Rochefoucaut, Comte de Randan, débaucha la ville de Rion, & une partie de l'Auvergne dont il étoit Gouverneur. Il l'eut toute tirée à lui, ſi quelques Seigneurs du Pays, entre autres Roſtignac, Saint-Herem, Allegre, Fleurat, Canillac, & Oradour, parmi leſquels d'Effiat, qui avoit les ordres particuliers du Roy, avoit acquis beaucoup de croyance, n'euſſent oppoſé leur courage & leur adreſſe à la force de ſon credit & de ſa faction.

Le Duc de Mercœur ayant balancé quelque temps, débaucha auſſi toute la Bretagne, à la reſerve de Vitré, la No-

bleſſe du Pays s'y cantonna contre lui, 1589.
& tandis qu'il l'y aſſiegeoit, Rennes lui échapa. Gefroy de Saint Belin, Evêque de Poitiers, & le Maire & quelques autres ligueux ébranlerent cette Ville-là, qui pourtant ne ſe déclara pas encore pour la Ligue.

Limoges demeura dans l'obéïſſance du Roy. Pichery y retint la ville d'Angers malgré Briſſac qui l'avoit ſoûlevée, & la rangea par le moyen du Château dont il étoit Gouverneur. La prudence de Matignon fit auſſi échoüer la conſpiration des ligueux, qui avoient commencé à ſe barricader à Bourdeaux: il n'oſa pourtant pas l'approfondir, parce qu'elle étoit trop grande, & ſe contenta d'en faire pendre deux des plus dangereux.

Depuis que le Roy de Navarre étoit revenu à la Rochelle, il avoit repris Maran, & puis Niort par eſcalade. Quelques jours aprés arriva le meurtre de Blois, mais il ne lui fit rien changer dans la conduite de ſes affaires; & ne l'obligea point de diſcontinuer la guerre. Les villes de Loudun, Thoüars, Monſtreüil, l'Iſle-Bouchard & Châtelleraud même, lui ouvrirent les portes. De là il s'avança juſqu'à Argenton en

1589. Berry pour ſecourir la Ville qui tenoit pour le Roy, contre le Château qui étoit ligueux. Ce qui donna tant de jalouſie à la Châtre, qu'il ſe déclara pour la Ligue, & fit déclarer avec lui la ville de Bourges.

en Avril, Les heureux progrez de ce Prince, & ſa proximité donnerent lieu au Roy de rechercher ſon aſſiſtance dans ſon extrême beſoin. Le Duc de Nevers, qui apprehendoit que ce mélange de Huguenots & de Catholiques ne mît la Religion en péril, l'en diſſuadoit de tout ſon pouvoir, & il ſe trouvoit de tres-grands obſtacles de part & d'autre. Du côté du Roy, il y avoit la crainte d'offenſer davantage la Cour de Rome, & de ſcandaliſer les Catholiques, la conſcience de violer ſi-tôt un ſerment ſolemnel & réïteré par deux fois dans les Etats, & la honte d'être contraint d'appeller à ſon aide celui qu'il avoit tant perſecuté. Du côté du Roy de Navarre, la juſte défiance qu'on ne l'immolât pour appaiſer les fureurs de la Ligue, car le Roy qui l'appelloit étoit le même qui avoit été l'un des principaux auteurs de la Saint Barthelemy; & la peine qu'il auroit de ployer devant des favoris, qui ſe joüent aiſément de la fortune, &

de la vie de tous ceux qui ne fléchiſſent pas le genou devant eux. Néanmoins l'adreſſe de Dupleſſis Mornay & de quelques autres, leverent tous ces obſtacles, & accommoderent ces deux Princes enſemble, à la charge que le Traité ne ſeroit publié que lors qu'il plairoit au Roy. 1589.

Il portoit qu'il y auroit tréve pour un an, pendant lequel le Roy de Navarre l'aſſiſteroit de toutes ſes forces, & lui rendroit toutes les Places qu'il prendroit ſur l'ennemi commun. Reciproquement le Roy lui donneroit le Pont de Cé ſur la Loire, & une Place en chaque Bailliage pour la retraite de ſes malades.

Quand le Legat eut découvert cette nouvelle confédération, il employa [du conſentement ſecret du Roy,] toutes ſes perſuaſions à amener le Duc de Mayenne à un accommodement, juſqu'à lui offrir des conditions bien au delà du pouvoir qu'il en avoit. Mais comme le Roy eut appris qu'il perdoit ſon temps, que dans les troupes du Duc on ne l'appelloit plus que *le tyran*, *le maſſacreur*, *& Henry Davalé*, & que le Duc étoit à Châteaudun, qui n'eſt qu'à trois journées de Tours, il

1589. fit publier la tréve avec le Navarrois, toutefois avec beaucoup de répugnance.

Il y avoit à Rome des Envoyez de sa part pour solliciter son absolution, & d'autres de la part de la Ligue pour l'empêcher. La chose se trouva bien plus difficile auprés du Pape qu'il ne se l'étoit imaginée; En cette Cour-là on n'estime pas si peu le sang d'un Cardinal, & le Pape Sixte qui faisoit gloire de marcher sur les têtes couronnées, n'avoit garde de perdre cette occasion d'exalter sa puissance. Il demandoit avant toute autre chose, que l'on mît le Cardinal de Bourbon & l'Archevêque de Lyon en liberté: Charles d'Angennes Evêque du Mans lui avoit fait esperer qu'il obtiendroit cela du Roy: mais quand au lieu de l'execution, ce Prélat lui rapporta des excuses & des raisons d'Etat, & qu'au même temps on sçût par les Lettres du Legat, la confédération du Roy avec le Chef des Huguenots, le Pape lâcha un Monitoire le cinquiéme de May, par lequel *il lui mandoit & commandoit de mettre le Cardinal & l'Archevêque en liberté, dans dix jours aprés la publication, & de l'en assûrer dans trente jours par un Acte autentique; A faute*

en May & Juin.

dequoy

dequoy il déclaroit qu'il avoit encouru les Censures Ecclésiastiques, spécialement celles qui sont contenues dans la Bulle in Cœna Domini, *dont il ne pourroit être absous que par le Pape même, sinon à l'article de la mort, & en baillant caution de satisfaire : Le citoit à comparoître personnellement à Rome dans soixante jours, lui donnant vingt jours pour chaque admonition ; & dérogeoit à tous indults, facultez, & privileges à ce contraires, que le Saint Siege auroit accordez à lui ou à ses Predecesseurs.* 1589.

Ce Monitoire fut publié à Rome, & affiché aux Portes de saint Pierre & de saint Jean de Latran le vingt-troisiéme de May, & le mois de Juin ensuivant dans la Cathedrale de Chartres, dans celle de Meaux, & en quelques autres Eglises de France : mais le Roy en prétendit toûjours cause d'ignorance. Il avoit néanmoins bien préveu ce coup, & l'apprehension qu'il en eut le hâta de satisfaire le Roy de Navarre en lui livrant un passage sur la Loire. L'adresse de Dupleſſis Mornay fit en sorte qu'au lieu du Pont de Cé, fort mauvaise Place, il lui donna la ville de Saumur, dont son Maître lui confia le Gouvernement. en Avril.

1589. Cette ſeureté accordée, les deux Rois ſe virent le trentiéme d'Avril à une heure aprés midy dans le Parc du Pleſſis lez Tours : celui de Navarre étoit venu au Pont de la Mote, qui eſt ſur un ruiſſeau à un quart de lieuë au deſſus de Tours, & y avoit amené la partie de ſes troupes qui étoit logée à deux lieuës de là, mais il ne vouloit pas s'engager plus avant. Néanmoins d'Aumont & Chaſtillon, lui ayant fait connoître que cette défiance offenſoit le Roy, le preſſerent tant qu'ils le réſolurent à paſſer la riviere de Cher & de ſe rendre au Parc. Ses vieux Capitaines frémiſſoient de colére, & tout enſemble trembloient de peur, que le Roy, diſoient-ils, en un temps où une trahiſon lui étoit ſi néceſſaire pour le dégager du labyrinthe dans lequel une autre trahiſon l'avoit jetté, n'eût marchandé ſon abſolution au prix de la vie de ce Prince, & deſtiné ſa tête pour l'envoyer à Rome tenir compagnie à celle de l'Admiral.

Le jour même, afin de les tirer de peine, il retourna coucher à ſon logement ; mais le lendemain dés les ſix heures du matin, & ſans les en avoir avertis, il repaſſa la riviere avec un Page

seulement, & se trouva au lever du Roy. Les deux Princes employerent toute la matinée & celle du jour suivant, à déliberer sur leurs affaires. Leur résolution en gros fut d'attaquer Paris, qui étoit la principale tête de la Ligue, & qui faisoit remuer toutes les autres. Ils comptoient qu'ils auroient pour cela les forces du party Huguenot, & grande quantité de Noblesse, un puissant secours que le Roy attendoit d'Angleterre, & une levée de douze mille Suisses que Sancy étoit allé faire dans les Cantons Protestans. Aprés qu'ils eurent demeuré deux jours ensemble, le Roy de Navarre s'en alla à Chinon faire avancer le reste de ses troupes qu'il y avoit laissées. 1589.

Dans les Provinces, les deux Partis avoient eu diverses rencontres; Sautour Royaliste assiegeant Meré sur Seine, Hautefort qui se qualifioit Lieutenant General pour l'Union dans la Brie & Champagne, le chargea, & lui tua, ou fit noyer dans les marests la plus grande partie de ses troupes.

Mais l'avantage que le Duc de Montpensier Gouverneur de Normandie, remporta sur les Ligueurs, fut bien plus grand: il avoit assiegé Falaise; Brissac

1589. amena quatre mille Gautiers au ſecours; il alla au devant & les tailla tous en piéces prés du Village de Pierrefite, qui eſt à deux lieuës de Falaiſe; Aprés cette défaite il alla arracher entierement la pepiniere qui étoit à Vimoutier, à Bernay, & à la Chapelle-Gautier: où ils furent en partie aſſommez, en partie écartez, & les autres contraints de quitter les armes, & de retourner au labourage.

C'étoient tous Païſans, qui depuis deux ans les avoient priſes, non pour aucun party, mais pour ſe défendre des voleries des gens de guerre, & de celles des Sergens des tailles, encore pires que les gens d'armes. Leur premier lieu d'aſſemblée fut à la Paroiſſe de la Chapelle-Gautier, d'où ils prirent leur nom; ils étoient au nombre de dix ou douze mille. Heureux s'ils n'euſſent point admis parmi eux des Gentilshommes qui les engagerent dans les querelles des Grands, dont ils n'avoient que faire.

Au partir de Châteaudun le Duc de Mayenne n'alla point droit à Tours, comme il ſemble qu'il le devoit faire; il ſe détourna à quelques autres entrepriſes. L'une étoit ſur la ville de Ven-

dôme: il la prit par la trahiſon de François Maillé Benebard, à qui le Roy de Navarre en avoit donné le Gouvernement, & du même coup de filet il enveloppa tout le Grand Conſeil qui y étoit logé. 1589.

Il en avoit une autre pour ſurprendre la cavalerie du Duc d'Eſpernon, qui avoit ſes quartiers aux environs de ſaint Oüin prés de Blois, & de faire priſonnier Charles de Luxembourg Comte de Brienne, beaufrere d'Eſpernon, afin de l'échanger avec le Duc d'Elbœuf. Car il faut ſçavoir qu'Eſpernon étoit revenu trouver le Roy avec de bonnes troupes, & qu'il avoit logé ſon infanterie dans Blois pour le défendre du courroux du Duc de Mayenne, qui menaçoit de le mettre rez pied rez terre, & d'y ſemer du ſel en vengeance de la mort de ſes freres. La cavalerie du Comte de Brienne fut toute taillée en pieces, & lui enveloppé & fait priſonnier dans ſaint Oüin: mais le Roy le laiſſa là ſans ſe trop ſoucier de l'échanger. Cela arriva peu de jours aprés l'entreveuë des deux Rois. en May.

L'éloignement du Roy de Navarre donna lieu au Duc de Mayenne de faire

1589. enſuite une tentative ſur la ville de Tours. Peut-être que les intelligences ſecretes qu'il y avoit avec des Habitans ligueux, ou même avec des Officiers du Roy, l'y convierent. Il partit le ſoir du ſeptiéme de May avec ſon armée, & aprés une marche de treize lieuës, il ſe trouva le lendemain à dix heures du matin ſi prés des fauxbourgs, que peu s'en falut que le Roy, qui étoit ſorti à la promenade du côté de Marmouſtier, ne fût ſurpris par ſes coureurs.

Le Duc grand temporiſeur, perdit la moitié du jour en foibles eſcarmouches : il étoit prés de quatre heures aprés midy, quand aprés avoir bien tâté, il attaqua tout de bon le fauxbourg ſaint Symphorien, & l'emporta en moins de demie-heure. Ce qui fit juger que ſi d'abord il y eût donné de même, il eût emporté la Ville, dans laquelle il avoit une puiſſante faction : mais ſur le ſoir Chaſtillon arriva avec les troupes du Roy de Navarre qui étoient proche de Tours, & ſe retrancha dans une Iſle vis-à-vis de la Ville.

Sur cela le Duc ayant fait réflexion qu'il avoit peu de cavalerie, & que ſon infanterie étoit toute de nouvelles le-

vées, que le Roy de Navarre en per- 1589.
ſonne ſeroit bien-tôt de retour avec la
partie de ſes troupes qui étoit reſtée à
Chinon, il jugea plus ſeur de faire re-
traite, & délogea à la ſourdine dés la
petite pointe du jour, prenant ſa route
vers l'Anjou pour recüeillir dans ce
païs-là & dans le Perche, & le Mayne,
les compagnies que les Gentils-hom-
mes Ligueux y avoient levées.

Ce premier effort de la Ligue ayant
ſi mal réüſſi, la Nobleſſe, qui aupara-
vant croyoit le Roy perdu, reconnut
qu'il ſe pouvoit défendre, & accourut
en toute diligence auprés de lui. Alors
ayant liberté de ſortir en campagne de
quelque côté qu'il lui plaiſoit, il pria
le Roy de Navarre d'avancer ſes trou-
pes à Boiſgency pour eſſayer de rédui-
re Orleans, envoya le Comte de Soiſ-
ſons en Bretagne pour aſſûrer la ville
de Rennes, & lui-même fit une caval-
cade à Poitiers, penſant affermir à ſon
ſervice cette Ville qui vacilloit encore
entre les deux Partis. Mais Orleans ne
branla pas pour l'approche des troupes
du Navarrois; le Comte [vaincu dans un
combat] tomba malheureuſement en-
tre les mains du Duc de Mercœur, qui
le fit priſonnier dans Château-giron à

1589. trois lieuës de Rennes ; & le Roy ne trouva pas à Poitiers la disposition qu'on lui avoit fait esperer.

Il s'en revint donc à Tours, où il commençoit à retomber dans son oisiveté, se flattant toûjours de quelque accommodement avec la Ligue : mais le Roy de Navarre quand il prit la liberté de le venir voir, excita sa paresse par tant d'aiguillons d'honneur & de crainte, qu'il le força de remonter à cheval, ne lui demandant que deux mois de travail pour le mettre en repos toute sa vie.

Deux bonnes nouvelles lui servirent encore d'éperon pour le réveiller, l'une étoit la défaite des Seigneurs de Saveuse & de Brosse ; l'autre le gain de la bataille de Senlis. Saveuse & Brosse étoient freres, des plus braves d'entre les Picards, & des plus ardens Ligueurs; Comme ils amenoient deux cens Lances au Duc de Mayenne, ils furent chargez par Chastillon en cet endroit de la Beausse prés de Bonneval, où l'on voit encore la Croix de Saveuse. Il en tua cent, & en fit quatre-vingt prisonniers, dont la plûpart moururent de leurs blessures. Entr'autres Saveuse, qui sans vouloir recevoir aucune consolation,

rendit l'ame avec le ſang, en deteſtant toûjours les meurtres de Blois, & loüant les vertus heroïques du Duc de Guiſe. 1589.

Quant à l'affaire de Senlis, Toré qui avoit beaucoup de pouvoir dans cette Ville-là, à cauſe du voiſinage de Chantilly, l'ayant ramenée à l'obéïſſance du Roy, le Duc d'Aumale voulut la reprendre avec des troupes Pariſiennes, & quatre mille hommes que lui amena Balagny, qui tenoit la ville de Cambray, & s'en diſoit Prince. Or le jour même qu'elle avoit capitulé de ſe rendre, la Nouë & le jeune Duc de Longueville qui avoient aſſemblé quelque deux mille hommes pour aller au devant des Suiſſes levez par Sancy & quelques Seigneurs de Picardie, dont de Balagny avoit ruïné les maiſons, reſolurent de la ſecourir. en Juin.

Ils attaquerent vigoureuſement ce Camp bourgeois, & n'y trouverent pas beaucoup de reſiſtance; il ſe défit de lui-même à la veuë de leurs troupes. Il en demeura ſur la place prés de deux mille hommes, & preſque autant dans le Bois de Chantilly, qui furent aſſommez par les Païſans, & mille priſonniers avec le bagage & l'artillerie.

1589. Mayneville & Chamois y perdirent la vie sur le champ. Aumale picqua tout d'une traite à saint Denis, où il ramassa quelque débris de sa défaite. Les victorieux vinrent passer aux portes de Paris, où ils tirerent quelques volées de canon, qui porterent jusques dans les Halles, & mirent des vivres dans Vincennes, qui tenoit encore pour le Roy.

en Juillet.

La Duchesse de Montpensier voyant Paris fort ébranlé par cette grande déroute, pressa le Duc de Mayenne d'y venir donner ordre, autrement que tout étoit perdu. Il s'y rendit donc dans quinze jours, ayant auparavant réduit la ville d'Alençon. Lors qu'il eut tenu quelques conseils avec les Seize sur l'état present des affaires, il alla reprendre la ville de Montereau qui s'étoit renduë au Duc d'Espernon, puis aussitôt il descendit le long de la Seine, & se campa aux environs de Paris pour le couvrir. Car déja l'armée du Roy étoit devant Pontoise; Et elle le prit à composition, aprés que Hautefort y eut été tué, & Alincour qui en étoit Gouverneur, blessé griévement à l'épaule.

La veille de la capitulation, le Roy

sceut que le secours étranger qu'il attendoit, composé de dix mille Suisses, deux mille Lansquenets, & quelque cavalerie legere, étoit arrivé à Poissy. 1589. en Juillet.

Par ce moyen son armée étant de plus de trente-huit mille hommes, l'avis du Roy de Navarre & des jeunes Capitaines, quoy que contrarié par les vieux, fit resoudre qu'on attaqueroit Paris de vive force. Ainsi le Roy étendit ses troupes depuis saint Cloud (où il se logea dans la Maison de Gondy) jusqu'au Port de Neuilly, & le Roy de Navarre les siennes depuis Vanvres jusqu'au Pont de Charenton.

Le Duc de Mayenne avoit enclos les fauxbourgs de ce côté-là de grands retranchemens, & distribué ses troupes pour les garder. La Chastre devoit défendre ceux de saint Germain, de saint Jacques, & de saint Marcel, & lui ceux de saint Honoré, de saint Denis, de saint Martin, & de saint Laurent, en cas que le Roy envoyât des troupes de ce côté-là. Il n'avoit pas plus de dix mille hommes de guerre: mais le Duc de Nemours étoit en marche pour lui en amener autant, & il en attendoit trois mille de Lorraine, & quelque cavalerie de divers endroits du Royau-

1589. me: ſecours ſuffiſans, mais qui n'étoient
en Juil- pas ſi proches que le péril.
let.

A la veuë de l'armée du Roy, les Royaliſtes qui étoient en grand nombre dans Paris, les timides, & ceux qui avoient beaucoup à perdre, ſe déclarerent preſque tous à maſque levé pour un accommodement, & on les voyoit déja aller par les maiſons exhorter leurs amis de faire comme eux: La crainte d'une ſanglante punition glaçoit le cœur des plus échauffez Ligueux; on avoit beau les encourager par les déclamations des Prédicateurs, & par de fauſſes nouvelles qu'on faiſoit venir de toutes parts: il y avoit danger que dans une attaque generale, qui étoit réſoluë au ſecond jour d'Aouſt, les armes ne leur tombaſſent des mains; & plus encore que lors qu'ils ſeroient le plus occupez au combat, les Royaliſtes ne les chargeaſſent par derriere, & n'ouvriſſent une porte de la Ville aux attaquans.

Le Duc de Mayenne, plûtôt que d'en venir à une ſi dangereuſe extremité, avoit pris genereuſement ſon party de ſortir avec 4000. hommes dévoüez à la mort comme lui, de donner tête baiſſée dans le logement de ſes ennemis;

& de ſolliciter le ſort des armes, qui ſe déclare quelquefois pour les genereux deſeſperez, à lui donner quelque favorable ouverture, ou au pis aller, d'enſevelir ſes hauts deſſeins dans une mort glorieuſe. 1589.

Il étoit dans cette extrême réſolution, quand un coup auſſi effroyable qu'i nopiné, le ſauva ſur le bord du précipice. Un Moine Jacobin nommé Frere Jacques Clement, natif du Village de Sorbonne prés de Sens, âgé de vingt-cinq ans, qui étoit Profés au Convent de Paris, & s'étoit fait Prêtre depuis peu de temps, au reſte groſſier & ignorant, mais de temperamment fort mélancolique, & ſuſceptible de ces noires imaginations que la bile brûlée forme dans le cerveau, entreprit malheureuſement d'ôter la vie au Roy. De quelle ſorte & par quelles perſonnnes il y fut induit, c'eſt une choſe trop importante pour le dire ſans en avoir plus de certitude que je n'en trouve : mais il eſt vray que ſi on ne luy en inſpira le deſſein, au moins on fut bien aiſe qu'il l'eût pris, & qu'on lui en donna les moyens & l'inſtruction, puiſqu'on lui fit connoître le Comte de Brienne, & quelques autres Seigneurs Royaliſtes en Août.

1589. qui étoient priſonniers dans la Baſtille,
1. Août. qu'on lui bailla un paſſeport de ce Comte, & une Lettre de créance du Preſident de Harlay pour le Roy, mais qui étoit fauſſe.

La Gueſle Procureur General, allant avec ſon frere de ſa maiſon de Vanvres à ſaint Cloud ; le rencontra ſur ce chemin-là, & ayant ſçû de lui qu'il avoit des choſes tres-importantes à dire au Roy, il le fit monter en trouſſe derriere ſon frere, & le mena à ſaint Cloud. Que ce fût brutalité, ou force de courage, ou aſſûrance de la prétenduë gloire du Martyre, on ne vid jamais un homme ſi intrepide que ce mêchant Moine. Il ſoupa gayement avec les gens de la Gueſle, il ne s'émeut point de toutes les queſtions qu'ils lui firent, & il dormit toute la nuit d'un profond ſommeil. Le lendemain ayant été introduit par la Gueſle dans la Chambre du Roy, il s'approche de lui ſans étonnement, lui parle ſans héſiter, lui preſente quelques Lettres, & comme le Roy les liſoit, il prend ſon temps, tire un coûteau de ſa manche, & le lui plonge dans le ventre. Le Roy ſe ſentant bleſſé, s'écrie, s'arrache le coûteau de la playe, & lui en don-

ne deux coups, l'un au front, l'autre à la jouë. La Gueſſe met l'épée à la main, en frappe imprudemment le Moine du pommeau dans le front, & deux ou trois des Quarante-cinq encore plus imprudens, le tuënt ſur la place. Quand on eut reconnu qui il étoit, le Grand Prevôt fit tirer ſon corps à quatre chevaux, brûler les quartiers, & jetter les cendres au vent. 1589 en Août.

D'abord la playe du Roy ne parut point dangereuſe : mais lors qu'on eut indication par un lavement qu'on lui donna, que les petits boyaux étoient percez, & qu'il n'y avoit point de remede, il ſe réſolut à la mort, & s'y prépara de la maniére que le doit un Roy Tres-Chrêtien. Il confeſſa ſes pechez au Chapelain de ſon Cabinet, qui lui donna l'abſolution, ſous la promeſſe qu'il lui fit, d'être prêt d'obéïr à tout ce que le Saint Pere lui ordonneroit ; Et néanmoins il ne parla point de mettre le Cardinal de Bourbon & l'Archevêque en liberté. Comme il avoit commencé de ſe confeſſer pour la ſeconde fois, il tomba en défaillance, puis ayant tout-à-fait perdu la parole, il expira ſur les quatre heures du matin ; le ſecond jour d'Aouſt qui étoit

1589. le lendemain de sa blessure.
en Août. Le soir précedent, le Roy de Navarre averti du danger où il étoit, le vint visiter; les frequentes syncopes auſquelles il tomboit de moment en moment, ne lui permirent pas de lui faire de longs discours: mais lors qu'il fut mort, les diverses factions lui en firent tenir de differens selon leurs interêts. Les Catholiques disoient qu'il l'avoit exhorté d'abjurer son héréſie, & de professer la vraye foy; les Huguenots au contraire, qu'il les avoit tous priez de remettre ce different à la convocation des Etats Generaux; Quelques autres, qu'il les avoit conjurez de demeurer unis, & de pourſuivre la vengeance de sa mort: mais il eſt conſtant qu'il l'embraſſa pluſieurs fois, & qu'il l'appella son bon frere, & son légitime ſucceſſeur.

On porta son corps à saint Corneille de Compiegne, où il repoſa juſqu'à l'an 1610. qu'il fut apporté à saint Denis avec celui de la Reine sa mere qui étoit à Blois, pour accompagner la pompe funebre de Henry le Grand. Tous deux furent mis dans le Mauſolée des Valois. Benoiſe Secretaire du Cabinet, fidele ſerviteur, fit enterrer ſon cœur & ſes entrailles dans un lieu ſecret

secret de l'Eglise saint Cloud ; puis quand Henry IV. eut donné la paix à la France, il y fit mettre une Epitaphe que l'on voit encore, & lui fonda un anniversaire. 1589.

Henry III. cessa de vivre dans l'onziéme mois de la trente-neuviéme année de son âge, & dans le second de la seiziéme de son Regne. Il n'eut point d'enfans de la Reine Louise sa femme, qui lui survêcut jusqu'à l'an 1601. & au quarante-septiéme de son âge. Elle avoit choisi sa retraite au Château de Moulins, qui étoit des terres de son doüaire : où elle passa le reste de ses jours dans de continuels exercices de pieté & de vertus chrêtiennes.

Avec ce Roy prit fin la branche des VALOIS, qui avoit regné cent soixante & un an (à compter depuis Philippe VI.) & donné treize Rois à la France, presque tous magnifiques, liberaux, vaillants, avec cela religieux & amateurs des belles Lettres, [hormis Philippe de Valois :] mais à dire le vray, [trop impetueux, &] peu heureux à la guerre, ils ont néanmoins acquis à ce Royaume par bonne conduite, plûtôt que par force, le Dauphiné, la Bourgogne, la Provence, & la Bretagne,

5189. Et ils ont chassé les Anglois de toute la France, après les avoir combatus cent trente ans durant avec diverse fortune.

Mais ils ont commencé à charger leurs peuples de tailles & d'impositions peu connuës dans les Regnes de leurs Prédecesseurs, sinon en cas d'urgente necessité, & de l'octroy des Etats, & seulement pour un temps. Ils ont aliené le sacré domaine de la Couronne, permis aux Roturiers de posseder des fiefs, ôté l'élection canonique des Benefices, introduit la venalité des Charges, & même celle de la Noblesse, multiplié les Officiers de Justice & de Finance, par consequent la chicane & les depredations, composé grand nombre de Reglemens & d'Ordonnances, changé l'ancienne milice du Royaume, pour entretenir des gens de guerre à leur solde, abbatu la puissance des grands Seigneurs, appellé les femmes [le luxe, le jeu & les voluptez] à la Cour; & enfin fait plusieurs autres changemens, dont il faut laisser aux sages le jugement, s'ils sont utiles ou dommageables à l'Etat.

LOUISE DE LORRAINE,

FEMME

DU ROY HENRY III.

LOUISE nâquit l'an 1553. de Nicolas de Lorraine Comte de Vaudemont, marié en ſecondes nôces avec Marguerite d'Egmond ſœur de l'Amoral. La modeſtie, la douceur, l'innocence & la ſimplicité, étoient peintes au naturel ſur ſon viſage; & ſa mere l'élevant avec des ſoins particuliers, lui inſpira la pieté & la dévotion dès ſon enfance. Les belles qualitez de l'ame & du corps dont elle étoit pourvûë, aïant commencé de s'épanoüir, avec la fleur de ſon âge, la Reine Catherine de Medicis la fit demander pour le Roi Henry, qui allant en Pologne, avoit admiré ſa beauté dans ſon orient. Ce mariage s'accomplit à Rheims le dix-ſeptiéme Février 1575. Mais comme ce n'étoit pas l'Amour qui le faiſoit, auſſi les Epoux n'y trouverent gueres de ces douceurs qu'il répand ordinairement à pleines mains à ceux qu'il conjoint enſemble. D'un côté le faſte,

Naiſſance de Loüiſe, l'an 1553. Son éducation & ſes belles qualitez.

Epouſe le Roy.

les fourbes & la vanité de la Cour, gê-
noient l'esprit simple de la Reine, & le
Est promise au Comt de Salm qu'elle aime. souvenir du jeune Prince de Salm à qui
elle avoit engagé sa premiere flâme, la
rendoient triste & d'humeur peu agrea-
ble ; de l'autre cette froideur donnoit
Ont peu de contentement l'un avec l'autre. du dégoût au Roy ; & d'ailleurs l'in-
constance de ce Prince divertissoit ses
affections vers d'autres objets. Ainsi,
ceux qui vouloient régner dans la di-
vision, eurent sujet de lui faire soup-
çonner de l'innocence de Loüise, jus-
qu'à chasser d'auprès d'elle sa plus chere
confidente : affront qui la blessant en
son honneur, offença aussi sa santé en
telle sorte, qu'elle en demeura toûjours
alterée. Ce ne fut pas seulement de ses
envieux que cette Princesse eût à souf-
frir, mais aussi de ses adorateurs : car
la Cour étant tellement corrompuë,
qu'il n'y avoit point d'objet si élevé où
l'impudicité n'eût l'audace d'attenter ;
sa vertu ne s'en pût défendre que par de
rudes refus, qui lui firent de mortels
ennemis, même de ses plus proches
alliez. Après deux années de ces tra-
verses, le Roi recommença à la traiter
comme une nouvelle Maîtresse, n'aïant
point d'autres soins que de lui plaire,
& de la divertir par toutes sortes de

passe tems. Mais ces plaisirs ne furent pas de bien longue durée : son humeur qui aimoit le changement, comme il cherchoit de bonnes fortunes, lui en fit rencontrer une mauvaise, qui le mit hors de puissance de faire des enfans, & ne lui permit plus d'avoir pour elle que de l'estime ; laquelle en effet il lui conserva tout le reste de sa vie ; sans lui confier néanmoins ses grands secrets, parce qu'elle étoit femme, & trop proche alliée de ses ennemis. Sa mort violente redoubla les chastes affections de cette Reine : on en peut juger par les instantes poursuites qu'elle fit auprès du Roy Henry le Grand, pour en avoir la vengeance. De Tours où elle étoit alors, elle se retira à Chenonceaux ; où aïant passé deux ans en grand deüil, elle résolut de se remettre entierement entre les bras de Dieu, choisissant pour cet effet sa retraite dans le Château de Moulins, qui étoit de son Doüaire. En ce lieu s'étant délivrée de tous les soucis du monde, & ne se mêlant d'aucune affaire, sinon qu'elle tâcha plusieurs fois de reconcilier le Duc de Mercœur son frere avec le Roy. Elle s'adonnoit avec une incroïable ferveur à tous les exercices de la pieté, &

Fait poursuites de sa mort.

Se retire au Château de Moulins, où elle vit tres-saintement.

& menoit une vie qui pouvoit ſervir d'exemple aux Religieuſes les plus réformées. De cette ſorte cette Reine attenua ſon corps de tant d'auſtéritez & de jeunes, qu'enfin elle ſe défit de cette charge mortelle le quatriéme de Juillet, l'an 1601. dans ſa quarante-ſeptiéme année de ſon âge, onze ans après la mort de ſon cher Epoux. Par ſon teſtament tout plein de legs pieux, & de charitez, elle laiſſa de quoi bâtir un Convent de Capucines à Bourges, & ordonna que ſon corps y fut enterré; mais Marie de Luxembourg Epouſe du Duc de Mercœur, imitant les dévotions de ſa belle ſœur, tranſporta cette fondation à Paris dans le Fauxbourg ſaint Honoré, où repoſent les cendres de cette Reine.

Meurt l'an 1601. Eſt enterrée à Paris aux Capucines de S. Honoré.

encore SIXTE V. près de 13. mois ce Regne.

URBAIN VII. élû le 15. de Septembre 1590. S. 11. 10. seulem.

GREG XIV. élû le 5. Déc. 1590. S. 10. mois 10 iours.

INNOC. IX. élû le 29. Oct. 1591. S. 2 mois.

CLEM. VIII. élû le 30. Ja. 1592. S. 13. ans & 1. mois.

LEON XI. élû le 1. d'Avr. 1605. S. 27. jours.

PAUL V. élû le 16. May 1605. S. 15 ans & prés de 9 mois, dont 5. ans sous ce regne.

HENRY IV.

ROY LXII.

Fier & brave ennemi, doux & clement vainqueur,
Grand Roy sans favoris, sans fraude & sans vengeance,
Par force ou par amour, je reconquis la France,
Et de tous les mortels j'eus l'estime & le cœur.

HENRY

HENRY IV.

SURNOMMÉ LE GRAND

ROY LXII.

Aagé de trente-cinq ans & huit mois.

BIEN qu'il n'y eût point encore d'exemple en France, qu'un Prince fût venu à la Couronne, d'un degré auſſi éloigné que celui [où ſe trouvoit] Henry Roy de Navarre, à l'égard du Roy Henry III. n'étant ſon parent que du dix à l'onziéme : néanmoins c'étoit le ſentiment des Peuples, & des plus celebres Juriſconſultes, que cette ſucceſſion s'étendoit ſans bornes à tous les Princes de la ligne maſculine. Auſſi, ceux qui l'en vouloient exclure, ne prenoient pas pour prétexte, l'éloignement de la parenté au delà du ſeptiéme : mais le defaut de ſa Religion : Et ils croïoient lui avoir tellement fermé toutes les avenuës, tant par 1589. en Août.

1589. l'Edit de Réünion, qu'ils avoient fait jurer ſi ſolemnellement aux Etats Généraux & au défunt Roy, que par la Bulle du Pape Sixte, qu'ils s'imaginoient qu'il n'en pouvoit jamais approcher, même en ſe convertiſſant.

Durant la nuit du ſecond au troiſiéme d'Aouſt, lorſque ſon prédéceſſeur étoit à l'agonie, il tint pluſieurs conſeils tumultuairement dans le même logis avec ſes plus fideles ſerviteurs: puis lorſqu'il ſçût qu'il alloit rendre l'eſprit, il ſe retira en ſon quartier à Meudon, ſuivi d'abord d'un aſſez bon nombre de Nobleſſe, qui l'accompagnoit par curioſité plûtôt que par affection. Là s'étant renfermé dans ſa Chambre, il conſultoit tantôt avec les uns, tantôt avec les autres, leur témoignant à tous une grande confidence, mais ſe défiant généralement de tous.

Quelques-uns, mais en petit nombre, lui jurerent fidelité ſans aucune
en Août condition. Biron, le plus conſidérable,
— & le plus impetueux de tous ceux qui ſe trouverent là, croïant que le Roïaume s'alloit démembrer, comme il l'avoit été ſous la fin de la race Carlienne, témoigna qu'il déſiroit avoir la Comté de Périgord pour ſa part. Le Roy don-

na charge à Sancy de la lui offrir : mais Sancy qui ne pouvoit pas prétendre un pareil avantage pour lui-même, le sçût si bien piquer de generosité, qu'il renonça à cette demande, & s'en alla avec lui trouver les Suisses, pour leur persuader de demeurer au service du nouveau Roy. La crainte qu'ils eurent de perdre leur monstre, fut une puissante raison pour les y retenir ; quelques-uns néanmoins se débanderent. 1589. en Août

Ce [secours] fut un grand avantage pour le nouveau Roy : mais du reste il étoit sans argent & sans crédit ; les Princes de son Sang n'avoient ni pouvoir ni volonté de lui aider ; le vieux Cardinal de Bourbon étoit son compétiteur, l'ambition du Cardinal de Vendôme [lui faisoit de la peine,] l'humeur du Comte de Soissons s'accordoit mal avec la sienne ; le Prince de Conty frere de ces deux Princes étoit de peu d'effet, à cause de sa surdité & de ses autres défauts naturels ; Montpensier leur cousin, le plus riche & le plus puissant de tous, vouloit bien qu'il fût Roy, & n'en eût jamais souffert un autre : mais il desiroit que [sans aucun délai,] il abjurât sa Religion.

Quant aux Seigneurs qui se trouve-

1589. en Août. rent dans l'Armée du défunt Roy, ils n'étoient guéres bien intentionnez pour lui. Ceux qui avoient été en faveur, apprehendoient qu'il ne se vengeât des mauvaises impressions qu'ils avoient données de lui à leur Maître : D'ailleurs ils eussent bien voulu conserver le pouvoir qu'ils avoient eu en l'autre Cour ; [Et dans cette intention] ils entretinrent leur cabale separée quatre ou cinq ans durant. Les autres craignoient qu'il ne donnât leurs Charges à ses Huguenots ; & les Huguenots même apprehendoient fort qu'il ne changeât de Religion. Ces défiances qu'ils avoient conçûës il y avoit long-temps, commencerent à passer dans leur esprit pour des veritez prochaines, quand ils le virent près de monter sur le Trône.

Ainsi il ne sçavoit de qui prendre conseil : toutes les résolutions lui sembloient périlleuses, il voïoit autant d'inconvenient à se faire promptement Catholique, comme à persister dans le Huguenotisme, & le milieu d'entre ces deux extrêmitez, avoit les inconveniens de toutes les deux. Tandis qu'il rouloit ces différentes pensées dans sa tête, il se fit une assemblée de Noblesse tout contre son Logis : Dans laquelle, il fut

résolu, qu'on lui déclareroit que la qualité de *Tres-Chrêtien, étant essentielle à un Roy de France, il ne pouvoit pas recüeillir la Couronne qu'avec cette condition.* Le Duc de Longueville se chargea de lui porter cette parole : comme il fut à sa porte, il eut quelque considération, & lâcha le pied ; mais François d'O, Sur-Intendant des Finances, la prit, & la porta hardiment. 1589. en Août.

La nuit suivante, le Roy tint conseil avec cinq ou six de ses plus intimes amis, pour faire réponse à la Noblesse : laquelle au même temps étoit toute assemblée dans le Logis de François de Luxembourg Duc de Piney. Il fut résolu dans son Conseil, que quoy qu'il en pût arriver, il persevereroit pour lors en sa croïance : Dans l'assemblée il fut arrêté qu'on pouvoit le reconnoître avec ces conditions : *Qu'il se fist instruire dans six mois : Que cependant il défendist l'exercice de la nouvelle Religion : Qu'il n'admist point aux Charges ni aux Emplois ceux qui la professoient ; & qu'il permist à la Noblesse de députer vers le Pape, pour lui faire entendre & agréer les causes qui la portoient de demeurer à son Service.* Il consentit facilement à tous ces points,

1589. hormis au second ; en récompense duquel il promit de rétablir par tout l'exercice de la Religion Catholique ; & de remettre les Ecclesiastiques dans leurs biens.

Il y en eut plusieurs qui signerent cet accommodement à regret, & quelques-uns qui le refuserent absolument ; entr'autres Espernon & Vitry. Le dernier se jetta dans Paris, & se donna pour un temps à la Ligue : l'autre aïant protesté qu'il ne seroit jamais ni ligueux, ni Espagnol, demanda son congé, mais accorda quelques jours au nouveau Roy pour lever le Siege de Paris avec honneur. Est-ce qu'il craignit que ce Prince, auquel nouvellement il avoit rendu de mauvais offices auprès de Henry III. ne lui joüât quelque mauvais tour, ou s'il apprehenda qu'il ne lui empruntât quelques grandes sommes d'argent à ne jamais rendre ? Quel que fût son motif, son exemple fut cause que la plus grande partie de l'Armée se débanda ; aussi le Roy lui en garda toute sa vie un ressentiment, qui enfin causa de grands maux.

Du côté de la Ligue, les Parisiens, lors qu'ils sçûrent la mort du Roy, considérant plûtôt la grandeur du péril

dont ils avoient été si proches, que l'énormité de ce déteſtable parricide, firent des réjoüiſſances publiques, allumerent des feux de joïe, dreſſerent des tables par les ruës, quitterent les écharpes noires, & en prirent de vertes, courant éperduëment de la Ville aux Retranchemens, & des Retranchemens à la Ville. 1589. en Août.

[Cependant le matin ſur les dix heures ſe fit le fameux duel, d'entre Jean de l'Iſle Marivaut & Claude de Maroles, tous deux fort braves gens d'armes Le dernier bien plus adroit, quoique beaucoup plus jeune, avoit genereuſement reçû le défi de l'autre. Ils choiſirent pour champ de combat, la campagne de derriere les Chartreux. Maroles adreſſa ſi juſte, qu'il tua Marivaut d'un coup de lance dans l'œil. Il rendit genereuſement ſon corps aux Royaliſtes, & ſe contenta de ſon épée & de ſon cheval, pour marques de ſa victoire.

Quand les Pariſiens ſe furent un peu remis de leurs premiers tranſports, ils ſe trouverent tous de ce ſentiment, qu'il ne faloit point recevoir un Prince Heretique dans le Trône de S. Loüis. Celle réſolution parut ſi belle & ſi chrêtienne, qu'elle fut embraſſée par ceux

1589. même qui avoient toûjours déteſté la Ligue comme une faction. Auſſi par tout le Roïaume elle attira dans le parti grand nombre de perſonnes vraïement pieuſes, & fort conſidérables; qui y demeurerent juſqu'à ce que la converſion du Roy eût ſatisfait leur conſcience, & aſſuré la Religion Catholique: car à dire le vrai, elle eût couru grand riſque, ſi on n'eût pas obligé ce Prince à ſe convertir.] Mais d'autre part Henry III. ſur lequel la fureur des Peuples portoit la vengeance de la mort des Guiſes, n'étant plus au monde, leur chaleur auſſi étoit tombée tout d'un coup, & les eſprits n'aïant plus cet objet en vûë, ne ſe remuoient plus avec la même violence.

Le Duc de Mayenne conſidérant toutes ces choſes, peut-être avec plus de lenteur qu'il n'en faut dans de ſi grandes & ſi preſſantes occaſions, ne ſçavoit à quoi ſe réſoudre: Ses amis lui conſeilloient de ſe faire déclarer Roy, pour recüeillir & réünir enſemble tous les membres épars de ſon parti: Et quoique cet avis ne plût pas au Seize, ni à Mendoze Ambaſſadeur d'Eſpagne, ſi eſt-ce que ſi la choſe eût été faite, il eût bien falu qu'ils y euſſent conſenti.

Les autres vouloient qu'il s'accommo- 1593
dât avec le Roy, qui lui offroit des
conditions tres-avantageuſes, & partageoit preſque le Roïaume avec lui. Les plus ſages le preſſoient de déclarer aux Catholiques de l'Armée Roïale, que tous ſes reſſentimens étant éteints par la mort de Henry III. à laquelle il n'avoit pourtant rien contribué, il n'avoit plus d'interêt dans cette cauſe que celui de la Religion : Et partant il les prioit qu'ils ſe joigniſſent à lui, pour obliger le Roy de Navarre à rentrer dans la vraïe Egliſe, ou s'il n'y rentroit pas, pour en élire un autre du Sang Roïal, tel qu'ils jugeroient à propos. Mais il n'embraſſa aucun de ces trois avis, & ſuivant celui des Quarante & des plus notables Bourgeois, il réſolut de proclamer Roy Charles Cardinal de Bourbon : ce qu'il ne fit pourtant qu'à quatre ou cinq mois de-là.

Ce fut donc en vain que le nouveau Roy eſſaïa divers moïens pour le fléchir, il n'en pût tirer d'autre réponſe, ſinon que ſon parti n'entendroit à aucunes conditions, qu'il n'eût mis le Cardinal en liberté, & qu'il ne fut rentré dans l'Egliſe. Cependant comme il connut que le Duc lui débauchoit plu-

1589. ſieurs Capitaines, autant par les careſſes des coquettes de Paris, que par ſes préſens ſecrets, il réſolut de décamper, & d'aller en Normandie, pour s'aſſurer des Villes dont les Gouverneurs n'étoient point encore attachez à la Ligue. Il le faiſoit auſſi pour recüeillir l'argent qui étoit dans les Recettes, & pour recevoir les ſecours d'Angleterre; mais auparavant il accompagna le corps de ſon prédeceſſeur à S. Corneille de Compiegne; & en chemin faiſant, il prit Creil ſur Oyſe, Meulan ſur Seine, Clermont en Beauvoiſis, & Giſors en Normandie.

Il fut contraint après cela d'accorder le congé à ſa Nobleſſe, pour aller faire la recolte; mais il envoïa une partie de ſes Tropes avec celle de Picardie; commandée par le Duc de Longueville; une autre avec celle de Champagne, conduite par le Maréchal d'Aumont; & même quelques Compagnies en Angoulmois avec le Duc d'Eſpernon, afin de laiſſer croire qu'il ne s'en alloit en ce païs-là que par ſon ordre.

Les plus affectionnez à la liberté publique, diſoient que c'étoit aux Etats Généraux à vuider une queſtion ſi importante que celle d'une Couronne;

auſſi le Roy les avoit aſſignez à Tours au mois d'Octobre, & le Duc à Paris au mois de Novembre, quoiqu'en effet l'un & l'autre ne le fiſſent que pour amuſer les Peuples. Ils n'oublierent pas chacun de ſon côté, de donner avis à tous les Princes de leurs amis de ce qui s'étoit paſſé, & de rechercher leur aſſiſtance. Ils étoient tous deux à peu près de même âge, & tous deux fort vaillans. Le Duc de Mayenne avoit été juſques-là en réputation d'être meilleur Capitaine; mais il la perdit bien-tôt, parce qu'il manquoit de celerité, qui en eſt une des principales parties. 1589.

En effet, il étoit tardif à ſe réſoudre, encore plus lent à executer, négligent à pourſuivre ſes avantages, peſant de corps, grand dormeur, & grand mangeur. La même pareſſe engourdiſſoit ſes Secretaires & ſes Officiers domeſtiques. Il ſe trouvoit quelquefois des paquets de grande importance, qu'ils laiſſoient deux ou trois jours ſur une table ſans les ouvrir. Ceux qui manioient ſes finances, étoient prodigues & mauvais ménagers; il n'avoit jamais d'argent au beſoin. Sa lenteur laſſoit les plus échauffez, & ſa gravité morne, pour ne pas dire ſuperbe, rebutoit ſes

1589. plus fideles partisans ; comme ses défiances & ses jalousies continuelles, dégoûtoient & offensoient ceux de qui il pouvoit être assisté. Le Roy au contraire, ne se montroit point chiche de caresses, & de belles paroles, temoignoit de la confiance aux Princes dont il tiroit du secours, étoit affable & familier, prompt, actif & vigilant, ne se tenant pas si long-temps au lit, que le Duc se tenoit à table ; avec cela épargnant & ménager jusqu'à l'excès, mais qui donnoit de bonne grace ce qu'il ne pouvoit pas refuser.

Quant aux deux partis, celui de la Ligue étoit bien le plus grand : car il avoit tous les Peuples, presque toutes les grandes Villes, tous les Parlemens, hormis Rennes & Bourdeaux, (encore ce dernier ne reconnut le Roy qu'un an après.) la meilleure partie de l'Ordre Ecclesiastique, le secours d'Espagne, l'aveu de Rome, & tous les Princes Catholiques, hormis la Republique de Venise & le Duc de Florence. Mais il n'y avoit point d'union entre ses Chefs, & pas assez d'autorité dans son Général, pour bien joindre ces piéces décousuës, qui étoient plus opposées entre elles qu'au Roy même.

Le parti Royaliſte avoit tous les Prin- 1589.
ces Proteſtans pour amis, preſque toute
la Nobleſſe, les Officiers de la vieille
Cour, & les Huguenots avec leurs vieil-
les troupes, endurcies à toutes ſortes
d'épreuves, & prêtes à tout expoſer pour
faire un Roy de leur Religion. Auſſi lui
rendirent-ils de tres-ſignalez ſervices;
& ils lui en euſſent rendu de bien plus
grands, ſi la défiance de ſa converſion
ne les eût refroidis. Quant à la Nobleſſe,
n'aïant point de païe, elle ſervoit com-
me par quartier, un mois ou cinq ſemai-
nes de ſuite tout au plus; après quoi en Sep-
elle ſe retiroit dans ſes maiſons, & celle tembre
d'une autre Province venoit à ſon tour
prendre ſa place.

Il ne lui reſtoit que trois mille hom-
mes d'Infanterie Françoiſe, deux Regi-
mens Suiſſes, & douze cens chevaux:
avec cela il deſcendit en Normandie le
long de la Seine. N. le Blanc Rolet,
homme de cœur & de jugement, Gou-
verneur du Pont de-Larche, fut le pre-
mier qui ſe déclara pour lui, étant venu
au devant, lui apporter les clefs de ſa
Place. Emar de Chates lui envoïa la
même aſſurance pour Diepe, & Gaſ-
pard de Pelet la Verune pour la Ville &
le Château de Caën. Ces heureux ſuc-

1589. cés l'engagerent au Siege de Roüen : Aimale & Briſſac étoient dedans avec douze cens chevaux ; & néanmoins, comme le Peuple commençoit à s'ébranler, ne s'aſſurant pas trop ſur leur conduite ni ſur leur valeur, le Duc de Mayenne jugea neceſſaire d'y aller lui-même.

Il avoit près de quatre mille chevaux & quinze mille hommes de pied ; car Henry Marquis de Pont fils du Duc de Lorraine, après la priſe de Jamets, l'étoit venu joindre avec mille chevaux, Chriſtophe de Baſſompierre avec quatre Cornetes de Reiſtres, le Duc de Nemours avec trois mille fantaſſins & quinze cens chevaux, Balagny avec deux mille hommes, & le Duc de Parme lui en avoit envoïé autant. Le Roy ne croïoit pas que cette Armée pût être ſi-tôt prête, ni qu'elle dût marcher de ce côté-là. Quand il ſçût qu'elle venoit à lui, il décampa de devant Roüen, & alla prendre la ville d'Eu : mais il fut bien étonné lors qu'on lui vint dire qu'elle avoit paſſé la Seine à Vernon.

Il vit bien alors qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre, en attendant qu'il eût ramaſſé ſa Nobleſſe & ſes amis, que de ſe retirer ſous les murailles de

Dieppe : Et peut-être qu'il n'en eût pas eû le temps, si la celerité de l'Armée du Duc de Mayenne n'eût pas été retardée par l'absence du Chef : car il étoit couru en poste de Mantes à Beins en Haynaut, pour conférer avec le Duc de Parme. 1589. en Septembre.

Lors qu'il fut de retour, il fit dessein d'acculer le Roy dans ce coin-là : Et pour cet effet il reprit toutes les petites Places d'alentour. Avec cela il s'imaginoit le pouvoir investir, & puis l'envelopper tout à fait : ce qui lui sembloit si facile & si indubitable, qu'il écrivit par tout, même en Espagne, qu'il tenoit le *Bearnois* enfermé dans un lieu d'où il ne lui pouvoit échapper, à moins que de sauter dans la Mer.

Le Parlement de Tours en eut si grand'fraïeur, qu'il envoïa des Députez proposer au Roy d'associer le vieux Cardinal de Bourbon à la Couronne ; & le Roy lui-même épouvanté par les timides conseils de ceux qui étoient auprès de lui, & appréhendant que les Barques qui descendoient de Roüen, & les Vaisseaux que le Duc de Parme préparoit à Dunkerque, ne l'investissent par Mer aussi-bien qu'il l'étoit par Terre, mit en délibération s'il de-

1589. en Septembre. voit s'embarquer pour se sauver en Angleterre. La pluralité des voix l'eût emporté de ce côté-là, si les hardies remontrances du Maréchal de Biron, qui pouvoit beaucoup auprès de lui, n'eussent fait rejetter ce lâche conseil.

Il se logea donc à Arques, qui est un Bourg avec un Château situé sur une éminence, à une lieuë & demie de Diepe, entre les deux côteaux qui enferment la vallée où coule la petite riviere de Bethune, de l'embouchûre de laquelle la Mer fait le Port de cette Ville là. Le Duc se logea sur le côteau de main gauche, & attaqua le Fauxbourg du Polet. En aïant été repoussé, il se tint coy trois jours durant sans rien entreprendre. Le quatriéme il fit un grand effort pour gagner les retranchemens du Roy: mais y aïant perdu cinq cens hommes, il se retira. Après cette tentative, il fut encore deux jours en repos, puis il décampa, & aïant fait une marche de 7. ou 8. lieuës, il se rabbattit tout d'un coup proche du Polet, & commença à le battre de dix pieces de canon, mais c'étoit de fort loin & fort lentement. Le dixiéme jour il leva entierement le Siege, & se retira bien avant en Picardie.

Outre

Outre sa lenteur & son incertitude, 1589.
Il y avoit d'autres entraves non moins pesantes, qui l'empêchoient de se remuer avec la force & la promptitude que requierent les grandes entrepriſes : ſes Allemands & ſes Suiſſes refuſoient de combattre, ſi auparavant il ne leur païoit leurs montres ; & ils étoient près à toute heure d'en venir aux mains avec les François, pour les querelles qui ſont ordinaires entre les différentes Nations. D'ailleurs tous les Chefs de ſon Armée, tenant la priſe du Roy ou ſa fuite indubitable, diſputoient déja entr'eux du partage du Royaume. Le Marquis du Pont croïoit que la Couronne lui étoit dûë ; le Duc de Nemours, le Duc & le Chevalier d'Aumale ſe mocquoient de ſes prétentions, & n'aïant pas moins de jalouſies entre eux que contre lui, ſe morguoient auſſi à toute heure les uns les autres. Voilà ce qui dès la premiere démarche fit voir l'impuiſſance du Duc de Mayenne & de la Ligue, & ce qui donna au parti Royaliſte une ſi mauvaiſe opinion d'elle, & une ſi bonne de lui-même, que depuis ce jour-là, il ne fit plus de difficulté non ſeulement de l'attendre par tout ailleurs, mais encore de l'aller

1589. chercher avec des forces inégales.

Avant que d'entrer plus avant dans cette confusion de troubles, il est bon de marquer la disposition du dedans de la France, & du dehors, à l'endroit des deux partis. Le Pape Sixte s'étoit déclaré pour la Ligue, parce que les premieres nouvelles après la mort de Henry III. lui rapporterent qu'elle étoit maîtresse absoluë du Royaume, & qu'il croïoit que dépendant de lui, elle lui laisseroit faire un Roy qui lui soûmettroit entierement sa Couronne.

Le Roy d'Espagne ne vouloit point terminer cette grande querelle, comme il eût pû faire fort aisément, s'il eût commandé d'abord au Duc de Parme d'entrer en France, & de se joindre au Duc de Mayenne : mais il avoit intérêt de ruiner ce Royaume par ses propres forces, pour en arracher quelques lambeaux. Dans ce dessein, il ne donna jamais au Duc que de petits secours, & de belles promesses jointes avec beaucoup d'ostentation. Aussi le Duc ne prit jamais de sincere ni d'étroite liaison avec lui : & connoissant comme il faisoit ses intentions, il avoit souvent bien plus de crainte & d'embarras des Troupes qu'il lui fourni-

soit, qu'il n'en tiroit de service. 1589.

La Seigneurie de Veniſe & le Duc de Florence avoient intérêt qu'il y eût un Roy en France, pour contrebalancer la trop grande puiſſance de celui d'Eſpagne, qui s'élevoit ſur leurs têtes. Ainſi la Seigneurie reconnut d'abord Henry IV. nonobſtant les oppoſitions du Nonce du Pape, & de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne: & le Florentin offrit de lui prêter trois cens mille écus, pourvû qu'il lui plût faire épouſer ſa niéce Marie de Médicis à un des Princes de ſon Sang.

Le Duc de Lorraine prétendoit la Couronne pour ſon fils le Marquis du Pont: mais en aïant fait la demande dans l'Aſſemblée de quelques Députez des Villes de Champagne, qui ſe tint à Chaumont en Baſſigny, pas un ne lui donna ſa voix; & ſon fils qu'il envoïa en France avec des Troupes, y acquit ſi peu de réputation, & eût même tant de mauvaiſe fortune auprès des femmes, qu'[au lieu de la Couronne de France] il ne remporta, diſoit-on, que la Couronne de Venus.

Le Duc de Savoye n'avoit pas de moindres prétentions que ce Marquis; il tiroit ſon droit de ſa mere fille du grand Roy François, & ſe ſentoit ap-

1589. en Septembre. —— puïé de l'alliance d'Eſpagne : Toutefois ſe connoiſſant trop foible pour emporter tout le Royaume, il ne vouloit jetter la main que ſur la Provence & ſur le Dauphiné. Pour cet effet il envoïa vers le Parlement de Grenoble, qu'il croïoit déja bien diſpoſé en ſa faveur, par les ſoins du Seigneur d'Albigny, pour lui repréſenter ſon droit & le faire reconnoître. Mais il n'en eût pas grande ſatisfaction : le Parlement répondit que cette demande regardant tout le Roïaume, il s'en faloit rapporter aux Etats Généraux, dont il ſuivroit abſolument la réſolution.

Quant aux Provinces, le Duc de Mercœur étoit maître de la meilleure partie de la Bretagne; la Normandie, la Picardie & la Champagne, étoient preſque toutes ligueuſes ; la Bourgogne demeura paiſible ſous les ordres du Duc de Mayenne, hormis que l'année ſuivante le Comte de Tavanes Royaliſte, y prit quelques Châteaux, avec leſquels il fit la guerre au Vicomte ſon frere, ami paſſionné du Duc de Mayenne. La plus grande partie de la Guyenne ſuivoit les Ordres du Roy, il n'y avoit que les Villes d'Agen, Villeneuve, & Marmande, & quelques Châteaux en Age-

nois & en Quercy, qui étoient dans le party opposé. Le Duc de Mayenne eût sans doute entraîné toute cette Province, s'il en eût donné le Gouvernement à Biron, & non pas au Marquis de Villars, fils de sa femme; laquelle par ses importunitez, lui fit commettre cette lourde faute. Au reste le Maréchal de Matignon avoit retenu Bourdeaux; Anne de Levis Comte de la Voute, de Limoges; Quelques autres le Périgord & le Quercy; & le Duc d'Espernon l'Angoulmois; Poictiers au contraire, s'étoit entierement échappé. 1589

Les Païs le long de la Loire étoient fort broüillez: le Berry & l'Orleannois, comme aussi le Mayne, le Perche, & la Beausse, tenoient pour la Ligue; la Touraine & le Blésois pour le Roy. Montmorency lui avoit asſûré la partie du Languedoc où il étoit le Maître, parce qu'il lui avoit fait porter parole de l'épée de Connétable: mais il ne vouloit pas rompre la tréve qu'il avoit faite avec Joyeuse; lequel y tenoit les villes de Narbonne, de Carcassonne, d'Alby, de Rhodés, & même celle Thoulouze, qui est la Capitale de la Province, avec quelques autres petites Places.

1589. En Provence le Parlement & la Valete se faisoient la guerre, plus par leurs haines particulieres, que par affection des Partis. Le Duc de Savoïe s'y mêla pour son propre intérêt; mais cette année-ci il étoit occupé contre les Suisses, & à poursuivre le dessein qu'il avoit conçû de prendre la ville de Génêve; à quoi il ne réüssit pas. Le Duc de Nemours tenoit Lyon & Vienne; & d'Albigny Grenoble, & quelques petites Villes, tous deux pour la Ligue; Lesdiguieres Chef des Huguenots, & Alfonse Dornane Chef des Catholiques Royalistes, s'étant alliez ensemble, maîtrisoient presque tout le reste du Dauphiné. En Auvergne le Comte de Randan zelé Catholique, s'étoit assûré de la Limagne: mais à l'opposite presque tous les Seigneurs de la Province, comme nous l'avons marqué, lui résistoient puissamment.

en Novembre. Les Parisiens, qui tenoient la prise du BEARNOIS (ils l'appelloient ainsi) tout-à-fait certaine, furent bien surpris quand ils le virent à leurs portes. Après avoir reçû un secours de quatre mille Anglois, la veille du jour que le Duc de Mayenne étoit décampé de devant Diepe, & aïant fait aussi-tôt une grande

marche, il vint le jour de la Touſſaints 1589
attaquer & forcer leurs grands retranchemens des Fauxbourgs ſaint Jacques & ſaint Germain, puis les Fauxbourgs même; avec tant de vigueur, qu'il fût entré dans la Ville, ſi ſon canon fut arrivé aſſez à temps pour rompre les portes. On dit qu'il monta au Clocher de l'Abbaïe ſaint Germain, & que de-là il contempla avec plaiſir le tumulte qu'il cauſoit dans Paris.

Bourgoing, Prieur des Jacobins, fut pris dans les retranchemens du fauxbourg ſaint Jacques, les armes ſur le dos, & ſe battant courageuſement. On le mena à Tours, où le Parlement le condamna à être tiré à quatre chevaux, ſur les dépoſitions des témoins, vrais ou faux, qui diſoient qu'il avoit incité Jacques Clement à tuer Henry III. mais il le dénia toûjours conſtamment, & mourut de même.

Le Duc de Mayenne, ſçachant que le Roy approchoit de Paris, y envoïa en diligence le Duc de Nemours, lequel n'y arriva que ſur le ſoir. Le lendemain il s'y rendit lui-même avec le gros de ſes troupes. Au bruit de ſon arrivée, le Roy retira les ſiennes des fauxbourgs dans la campagne, & aïant de-

1589. meuré trois heures ſous les armes en ordre de bataille, il s'en alla à Linas. De-là il fut prendre Eſtampes, & Janville, puis Vendoſme. Maillé Benehard qui en étoit Gouverneur, n'aïant ſçû ni ſe rendre à propos, ni ſe défendre, y fut pris, & eut la tête trenchée.

en Novembre.

Il paſſa enſuite à Tours, mais il n'y demeura que deux journées, & alla attaquer le Mans. Il y avoit dedans vingt Compagnies & cent Gentilshommes, Bois-Dauphin y commandoit. Ils avoient fait brûler tous les fauxbourgs, comme s'ils euſſent voulu ſe défendre juſqu'à l'extrémité, & néanmoins aux premiers coups de canon qui effleurerent leurs murailles, ils firent leur compoſition d'autant plus honteuſe qu'elle étoit plus honorable. Enfin dans l'Anjou, le Maine & la Touraine, la Ligue ne pût conſerver que la ville de la Ferté-Bernard. Le Roy la laiſſa-là, parce qu'il lui étoit plus important d'emploïer ſes armes à la réduction de la Normandie.

en Septembre.

Dès le mois de Septembre, le Pape Sixte avoit choiſi le Cardinal Gaëtan pour l'envoïer Legat en France. Ses ordres portoient, *de faire enſorte qu'on pourvût la France d'un Roy pieux,*

Catholique, & agréable aux François; Pour cet effet d'aller droit à Paris où les Ambaſſadeurs d'Eſpagne & de Savoye ſe rendroient, d'écouter toutes les propoſitions qu'il luy feroit de ſe montrer entierement deſintereſſé, de ne prendre aucun engagement pour aucun des prétendans, d'écouter même le Roy de Navarre, s'il y avoit eſperance de le reconcilier avec l'Egliſe, ſans bleſſer l'honneur & la dignité du Saint Siege. 1589.

Depuis ces ordres donnez, le Pape reçût les Lettres que luy écrivoit le Duc de Piney, deputé vers ſa Sainteté de la part de la Nobleſſe Royaliſte, l'aſſurant qu'il étoit en chemin pour aller à Rome, lui rendre compte des bonnes intentions de ce Corps. Cela fut cauſe qu'il retarda le partement de ſon Legat pendant quelques ſemaines: mais la Ligue le preſſa ſi fort, qu'il fut obligé de l'envoyer.

Il arriva à Lyon le neuviéme de Novembre, ſi plein d'une grande opinion de ſa puiſſance & de ſa conduite, qu'il penſoit diſpoſer de toute la France à ſa volonté, & y démêler toutes les grandes affaires avec les petites intrigues & les menuës ſubtilitez dont ils ſe ſervent à traitter celles de en Novembre.

1589. Rome. Ainſi ayant refuſé l'offre que le Duc de Nevers luy fit de ſa ville (laquelle depuis la mort de Henry III. il avoit tenuë neutre entre les deux Partis) & ſans avoir fait ſçavoir ſa venuë aux Seigneurs Catholiques qui étoient prés du Roy, mais ſeulement au Duc de Mayenne, il fit publier ſon Bref portant le ſujet de ſa Legation, & enſuite s'en vint droit à Paris.

Or parce que dans le Bref il n'étoit fait aucune mention du Cardinal de Bourbon, il entra des apprehenſions dans l'eſprit du Duc; que le Pape & l'Eſpagnol n'euſſent concerté de faire un autre Roy que luy, & que par conſequent ils ne luy fiſſent perdre, l'autorité qu'il ſe vouloit conſerver ſous le nom de ce Cardinal. Voilà pourquoy, afin de prévenir ce danger, il ſe hâta avant l'arrivée du Legat, de le faire ſolemnellement declarer Roy. En effet, en Novembre. il fut proclamé dans toutes les villes du party, en vertu d'un Arreſt du Conſeil de l'union, verifié au Parlement. Délors la Juſtice, la Monnoye, & tous les Actes publics commencerent à ſe faire ſous le nom de CHARLES X. le titre & le pouvoir de Lieutenant General toûjours reſervez au Duc.

Il y avoit alors quatre factions differentes dans Paris, outre celle des Royaliſtes qui ne s'oſoit pas trop découvrir; Sçavoir celle des *Politiques*, que l'on nommoit ainſi, parce qu'ils conſideroient plus l'Etat que la Religion, de laquelle la plûpart n'étant pas ſi fort touchez que de leurs propres interêts, ils croyoient que la juſtice étoit toûjours du côté des plus forts, & ſouhaittoient que le Roy le devinſt, mais cependant ne ſe déclaroient point pour luy. La ſeconde étoit celle des Princes Lorrains, compoſée de leurs amis & d'une partie des Catholiques zelez. La troiſiéme celle des *Eſpagnoliſez*, (ſi l'on peut uſer de ce terme) que l'éclat de l'or du Perou avoit attachez aux interêts du Roy Philippe; Et la quatriéme de quelques gens trop amoureux de la liberté, qui tendoient à établir une Republique, ou du moins un Gouvernement dans lequel l'autorité abſoluë fût reſtrainte par de [bonnes] loix. Cette derniere ne ſubſiſta pas long-temps: toutes les trois autres, quoy qu'ennemies entr'elles, conſpirant à la rendre odieuſe & à la détruire; ſi bien que ne pouvant plus de quel côté tourner, elle ſe joignit bien-tôt 1589. en Novembre.

1589. avec celle d'Eſpagne qui la reçût à bras ouverts.

en Novembre

Du commencement les Eſpagnols ſe promettoient tout de la force de leurs piſtoles : ils ne ſçavoient pas qu'ils avoient affaire à des gens qui tiroient toûjours, & qui ne ſe rempliſſoient jamais. Dans cette veuë l'Ambaſſadeur Mendoze, croyant avoir bien fait ſa brigue, propoſa au Conſeil qu'on eût à choiſir le Roy ſon Maître pour Protecteur de la Sainte Union. Le Duc en fut fort ſurpris, & aprés avoir conſulté avec ſes meilleures têtes, il fit réponſe que le Legat étant ſi proche, ce ſeroit un crime de rien réſoudre là-deſſus ſans luy en avoir communiqué. Cette réponſe picqua fort les Eſpagnols ; auſſi à quelques jours de là, quand il leur demanda de l'argent, ils le payerent de la même excuſe. De cette ſorte étant jaloux les uns des autres, & occupant leurs principaux ſoins à dreſſer des menées, les uns pour empieter, les autres pour ſe deffendre, ils laiſſerent pour lors échapper l'occaſion de vaincre leur ennemy commun ; Et depuis agiſſant toûjours de même, ils ne travaillerent qu'à l'avancement de ſes affaires, & à la deſtruction des leurs.

Le Duc piqué ſenſiblement des reproches des Pariſiens, parce que depuis trois ſemaines il tenoit ſes troupes aux environs de leur ville ſans rien faire, ſe mit en campagne le vingt-deuxiéme Novembre. Il reçût à compoſition le Bois de Vincennes, & quelques autres Châteaux, mit le ſiege devant Pontoiſe qui ſe deffendit fort mal, c'étoit au commencement de Janvier, puis alla attaquer Meulanc. Il ſe promettoit quand il auroit pris cette derniere Place, d'en faire autant du Pont de l'Arche, & de tenir par ce moyen toute la Seine libre depuis Paris juſqu'à Roüen. Il luy fut fort aiſé de prendre la ville de Meulanc: la difficulté étoit de prendre le Fort, qui eſt une Iſle jointe aux deux rivages par deux Ponts. 1589.

Pour lors le Roy étoit en Normandie, où il avoit réduit preſque toutes les Places, comme Alençon, Argentan, Domfront, Liſieux, Bayeux, Falaiſe, & Honfleur. Il n'y eut que ces deux dernieres qui ſoûtinrent un ſiege; la premiere ſe prit d'aſſaut par le Château, l'étang qui en étoit la principale défenſe, étant glacé par les grands froids, & fut miſerablement ſaccagée. L'autre

1589. capitula lorſque le Roy eut bouché ſon Port, par où elle recevoit à toute heure des rafraîchiſſemens que Villars lui envoïoit de Roüen.

Quand il ſçût que le Duc étoit devant Meulanc, il y courut avec une partie de ſes troupes, jetta par avance du ſecours dans le Fort, puis quelques jours après y arriva avec toute ſon armée. Le Duc étant bien logé dans le Bourg, & lui fort incommodé à la campagne par les grands froids, il réſolut pour l'arracher de là, d'attaquer Poiſſy, qui eſt une lieuë au deſſus. D'abord il prit la Ville par eſcalade, & ſe mit à battre le Pont: le Duc y accourut au bruit du canon, mais il ne put arrêter cette furie, autrement qu'en rompant deux arches du Pont. Le Roy aïant fait ce qu'il deſiroit, alla mettre le ſiege devant Dreux.

Durant cela le Legat étoit arrivé à Paris, il y reçût les complimens des Magiſtrats, & de tous les Corps de la Ville, preſenta ſa Bulle au Parlement, qui la vérifia ſans aucune modification. Après il y fut lui-même avec un grand apparat, croïant qu'il ne lui reſtoit plus qu'à prendre poſſeſſion de l'autorité ſouveraine. Mais comme il ſe voulut

asseoir dans la place du Roy, qui est au coin & sous le Daix, le Premier Président le tira tout doucement par la main, comme pour lui faire honneur, & le fit asseoir sur le banc au dessous de lui. Le Parlement de Tours aïant vû sa Bulle, & qu'il s'étoit addressé aux ennemis du Roy, défendit de le reconnoître pour Legat; celui de Paris au contraire cassa cet Arrest: Et ainsi ces deux Compagnies se battirent souvent à coups de plume. 1589. 1590. en Janvier.

Comme le Roy faisoit sonner bien haut qu'il demandoit une Conférence pour être instruit (écrivant néanmoins tout le contraire aux Princes Protestans): beaucoup de Ligueurs commençoient à se refroidir; même quelques Prédicateurs s'enhardissoient de parler en sa faveur. Sur cela la Faculté de Théologie donna un Decret du dixiéme Février, par lequel elle condamnoit ces propositions, *Qu'il fût permis de s'accommoder avec le Bearnois, de le reconnoître à condition qu'il se fist Catholique, & de lui payer les tailles & subsides.* Le Legat en même temps écrivit une Lettre circulaire du premier de Mars, à tous les Evêques, leur défendant de se trouver à aucune assemblée en Février.

1590 pour ce sujet là, & avec cela il prit un nouveau serment du Prevôt des Marchans, Eschevins, Quarteniers, Diziniers, & Capitaines des Quartiers, de perseverer dans la Sainte Union, jusqu'au dernier soûpir de leur vie. Ce fut dans les grands Augustins après une Procession solemnelle.

L'Ambassadeur d'Espagne ne s'étoit pas rebuté du premier refus qu'on avoit fait de reconnoître son Roy pour Protecteur: il fit une seconde tentative pour cela, mais elle ne lui réüssit pas mieux que la premiere. Il offroit aussi un tres-puissant secours au Duc: mais lui qui l'eût bien accepté du commencement, aprehendant que ce fût pour étouffer son autorité par une plus grande, fit entendre qu'il se contenteroit de cinq ou six mille hommes, & que pour le reste il le recevroit en argent.

Durant les difficultez que leurs Agens faisoient naître sur ce sujet, il alla trouver le Duc de Parme, & obtint de lui 1500. lances des Ordonnances des Païs-Bas, & 500. Arquebusiers à cheval, armez de morions & de plastrons; ils les
en Mars. nommoient CARRABINS, tous commandez par Philippe Comte d'Egmont, jeune homme qui entroit en réputation,

mais qui étoit encore plus étourdi que vaillant. 1590.

Avec ce renfort n'aïant pas moins de quatre mille chevaux & dix mille hommes de pied, il marcha au secours de Dreux, & passa la riviere de Seine à Mantes. Le Roy en aïant eu avis, leva le siege, & vint se poster à Nonancour. Le soir qu'il y arriva, son Conseil résolut de donner bataille, quoiqu'il eût un tiers moins de forces que son ennemi. Ce n'étoit pas le dessein du Duc de l'attendre, mais seulement de mettre des hommes dans Dreux, comme il le pouvoit aisément, toutes les avenuës en étant libres. Mais le Roy aïant décampé de Nonancour pour s'approcher des bors de la riviere d'Eure vers Yvry, afin que si ses ennemis entreprenoient de la passer, il les pût combattre séparez; les Ligueux s'imaginerent qu'il prenoit la fuite. Alors Egmont s'avisa de presser le Duc de le suivre & de le combattre. Et comme le Duc ne s'y pouvoit résoudre, de se vanter qu'il attaqueroit ce fuyard, & qu'il le déferoit avec ses troupes seules. Ces fanfaronnades & les vains discours des Parisiens, qui lui reprochoient sa molleſſe, le contraignirent de passer la riviere.

1590. d'Eure, & l'engagerent mal à propos au combat.

Ceux qui avoient tant crié bataille, tomberent dans une subite consternation, quand ils virent les troupes du Roy, qui bien loin de s'enfuïr, venoient droit au devant d'eux; mais il n'y avoit plus moïen de s'en dédire. Le lendemain matin d'un Mercredi quatorziéme jour de Mars, les deux armées se rangerent en bataille vis à vis d'Yvry, dans cette grande Plaine, qui est au milieu d'une peninsule que forment les rivieres d'Aure & d'Iton, & celle d'Eure qui les reçoit toutes deux. En moins d'une demie heure, l'armée de la Ligue fut entierement défaite; les gros escadrons de ses Lanciers rompus à coups de pistolet & d'épée; Egmont renversé mort, ses Lansquenets tous taillez en piéces, & la plûpart de ses François tuez sur la place. Ses Suisses resterent seuls sur le champ: mais lors qu'ils virent qu'on alloit rompre leurs bataillons à coups de canon, ils baisserent les piques, & rendirent leurs enseignes; ils les reçûrent aussi-tôt de la générosité du Roy, qui desirant obliger toute la Nation, écrivit une Lettre fort civile aux Cantons.

en Mars.

Le Duc de Mayenne, après avoir fait tout devoir de grand Capitaine & de brave Cavalier, retira une partie de ſes gens pardeſſus le Pont, puis le fit rompre, & avec ſes débris ſe ſauva à Mantes. Les Habitans voulurent bien y recevoir ſa perſonne, mais non pas loger ſes troupes; ils les firent paſſer dix à dix. Nemours, Aumale, & quelques autres Chefs, avec ce qu'ils purent rallier, ſe retirerent à Chartres par la Plaine. 1590.

Le Duc attribua la perte de cette bataille à ſa gendarmerie Flamande, qui étoit lourde & mal adroite, auſſi bien les hommes que les chevaux; à la témérité du Comte d'Egmont qui la commandoit; au défaut du Vicomte de Tavanes, qui aïant la vûë courte, rangea ſes Eſcadrons ſi près à près, qu'il n'y avoit pas aſſez d'eſpace entre deux, par où les Reiſtres puſſent paſſer pour faire leur caracol, & venir ſe remettre en rang derriere les autres; & ſur tout à la lâcheté de ces mêmes Reiſtres, qui aïant reculé d'abord, tomberent ſur l'eſcadron du Duc, & ne faiſant que tournoïer durant tout le combat, écornerent encore les autres, & les mirent en deſordre. en Mars.

1590. De peur d'être suivi, il avoit fait rompre le Pont d'Yvry, [comme nous l'avons dit :] ce fut là où se fit le plus grand carnage des fuïards ; les Réistres se défendirent un peu dans le Bourg, & y furent tous assommez. Le Roy aïant passé la riviere au gué d'Anet, étoit venu loger à Rosny, qui est à une lieuë par de-là Mantes. Ses approches ébranlerent fort les habitans de cette Ville ; le Duc connut bien à leur contenance qu'il n'y avoit point de sûreté pour lui de demeurer là, il se retira en diligence à saint Denis.

La Plaine d'Yvry ne fut pas le seul endroit, où le destin, pour ainsi dire, se déclara pour le Roy : le même jour il lui procura en Auvergne un autre avantage fort important, & qui affermit tout-à-fait ses affaires en cette Province-là. Le Comte de Randan avoit surpris la ville d'Issoire, & y avoit bâti une Citadelle: les Gentilshommes Royalistes, & les Bourgeois de Clermont, qui en haine de ceux de Rion, avoient beaucoup de chaleur pour le parti du Roy, surprirent la Ville par l'intelligence d'un Consul, & assiegerent la Citadelle. Florat Sénéchal d'Auvergne, commandoit en cette entreprise ; Ran-

dan accourût au ſecours, & l'inveſtit 1595
lui & les ſiens

Les Seigneurs du Païs, entr'autres Roſtignac Lieutenant de Roy, le Vicomte de Lavedam, le Baron de Chaſeron, le Marquis de Curton qui commandoit cette petite armée, & d'Effiat vinrent pour dégager leurs amis. Cela ne ſe pouvoit ſans combat: il fut fort opiniâtre; mais enfin les Ligueux ſuccomberent. Il leur en coûta cinq cens hommes, dont il y avoit cent Gentilhommes, & entr'autres le généreux Comte de Randan, qui aïant été fait priſonnier, mourut de ſes bleſſures dans Iſſoire. Ceux de la Citadelle aïant appris ſa défaite, capitulerent, & les vainqueurs retournerent en grand triomphe à Clermont.

Le Duc de Mayenne ne fut pas ſi-tôt parti de Mantes, que cette ville-là & celle de Vernon lui tournerent le dos. On croïoit que s'il eût pû y laiſſer bonne garniſon, il eût arrêté le Roy ſur le bord de la Seine, & fait évanoüir ſa victoire: En effet, il n'avoit ni outils, ni munitions pour faire un ſiege, & il ne pouvoit plus retenir ſa Nobleſſe, qui au bruit de la bataille étoit accouruë auprès de lui ſans équipage.

1590. Le ſage la Nouë étoit d'avis qu'il allât du même pas à Paris, où la journée d'Yvry avoit merveilleuſement relevé le courage à ſes amis, & abbatu celui des Seize; le Maréchal de Biron, le plus autorisé de ſon Conſeil de guerre, & d'O Sur-Intendant des Finances, l'en empêcherent: Le premier, diſoit-on, parce qu'il craignoit que le Roy, lequel il traittoit comme ſon diſciple, ne ſortît, s'il faut ainſi parler, de deſſous ſa ferrule, & ne ceſsât de le conſiderer, s'il venoit ſi-tôt à bout de ſes affaires; Le ſecond, parce qu'il aimoit mieux réduire Paris par des moïens violens. Car il penſoit qu'en ce cas le Roy auroit ſujet, non ſeulement de lui ôter les rentes de l'Hôtel de Ville, mais encore d'en tirer de grandes rançons, & d'y mettre tels impôts qu'il lui plairoit. Quel que fut le motif du Roy, il s'arrêta quinze jours à Mantes, pendant leſquels la Ligue ſe remit un peu de ſon grand étourdiſſement, calma l'effroi du peuple, & renoüa ſes débris.

En Mars & Avril. Ses Chefs, afin de gagner un peu de temps, mirent en avant quelque propos d'accommodement. Villeroy premierement entra en conférence avec le

Plessis Mornay au Château de Suindre près de Mantes ; Et le Legat en noüa une autre à Noysi le Sec, entre le Cardinal de Gondy & le Maréchal de Biron, & y assista lui-même. Tout cela inutilement pour eux, dautant que le Roy, sans leur donner aucun délai, se disposoit à assieger Paris. 1590.

Il avoit déja pris Lagny, Provins, Monstereau, Bray sur Seine, & Melun. Une fausse intelligence l'obligea de tenter la ville de Sens : mais il en fut repoussé par le brave Chanvallon, avec perte de trois cens hommes. De-là il vint se saisir du Château & du Pont de saint Maur des Fossez le vingt-cinquiéme jour d'Avril, aïant quinze mille hommes de pied, & un peu moins de quatre mille chevaux.

Alors Paris connut qu'il étoit bloqué. Cette innombrable & confuse multitude de gens, sans Chefs, au moins bien absolus, sans prévoïance, sans discipline, qui n'appréhendoit aucun péril, parce qu'elle ne le connoissoit point, & qui se fioit présomptueusement à son grand nombre, n'avoit fait aucune provision ni de bouche, ni de guerre, & ses Chefs n'avoient pas eu soin de pourvoir aux nécessitez publiques, ni

1590. aux particulieres. Quand ils s'en aviſerent, il étoit trop tard : la campagne des environs n'avoit plus de bleds ni de fourage ; tous les Ponts de la riviere au deſſous de la Ville étoient au pouvoir du Roy ; & la Marne ne leur put fournir que peu de choſe, parce que l'année avoit été fort ſterile en Champagne. Ils n'avoient preſque point d'autre proviſion que trois mille muids de bled, & dix mille muids de vin, que Givry laiſſa paſſer au Pont de Chamoy, pour un préſent qu'on lui fit de dix mille écus, & par une ſecrette complaiſance pour Mademoiſelle de Guiſe, dont il étoit fort piqué.

En May. Les ordres du Duc de Mayenne & la neceſſité, déférerent le Gouvernement de la Ville, au Duc de Nemours ſon frere uterin, jeune Prince d'une prompte hardieſſe, & d'une forte vigueur. Il n'avoit pour lors avec lui de gens de marque que le Chevalier d'Aumale, brave, mais feroce & intraitable, & de troupes que douze cens Lanſquenets, autant de François, & mille Suiſſes ; mais il y attira Vitry avec cent cinquante Maîtres, & Bernardin de Mendoze Ambaſſadeur d'Eſpagne, y fit venir cent chevaux. Dans la Ville ſe trouverent les

les Princesses de Nemours, de Montpensier, d'Aumale, de Guise avec sa fille, & quelques autres Dames de Qualité, l'Ambassadeur d'Espagne, l'Archevêque de Lyon Garde des Sceaux de la Ligue, le Legat avec toute sa suite, & plusieurs Prélats François, sans compter le Cardinal de Gondy, lequel quoique plus Royaliste que Ligueur, ne voulut pas néanmoins abandonner son troupeau dans la nécessité, & le secourut tres-charitablement. 1590. En May.

Il seroit mal-aisé de dire lequel fut le plus grand, de la vigilance & des soins du Gouverneur, ou de l'ardeur des Parisiens. En peu de temps il eût fait battre des poudres en grande quantité, réparé les brêches des murailles, élevé des terrasses & des cavaliers, couvert les Fauxbourgs de grands retranchemens, attaché des chaines à toutes les ruës, rempli grande quantité de tonneaux de terre pour faire des barricades, planté des pieux & des barrieres à toutes les avenuës, fondu soixante-quinze pieces de canon, dont il garnît les ramparts, & bouclé la riviere haut & bas par de grosses chaînes, qui étoient soûtenuës sur des estacades, & défenduës par des Forts bâtis aux deux bouts.

1590. Les Parisiens de leur côté donnerent
In May. jusqu'à leur batterie de cuisine pour fondre du canon ; ils fournissoient un homme de chaque maison pour travailler aux fortifications, païoient tous les pauvres valides qui s'y vouloient emploïer, faisoient faire l'exercice à leurs Compagnies trois jours de la semaine ; & ce qui est de plus considérable, ils reçûrent garnison chez eux, & ils virent saccager & ruiner leurs maisons des champs sans murmurer.

La plûpart des Ouvriers & tous les Forains étoient sortis de Paris ; les grands Hôtels étoient vuides, les bons Bourgeois avoient envoïé leurs Familles dehors : il s'y trouva néanmoins encore deux cens vingt mille personnes, mais des vivres seulement pour un mois, à raison d'une livre de pain par jour pour chaque personne, quinze cens muids d'avoine, & cent muids de legumes.

D'abord le Roy s'empara des Ponts de saint Cloud & de Charenton. Dix enfans de Paris se défendirent trois jours entiers dans la Tour de ce dernier. Au même temps il prit Vincennes, bloqua saint Denis, & mit garnison de Chevaux Legers dans toutes les

maiſons fortes de ſept ou huit lieuës aux environs ; d'où ils battoient l'eſtrade nuit & jour, afin que rien ne paſſant, la Ville fût bien-tôt reduite à la famine. Cette voye-là au bout de ſept ou huit jours luy ſemblant trop longue, il tâcha d'attirer les aſſiegez au combat, & pour cela il fit donner dans le Faux-bourg ſaint Laurent. Mais là ayant reconnu par leur brave deffenſe, & par quelques autres grandes eſcarmouches, qu'ils avoient encore trop de vigueur pour être forcez dans leurs barrieres, & leurs Chefs trop de prudence pour ſe hazarder aux champs, il revint à ſon premier deſſein de les affamer. 1590. en May.

Le Duc de Mayenne étoit allé mendier du ſecours en Flandres. Il eut beaucoup à ſouffrir de l'orgüeil & des inſupportables longueurs du Conſeil d'Eſpagne. En l'état qu'il avoit laiſſé Paris, il ne croyoit pas qu'il peût durer un mois ; Et comme il ne pouvoit le ſecourir que par l'aſſiſtance des Eſpagnols, il craignoit de le perdre en le ſauvant, & qu'ils ne le délivraſſent que pour s'en emparer eux-mêmes. Là deſſus encore arriva la mort du vieux Cardinal de Bourbon, qui finit ſes jours

1590. le neuviéme de May au Château de
en May. Fontenay en Poitou, sous la garde du
Seigneur de la Boulaye. Le Roy le luy avoit confié, l'ayant tiré d'entre les mains du Seigneur de Chavigny, sur le point que la Ligue marchandoit avec ce bon homme qui étoit vieil & aveugle, pour le délivrer.

Ce nouvel accident le mit fort en peine; il avoit besoin d'un Roy pour y attacher les yeux & la veneration des peuples; il voyoit bien que l'Espagnol le presseroit d'en élire un, & il sçavoit les difficultez de ce côté-là, & de celuy des autres Chefs de son party qui l'empêchoient de l'être. [Toute son étude fut donc à trouver divers delais pour reculer cette élection, & il y réüssit comme il le desiroit : mais ce procedé nuïsa son party & son grand dessein.]

Les Chefs de la Ligue avoïent préveu habilement à disposer les peuples, en sorte que cette mort du Cardinal ne fist aucun changement dans les esprits. La Faculté de Theologie consultée par le Prevost des Marchands & par quelques notables Bourgeois, avoit répondu, *Que Henry de Bourbon ne pourroit à cause du scandale, & du peril de la re-*

cheute ; être admis à la Couronne, quand le Roy Charles X. ou tout autre legitime Successeur viendroit à mourir, ou à luy ceder son droit, ou que même ce Prince obtiendroit exterieurement son absolution, si bien que ceux qui mourroient pour une si sainte cause, remporteroient la Palme du Martyre, & seroient couronnez au Ciel comme de braves deffenseurs de la Foy. 1590. en Mars.

Au bout de cinq semaines, le Duc de Mayenne ne put obtenir du Duc de Parme que quatre mille hommes d'infanterie & deux cens lances ; Avec quoy ayant joint quelque deux mille François qu'il avoit ramassez ou que Balagny luy fournit, il s'avança jusqu'à Laon. Aussi-tôt le Roy partit de son camp avec deux mille cinq cens chevaux, pensant le rencontrer aux champs & le charger. Le Duc en eut le vent, & usant cette fois d'une grande celerité, se mit à couvert sous les murailles de Laon. Pendant que le Roy l'y harceloit, saint Pol grand ligueur, se détacha secretement avec huit cens chevaux & quelque infanterie, & ayant ramassé un assez grand convoy de vivres, le conduisit le long des rives de la Marne, & le jetta dans Paris avant que en Juin.

le Roy pût être de retour dans son camp pour l'en empêcher.

1590. en Avril, May, & suivans. Durant le siege, la guerre se faisoit diversement dans les Provinces, je n'en marqueray que les choses les plus memorables. François de Rousſel May-David surprit le Château de Verneüil pour la Ligue, & se rendit aussi maître de la ville aprés un fort sanglant combat, dans lequel fut tué Jean de Dreux Morainville, qu'on disoit être le dernier mâle de la Maison de Dreux, issuë de Loüis le Gros par Robert, cinquiéme fils de ce Roy. Lansac [aussi ligueur] avoit une entrepriſe sur le Mans qui fut découverte, & ses troupes qui en attendoient l'issuë à Memers, deffaites par Hertré Gouverneur d'Alençon. Il fut encore plus malheureux à une autre sur la ville de Mayenne: comme il l'avoit priſe & qu'il en tenoit le Château assiegé, le même Hertré & Montataire le mirent en déroute, & luy tuérent ou prirent plus de douze cens hommes de deux mille qu'il avoit.

Les Gentilshommes Ligueux de Bretagne avoient surpris la ville de Sablé & attaquoient le Château: Ramboüillet, dont la femme avoit été faite pri-

sonniere en cette occasion, convia la Noblesse du païs de l'assister. Ses deux freres avec ce qu'ils purent assembler, attaquerent les assiegeans ; la premiere fois ce fut avec peu de succès : mais la seconde, lorsqu'ils eurent receu du canon & mille hommes de renfort que Rochepot Gouverneur d'Angers leur envoya, ils enfoncerent leurs barricades, percerent jusques dans la basse-cour du Château, & les pousserent si vivement qu'ils se mirent tous en fuite, mais sans avoir rompu le Pont ; si bien que la plus grand'-part y furent tuez ou faits prisonniers. 1590

En Languedoc, Montmorency armoit lentement, parce qu'il pensoit par cette froideur se faire envoyer l'épée de Connestable, qu'on luy avoit promise ; mais que d'autres considerations retardoient. Albigny & Lesdiguieres se faisoient la guerre dans le Dauphiné, par la prise & reprise de quelques Forts. Lesdiguieres étant plus puissant, passoit quelquefois du côté du Lyonnois, pour fortifier Maugiron qui tenoit un des Châteaux de Vienne pour le Roy, & avoit Saint Chamon pour adversaire. Il alloit aussi souvent du côté de Provence pour y assister la Valette.

1590. Montmorency pareillement paſſoit quelquefois le Rhône ; mais c'étoit pour eſſayer de s'emparer de quelques Places afin d'aggrandir ſa domination.

La Provence étoit miſerablement déchirée par trois ou quatre factions, ſans compter celle des Royaliſtes. Le Duc de Savoye y avoit la ſienne ; la Comteſſe de Sault, & le Comte de Carces chacun la leur. La Comteſſe étoit veuve de Loüis d'Agout Comte de Sault, & ſe nommoit Chriſtierne d'Aguerre. La faction du Duc ſembloit être la dominante, & tenir les deux autres dans ſes interêts : mais la Comteſſe, femme de grand courage, & d'un eſprit fort élevé, ne le vouloit introduire dans la Province que pour s'y rendre la plus forte elle-même ; Et le Comte de Carces ſemblablement, n'étant pas aſſez puiſſant pour ſubſiſter de ſon chef, n'y avoit donné pied à ce Duc qu'afin de pouvoir tenir tête à la Valete. Car il croyoit bien qu'étant le premier Seigneur du Païs, & Lieutenant des armées ſous l'autorité du Parlement, toute l'autorité luy devoit revenir. Le Parlement étoit auſſi fort partagé entre ces trois factions, & de plus quelques Officiers de cette Compagnie

pagnie s'en étoient ſeparez pour ſuivre le party du Roy & de la Valete ſon Gouverneur. Ceux-là s'étoient retirez à Manoſque, où ils diſoient tenir le vray Parlement. 1590.

Dans la premiere chaleur des mouvemens, les pratiques & l'argent donnerent le deſſus au Duc de Savoye; les Magiſtrats des principales Villes, entr'autres de Marſeille & d'Aix, étoient tous à luy; Et une grande aſſemblée du Clergé & de la Nobleſſe qui ſe fit à Aix au mois de Janvier, réſolut de mettre la Province ſous ſa protection, & deputa vers luy un Evêque & le premier Conſul de la ville. Depuis encore le Parlement ordonna qu'il ſeroit appellé pour la deffendre; A quoy il ajoûta que les biens des *Bigarrats* (il nommoit ainſi les Royaliſtes) ſeroient confiſquez. en Janvier.

Du reſte ce ſeroit une choſe infinie de vouloir s'engager dans le détail des intrigues & des exploits de tant de Partis, qui changeant à toute heure de viſée & de conduite, ne ſçavoient pas bien eux-mêmes ce qu'ils faiſoient. Je n'en parleray donc point, non plus que de celles de beaucoup d'autres Provinces. Je diray ſeulement touchant la

1590. Bretagne, que le Prince de Dombes pouſſant rudement le Duc de Mercœur, prit Hennebon, Montcontour & Lambale : mais qu'il ne le pût jamais engager au combat. Je marqueray auſſi le changement de ſaint Malo, parce que la Place étoit très-importante.

Honorat du Bueil des Fontaines Gouverneur de la Ville, logeoit dans le Château qui eſt ſur le Port, & y avoit mis tous les riches meubles qu'il avoit amaſſez du temps qu'il étoit en faveur auprès du Roy Charles I X. Les Maloüins étant perſuadez qu'il avoit comploté d'introduire une forte garniſon dans leur ville, & de raçonner les plus riches Marchands, conſpirerent de ſe deffaire de luy. Aïant donc gagné ſon valet de chambre, ils eſcaladerent le Château la nuit du quatorziéme de
en Mars Mars, & il arriva qu'il y fut tué d'un coup d'arquebuſe à une fenêtre, ſoit par hazard, ou de deſſein formé. Enſuite dequoi ils pillerent ſes riches meubles, & puis prirent l'aveu du Duc de Mercœur, & ſe jetterent dans le parti de la Ligue : mais ils refuſerent ſagement de recevoir des gens de guerre, & garderent leur Château eux mêmes.

Les esprits aussi bien que la fortune, 1590.
se disposoient peu à peu en faveur du Roy. Le Pape Sixte, mieux informé de l'état des deux partis, & comparant les qualitez & les manieres d'agir de ce Prince avec celles du Duc de Mayenne, prévoioit bien qu'il auroit l'avantage; aussi avoit-il receu dans Rome, puis à l'Audience, le Duc de Piney Deputé de la Noblesse Catholique, nonobstant les menaces & les protestations de l'Ambassadeur d'Espagne, & avoit mandé à son Legat en France, qu'il n'usât point d'excommunication, mais en Juillet. qu'il essaïât toutes les voïes de douceur & d'adresse pour ramener le Roy.

Les peuples commencoient aussi à connoître la bonté de ce Prince, qui leur avoit assez appris à redouter sa valeur. Et le Duc de Nevers, qui jusques-là étoit demeuré comme neutre dans sa Ville, après avoir pensé à tous les moïens qu'il y avoit de le convertir, jugea qu'il n'y en avoit point de plus chrêtien ni de plus seur, que de se mettre adroitement entre lui & les Huguenots, pour le détacher d'avec eux & l'approcher tout doucement de l'Eglise Catholique, Dans ce dessein il se rendit auprés de lui vers le com-

1590. mencement de Juillet, & y ramena grand nombre de Gentilshommes par ſon credit & par ſon exemple.

Ce fut vers ce même temps que le Roy rappella auſſi le Chancelier de Chiverny, & lui redonna les Sceaux. Montholon s'en étoit déchargé après la mort de Henry III. de crainte qu'on ne l'obligeât à ſceller quelque choſe en faveur des Huguenots, & neanmoins il étoit demeuré dans le party du Roy; dans lequel il mourut cette même année, honoré par les gens de bien du ſurnom d'*Ariſtide François*. Depuis ſa démiſſion, les Sceaux avoient été tenus par le Cardinal de Vendoſme, puis donnez en garde à Rusé Secretaire d'Etat, mais ſans aucun pouvoir d'en uſer que ſuivant l'ordre du Mareſchal de Biron, qui ſe mêloit de tout.

Vers le temps de ſon retour, la ville de ſaint Denis ſe rendit, & une entrepriſe que les Ligueux avoient tramée ſur Senlis avorta. Saint Denis aïant conſumé tous ſes vivres, dont on l'avoit auſſi mal pourveuë que Paris, fit ſa compoſition; qui fut aſſez avantageuſe, parce que le Roy deſiroit s'y loger. Quant à Senlis, Bouteville qui y étoit Lieutenant de Toré ſon couſin,

se promenant une nuit sur les remparts. 1590.
entendit des gens dans le fossé qui ——
parloient tout bas, & aïant bien regardé, il apperçût qu'ils plantoient une échelle contre la muraille. Il poussa une grosse pierre du parapet qui renversa l'échelle & rompit la cuisse à un d'eux ; celui-là n'aïant pû s'enfuir revela toute la conspiration. On trouva douze soldats cachez dans la maison d'un Chanoine qui furent tous pendus, & avec eux vingt-sept, que Prêtres que Moines, même avec leurs habits Ecclesiastiques.

Il arrivoit de tous côtez des gens au siege de Paris : les uns qui avoient jusques-là été dans l'irrésolution, y étoient amenez par la crainte qu'ils avoient de perir avec un party, qu'ils croïoient ne s'en devoir jamais relever ; les autres par l'esperance du pillage, s'imaginant que Paris seroit mis en proïe, & qu'ils y gagneroient des montagnes d'or ; plusieurs par les ordres exprés du Roy. Le Prince de Conty y amena les forces de Poitou, de Touraine, d'Anjou, & du Mayne ; Humieres y envoïa une partie de celles qu'il avoit en Picardie ; & le Vicomte de Turenne relevant d'une grande maladie, s'y fit apporter en en Juin & Juillet.

1590. litiere à la tête de mille chevaux & de quatre mille hommes de pied.

Le Roy ne laissoit pas d'avoir de grandes inquietudes : les interêts & les desirs des Catholiques & des Huguenots, étoient fort differens sur la prise de Paris. Les premiers, comme nous l'avons marqué, souhaitoient qu'il y entrât par accommodement ; Les autres que ce fût par force. Tous convenoient en ce seul point qu'ils étoient malcontens de lui, parce que les Catholiques le pressant de se convertir, & les Huguenots de revoquer l'Edit donné contre eux par Henry III. il ne pouvoit encore satisfaire ni les uns ni les autres : tellement que des plaintes ils passoient aux cabales & aux conspirations.

Dans cette perplexité, il avoit à la fin de May donné un passeport à des Deputez de Paris pour aller vers le Duc de Mayenne l'exhorter à la Paix : mais je ne sçay par quel motif il le revoqua aussi-tôt. Un mois après voïant que le siege tiroit en longueur, & que l'embarras que les deux Partis causoient dans son armée, croissoit de plus en plus, il consentit à une Conference entre le Legat & le Marquis de Pisany, nouvellement revenu de son Ambassa-

de de Rome. Elle se fit dans l'Hôtel de Gondy * aux fauxbourg saint Germain : mais les propositions de part & d'autre étoient si fort éloignées, que le Cardinal de Gondy, lequel y assista, ne pût trouver aucun milieu pour les faire approcher. 1590.

* C'est aujourd'huy l'Hôtel de Condé.

Après les quinze premiers jours du siege, le peuple commençant à avoir disette, on fit la reveuë des vivres par les maisons, & on commanda à tous ceux qui en avoient provision pour plus de deux mois, de porter le reste au marché, & chez les Boulangers ; par ce moïen il y eut du pain à six blancs la livre trois semaines durant. Pendant ce temps, la populace appâtée par les distributions que faisoit faire l'Ambassadeur d'Espagne sous main de bonnes pensions aux plus factieux, & publiquement à la canaille, de quelques poignées de demy sous marquez aux Armes de Castille, passoit le temps à debiter & à mettre en chansons les fausses nouvelles que la Montpensier forgeoit de jour en jour pour l'amuser. en May. & Juin.

Au bout de six semaines, sçavoir vers la my-Juin, le bled vint à doubler de prix, & quinze jours après manqua presque tout d'un coup. Alors la famine en Juin.

1590. finir leurs passe-temps, & convertir leurs chansons en gemissemens & en plaintes. Les pauvres vécurent quelques jours de pain de son, puis d'herbages, dont il y avoit abondance dans les jardins. Ceux à qui on avoit commis le soin de la Police, n'avoient pas en temps & lieu mis dehors les bouches inutiles, qui montoient à plus de vingt-cinq mille. C'étoient de pauvres païsans & gens de mêtier; la misere tomba premierement sur ceux-là.

Il s'en étoit assemblé un grand nombre à la porte saint Victor, esperant de sortir par le moïen d'un passeport qu'on avoit envoié demander au Roy; mais son conseil l'empêcha de leur accorder cette grace. Quand ces miserables sçûrent qu'il l'avoit refusée, ils éleverent un si haut cry que toute la ville en fut émuë. On résolut donc avant toutes choses de donner ordre à cette necessité; Et pour cela on fit la visite dans les logis des Ecclesiastiques & dans les Convents, qui se trouverent tous pourvûs, même celui des Capucins pour plus d'un an: on les chargea de donner à manger deux fois le jour à ceux qui manquoient de pain. Il se trouva sept mille ménages qui en

demandoient pour de l'argent, & cinq mille qui n'avoient ni argent ni pain. 1598.

Ce temps expiré, la misere recommença plus grande qu'auparavant : on s'avisa de peler des avoines pour en faire des boüillies ; Et parce que le vin manquoit dans les cabarets, on y debitoit je ne sçay quel breuvage fait avec de la bale d'avoine & des racines.

Au mois de Juillet le pain valoit un écu la livre, le septier de bled plus de six vingts écus, un mouton cent francs, & le reste à proportion. Pour les pauvres ils mangoient les chiens, les chats & les souris, qui étoient plus requis que n'avoient été les perdrix & les liévres ; le vieil oing, les chandelles, les graisses, & les huiles les plus puantes, leur servoient d'assaisonnement pour faire boüillir des herbes & des feüilles. en Juillet.

Au défaut d'alimens, on les repaissoit de Processions, de vœux particuliers & de vœux solemnels qu'on leur faisoit faire, de Prieres de quarante heures, de Sermons deux fois le jour, de diverses Confrairies, & assemblées spirituelles, avec cela de fausses nouvelles, & de prochaines esperances, que l'on accomodoit en cent façons. On

1590. conte des choſes étranges de cette miſere ; Peut-être que l'on y a un peu ajoûté : mais il eſt certain qu'il mourut prés de dix mille perſonnes de faim. Et neanmoins de ces pauvres gens, les uns étoient ſi perſuadez de la bonté de leur cauſe, & de la gloire du martyre, qu'ils ſe traînoient aux portes des Egliſes pour y rendre leurs ames à Dieu ; les autres étoient ſi lâches qu'ils aimoient mieux expirer dans leurs maiſons que de mourir les armes à la main. Il y en avoit ſeulement quelques-uns qui ſautoient pardeſſus les murailles, & qui traverſant les corps de garde, ſe retiroient chez des Officiers de leurs amis.

en Juillet.

Ceux-là étant la plûpart ſerviteurs du Roy, fatiguerent tant ſa clemence par leurs prieres continuelles, qu'il l'aiſa ſortir juſqu'à trois mille de ces pauvres languiſſans : mais pluſieurs étouffererent ſur le champ, lors que les ſoldats par compaſſion leur eurent donné à manger. Les Capitaines aïant reconnu par là, que le Roy ne vouloit pas uſer de la derniere rigueur, prenoient la hardieſſe d'en laiſſer échaper quelques bandes de jour à autre, lors qu'ils étoient en garde ; pluſieurs même

envoyoient des rafraîchiſſement à leurs amis, à leurs anciens hoſtes, & particulierement aux Dames. A leur exemple les ſoldats ſe licentioient de paſſer de la viande, des pains, & des barils de vin pardeſſus les murailles; en échange dequoi ils recevoient de bonnes hardes & de belles étoffes à fort vil prix. On croit que cette indulgence fit ſubſiſter Paris quelques ſemaines davantage. 1590. en Juillet.

Cependant les Politiques & les Roïaliſtes dreſſoient à toute heure des parties pour livrer la ville au Roy, ou pour faire ſoûlever le peuple: mais on les veilloit de ſi prés qu'on faiſoit avorter tous leurs deſſeins. Il s'en falut bien peu qu'ils ne réüſſiſſent un jour vers la fin de Juillet, que s'étant aſſemblez au Palais, ils ſe mirent en armes & commencerent à crier *la paix* ou *du pain*. Il eſt conſtant que ſi Nemours & Vitry n'y fuſſent accourus, tout alloit ſe ranger de ce côté-là. Les Seize en firent tant de plaintes, & tant d'inſtance envers le Parlement, qu'il en condamna deux au gibet; c'étoient le pere & le fils, qui furent attachez à une même potence; miſerables fruits des gueres civiles.

1590. Le peril de cette journée de *la paix* ou *du pain*, fit tant de peur au Chefs de la Ligue, qu'ils s'assemblerent & ordonnerent une Conference pour la Paix. Pendant qu'ils déliberoient sur cela, le Roy afin de les hâter, attaqua leurs Fauxbourgs & les emporta tous en un soir. Le Cardinal de Gondy & l'Archevêque de Lyon, s'étant munis
en Août. d'un passeport, le sixiéme jour d'Aoust allerent le trouver à saint Antoine des Champs, où ils le virent environné d'un grand nombre de Noblesse. Ils remirent là sur le tapis avec beaucoup de puissans raisonnemens, la proposition qu'ils lui avoient déja faite par d'autre voïes, *qu'il leur accordât une treve afin d'aller disposer le Duc de Mayenne à traiter conjointement avec eux.* Le Roy de son côté leur proposa, que s'ils vouloient faire leur capitulation pour se rendre dans dix jours, & la signer tout à l'heure, il leur accorderoit leur demande. Ce temps leur semblant trop court, ils s'en retournerent sans rien conclure.

Quelques Capitaines avoient souvent été d'avis d'attaquer Paris de vive force, mais le Roy y eut toûjours de la repugnance : outre qu'il n'étoit pas

assuré de l'emporter, il craignoit si ses gens y entroient, que les Huguenots en vengeance de la saint Barthelemy, ne le missent tout à feu & à sang, que ce malheur n'enveloppât ses meilleurs amis, & que le plus riche & presque l'unique tresor de son Etat, ne fût dissipé en un jour, dont personne n'eût profité que la soldatesque. Pour ces raisons, & parce qu'il se promettoit de la reduire de jour en jour par quelque conspiration, ou du moins par la faim, (car les flateurs la lúy faisoient encore plus grande qu'elle n'étoit) il n'osa ou ne voulut point risquer un si grand coup. 1590 en Aoust

Il se tenoit si fort assuré d'en venir à bout que sans faire aucun effort, ni sans se mettre en peine du secours qu'ils attendoient, il se divertissoit à chercher de nouvelles Maîtresses, même jusques dans les Monasteres, avec autant de securité & de loisir que s'il eût été paisible dans son Louvre. A son exemple, la plûpart de ses Officiers n'aïant point d'occupation, passoient le temps à de semblables conquêtes, & ceux qui n'en pouvoient avoir autrement, achetoient des filles de joïe de Paris; qui en mirent plusieurs hors de en Juillet & aoust.

1590. service, & corrompirent la fidelité de quelques autres.

Le même jour de la Conference de saint Antoine, le Duc de Mayenne arriva à Meaux avec cinq ou six mille hommes, presque toute Cavalerie, tirée de Lorraine, de Champagne, du Cambresis, & de Picardie. De là il fit sçavoir sa venuë aux Parisiens, & leur donna assurance prochaine de celle du Duc de Parme. Ce Duc avoit été deux mois sans pouvoir s'ébranler, soit qu'il prévît qu'en son absence le Prince Maurice renverseroit une partie de ses conquêtes des Païs-Bas, ou qu'il craignit que le Roy Philippe lui donnât un successeur, ou qu'il doutât du succès de cette expedition. Tant y a qu'il falut
en Août. un ordre d'Espagne très-exprès & reïteré pour l'obliger de marcher. Il prit pour cela seulement douze mille hommes de pied, trois mille cinq cens chevaux, & quinze cens chariots chargez de munitions, partit de Valenciennes le sixiéme jour d'Aoust, & s'avança jusqu'à Meaux à journées comptées, & campant à la mode des Romains, dans les lieux qu'il avoit fait reconnoître fort exactement, & dont il regardoit les Cartes d'heure en heure.

Le Roy qui ne croioit pas qu'il osât jamais sortir des Païs-Bas, ni s'engager si avant dans la France, fut dans un grand étonnement, quand il sçût qu'il étoit arrivé-là le vingt-deuxiéme d'Aoust, & qu'y aïant sejourné cinq ou six jours, il étoit venu se loger à Claye. Après avoir souvent tenu conseil & entendu divers avis dans une occurence si importante, il leva le siege le vingt neuviéme du mois, avec intention d'aller le deffier à la bataille, & de s'opposer à ses entrepriſes. 1590. en Aoust

Il y avoit au dessus de Chelles un lieu fort commode & fort avantageux pour camper, les deux armées eurent le même dessein de s'en saisir. Les coureurs du Roy pousserent ceux de Parme; & ce fut là que ce Duc aïant reconnu de dessus une éminence le nombre & la disposition de l'armée Royale, perdit l'envie qu'il avoit de le combattre; au lieu du mousquet & de la pique, il fit prendre le hoyau & la pelle à ses soldats pour se retrancher promptement dans le marest prochain.

Or pour montrer qu'il n'agissoit pas à l'aventure, & que la science militaire qu'il possedoit en un haut point, étoit la regle certaine de ses dessoins, en Septembre.

1597. il avoit publié hautement, & même l'avoit dit au Heraut que le Roy envoya lui demander bataille, qu'il l'obligeroit de lever le siege de Paris, & qu'il déboucheroit une des rivieres, en forçant une Place à sa veuë. Après donc que les deux armées eurent été six jours l'une devant l'aure, le septiéme comme il faisoit un grand broüillars, le Duc s'étant saisi des postes avantageux près de Lagny, attaqua cette place à coups de canon, la riviere entre deux. La brêche faite, en peu de temps il dressa, un Pont de batteaux, fit donner l'assaut, & l'emporta si promptement, que les troupes que le Mareschal d'Aumont y menoit pardessus le Pont de Gournay, qui est deux petites lieuës au dessous, n'y purent arriver assez à temps.

Il sembla après cela que la chance fût tournée: les Parisiens qui avoient tant jeûné, eurent des vivres en abondance qu'on leur amenoit par la Marne, & de Beausse par charroy; & au contraire l'armée du Roy commença à sentir la disette, & se vit deux ou trois jours sans pain de munition, d'autant que la prise de Lagny lui ôtoit la riviere de Marne, & que le vaillant Duc de

de Nemours battant la campagne, lui retranchoit les convois par terre. Alors les soldats de murmurer, & de vouloir se mutiner, les Chefs de s'accuser les uns les autres du mauvais succés du siege de Paris, la Noblesse de demander son congé, puisqu'il n'y avoit point de bataille; les haines d'entre les Catholiques & les Huguenots de s'échauffer; & les jalousies d'entre les serviteurs du Roy régnant, & ceux du défunt Roy, qui avoient toûjours eu leur cabale à part, de décréditer les affaires chacun de son côté. 1590.

Là-dessus le Roy tint conseil pour sçavoir ce qu'il devoit faire, mais il ne trouva que des avis confus, de l'épouvante, & de la desunion; ce n'étoit plus une résolution à prendre, mais une nécessité que de décamper. Il tourna donc vers Senlis, passa l'Oise à Creil avec plus de précipitation que n'en doit avoir une retraite; Et après avoir tâché de remettre ses troupes en curée par la prise de Clermont en Beauvoisis, il en jetta une partie dans les Places des environs de Paris, renvoïa l'autre avec la Noblesse dans les Provinces, & ne pût garder avec lui que sept à huit cens chevaux.

1590. Lors qu'il eut passé l'Oise, les Ducs de Parme & de Mayenne sortirent de leurs retranchemens. On dit que le premier eut la curiosité de voir Paris, sans être connu, que Vitry l'y conduisit, & qu'aïant vû ses Fauxbourgs tout ruïnés, ses boutiques vuides & dégarnies, la plûpart des ruës désertes, des visages tristes & défaits, une morne langueur par tout, au lieu des réjoüissances qu'il y croïoit trouver; il eut plus de pitié de ses miseres, que de joïe de l'avoir délivré.

En Septembre.

Après cela, les deux Ducs s'élargirent dans la Brie, & y regagnerent toutes les petites villes. Ils eussent bien voulu déboucher la Seine comme ils avoient fait la Marne: le Duc de Parme pour cet effet assiegea Corbeil. Il croïoit qu'il n'y en avoit que pour cinq ou six jours; mais les poudres lui manquant, & les Gouverneurs des Places de la Ligue ne lui en fournissant qu'à regret, & en petite quantité, il y fut un mois entier. Cependant ses soldats se gorgeant de raisins à demi meurs, se donnerent la dysenterie, dont il en mourut plus de trois mille. Enfin il emporta la Place d'assaut le seiziéme Octobre: mais cela fait, il reprit le chemin des Pays-

en Octobre.

Bas, sans pouvoir être retenu par les instantes prieres du Duc de Mayenne. Il étoit fort mal satisfait de sa lenteur & de ses jalousies ; & néanmoins il lui laissa huit mille hommes, & lui promit de revenir l'année suivante avec de plus grandes forces, lui conseillant de ne rien hazarder en son absence, mais d'entretenir toûjours le Roy de Traitez de Paix. 1590.

Avant que de partir, il eut le déplaisir de voir reprendre en une nuit sa conquête de Corbeil, qui lui avoit tant coûté d'hommes & de temps. Givry Gouverneur de Brie avec ses troupes qui étoient dans Melun, le reprit par escalade. Le Roy ayant rassemblé les siennes, suivit ce Duc en queuë jusqu'à l'arbre * de Guise. A son retour, s'étant venu rafraîchir à saint Quentin, il y apprit que Charles de Humieres, son Lieutenant dans la Picardie, avoit emporté la ville de Corbie par le petard & par l'escalade, tué le Gouverneur, & passé la Garnison au fil de l'épée. Le Public y souffrit une perte irréparable, par la dissipation de la plûpart des rares manuscrits qui étoient dans la Bibliotheque de l'Abbaye de saint Pierre.

* [Entre Landrecy & Guise.]

1590. Dans les Provinces, le Duc de Lorraine conquit Villefranche sur la frontiere de Champagne ; mais il leva le siege honteusement de devant Sainte-Menehoud. Quant à la Bretagne, l'armée navale d'Espagne étant entrée dans le Canal de Blavet, mit cinq mille hommes à terre commandez par Jean d'Aquila, qui après avoir rasé un Fort que le Prince de Dombes y avoit fait sur le bord, & puis conjointement avec le Duc de Mercœur forcé la ville de Hennebond, bâtirent deux grands Forts sur l'embouchûre du canal, à dessein de garder un poste si avantageux.

Lesdiguieres devint absolu dans le Dauphiné, par la réduction de la ville de Grenoble. L'Isere la separe en deux parties, qui sont conjointes par un Pont ; il emporta par escalade celle qui est au pied du côteau plus petite des deux tiers que l'autre : mais Albigny l'arrêta trois semaines au bout du Pont, & l'eût bien empêché de passer outre, si le peuple lassé de la guerre ne l'eût forcé de capituler. Il fut dit dans les articles, *Qu'il auroit trois mois pour choisir un parti, & que s'il prenoit celui du Roy, on lui conserveroit le Gou-*

vernement de la Ville. Il refusa ces avantages, & aima mieux demeurer dans celui où sa Religion & sa parole l'avoient engagé. 1590.

Le Roy d'Espagne étoit bien persuadé, que s'il pouvoit arracher la Provence aux François, il seroit maître de la Mediterranée, & qu'il rompoit leur alliance avec le Turc, leur communication avec l'Italie, & leur commerce du Levant: Voilà pourquoi il donna une armée navale de quarante-sept galeres au Duc de Savoye, & lui permit de faire des levées dans le Milanois & au Royaume de Naples. Le Duc attendant cette armée en fit une de terre, qu'il croïoit devoir être de dix mille hommes de pied & de deux mille chevaux. Avec cela il entra dans la Provence, y étant invité par une celebre députation du Païs, qui le vint trouver à Nice. Quand il fut arrivé à Merargues, il prit la poste huitiéme, & se rendit à Aix le lendemain. La Ville lui fit la plus solemnelle entrée qu'elle eût jamais faite à aucun Prince: Et quelques jours après étant allé au Parlement, il y reçût par un Arrest solennel, le titre de *Gouverneur, & Lieutenant Général de la Province.*

1590. *sous la Couronne de France.*

Le parti du Roy & celui de la Ligue, étoient également troublez de discordes & de factions. Dans celui de la Ligue, le Duc de Savoye, le Duc de Mercœur, & le Duc de Joyeuse, tiroient à eux, l'un la Provence, l'autre la Bretagne, & le troisiéme le Languedoc. Le Duc de Mayenne avoit conçû une cruelle jalousie de la réputation du Duc de Nemours, de l'affection que la ville de Paris lui portoit, & de ce que leur mere commune vouloit élever ce cadet à son égal. Ainsi il lui refusa tout-à-plat le Gouvernement de Normandie: Et depuis cela il n'y eut plus ni liaison ni confiance entr'eux. Au contraire, ces deux freres uterins s'observoient comme deux ennemis jurez, & s'étudioient à se rompre toutes leurs mesures.

D'autre côté les Seize ayant en vûë d'unir ensemble les grandes Villes du Royaume, pour faire un Gouvernement Republiquain, & pour cela s'appuïant du credit d'Espagne, qui pourtant avoit toute une autre visée qu'eux, avoient pris en haine le Duc de Mayenne, tant parce qu'il s'opposoit à leur dessein, que parce qu'il avoit rompu le conseil

1er Octobre.

des Quarante, & qu'il ne les admettoit 1590.
plus dans la conduite des affaires.

Parmi les Royaliſtes il y avoit encore plus de menées, non pas toutefois ſi violentes, parce que les factions y avoient toutes du reſpect pour le Roy. Entre les Catholiques comme entre les Huguenots qui étoient auprès de lui, il ſe trouvoit deux ſortes de gens; les uns qui preſſoient ſon changement de Religion, les autres qui l'empêchoient. Et de ceux-là encore il y en avoit qui le ſollicitoient, & qui pourtant ne le vouloient point: d'autres qui s'y oppoſoient, & qui néanmoins le vouloient. Les zelez Huguenots, dont du Pleſſis étoit le plus autoriſé, n'aïant encore pû obtenir de lui un Edit en faveur de leur Religion, & connoiſſant qu'il relâchoit peu à peu vers la Catholique, réſolurent entr'eux de ſe fortifier du ſecours étranger. Dans cette vûë ils l'engagerent à en demander en Angleterre & en Allemagne, afin de l'envelopper par ce moïen, & de le tenir plus étroitement uni avec les Princes Proteſtans.

Il lui ſurvint auſſi de dehors un autre grand ſujet d'inquiétude. Le Pape Sixte V. avoit conçû une haute eſtime

1590. pour lui, un extrême *mépris* pour la Ligue, & une secrete haine contre la domination Espagnole, qui lui étoit bien plus redoutable que tous les Hérétiques. Il avoit amassé cinq millions d'or au Château saint Ange; les Espagnols le pressoient d'ouvrir ses coffres pour secourir le parti Catholique; mais il les refusoit absolument, & avec des paroles aussi aigres, que leurs instances étoient superbes. Là-dessus il vint à mourir le vingt-septiéme jour d'Aoust. Son successeur Urbain VII. qui se trouva dans ses mêmes sentimens, ne vécut qu'un mois, & plusieurs soupçonnerent que l'on avoit avancé les jours de l'un & de l'autre. Gregoire XIV. qui fut élû en la place d'Urbain, étant Milanois de naissance, & apprehendant peut-être, comme il étoit fort timide, qu'on ne l'envoïât bien-tôt après ses Prédécesseurs, épousa les passions de son Roy, & s'engagea publiquement à promettre secours d'argent & d'hommes à la Ligue.

en Decembre.

1591. Le commencement de l'année 1591. fut mémorable par deux entrepriſes, l'une du Chevalier d'Aumale ſur la Ville de ſaint Denis, l'autre du Roy ſur Paris; elles échoüerent toutes deux.

en Janvier.

Le

Le Chevalier étoit entré la nuit dans saint Denis, par le moïen de quelques hommes, qui aïant passé le fossé sur la glace, avoient ouvert la porte avec des pinces, & baissé le Pont-levis. Comme il étoit au milieu de la Ville, Dominique de Vic, qui tout de nouveau en étoit Gouverneur, sortit en ruë avec dix ou douze chevaux, faisant grand bruit, comme s'il eût eu bien du monde avec lui. Il arrêta tout court les assaillans, & puis les aïant tâtez, les chargea si vertement, qu'il renversa deux cens hommes qui étoient les plus avancez, sur le gros du Chevalier. Alors tous les autres prirent la fuite; le Chevalier avec quinze ou seize des siens, demeura roide mort sur le carreau, non sans soupçon d'avoir été tué par ses gens même. C'étoit la nuit du deuxiéme au troisiéme de Janvier veille de sainte Geneviéve. 1591. en Janvier.

Quant à l'entrepriſe sur Paris, le vingtiéme du même mois, soixante Capitaines des plus déterminez, déguisez en Païsans, & conduisant des chevaux chargez de farine (car la Ville commençoit à retomber en necessité,) avoient ordre de se saisir de la Porte S. Honoré. Les Politiques qui avoient

1591. en Janvier reçû avis de s'y trouver au corps de garde se fussent joints à eux ; cinq cens Cuirassiers, & deux cens Arquebusiers cachez dans le fauxbourg y fussent accourus ; & ils eussent encore été soûtenus par douze cens hommes, puis les Suisses eussent marché avec plusieurs chariots chargez de pontons, d'échelles, & de clayes, pour donner l'escalade par divers endroits. En même temps le Roy étoit au bout du Fauxbourg, à la tête de ses troupes pour donner les ordres : mais comme la Porte saint Honoré se trouva terrassée, il jugea bien que son entreprise étoit éventée, & se retira.

La Ville de Paris étant menacée à toute heure d'un semblable péril, le Duc de Mayenne fut contraint d'y mettre une garnison Espagnole : Toutefois de peur de reproche, il ne voulut pas l'ordonner lui-même, & renvoïa l'affaire au Parlement ; qui le résolut ainsi, après beaucoup de répugnance & de contestations. En vertu de cet Arrest, il mit quatre mille hommes dans Paris, & cinq cens dans Meaux ; nombre suffisant pour y conserver sa domination, mais non pas assez grand pour y donner pied à celle des Etrangers.

L'incommodité de la saiſon qui étoit fort rude, n'empêcha point le Roy d'aſſieger la ville de Chartres. La garniſon n'étoit que de deux cens hommes, mais il y avoit trois mille Bourgeois, qui croïant défendre la cauſe de Dieu & de la Vierge [leur Patrone,] rendirent le ſiege beaucoup plus long, & plus difficile qu'il n'avoit penſé. Par deux ou trois fois il fut ſur le point de le lever : Chiverny qui étoit intéreſſé au recouvrement de cette Place, à cauſe qu'il avoit le Gouvernement du païs Chartrain, & tous ſes biens aux environs, fut le ſeul qui l'obligea à ne point quitter. Cette opiniâtreté fut heureuſe, car la Ville ſe rendit le dix-huitiéme d'Avril. 1591 En Février. en Avril.

Le Duc de Mayenne ne put faire diverſion qu'en attaquant Château-Thierry. La priſe lui en fut fort facile : le Gouverneur, c'étoit le fils de Pinard, Secretaire d'Etat, ſe défendit ſi mal, qu'il en fut accuſé de trahiſon. [Son pere & lui en furent fort en peine, & s'ils ſe tirerent de ce fâcheux pas, ce fut par leurs amis plûtôt que par leurs juſtifications.]

La longueur du ſiege de Chartres, [qui étoit auſſi douteux au bout de cinq

1591. en Avril. semaines que le premier jour,] donna la hardieſſe au TIERS PARTY de lever la tête. Le jeune Cardinal de Bourbon, Prince ambitieux & vain, en étoit le Chef & l'Auteur, Il penſoit que les bons Catholiques, laſſez des délais que le Roi prenoit pour ſe faire inſtruire, lui défereroient la Couronne, comme au plus proche Prince du Sang; & dans cette imagination, il avoit fait une cabale, & envoïé à Rome pour traitter avec le Pape de cette affaire.

En même temps ſon frere le Comte de Soiſſons, en tramoit une autre qui eût jetté le Roy dans un extrême embarras, & lui eût fait perdre croïance dans le Parti Huguenot. La Comteſſe de Guiche offenſée de ce que le Roy ne la conſidéroit plus, avoit, pour ſe venger de lui, rallumé l'amour de ce Comte dans le cœur de Madame Catherine ſa ſœur; & ſi bien conduit cette intrigue, que le Mariage étoit tout prêt à ſe faire: mais le Roy découvrit heureuſement l'un & l'autre deſſein; celui du Cardinal de Bourbon par le moïen du Cardinal de Lenoncour, qui lui révéloit tous les ſecrets de ſon ami: celui de la Princeſſe par le dépit d'une femme de chambre: tellement qu'il

donna ſi bon ordre, qu'il n'en eut que l'appréhenſion. 1591. en Avril.

Les négociations de la Paix recommencerent après la priſe de Chartres. Tandis que Villeroy travailloit à les renoüer, il ſe fit une aſſemblée des Chefs de la Ligue, qui ſe rendirent tous par eux ou par leurs Députez, dans la ville de Reims, pour régler leurs intérêts, & les moïens de faire la Paix ou la Guerre. La Paix eût anéanti toutes leurs prétentions ambitieuſes; & ils ne pouvoient plus faire la guerre ſans avoir un Roy, ni maintenir un Roy ſans le gré & ſans le ſecours de celui d'Eſpagne. Pour cet effet ils députerent le Preſident Janin vers ce Prince; il lui donna deux favorables Audiences, & après le renvoïa conférer avec un de ſes Miniſtres. Par les diſcours de ce Miniſtre, le Préſident découvrit les intentions de Philippe, qui étoient, *d'aſſembler les Etats Généraux pour faire tomber la Couronne de France à celui qui épouſeroit ſa fille Iſabelle, comme la Princeſſe la plus proche du Sang Royal; Moïennant quoi il promettoit d'envoïer de ſi grandes armées en France, qu'elles en chaſſeroient le Roy de Navarre. Il offroit avec cela de donner par mois*

1591. *dix mille écus d'entretien au Duc de Mayenne.*

Il fondoit ſes eſperances ſur les charmes de ſes piſtoles, & ſur l'affection des Seize, ſur les cabales des Moines Mendiants, & ſur celles d'autres Religieux fort puiſſans, & pour lors dévoüez à l'Eſpagne; avec ces moïens il penſoit gagner les peuples des grandes Villes. Le Pape avoit la même viſée, & traittoit les Seize de gens de grande importance. Il croïoit que le temps de debeller entierement les Huguenots étoit venu; Et afin que ſon Pontificat ne perdit pas une ſi grande gloire, il réſolut de joindre ſes armes ſpirituelles, & ſes armes temporelles pour les accabler. Il donna deux Monitoires, en Mars l'un adreſſant aux Prelats & Eccleſiaſtiques: l'autre à la Nobleſſe, aux Magiſtrats, & au peuple. *Il excommunioit ces premiers, ſi dans quinze jours ils ne ſe retiroient de l'obeiſſance, de la ſuite, & des terres, de Henry de Bourbon, & dans quinze autres jours les privoit de leurs Benefices. Pour les autres il les exhortoit de faire le même, ſinon qu'il tourneroit ſa bonté paternelle en ſeverité de Juge.* Dans tous ces deux [Monitoires] *il declaroit Henry de Bour-*

bon excommunié, relaps, & comme tel déchû de tous ſes Royaumes & Seigneuries. Marcellin Landriane l'un de ſes Referendaires, en fut le Porteur, & contre le ſentiment du Duc de Mayenne, les publia dans toutes les Villes de la Ligue ſur la fin du mois d'Avril. 1591. en Avril.

Le Pape leva à même fin huit mille hommes de pied & mille chevaux, dont il fit General ſon neveu Hercule Sfondrate, & pour le rendre plus digne de ce Commandement, il luy donna la Duché de Montemarcian, & l'en inveſtit * avec ceremonie dans l'Egliſe de ſainte Marie Major. en May. * Dans la Marche d'Ancone confiſquée.

Vers ce même temps, le Marquis de Maignelay, qui avoit promis au Roy de rentrer dans ſon obeïſſance avec la Fere ſur Oyſe, dont il étoit Gouverneur, fut aſſaſſiné au milieu de la Ville par le Viceſenéchal de Montelimar nommé Colas, aſſiſté du Lieutenant des gardes du Duc de Mayenne; qui en laiſſa le gouvernement à Colas. Le Roy étoit allé à Compiegne pour favoriſer cette reduction; bien fâché de l'avoir manquée, il revint à Mantes. De là il fit executer une entrepriſe qu'il avoit ſur la ville de Louviers. Elle fut priſe en plein midy par le Maréchal de ſur Alfonſe Picolomini Chef des Bandits. en Juin.

1591. Biron ; Raulet pour avoir beaucoup
ce Juin. contribué à cet exploit, en eut le Gouvernement. Fontaine-Martel Gouverneur de la Place, & Claude de Saintes Evêque d'Evreux, y furent faits prisonniers. Martel se racheta en païant rançon, l'Evêque pour avoir trop declamé, fut detenu en prison & y mourut.

Les Bulles du Pape n'eurent gueres d'autre effet, que d'exciter les Huguenots à demander un Edit, de donner occasion à ceux du tiers parti d'avancer & fortifier leur cabale, & de provoquer de sanglans Arrests des Parlemens de l'un & de l'autre parti. La Chambre de Châlons, membre de celui qui étoit séant à Tours, donna un Arrest le sixiéme de Juin, *qui les cassa & révoqua comme nulles, abusives, scandaleuses, seditieuses, pleines d'impostures, contraires aux saints Decrets, Canons, & Conciles, & aux droits de l'Eglise Gallicane ; Ordonna qu'elles seroient lacerées & brûlées par la main du Boureau, Landriane pris au corps, dix mille livres de récompense à qui le livreroit à la Justice, défense à tous les Sujets du Roy de le loger ; comme aussi de porter or ni argent à Rome,*

ni de s'y pourvoir pour les Proviſions & Expeditions des Benefices ; Et ſeroit donné Acte au Procureur General de l'appel qu'il interjettoit au futur Concile legitimement aſſemblé. 1591.

Le Conſeil du Roy étoit ſeparé en deux parties ; l'une avoit ſa séance à Tours, à laquelle preſidoit le Cardinal de Vendoſme ; l'autre ſe tenoit à Chartres avec le Chancelier de Chiverny : le Roy les raſſembla toutes deux à Mantes, pour déliberer ſur une affaire de ſi grande importance. Après qu'il eut oüi leurs avis il donna une Declaration le 17. de Juillet, par laquelle il mandoit à ſes Parlemens, que toutes choſes ceſſantes ils euſſent à proceder contre Landriane, ainſi qu'ils verroient être de Juſtice, & exhortoit les Prelats de s'aſſembler pour aviſer ſelon les ſaints Decrets, à ce que la diſcipline Eccleſiaſtique ne fût point interrompuë, ni les peuples deſtituez de leurs Paſteurs. en Juillet.

D'autre part il trouva à propos, nonobſtant les vehementes oppoſitions du Cardinal de Bourbon, d'accorder une Declaration en faveur des Huguenots ; *Elle revoquoit tous les Edits qui avoient été donnez contre eux, & les*

1591. en Juillet. *jugemens qui s'en étoient ensuivis, & remettoit en force & vigueur tous les Edits, de pacification :* mais il ajoûta ces mots, *par provision seulement, & jusqu'à ce qu'il eût le moïen de reünir tous ses Sujets par une bonne Paix.* Cette clause servit comme de vehicule pour la faire passer au Parlement de Tours.

Quant à l'affaire des Bulles, cette Compagnie tonna encore plus fort que la Chambre de Châlons. *Elle declara Gregoire ennemi de la Paix & de l'union de l'Eglise, ennemi du Roy & de l'Etat, adherant à la conjuration d'Espagne, fauteur des rebelles & coupable du parricide de Henry III.* Au contraire le Parlement séant à Paris prononça *que cet Arrest étoit nulle & de nul effet, donné par gens sans pouvoir, schismatiques & heretiques, ennemis de Dieu ; & destructeurs de son Eglise. Ordonna qu'il seroit lacéré l'Audience tenant, & les fragmens brûlez sur la Table de Marbre par l'executeur de la haute Justice.*

Le Clergé s'assembla aussi à Mantes, suivant la Declaration du Roy. Il étoit question d'examiner les Bulles du Pape, d'établir un ordre pour les Pro-

visions des Benefices. Quant au premier point, l'Assemblée fit un Decret, *Qui declaroit que ces Bulles étoient nulles, injustes, suggerées par les ennemis de l'Etat; protestant toutefois de ne se vouloir jamais départir de l'obeïssance du Saint Siege.* Pour le second, on proposa plusieurs expediens. L'Archevêque de Bourges, c'étoit Renauld de Bealne, y fit l'ouverture de créer un Patriarche en France, & il croïoit que sa qualité de Primat d'Aquitaine lui donneroit cette dignité au défaut de l'Archevêque de Lyon qui étoit de la Ligue. D'autres proposerent de convoquer un Concile National. Le Roy étoit bien aise qu'on parlât de ces deux expediens pour faire peur au Pape: mais effectivement il ne vouloit ni de l'un ni de l'autre; ainsi il ne fut rien résolu. 1591. en Août

Peu après, cette Assemblée fut transferée à Chartres, à cause que le Duc de Mayenne avoit fait une entreprise pour surprendre la Ville de Mantes & les Prelats qui étoient dedans. Pendant les quatre mois qu'ils la firent durer, le Roy assiegea Noyon: Il l'investit le vingt-quatriéme de Juillet. Trois secours qui s'efforcerent d'y entrer aïant n Juillet.

1591. été repouſſez, & le Vicomte de Tavannes, qui en commandoit un, fait priſonnier : le Duc de Mayenne ſe reſolut d'y en porter lui-même avec toutes ſes forces. Il avoit deux mille chevaux & huit mille hommes de pied, qui témoignoient une ardeur de combattre d'autant plus grande que l'armée du Roy étoit plus petite d'un tiers : mais les Eſpagnols refuſerent de ſuivre ſon mouvement, & l'obligerent de paſſer la Somme pour ſe mettre à couvert. Les aſſiegez ſe voïant abandonnez, parlementerent, & firent leur compoſition pour ſortir de la Place le 18. d'Aouſt, s'ils n'étoient ſecourus dans ce temps-là. Le jour venu ils la rendirent.

en Mars, & ſuiv. Il n'y avoit point de Province ſi broüillée que la Provence. Les Marſeillois avoient refuſé le Duc de Savoye, puis l'avoient reçû par les brigues de la Comteſſe de Sault le ſecond jour de Mars. Ses exploits ne repondirent point à la reputation de ſes forces Ce fut un mauvais préſage pour ſon expedition, que la deffaite d'un corps de ſes troupes commandé par le Comte de Martinengues à Eſparon de Palieres. Il avoit bloqué Berre avec

plusieurs Forts ; La Valete trop foible pour le délivrer, appella Lesdiguieres à son aide, tous deux joints ensemble, prirent ces Forts & les raserent : mais comme Lesdiguieres fut rappellé en Dauphiné par la crainte des troupes du Pape qui passoient, le même Martinengues & le Comte de Carces le reblo-querent. 1591.

Le Duc de Savoye étoit alors passé en Espagne : Il en ramena quinze Galeres chargées de munitions, & mille Espagnols naturels. Il les débarqua à la Cieutat, & mit ses Galeres au Port de Marseille : mais il y trouva les choses bien changées depuis son départ. Un Loüis de Casaux qui avoit établi son credit dans la Ville par le moïen de l'argent qu'il luy avoit donné pour distribuer, & par les menées de la Comtesse, avoit trouvé tant de goût à dominer, qu'il s'étoit rendu maître absolu de Marseille, en sorte qu'il y faisoit les Consuls. L'année suivante il mit Loüis d'Aix dans la Charge de Viguier & se l'associa dans la domination. Il faisoit croire au peuple que le Duc les vouloit reduire en servitude, & les brider par deux Citadelles, mais qu'il faloit conserver leur Ville à un

en Juin.

1591. Roy Très-Chrêtien, qui ſeroit élû par les bons François, & qu'il avoit ordre du Duc de Mayenne d'y pourvoir.

en Août. Le Duc n'épargna rien pour le gagner : il fit retirer ſes Galeres à Genes pour ôter tout ombrage aux Marſeillois, prodigua inutilement beaucoup d'argent à ce peuple volage ; Et comme il reconnut qu'il n'y avançoit rien, il s'en alla à Aix pour preſſer le blocus de Berre. Le Comte de Carces, par intelligence avec les habitans, fit entrer trois cens hommes de guerre dans la Place. Meſplez qui en étoit Gouverneur, les repouſſa & les mit dehors avec une incroïable vaillance. Enfin il ſe rendit le vingtiéme d'Aouſt : mais ce fut après avoir ſouffert deux aſſauts, & tant donné de preuves de ſa vertu, que le Duc, qui avoit été ſpectateur, lui offrit la Lieutenance Generale de ſes armées, s'il eût voulu entrer à ſon ſervice.

Là ſe terminerent les conquêtes du Duc de Savoye : [après cela il n'eut preſque plus que des diſgraces.] Amedée ſon frere bâtard, qui avoit ſix à ſept mille hommes, dont une partie étoient des troupes du Pape, fort mêchans ſoldats, avoit aſſiegé le Fort de

Moreſtel, qui lui eût beaucoup ſervi à regagner Grenoble ; il y fit une perte notable. Leſdiguieres aïant ramaſſé ſes troupes, ne ſe contenta pas de le contraindre à lever le ſiege, mais l'alla attaquer à Pontchara où il s'étoit retranché, l'enfonça, le mit en déroute, & lui tua trois mille hommes ſur la place ; ce fut le dix-huitiéme de Septembre. Le lendemain il prit à diſcretion deux mille Italiens qui s'étoient ſauvez dans le Château d'Avalon. Ses ſoldats en maſſacrerent trois cens ; il renvoya le reſte en leur païs le bâton blanc à la main. 1591 en Septembre

La diſcorde cependant ſe gliſſa entre le Duc & la Comteſſe de Sault : il crut qu'elle traverſoit ſes deſſeins, & elle s'imagina qu'il la mépriſoit, parce qu'il lui avoit refuſé le Gouvernement de Berre pour ſon fils. La Valete d'un côté, & Caſaux de l'autre, chacun pour ſes fins, augmentoient cette diviſion, & le mettoient mal dans l'eſprit du peuple ; qui en conçût de grandes défiances, principalement lors qu'il ſe fut rendu maître de la ville d'Arles par le moïen de Biord Lieutenant en la Sénéchauſſée [de cette Ville-là.] en Octobre.

Comme il vit donc qu'il ne pouvoit

1591. trouver de ſeureté avec la Comteſſe, il la fit arrêter elle & ſon fils : mais elle fut ſi heureuſe que de ſe ſauver déguiſée en Suiſſe & ſon fils en Païſan, & ſe refugia à Marſeille. Il voulut la ravoir par force, & à ce deſſein fit ſurprendre l'Abbaye de ſaint Victor : mais Caſaux contraignit ſes gens de déloger de là à grands coups de canon ; [bien aiſe d'avoir cette occaſion de le rendre plus odieux au peuple.]

Pour comble de mauvaiſe fortune il reçût une autre échec. Il aſſiegeoit Vinon qui empêchoit l'apport des bleds dans la ville d'Aix : le lieu étoit tout ouvert, & il n'y avoit en pluſieurs endroits qu'une muraille de pierre ſeiche, mais Meſplez ſe jetta dedans, c'étoit un bon rempart. Ce brave Capitaine ſoûtint ſes attaques durant trois jours, & donna temps à la Valete de venir à ſon ſecours. Le Duc beaucoup plus fort, alla le combattre : mais il y perdit une bonne partie de ſes troupes & de ſon bagage ; Ce qui advint le quinziéme de Decembre.

Depuis, une grande partie des Places qui avoient ſuivi ce Duc, le renoncerent. Il ne laiſſa pas pourtant de perſeverer dans ſon deſſein, & de s'engager

ger dans de plus grandes dépenſes. C'étoit le Prince le plus accort & le plus liberal du monde, d'ailleurs fort brave de ſa perſonne : mais il put bien reconnoître par la perte de ſix ou ſept mille de ſes gens tuez en diverſes rencontres, & d'un million d'or qu'il avoit dépensé en preſens, qu'il lui étoit impoſſible de rien gagner contre tant de bons Chefs, avec des troupes auſſi mal aguerries qu'étoient les ſiennes, ni de fixer jamais l'humeur variable des Provençaux. 1591.

[Cependant] les proſperitez du Roy furent troublées par l'accident imprévu de l'évaſion du Duc de Guiſe, qui ſe ſauva du Château de Tours où il étoit priſonnier. Ce jeune Prince choiſit pour cela le jour de l'Aſſomption de la Vierge & l'heure du midy, comme les portes de la Ville étoient fermées à l'ordinaire durant l'heure du diſner. Aïant gagné une partie de ſes gardes & trompé l'autre, il deſcendit du haut d'une Tour ſur la gréve, aïant un bâton entre les jambes attaché au bout d'une corde qu'on luy avoit portée dans le ventre d'un Lut. Il trouva des chevaux prêts ſur le bord de la riviere, & picqua juſqu'à ſaint Avertin, qui eſt en Août

1591. à une lieuë de Tours : Maiſon-fort fils de la Chaſtre le recueillit avec cinquante chevaux & le mena à Selles, puis quelque temps après à Bourges.

On crût que les Dames d'auprés de la Reine Loüiſe, qui étoit pour-lors à Chenonceaux, avoient fort contribué à faire reüſſir cette évaſion ; & l'on ſoupçonna Rouvroy qui en aimoit une, de luy avoir accordé cette faveur pour en obtenir une autre. Le Parlement lui eût fait bien de la peine, ſi Souvray Gouverneur de Tours, ne lui eût rendu de fort bons offices auprés du Roy pour ſa juſtification.

Autant que le Roy en fut alarmé, redoutant ce grand nom de Guiſe, & le bonheur naiſſant d'un jeune Prince, qu'on diſoit reſſembler en tout à ſon pere ; autant la Ligue en témoigna de réjoüiſſance ; elle en fit des feux de joïe par tout, & le Pape en rendit graces à Dieu publiquement. Mais la jalouſie qu'en conçût le Duc de Mayenne, rendit vaine la crainte de l'un & l'eſperance des autres. Il apprehendoit que ſon neveu ne recüeillît la bien-veillance que les peuples avoient porté à ſon pere, & il le comptoit, non pas comme un nouveau renfort, mais comme une nou-

velle peine : néanmoins il envoïa la Feüillade le feliciter de sa délivrance, & lui porter quelque argent, le priant qu'ils se puſſent voir pour communiquer ensemble de leurs affaires communes. 1591.

Le Prince de Conty & le Vicomte de la Guierche, tous deux Lieutenans Generaux en Poitou, le Prince pour le Roy, & l'autre pour la Ligue, s'y battoient à toute outrance. La Guierche avoit reçû pluſieurs échecs, dont le plus grand fut la priſe de Montmorillon, où il perdit ſon canon & toute ſon infanterie ; il les y avoit laiſſez aïant levé honteuſement le ſiege de devant Belac. Un mois aprés il perit malheureuſement : car étant couru à la récouſſe de ſon Château de la Guierche, (il eſt prés de Loches en Tourraine) qui avoit été ſurpris par un Gentilhomme nommé Salerne ; les Seigneur d'Abin & de la Roche-Poſay aïant eu avis de ſa marche, aſſemblerent cinq cens Gentilshommes, & avec cela le chargerent ſi bruſquement, que tous ſes gens prirent la fuite Et comme il penſa ſe ſauver dans le Bac ſur la Creuſe, tant de monde s'y jetta avec lui, qu'ils enfoncerent dans l'eau, & furent tous noyez. En Septembre.

1591. La Bretagne n'étoit pas ſeulement tourmentée par les François, mais encore par les Etrangers. Le Duc de Mercœur y avoit introduit les Eſpagnols, & leur avoit donné le Port de Blavet pour retraite; ils s'y fortifierent tellement en peu de temps, que l'on connut bien qu'ils vouloient s'y établir. Le Roy y avoit auſſi fait venir trois mille Anglois que la Reine Eliſabeth luy envoïoit, outre ceux qui deſcendirent à Dieppe pour le ſiege de Roüen.

Le Prince de Dombes avec ce renfort alla aſſieger Lambale; Lors que la Place étoit ſur le point de ſe rendre, les aſſiegez reprirent courage, & les aſſiegeans le perdirent tout-à fait, à cauſe de la mort du vaillant & ſage la Nouë. Comme il étoit monté à une échelle pour reconnoître ce qu'on faiſoit dans la Place, il fut bleſſé à la tête d'un coup de mouſquet dont il mourut; Regretté preſque également des amis & des ennemis, grand homme de guerre & plus grand homme de bien. Son fils fut heritier de ſes bonnes qualitez. Il avoit été quatre ans priſonnier aux Païs-Bas, & comme aprés ſa délivrance il venoit pour ſe réjoüir avec ſon pere, il trouva qu'il n'avoit

plus d'autres devoirs à lui rendre que ceux de ſes funerailles. 1591

Le Roy & le Duc de Mayenne s'apprêtoient tous deux à recüeillir le ſecours étranger : le Duc alla à Verdun recevoir les troupes du Pape ; elles étoient en mauvais état, toute leur infanterie ruinée par les dyſenteries, & leur cavalerie fort haraſſée & en partie démontée. En Septembre. Celles d'Allemagne qui vinrent au Roy preſque en même temps, n'étoient pas de même : il y avoit onze mille hommes d'infanterie & cinq cens Reiſtres, ces levées faites aux dépens de la Reine d'Angleterre, & des Villes libres d'Allemagne, par la faveur de Georges Marquis de Brandebourg, de Caſimir Prince Palatin & de quelques autres Princes, & par la negociation du Vicomte de Turenne. Le Roy étant allé au devant avec mille chevaux, leur fit faire montre dans la Plaine de Vandy le jour de ſaint Michel, & de ce pas alla luy-même donner des nouvelles de cette jonction aux Ducs de Lorraine, de Mayenne, & de Montemarcian, qui étoient dans Verdun. Ils n'oſerent ſortir hors des murailles, parce qu'ils ſe ſentoient trop foibles, [le dernier étant d'ailleurs fort en

1591. desordre des nouvelles qu'il reçût en ce païs-là, de la maladie du Pape Gregoire son oncle, qui mourut le 15. d'Octobre.]

En Novembre, Tandis que le Roy étoit en ces quartiers-là, il voulut s'assurer de Sedan. Les Ducs de Lorraine, de Montpensier, & de Nevers, recherchoient l'heritiere pour leurs fils : le premier par force, les deux autres par amitié : mais outre que la diversité de Religion étoit un obstacle pour tous trois, il lui sembloit qu'ils eussent été trop puissans sur cette frontiere. Voilà pourquoy il aima mieux la donner au Vicomte de Turenne, dont les terres étoient fort éloignées de là, & envers lequel il s'acquittoit par ce moïen de plusieurs grandes obligations qu'il lui avoit. Il l'honora donc du Bâton de Maréchal de France, afin qu'il ne parût pas inégal à cette alliance : puis il entra lui-même dans Sedan pour conclure ce Mariage. Le Maréchal, la nuit de ses nopces, surprit Stenay par escalade : d'où ensuite il fit fortement la guerre au Duc de Lorraine.

Le Mariage accompli, le Roy reprit le chemin de Noyon, & de là, à l'instance de la Reine d'Angleterre, qui

craignoit que les Eſpagnols ne s'établiſſent ſur les côtes de Normandie, il envoïa le Maréchal de Biron pour mettre le ſiege devant Roüen. Le Duc d'Aiguillon, fils du Duc de Mayenne, Gouverneur de cette Province pour la Ligue, en étoit ſorti n'agueres, & en avoit laiſſé le Gouvernement abſolu au Marquis de Villars. Ce Seigneur avoit auprès de lui Philippes Deſportes Abbé de Tyron, encore plus fin Courtiſan que délicieux Poëte, lequel l'avoit diſposé à recevoir des propoſitions d'accommodement, dans l'eſperance que le Roy le laiſſeroit joüir des fruits de ſes Benefices qui étoient dans ſes terres. Or ceux qui en avoient obtenu la joüiſſance du Roy, firent rejetter cette demande avec mépris. En vengeance de ce refus, il porta Villars à rompre le Traité, & lui inſpira des ſentimens tout contraires. Voilà comme un intérêts de dix ou douze mille francs pour des particuliers, fit manquer au Roy une grande affaire, dont le mauvais ſuccès le jetta dans un très-fâcheux labyrinthe. 1591.

Le jour de ſaint Martin, les troupes de Biron s'approcherent de Roüen. Il avoit outre les François trois mille en Novembre.

1591. Anglois, commandez par le Comte d'Eſſex favori de la Reine Elizabeth; au devant deſquels il étoit allé juſqu'à Boulogne ſur la mer. Ils voulurent d'abord faire fanfare, & tirerent quelques coups d'une petite piece de canon: mais ils furent auſſi-tôt repouſſez par une grande ſortie; & le Maréchal étant encore trop foible, alla prendre Gournay & Caudebec. Cela fait il revint devant Roüen, & tâcha de détourner les petites rivieres de Robec & d'Aubete, ſur leſquelles ſont les Moulins de la Ville; il réüſſit à la premiere, mais non pas à l'autre. Cependant les Bourgeois de Roüen ſe piquant d'être plus braves que n'avoient été ceux de Paris, faiſoient ſouvent de grandes ſorties: dans leſquelles ils montroient aſſez qu'il ne ſeroit pas facile d'approcher de leurs murailles, & qu'ils aimoient mieux * combattre que de jeûner.

* On avoit dit de ceux de Paris, qu'ils ſavoient mieux jeûner que ſe battre.

Le Duc de Mayenne ſe trouvoit alors dans la plus preſſante détreſſe où il eût jamais été; N'aïant point de forces pour oppoſer à une ſi puiſſante armée que celle du Roy, il voïoit devant ſes yeux la perte de Roüen, enſuite celle de toute la Normandie, puis de Paris & de toute la France. Ceux qui le

le devoient aider, lui faiſoient le plus de peine ; le Duc de Nemours détournoit une partie des forces de la Ligue, à batir une ſouveraineté du côté du Lyonnois ; le Duc de Guiſe tendoit à ſe faire Chef du Parti comme l'avoit été ſon pere, & déja la jeune Nobleſſe le ſuivoit, & les Seize le reconnoiſſoient pour leur Chef. 1591. en Novembre.

Pardeſſus tout cela, il redoutoit les Eſpagnols : ils lui diſoient nettement, qu'ils le laiſſeroient périr, s'il n'emploïoit ſon crédit pour faire tomber la Couronne à l'Infante. Ils ſe vantoient même qu'ils avoient dequoi executer leur deſſein malgré lui. C'étoit de démembrer l'Etat entre les Grands & entre les plus renommez Capitaines, & de tirer à eux les principales Villes, en leur donnant la liberté : de ſorte que la France eût été miſe au même état qu'eſt l'Allemagne : Puiſſant attrait pour les Seigneurs & pour les Peuples.

Mais rien ne lui peſoit tant ſur les bras que les Seize ; il les haïſſoit au dernier point, & il en étoit haï de même. Auſſi ils ne perdoient point d'occaſion de décrier ſa conduite, lui faiſoient ſouvent des plaintes, des remontrances, des députations, ne tenoient aucun

1591. en Novembre

compte de ſes ordres, comme il n'en tenoit point de leurs mémoires ; écrivoient de leur chef au Roy d'Eſpagne pour lui offrir la Couronne, & avoient obligé ceux de leur cabale, de faire un nouveau ſerment d'union, qui excluoit tous les Princes du Sang de la Royauté, & contraint tous ceux qui l'avoient refuſé, entr'autres le Cardinal de Gondy, de ſortir de la Ville. Il ne leur reſtoit pour en être les maîtres, que de ſe défaire d'une partie du Parlement, qui les veilloit nuit & jour, & traverſoit leurs deſſeins. Le Duc de Mayenne ne le redoutoit pas moins qu'eux ; prévoïant bien que tôt ou tard cette premiere Compagnie du Royaume ſe tourneroit du côté du Roy, & qu'elle y rameneroit les Peuples : il étoit donc bien-aiſe que les Seize en diminuaſſent l'autorité, & il ſe promettoit qu'en ſe choquant les uns les autres, ils ſe détruiroient à ſon avantage.

La choſe arriva comme il l'avoit deſirée, mais ce fut avec une ſuite toute contraire à ſes intentions. Le Parlement avoit renvoïé abſous un nommé Brigard, que les Seize avoient accuſé d'avoir intelligence avec les Royaliſtes : les plus emportez de cette

faction résolurent de s'en venger. Pour cette fin ils créerent un Conseil secret de dix d'entr'eux, par l'avis duquel toutes les choses importantes devoient passer. Ce Conseil jugea qu'il falloit expedier le Président Brisson, Larcher Conseiller au Parlement, & Tardif Conseiller au Châtelet, qui rompoient toutes leurs mesures, & qui d'ailleurs étoient ennemis de quelques-uns d'entr'eux. Ils tenterent premierement de s'en défaire par des assassins : mais ces gens, comme il arrive souvent, aïant découvert le complot à ceux même qu'ils devoient tuer, afin d'en tirer une plus grande récompense ; ils se résolurent d'agir plus ouvertement. Ils dresserent donc une Sentence de mort contre ces trois, & l'écrivirent au dessus des signatures de plusieurs notables Bourgeois, qu'ils avoient surprises sous un autre prétexte. Avec cet acte ils se saisirent d'eux en divers endroits, les menerent au petit Châtelet, & les pendirent tous trois dans cette prison ; le Président Brisson fut le premier, [finissant ses jours par une catastrophe indigne d'un si docte & si excellent homme, mais ordinaire à ceux qui pensent nâger entre deux partis.] 1591.

1591. en Novembre. Tout le reſte de ce jour-là, *ils ſe-* merent parmi la Ville diverſes choſes fort odieuſes contre leur mémoire : la nuit ſuivante ils firent porter leurs corps en Grêve, où ils demeurerent attachez juſqu'au ſoir du lendemain. Comme ils ſçûrent que le peuple regardoit ce ſpectacle plûtôt avec un œil de pitié que d'indignation, ils commencerent à reconnoître l'horreur du fait, & en apprehender la vengeance. Quelques-uns d'eux étoient d'avis d'arrêter la Ducheſſe de Nemours, afin qu'elle leur ſervît de sûreté à l'endroit du Duc de Mayenne ſon fils ; d'autres, d'achever la tragedie, de ſe défaire de lui, s'il s'approchoit de Paris, & après cela d'élire un Chef qui dépendit entierement d'eux. Les Eſpagnols croïoient qu'ils franchiroient le pas, & alors ils les euſſent ſoûtenus ; mais ils ne vouloient pas être les premiers à approuver un attentat, dont la juſtification dépendoit de l'événement.

☞ Or comme il eſt auſſi peu de grands crimes pouſſez juſqu'au bout, que de vertus héroïques, ces gens en aïant commencé un ſans neceſſité, n'en ſçûrent faire un ſecond, qui leur étoit né-

ceſſaire pour couvrir le premier. Le Parlement, les Princeſſes, les Royaliſtes même, faiſant les zelez Ligueurs, preſſoient inſtamment le Duc, qui étoit à Laon, de les venir délivrer de cette tyrannie, & crioient qu'il avoient tous le coûteau à la gorge. Diverſes conſidérations le retinrent quelque temps dans l'irréſolution : il craignoit que le deſeſpoir ne jettât les Seize entre les mains des Eſpagnols, que le Duc de Guiſe ne les appuïât, que leur cabale ne fût aſſez puiſſante pour lui fermer les portes : néanmoins après qu'il eût reconnu qu'ils manquoient de courage, qu'ils ne ſe mettoient point en état de ſoûtenir leur action avec vigueur, & que comme ils ſe délaiſſoient eux-mêmes, perſonne n'entreprenoit de les proteger ouvertement, il prit trois cens chevaux & quinze cens hommes de pied, & marcha droit à Paris. 1591. en Novembre.

Une bande d'entr'eux alla au devant de lui, aïant à la tête Jean Boucher Curé de ſaint Benoiſt, qui devoit porter la parole; mais il paſſa ſans les vouloir écouter. Une autre cependant plus déterminée délibéroit de le tuer; & il y en eut un qui s'offrit de lui porter le premier coup, mais les autres

1591. ne promirent point de le seconder. Après qu'il eut pris langue dans Paris durant quelques jours, il manda à Bussy qu'il eût à lui remettre la Bastille. Ce faux brave n'eût pas assez de résolution pour se défendre, ni pour se déclarer pour le Roy, dont il eût eu bonne composition; il capitula lâchement, & néanmoins voulut sortir tambour battant & Enseignes déployées; mais il ne pourvût pas à un lieu de retraite, & se logea avec tout son butin, dans la rue saint Antoine.

En Novembre

Le Duc aïant laissé couler quelques jours sans rien entreprendre, les Seize se croïoient en sûreté, parce que d'ailleurs ils avoient appris que le Parlement n'avoit osé leur faire leur procès: quand tout d'un coup le Duc dresse de sa propre main une Sentence de mort contre neuf des plus coupables, & envoïe des gens une nuit du troisiéme au quatriéme de Decembre pour les prendre chez eux. On n'en put attraper que quatre, * qui étant amenez au Louvre, furent aussi-tôt pendus à une potence par le Bourreau; les autres cinq se sauverent; & après avoir été cachez quelque temps, se retirerent aux Païs-Bas. Bussy qui étoit du nombre, l'é-

en Decembre.

* Anroux, Emeror, Ameline, Loushard.

chappa belle : la réſiſtance de ſix ſoldats Eſpagnols qu'il avoit pris chez lui pour le garder, lui donna le temps de s'évader, mais ce fut ſans pouvoir rien emporter de ſes riches meubles. Il ſe retira à Bruxelles avec ſa femme, où il eſt mort fort âgé. On l'y a vû encore l'an 1654. qui avoit toûjours un gros Chpelet à ſon cou, parlant peu, mais magnifiquement des grands deſſeins qu'il avoit manquez. 1591. en Decembre.

Depuis, le Duc, ſoit qu'il redoutât le déſeſpoir du reſte des Seize, ou qu'il voulût les flétrir davantage, envoïa une abolition au Parlement pour les autres, qui avoient trempé dans ce crime : Et parce que le mal étoit provenu des aſſemblées privées ; il les défendit ſur peine de la vie, & du raſement des maiſons où elles ſe feroient. Ainſi cette puiſſante faction, qui avoit tant aimé le Duc de Guiſe, qu'elle l'avoit preſque élevé juſqu'au trône, fut deshonorée & ruinée par ſon frere. On ne peut pas nier que ce ne fût au grand avantage du Roy, avec qui il étoit impoſſible qu'elle s'accommodât : mais quelques indifférens croïoient, qu'en la ruïnant, le Duc s'étoit coupé le bras gauche avec le droit.

1591. en Decembre. Il en écrivit à tous les Gouverneurs des Provinces, pour justifier son procedé, & pour rendre cette faction détestable : & afin de les unir plus étroitement avec lui, il les obligea de jurer qu'ils ne l'abandonneroient jamais : Qu'ils ne favoriseroient point l'élection d'un Roy sans son aveu : Qu'ils approuveroient tous les Traitez qu'il feroit avec qui que ce fut, & qu'ils n'auroient aucune intelligence particuliere avec les Espagnols. Au même temps le Parlement étant entierement destitué de Présidens, il en créa quatre des plus affectionnez à sa personne : mais en cela il travailloit à sa ruine ; puisque c'est pécher contre les principes intrinseques des choses, que de se fortifier contre un Roy, par le moïen de la Noblesse, & des Officiers de la robbe, qui retournent toûjours nécessairement de ce côté-là.

La ville de Roüen étoit bien pourvûë, bien fortifiée, & tres-réſoluë à une vigoureuse défense : le Maréchal de Biron ne l'avoit qu'investie quand le Roy y arriva le premier jour de Decembre. Le Duc de Parme avoit envoïé offrir du secours aux assiegez de la part du Roy Philippe, avant même

que le Duc de Mayenne en eût demandé. Il n'y étoit pourtant pas si disposé qu'il le témoignoit : il craignoit d'abandonner les Païs-Bas, se ressouvenant que l'année passée pendant son absence, le Prince Maurice lui avoit enlevé cinq ou six Villes : mais il reçût des ordres si précis d'Espagne, qu'il partit de Bruxelles sur la fin de Novembre, avec une armée de dix mille hommes de pied, trois mille chevaux, quarante pieces de canon, & deux mille chariots de bagage, sur lesquels il avoit toutes sortes d'outils & de munitions ; car il ne vouloit rien devoir qu'à sa prévoïance. Le Duc de Guise alla au devant jusqu'à Landrecy, & le Duc de Mayenne jusqu'à Guise, où tous trois eurent une longue conférence ensemble. 1591. En Decembre.

Avant que de passer plus outre, le Duc de Parme se fit donner la ville de la Fere sur Oyse pour mettre son artillerie, & y laissa quatre cens hommes de garnison. Ce n'étoit pas tout, Diego d'Ibarra Ambassadeur d'Espagne, ouvrit les intentions de son Maître, qui demandoit la Couronne pour l'Infante, à laquelle il promettoit de faire épouser un Prince François. Il y eut plusieurs

1591. En Decembre. Conférences ſur ce ſujet à la Fere, entre les Miniſtres d'Eſpagne & ceux du Duc de Mayenne. Janin qui étoit le principal de ceux du Duc, tâcha d'éluder cette demande, en y oppoſant pluſieurs grandes conſidérations & difficultez, particulierement la tenuë des Etats; puis les grandes ſommes qu'il faloit pour faire la guerre. Mais les Eſpagnols ſans héſiter, lui accorderent toutes ſes demandes, & de plus lui offrirent de grandes conditions pour le Duc: De ſorte que ce Prince n'aïant plus rien à repartir, ne pouvoit plus que diſſimuler, & pouſſer le temps à l'épaule. Ce qui fut enfin ſa perte & le ſalut du Roy.

1591. En Janvier. Les troupes des Ducs faiſoient enſemble plus de ſix mille chevaux, & quinze mille hommes de pied. Le Roy ſçachant qu'elles étoient en marche, leur porta de ſes nouvelles lui-même avec trois mille chevaux, & en abordant enleva le quartier du Duc de Guiſe, qui étoit à l'avant-garde près d'Abbeville. Il leur tint tête trois ſemaines durant, occupant tantôt un poſte, tantôt un autre; mais il penſa être enveloppé, & fut bleſſé d'un coup de piſtolet à Aumale, où il vouloit gar-

der un défilé. La préſence de ſon eſprit, ſon courage, & la nuit qui ſurvint, le tirerent du plus grand péril où il eût été de ſa vie : & s'il fut blâmé de s'y être engagé en volontaire, il fut loüé de s'en être démêlé en Capitaine. 1592 en Janvier.

Comme les Ducs étoient fort en peine de quelle ſorte ils pourroient délivrer Roüen, il arriva que pendant l'abſence du Roy, qui avoit emmené ſa meilleure cavalerie ; Villars & les Habitans de la Ville ſe ſecoururent eux-mêmes. Le vingt-ſixiéme de Février à huit heures du matin, ils font une ſortie de plus de deux mille hommes du côté du Fort ſainte Catherine, chaſſent ou tuent tout ce qu'ils rencontrent, brûlent tentes & hutes, ruïnent les travaux, comblent les trenchées, mettent le feu aux poudres, emmenent cinq pieces de canon, & encloüent les autres. Ils demeurerent les maîtres de ce quartier-là juſqu'à l'arrivée de Biron, lequel y accourut de Dernetal avec la Nobleſſe, ſuivi des Suiſſes & des Lanſquenets. Il les chargea ſans reconnoître ; mais leur cavalerie tint ferme encore quelque temps, pour donner loiſir à ſon infanterie de faire retraite, & En Février.

1592. après elle fit la ſienne en fort bon ordre. Biron y fut bleſſé d'une mouſquetade à la cuiſſe, cinq cens des aſſiegeans tuez ſur le champ, [deux fois autant de bleſſez, & cent emmenez priſonniers dans la Ville, la plûpart gens de marque.]

Lorſque cette nouvelle fut portée aux Ducs, on venoit de réſoudre en leur Conſeil de marcher toute la nuit, & de donner le lendemain au quartier de Dernetal. L'entrepriſe étant fort avancée par l'effet de cette furieuſe ſortie, le Duc de Parme vouloit que l'on achevât une victoire infaillible : mais le Duc de Mayenne, que ſon [importune] jalouſie & ſes défiances rendoient incompatible avec ſes amis comme avec ſes ennemis, & irréſolu dans la bonne fortune auſſi-bien que dans la mauvaiſe, apporta pluſieurs raiſons au contraire, avec tant d'opiniâtreté, que Parme fut contraint de s'y rendre. Ils jetterent donc ſeulement huit cens hommes dans la Ville, puis ſe retirerent, & firent repaſſer la Somme à leur armée.

en Février, & Mars.

Quinze jours durant la Ville fut en de grandes réjoüiſſances, & Villars dans une profonde ſecurité ; il couroit la bague hors les murailles à la vûë

des ennemis. Mais lorſque le menu peuple commença à manquer d'argent pour avoir du pain, que les Bourgeois qui avoient fait des vœux à Nôtre-Dame de Lorete pour avoir été délivrez, ſe virent plus reſſerrez qu'auparavant, que ceux qui avoient paru les plus affectionnez, ſe mirent à tramer des conſpirations avec les gens du Roy : Villars fit ſçavoir au Duc de Mayenne qu'il ſeroit contraint de capituler, s'il n'étoit ſecouru dans le vingtiéme de Mars. 1592. En Mars.

Les Ducs repaſſerent donc la Somme au gué de Blanquetade ; & aïant fait plus de trente lieuës en quatre jours, ſe trouverent à trois lieuës de Roüen au jour qu'il avoit préfix Le Roy ſe voulut mettre en devoir de les combattre ; & dans ce deſſein fit repaſſer le même jour toutes les troupes qu'il avoit delà l'eau : mais aïant reconnu qu'elles étoient en fort mauvais état, il ſe vit obligé de lever le ſiege, remonta ſes barques au Pont de Larche, & renvoïa ſon bagage ; s'étant auparavant mis ſous les armes durant quelques heures à côté de Dernetal, pour défier les ennemis par cette brave contenance.

1592. En Avril

Cette fois encore, les jalousie qui étoient entre les Chefs de l'armée ennemie, particulierement celles du Duc de Montemarcian & du Duc de Mayenne contre le Duc de Parme, les empêcherent de risquer sur un si beau jeu. C'étoit l'avis de Parme de donner, & s'il eût été seul, il l'eût fait sans beaucoup de hazard, disoit-il : mais le Duc de Mayenne refusa de le seconder, & le lendemain il l'engagea à assieger Caudebec, pour avoir les bleds qui étoient dedans, & pour déboucher la riviere. Puis lors qu'ils l'eurent pris fort facilement, il opiniâtra encore qu'il se faloit poster à Yvetot, afin de couvrir cette conquête. Le lieu étoit fort mauvais pour eux ; ils n'y furent pas longtemps que le Roy leur coupa les vivres ; & s'étant posté entre l'Islebonne & leur camp, il les harceloit sans cesse par de grandes escarmouches.

Les desavantages qu'ils reçûrent en deux ou trois occasions, leur aïant fait connoître qu'ils pourroient être forcez en cet endroit-là, ils en décamperent la nuit à la sourdine, & vinrent se poster auprès de Caudebec. Là ils se virent encore plus à l'étroit qu'auparavant. Ils manquoient de vivres & d'eau

même ; les maladies ruïnoient leurs troupes : le Duc de Parme, le Duc de Mayenne, & le fameux George Baſte. qui commandoit leur cavalerie, étoient tous trois ſur la litiere ; le premier à cauſe d'une mouſquetade qu'il avoit reçûë au bras en aſſiegeant Caudebec ; le ſecond pour quelques reſtes de ſon avanture de l'Hôtel de Carnavalet, qui étoient reverdis par les fatigues de la guerre ; & le troiſiéme parce qu'il avoit une fiévre double quarte. Avec cela le Maréchal de Biron leur étoit à toute heure ſur les bras ; il leur enleva un quartier de leur cavalerie legere, & l'argent qu'on y gardoit pour le payement de leurs troupes. On diſoit, & même ſon propre fils lui reprocha, que s'il eût alors pouſſé vivement, il eût aiſément défait toute leur armée ; mais qu'il s'arrêta de lui-même, parce qu'il craignit qu'un ſi grand coup ne mît fin à la guerre, & par conſequent à ſon emploi. 1592. En vril.

L'extrêmité du péril donna l'invention au Duc de Parme de faire un coup de maître pour ſe tirer d'un ſi mauvais pas. Il bâtit deux Forts vis à vis l'un de l'autre ſur les bords de la riviere, avec des redoutes qui commandoient

1592. sur l'eau, & de grands retranchemens
En Avril qui avançoient vers l'armée du Roy.
Avec cela il fit accommoder à Roüen quantité de pontons, & couvrir vingt-cinq ou trente batteaux de poutres & de planches pour porter de la cavalerie, lesquels descendirent durant la nuit qui se trouva fort noire. Par ce moïen il fit dès la minuit passer les troupes Françoises, l'infanterie premierement, puis la cavalerie, ensuite le canon & le bagage, & sur le point du jour l'infanterie Espagnole, Valonne & Italienne; tandis que son fils avec mille fantassins & quatre cens chevaux, faisoit ferme sur le bord qu'ils abandonnoient, & couvroit la retraite. La plus grande peine qu'il eut, fut à embarquer les quatre pieces de canon qu'il avoit dans le Fort.

A mesure que les troupes étoient passées, elles se mettoient en marche. Le Roy fut bien étonné, quand le grand jour lui montra que leurs retranchemens étoient vuides; à cette heure là il envoïa deux mille chevaux par le Pont-de-Larche, croïant qu'ils les atteindroient au passage de la riviere d'Eure. Ils attraperent seulement cinq cens fantassins, que la langueur & la lassitude

laſſitude avoient fait demeurer derriere dans le Neuf bourg, ils ſe rendirent à diſcretion. Mais Parme fit ſi grande diligence, qu'il ne mit que quatre journées depuis Caudebec juſqu'à Charenton. Là il paſſa la Seine ſur un Pont de batteaux, & ne ſe crût point en ſûreté qu'il ne fût dans la Brie. 1592. en Avril.

Quant au Duc de Mayenne, il ſe retira dans Roüen, & y ſejourna près de ſix ſemaines, s'étant mis une ſeconde fois entre les mains des Chirurgiens. Le Roy aïant entierement levé le ſiege, & retenu ſeulement trois mille chevaux & cinq mille hommes de pied, pourſuivit le Duc de Parme juſqu'à la frontiere, de peur qu'en s'en retournant il ne s'emparât de quelque Place.

Il s'en falut bien peu que le Duc de Mayenne ne mourût dans les remedes: les Eſpagnols croïant qu'il n'en réchaperoit pas, & ſe promettant que deſormais la Ligue dépendroit de leurs ordres, ne purent s'empêcher d'en témoigner de la joïe, & refuſerent de lui laiſſer ni troupes ni argent, mais jetterent encore quinze cens hommes dans Paris. Ce procedé le fâcha fort & lui fit mieux connoître leurs inten- en May.

1592 tions que toute autre choſe.
Quand ils ſçûrent qu'il revenoit en ſanté, ils ſe repentirent de s'être trop découverts, & tâcherent de radoucir ſes mécontentemens par de nouvelles careſſes, & par de plus belles offres qu'auparavant. De ſon côté il ſçût auſſi bien diſſimuler qu'eux : mais il ſongea deſormais à donner ordre à ſes affaires par d'autres moïens que par le leur. Dans cette penſée il eſſaïa de noüer une autre partie avec le Cardinal de Bourbon, promettant de lui mettre la Couronne ſur la tête. Je ne trouve point juſqu'où alla cette nouvelle intrigue : mais il y a apparence que l'irréſolution du Duc l'empêcha de la pourſuivre.

Durant ce deſordre univerſel, l'autorité Roïale étoit fort languiſſante : car les grandes Villes avoient des deſſeins de liberté, les Seigneurs & Gouverneurs de Souveraineté, & les ſimples Gentilhommes & Capitaines ne penſoient qu'à la volerie & au brigandage ; à cauſe de cela ils étoient tous d'accord de prolonger la guerre, dont eux ſeuls tiroient le profit. Ces pillards avoient le quint de toutes les priſes, rançons, & ſaiſies, diſpoſoient des tailles & des deniers publics à leur

fantaisie, mettoient de nouveaux im- 1592.
pôts sur les passages & sur les rivieres, en May.
dévoroient tout le travail & la sub-
stance du pauvre peuple ; Et lors qu'il
faloit marcher ils ne servoient que trois
semaines ou un mois, & après s'en re-
venoient dans leurs maisons ; mais
c'étoit toûjours en grondant. Le Roy
avoit beau leur donner de nouveaux
entretenemens, de grandes pensions,
des Benefices, des confiscations, leur
accorder tous les dons qu'ils deman-
doient, & leur bailler en engagement le
plus clair de son domaine ; ils n'étoient
jamais contens.

Il étoit à craindre pour lui, si les Etats enfin éliſoient un Roy, que les Princes d'Italie, & tous les autres Catholiques ne le reconnussent, leur important seulement qu'il y en eût un en France, & non pas que ce fût lui plûtôt qu'un autre. [Il apprehendoit aussi] que le Pape qui avoit obligation aux Espagnols de sa Promotion, ne continuât d'assister la Ligue. C'étoit Clement VIII. car Gregoire XIV. étoit mort, & Innocent IX. son successeur n'avoit regné que peu de temps. D'ailleurs il manquoit d'argent, & il se fâchoit d'être le compagnon de ses Sujets;

1592. en May. Ces conſidérations le porterent à rechercher les voïes d'accommodement avec le Duc de Mayenne. Ils y entrerent l'un & l'autre ſans beaucoup de peine, & ſans y appeller le Roy d'Eſpagne, ni en communiquer aux Seigneurs de l'un ni de l'autre parti, dautant qu'ils ſçavoient bien que ces gens-là ne ſouhaitoient point la fin des troubles.

Villeroy & Dupleſſis Mornay furent choiſis pour cette négociation. Ils demeurerent d'accord, *que le Roy prendroit un temps de ſix mois pour ſe faire inſtruire par des moïens qui ne fiſſent point de tort à ſa dignité & à ſa conſcience: Que la Nobleſſe ſuivant ſon parti, députeroit vers le Pape, pour le ſupplier d'y apporter ſon autorité: Qu'en attendant on travailleroit toûjours à la Paix, & qu'il ſeroit reconnu par les Princes unis.* Ils paſſerent enſuite: *Que les Huguenots joüiroient des Edits qui leur avoient été accordez avant l'an 1585. Que l'exercice de la Religion Catholique ſeroit rétabli par tout: Que l'on régleroit la Gendarmerie & l'Infanterie: Qu'on moderoit les tailles & les impôts; & que l'on conſerveroit les Privileges des Officiers & des Villes.* Mais

quand on vint à traiter des intérêts 1592.
du Duc de Mayenne, les propoſitions
ſemblerent ſi exceſſives à Dupleſſis-Mornay, qu'il diſſuada le Roy de les écouter.

Villeroy ne laiſſa pas d'entrer encore en conférence avec le Maréchal d'Aumont, & le Maréchal de Boüillon, & de voir le Roy, qui fut fort ſatisfait de ſon procedé franc & loïal. Le fruit de ces Conférences, qui durerent deux mois, ne fut pas petit pour le bien de la Religion Catholique: car le Roy promit qu'il feroit partir au plûtôt le Cardinal de Gondy & le Marquis de Piſani, pour aller à Rome; ce qui ne plût guére aux Huguenots.

Ce Traité étant devenu public, parce que trop de perſonnes voulurent s'en mêler, alarma étrangement les Eſpagnols, & tous les autres Chefs de la Ligue. Le Roy & le Duc de Mayenne ſe virent ſur le point d'être abandonnez; le dernier, de tous ſes Partiſans; & l'autre des Huguenots. Il y en avoit parmi ceux-ci, qui penſant lier le Roy plus fort, de peur qu'il ne leur échappât, s'appuïoient de la Reine d'Angleterre & des Hollandois, & vou-

1592. loient leur donner pied dans le Royaume. On en vit la preuve dans l'entrepriſe que fit N. Huraud du Fay ſon Chancelier de Navarre. Car aïant pris la commiſſion de faire travailler à la Forteresſe de Quillebœuf, il ne l'eut pas élevée à demi hauteur, qu'il voulut s'y cantonner, & en refuſa l'entrée à Bellegarde, à qui le Roy en avoit donné le Gouvernement. Deux ou trois Envoïez du Roy emploïerent inutilement les perſuaſions & les menaces pour lui ôter de l'eſprit un deſſein ſi téméraire : ſon ambition avoit pris l'eſſor trop haut pour être ramenée ; il attendoit un ſecours de huit-cens Anglois : mais deux jours avant qu'ils arrivaſſent il tomba malade de chagrin ou autrement, & périt au milieu de ſon entrepriſe. Il en étoit ſi fort entêté, qu'il ne l'abandonna pas même en mourant ; & ordonna qu'on l'enterrât ſur un des baſtions de la Place, comme pour en retenir la poſſeſſion.

Si-tôt qu'il eut rendu l'ame, Bellegarde entra dans Quillebœuf ; Villars crût qu'il pourroit emporter la Place dans ce changement, & avant qu'elle fût en défenſe. Le Duc de Mayenne & lui l'aſſiegerent avec quatre mille

hommes : mais elle fut ou ſi bien défen- 1592
duë, ou ſi mal attaquée, qu'au bout En May.
de quinze jours ils furent contraints de
décamper, de peur d'être battus par le Comte de Saint Pol & Fervaques, qui la venoient ſecourir avec douze cens chevaux, & quinze cens hommes de pied.

Villars allant à ce ſiege avoit ſurpris la petite ville du Pont-Audemer : comme il s'occupoit à la fortifier, Boſc-Roſé, un de ſes plus braves Capitaines, offenſé de ſon arrogance, & de quelques fâcheuſes paroles qu'il lui avoit dites, ſe ſaiſit du Fort de Feſcamp, & s'y cantonna. Ce Fort étoit ſur un Rocher, qui a près de trente toiſes de haut du côté de la Mer, laquelle le bat deux fois par jour, mais n'atteint au ſommet que deux fois l'année : Et ce fut à une de ces hautes marées que Boſc-Roſé le ſurprit par eſcalade. Villars y courut auſſi-tôt pour la recouvrer, & ne l'aïant ſçû tirer de là, il le bloqua par deux Forts ; avec leſquels enfin il le mit à l'extrêmité. [Boſc-Roſé preſſé de la ſorte,] trouva plus de ſûreté à ſe jetter entre les bras du Roy, qu'à ſe raccommoder avec celui qu'il avoit ſi fort offenſé.

1592. En May. Aprés la levée du siege de Roüen, la plus grande partie de l'armée du Roy étant passée en Champagne, il assiegea Espernay, & dans la crainte d'un secours, se voulut couvrir d'une circonvallation, ce qui retarda le siege de près de trois semaines. Le Maréchal de Biron fut tué aux approches, d'un coup de canon qui lui emporta la tête. Il avoit commandé en Chef en sept batailles ou grands combats, à chacun desquels il avoit reçû une blessure. Grand homme de cabinet aussi-bien que de campagne, qui ne vouloit rien ignorer, se mêloit de tout, & s'escrimoit aussi avantageusement de la plume que de l'épée.

Dès que la batterie eut fait brêche, les assiegez capitulerent. Provins en fit autant le troisiéme jour; Meaux étant plus fort, le Roy ne l'attaqua pas: mais pour couper les vivres que les Parisiens tiroient de-là par la Marne, il bâtit un Fort * dans l'Isle de Gournay, qui est sur cette riviere à quatre lieuës de Paris, & en donna le Gouvernement à Odet de la Noüe, dont la fidelité incorruptible lui répondoit de la garde tres-exacte de ce passage.

* On le nomma Villebadaud.

Sur les frontieres de la Bretagne, les Princes

Princes de Conty & de Dombes, s'étant joints, reçûrent une perte tres-notable. Ils avoient assiegé la ville de Craon, située sur la riviere d'Oudon : le Duc de Mercœur vint au secours, assisté de Bois-Daufin, qui lui amenoit la Noblesse du Mayne, & du Marquis de Belle-Isle, fils du Maréchal de Retz. Les deux Princes étant en mesintelligence, laisserent passer la riviere au Duc, & prendre une place de bataille tres-avantageuse, tandis qu'ils en choisissoient une fort mauvaise pour eux : Après n'aïant sçû se résoudre à combattre, ils firent retraite en plein jour, & commirent plusieurs autres fautes. Cette mauvaise conduite fut cause de leur entiere défaite. Elle arriva le 25. de May. Ils y perdirent douze cens hommes, tout leur canon, qui demeura par les chemins faute d'attelage, & ensuite les villes de Château-Gonthier, de Mayenne, & de Laval. 1592. En May.

Le Maréchal de Retz, après la mort de Henry III. ne voïant pas clair dans le dénoüement des affaires du Royaume, & ne sçachant quel parti choisir, s'étoit retiré à Florence, & avoit conseillé à son fils de se ranger du côté des plus forts. Ce conseil lui avoit fait

1592. prendre le parti du Duc de Mercœur, afin de mettre à couvert les grands biens qu'il avoit dans la Bretagne. Quelques-uns néanmoins s'imaginoient que c'étoit une fantaisie qu'il avoit pour la Duchesse, qui l'y avoit engagé.

en Juin. Le quatriéme de Juin, Henry Prince de Dombes perdit son pere François Duc de Montpensier, âgé de cinquante ans; il hérita de son nom, de ses grandes terres, & du Gouvernement de Normandie que le Roy lui donna; comme il fit celui de Bretagne au Maréchal d'Aumont. Celui-ci reprit la ville de Mayenne, après un siege de quinze jours : mais il fut deux mois devant Rochefort, avec grande perte d'hommes, sans le pouvoir emporter; les incommoditez de l'hyver & le Duc de Mercœur étant venus au secours de la Place. Rochefort étoit un Château élevé sur une Roche d'ardoise au bord de la Loire, cinq lieuës au dessous d'Angers, vis-à vis de la Roche de Gausie, Place autrefois mémorable, qui avoit été ruïnée durant les guerres des Anglois. Deux freres du surnom de Hurtaud, qui le tenoient pour le Roy, le mirent avec eux dans le parti de la Ligue, afin qu'elle les avoüât de ce qu'ils avoient

fait prisonnier Sardiny riche partisan, & en avoient tiré une rançon de dix mille écus, [quoiqu'il fût de leur même parti.] 1592

C'étoit vers ce même temps, que René de Rieux Sourdeac, aussi Royaliste, étant investi dans Brest par la Noblesse & par les Communes du Païs, après quatre ou cinq mois de blocus, les battit en plusieurs sorties, moitié par ruse, moitié par vaillance; les força de déloger, & même d'acheter une tréve, qu'il leur vendoit huit mille écus par an. A un mois de-là il remporta encore une victoire par mer sur sept Vaisseaux Normands, qui étoient venus de Fescamp pour se saisir du Havre de Camaret, d'où ils eussent fort incommodé celui de Brest. Ces avantages servirent beaucoup à contenir ce païs là dans l'obéïssance du Roy. En Juin & Juillet

Toute la Guyenne y étoit, hormis qu'Emanuël Desprez Marquis de Villars, fils de la femme du Duc de Mayenne, & de Henry Seigneur de Montpesat & frere d'Emanuël, tenoit quelques petites Places en Perigord, & en Limosin, & dans l'Agenois, Agen, Villeneuve & Marmande. Ces freres l'an passé avoient été battus près de l'Ab-

1592. baye de Roquemadour en Quercy par Anne de Levis-Vantadour, & Ponts de Lauſieres-Temines, celui-ci Gouverneur de Quercy, celui-là de Limoſin ; leſquels leur tuerent quelque ſept cens hommes, de deux mille quatre cens qu'ils avoient ramaſſez, & leur prirent canon & bagage.

En Juin, Juillet & ſuiv. Le Maréchal de Matignon commandoit ſeul pour le Roy dans cette Province, quand il s'y fit une dangereuſe diviſion par le moïen de Paul d'Eſparbez de Luſſan. Ce Gentilhomme avoit acheté la Place de Blaye de Guy de ſaint Gelais Lanſac, grand diſſipateur de biens. Le Maréchal diſoit que c'étoit de ſes deniers, & que Luſſan n'étoit en cela que ſon Procureur : mais quand il y voulut entrer, Luſſan lui refuſa la porte tout net, & offrit de lui rendre ſon argent. Le Maréchal ne l'aïant pû amener à la raiſon, le rendit ſuſpect d'intelligence avec la Ligue, & lui fit retrancher ſes appointemens. Luſſan ne s'en mit pas beaucoup en peine, & s'en dédommagea en levant des contributions ſur la riviere avec quatre grands Vaiſſeaux qu'il arma en guerre. Sur ce ſujet, le Maréchal aïant excité les plaintes de tou-

te la Province contre lui, se fit donner 1592.
un ordre du Roy, pour le tirer de là par
force, & mit le siege devant Blaye.
Lussan le soûtint trois mois durant:
après lesquels se voïant pressé il appella
les Espagnols à son secours, & avec leur
aide, il se défendit si bien, qu'il demeu-
ra en possession de la Place.

Peu s'en falut qu'ils ne missent le
pied dans la Province par Bayonne, en
executant une entrepriſe qu'ils avoient
tramée sur cette Ville, par le moïen
d'un Marchand de la Franche-Comté,
nommé Château-Martin, qui s'y étoit
habitué, & d'un Medecin nommé Ros-
sius. Elle étoit sur le point de réüssir,
quand la Hilliere Gouverneur de la
Place, la découvrit, aïant surpris un
Laquais mal instruit, qui apportoit des
Lettres de Fontarabie. Le Marchand &
le Medecin furent pendus.

Parmi les confusions de trois ou qua-
tre Partis en Provence, celui du Roy
commençoit à prendre le dessus: prin-
cipalement après que le Duc de Savoye
eut été défait à Vinon. Depuis cela la
Valete le poursuivit vivement jusques
dans les portes d'Aix, & ruïna toutes
les Métairies d'alentour. Puis afin de
l'obliger à sortir aux champs, il mit

1592. le siege devant Roquebrune, méchant lieu & nullement considerable, sinon en ce qu'il serroit la ville de Fréjus, qui n'en est qu'à une lieuë. Or comme il y faisoit dresser quelques épaulemens d'une batterie, il y fut tué d'un coup de mousquet dans la tempe l'onziéme jour de Février. Ce fut une grande perte, tant pour sa vertu singuliere, que pour le bien des affaires du Roy. La Partie du Parlement qui s'étoit retirée à Sisteron, prit le Gouvernement, en attendant que le Roy en eût disposé.

11 Février.

Sa mort dissipa la plus grande partie de ses troupes, & causa division entre les Provençaux & les Gascons, pour le Gouverneur qui lui succederoit. Les Gascons desiroient le Duc d'Espernon, & se trouvoient les plus forts, ainsi les autres feignirent d'y consentir, & tous députerent vers le Roy pour le demander. Le Roy ne l'aimoit pas assez pour lui donner une si belle piece; & il apprehendoit que cet esprit fier & ambitieux, ne se cantonnât dans cette Province, qui étoit maritime, & voisine du Duc de Montmorency, & du Duc de Savoye. Néanmoins lors qu'il vit qu'il se préparoit pour en aller prendre possession, & que son refus ne serviroit

qu'à le pouſſer du côté de ſes ennemis, il lui envoïa ſes Proviſions avec des Lettres fort obligeantes. Mais il retira de lui la Charge d'Admiral qu'il donna au jeune Biron; & ſous-main il ordonna aux Provençaux Royaliſtes, & à Meſplez, Gentilhomme Bearnois, le plus autoriſé d'entre les Gaſcons, de le traverſer dans ſon Gouvernement, en attendant qu'il trouveroit l'occaſion de l'en chaſſer. 1592. En Février.

Les affaires du Duc de Savoye ne ſe porterent pas mieux par la mort de la Valete. Le ſeiziéme de Février, les habitans d'Arles tuerent Riviere leur premier Conſul, comme il penſoit introduire trois Compagnies Savoyardes dans la Ville, & quelques Gentilshommes Royaliſtes allerent aſſaſſiner Biord, Lieutenant du Sénéchal, grand Parriſan du Duc, qui s'étoit retiré là proche dans une de ſes Métairies. A quelques mois de là le troiſiéme Conſul ſoûleva la ville d'Arles, & la rejoignit avec le Parlement d'Aix: mais il ne la remit pas dans les intérêts du Duc.

Ce Prince n'aïant plus de Places fortes dans la Province que Berre, & Grace, & ne lui reſtant des trois grandes Villes que celle d'Aix, qui n'étoit ni en Mars.

1592. frontiere, ni ſur aucune riviere, prit congé du Parlement le trentiéme de Mars, & emmena tout ſon attirail & toutes ſes forces à Nice, aïant néanmoins fait de belles promeſſes d'un prompt retour. Le Parlement d'Aix en ſon abſence ſe chargea du Gouvernement de la Province, & en obtint des Patentes du Duc de Mayenne.

en May. & ſuiv.

Lorſqu'il fut parti du païs, Leſdiguieres y fut appellé par le Parlement de Siſteron. Aïant donc fait réve avec le Duc de Nemours, il vint en Provence ſur la fin de May. Le Parlement d'Aix lui demandoit une ſurſéance, il la lui refuſa, & enleva tous les petits Châteaux d'alentour d'Aix, & vers la côte d'Antibes, courant tout le païs. Après il pouſſa le Duc qui avoit entrepris de venir au ſecours d'Aix, & preſſa fort la Ville & le Parlement. Mais lors qu'il étoit ſur le point de les réduire, Nemours rompit la tréve en Dauphiné, y prit le Fort des Echelles, & gagna Maugiron, qui commandoit pour le Roy dans Vienne. Il ne lui laiſſa pourtant pas le Gouvernement, craignant que celui qui avoit ainſi changé une fois, ne changeât encore une autre. Le bruit de ces progrez rap-

pella Lesdiguieres en Dauphiné. Lors qu'il y fut, il chercha tous moïens d'attirer Nemours au combat : il ne put jamais l'y engager ; mais en le poussant de lieu en lieu, il fit dissiper ses troupes. 1592.

Sur la fin de Juillet, le Duc de Savoye prit Antibes à discretion. La Valete avoit traité une ligue avec les Venitiens, le Duc de Florence, & le Duc de Mantouë, pour porter la guerre dans les Païs du Duc de Savoye. Ils s'étoient obligez de lui fournir cent mille livres par mois, lorsqu'il auroit pris une Place considérable. Lesdiguieres se fit subroger en son lieu, & s'en acquitta aussi-bien qu'il eût fait. Il passa le Mont de Genere le vingt-sixiéme de Septembre, & divisa son armée en trois, pour attaquer trois Places en même temps, l'une la Perouse, l'autre Pignerol, & l'autre où il étoit en personne, le Pas de Suse. Il ne réüssit qu'à la Perouse, dont il prit les passages qui sont commodes pour le charroy, & ceux de la vallée de Quieras, qui le sont pour la route des gens de pied. De plus il fortifia Briquieras à la vûë du Duc de Savoye, prit la Ville, & puis le Château de Cavours, & fit re-

En Juillet.

En Septembre.

1592. culer le Duc qui s'étoit approché pour le secourir. Cela fait, & après avoir pourvû à la conservation de ses conquêtes, il s'en retourna hyverner en Daufiné.

en Août, & Septembre.

Le Duc d'Espernon passant avec trois mille hommes par la frontiere du Languedoc, trouva le Duc de Joyeuse qui assiegeoit Villemur sur le Tarn, à la priere de ceux de Toulouse, qui par là vouloient brider les courses de ceux de Moutauban. Le bruit de sa marche fit bien vîte déloger les assiegeans : mais lors qu'il fut passé outre, Joyeuse pressé (si on le peut dire ainsi) par son mauvais destin, recommença le siege. Le Maréchal de Montmorency craignant que sa puissance ne s'accrût trop en ce païs-là, fit un corps de ses meilleures troupes, dont il donna le commandement à Lecques, à Chambaud, & à Montoison. Messilac, ci-devant nommé Rostignac, Gouverneur d'Auvergne, les joignit avec quelque cavalerie. Tous ensemble aïant eu avis que le Duc avoit envoïé loger la sienne dans les villages, résolurent de l'attaquer le dix-neuviéme d'Octobre. Au même temps qu'ils donnoient, Temines qui s'étoit jetté dans la Place avec

en Octobre.

bon nombre de Noblesse, fit aussi une grande sortie. Ils forcent les retranchemens du Duc, mettent ses gens en désordre, en déroute, en assomment un grand nombre, en font noyer un plus grand dans le Tarn, & le Duc même, le Pont aïant fondu sous lui par la trop grande multitude des fuïards. 1592.

[Cette nouvelle causa une consternation incroïable dans Toulouse. Lorsque chacun y eut plaint la perte générale, & sa perte particuliere, il falut penser à choisir un autre Chef. Le défunt Duc avoit encore deux freres, mais tous deux enrôlez dans le service de Dieu, l'un Cardinal & l'autre Capucin, que l'on nommoit le Pere Ange. Le premier qui étoit fort habile dans la conduite des affaires, voulut bien se charger de cette partie du gouvernement, mais il s'excusa du commandement des armées; on le déféra à son frere, qui avoit autrefois fait ce mêtier. Ce ne fut pourtant pas sans beaucoup de peine qu'il se résolut à l'accepter.]

Le Duc d'Espernon arriva en Provence vers la fin d'Aoust : son entrée fut fort glorieuse ; les peuples l'y reçûrent par tout avec des acclamations de joïe. Il emploïa les mois de Septembre & En Septembre.

1592. d'Octobre à s'établir dans la Province ; & à la nettoïer de pluſieurs Châteaux & retraites de brigands. Le mois de Novembre ſe paſſa en pourparlers & négociations de Paix, quoique fort inutiles ; après quoi il alla attaquer Antibes, & prit la Ville à compoſition, & le Château par eſcalade. Mais comme l'on vit, que ſe croïant déja le maître abſolu, il traitoit les Provençaux ſujets avec hauteur, & les vaincus ſans miſericorde ; qu'il bâtiſſoit des Citadelles dans Brignolles & dans Saint Tropez, dont les Habitans étoient fort Royaliſtes ; les eſprits ſoupçonneux & peu endurans de ce païs-là, s'en alarmerent extrémement. Les ſecretes pratiques des Agens du Roy leur mirent le feu ſous le ventre, & les vengeances du Duc engendrerent dans leurs cœurs la plus cruelle haine que l'on ait vûë dans ces derniers ſiecles.

Les Eſpagnols demandoient ſans relâche la convocation des Etats Généraux, le Pape avoit délégué en France, par un Mandement en forme de Bulle, Philippe de Sega, Cardinal Evêque de Plaiſance, pour tenir la main à l'élection d'un Roy Catholique, & celui qu'ils croiroient le plus capable de ré-

ſiſter aux entrepriſes du Navarrois. Le Roy Philippe avoit réſolu de faire entrer en France une armée de 30000. hommes de pied, & de 6000. chevaux, pour ſoûtenir celui qui ſeroit élû, parce qu'il prétendoit en faire un mari pour ſa fille. 1591.

Sur ces entrefaites, le troiſiéme de Decembre, le Duc de Parme mourut dans Arras, comme il aſſembloit ſes forces, & que le Roy s'étoit avancé juſqu'à Corbie, pour lui empêcher l'entrée du Royaume. Ce grand Capitaine languiſſoit depuis un an entier, de quelque mauvais boucon, à ce que diſoient les plus ſoupçonneux, que les Miniſtres d'Eſpagne lui avoient donné, ou par ordre du Roy Philippe, ou par quelque haine particuliere. En Decembre.

On ne ſçait pas ſi le Duc de Mayenne en eût de la joïe ou de la triſteſſe: mais il eſt certain que depuis qu'il ſçût ces nouvelles, il apporta autant de ſoin à aſſembler les Etats, qu'il en avoit apporté à les retarder; & délors il fit quatre Maréchaux de France, qui furent la Chaſtre, Rhoſne, Bois-Daufin, & Saint-Pol, & pourvût le Marquis de Vilars de la Charge d'Admiral. Etoit-ce pour donner plus de dignité à

1592. l'assemblée, ou pour lui imposer la nécessité de l'élire Roy ? car ces grands Officiers n'eussent pas souffert qu'on eût déféré la Couronne à un autre qu'à leur créateur.

Le Duc de Guise & le Duc de Nemours formoient chacun leur cabale dans Paris, & songeoient à en avoir aussi dans les Etats. Les Politiques se sentant assez de forces, y tenoient hardiment des assemblées ; où ils faisoient des propositions pour un accommodement avec le Roy de Navarre ; & il eût passé dans une assemblée de l'Hôtel de Ville, d'envoïer vers lui, pour avoir le commerce libre, si le Duc de Mayenne n'y fût accouru pour l'empêcher. Il en reçût l'avis des Seize, mais il ne leur en sçût pas plus de gré pour cela ; au contraire, il rejetta toutes les Requêtes qu'ils lui présenterent. [Aussi en revanche] ils témoignerent la haine qu'ils lui portoient, par plusieurs libelles atroces, & horriblement diffamans ; qui certes le décrioient extrémement, mais les rendoient encore plus odieux.

En Decembre.

Dans le Parti du Roy, son Parlement, son Conseil, & sa Maison même, étoient aussi fort broüillez. Les Indifférens & les Ligueux qui étoient

En Novembre. & Decembre.

revenus dans le Parlement, y avoient apporté des sentimens bien contraires à ceux du premier esprit. Dans le Conseil chacun s'efforçoit d'y occuper le premier rang, à la place du Maréchal de Biron qui l'avoit tenu; & le Roy craignoit également de desobliger tous les prétendans; car le premier qui l'eût quitté, eût, pour ainsi dire, défilé tout le chapelet. 1592.

Ses inquietudes domestiques ne le touchoient pas moins. Le Comte de Soissons ne pouvant plus souffrir ces délais pour son mariage avec la Princesse Catherine, alla à Pau pour l'accomplir: mais le Parlement de Bearn lui ferma les portes, & mit des gardes autour de la Princesse. Elle se tint fort offensée de ce procedé, & se plaignit amerement à son frere, de l'insolence de ces gens de robbe. Elle en parloit ainsi. Le Roy désirant guérir cet esprit blessé, lui écrivit en termes fort affectueux, & lui manda de le venir trouver à Saumur, où il se devoit rendre au mois de Février.

Nous voici arrivez à l'an 1593. l'un des plus mémorables de ce Regne, & dans lequel les choses à force d'être mêlées, commencerent à se développer. 1593. en Janvier.

1593. Le cinquiéme jour de Janvier on oüit publier une Déclaration du Duc de Mayenne, verifiée au Parlement de Paris; laquelle après avoir fait l'apologie de toute sa conduite, avec de tres-puissans raisonnemens & beaucoup d'éloquence, *Convioit les Princes, Pairs, Prélats, Officiers de la Couronne, Seigneurs & Députez, de se rejoindre au parti de la sainte Union, & de se trouver dans l'assemblée des Etats le dix-septiéme de Février, pour choisir ensemble sans passion & sans intérêt, un bon remede pour conserver l'Etat & la Religion.* Dix jours après parut une exhortation du Legat à même fin. Elle parloit bien plus nettement que celle du Duc, & disoit; *Qu'il falloit élire un Roy qui fût de nom & d'effet tres-Chrêtien & vrai Catholique, & qui eût la force de maintenir la Religion & l'Etat.* C'étoit assez désigner le Roy d'Espagne.

L'Ecrit du Duc aïant été vû par les Seigneurs qui étoient auprès du Roy, quelques-uns, entr'autres le Duc de Nevers, trouverent bon, puisqu'il les invitoit aux Etats, de lui faire quelque réponse qui l'engageât à une Conférence. Cet expédient fut suivi de tous avec tant d'ardeur, qu'il n'eût pas été

au

au pouvoir du Roy, quand il l'eût voulu, de l'empêcher. La proposition fut donc dressée le dix-septiéme du mois, & donnée à un Héraut pour la porter au Duc. 1593.

Les Députez des Etats firent leurs dévotions le vingt-un à Nôtre-Dame, & entendirent le Sermon de Gilbert Genebrard Archevêque d'Aix: qui montra, *que la Loy Salique étoit positive, & partant changeable au gré du Legislateur, qui étoit le peuple François en Corps.*

[Cinq jours après] l'assemblée s'ouvrit dans la salle haute du Louvre: le Duc la commença par une harangue que l'Archevêque de Lyon lui avoit composée; le Cardinal de Pellevé parla pour le Clergé, Seneschay pour la Noblesse, & Honoré du Laurent Avocat du Roy au Parlement de Provence, pour le Tiers Etat. L'ordre du Clergé étoit fourni d'assez bon nombre de Prélats de marque; dans celui de la Noblesse, il y avoit peu de Gentilshommes considérables; & celui du Tiers Etat étoit composé de toutes sortes de gens ramassez, & payez par le Duc de Mayenne, ou par les Espagnols. Des trois Corps n'y aïant que celui de la

1593. Noblesse qui fût au Duc ; il essaïa d'y en ajoûter deux autres, contre l'ordre ancien du Royaume, sçavoir l'un des Seigneurs, & l'autre du Parlement & des gens de robbe : mais tous les trois Ordres rejetterent fortement cette nouveauté.

Le second jour d'après l'ouverture, un Trompette apporta la proposition des Seigneurs Catholiques d'auprès du Roy. Elle disoit : *Que si ceux du parti de l'Union, vouloient députer de bons & dignes personnages, en un lieu dont il seroit convenu, entre Paris & saint Denis, pour aviser aux moyens de finir les troubles, ils étoient prêts d'y en envoyer aussi de leur part.* Le Duc pour lors étoit au lit un peu incommodé ; le Trompette demanda à lui parler, & ne manqua pas de faire tout sçavoir à ceux qui le voulurent entendre. Le Duc ne pouvoit donc point tenir la chose secrete. Ainsi de l'avis de son Conseil, & nonobstant les violens raisonnemens du Legat, il la renvoïa aux Etats. L'aïant examinée, ils refuserent *d'entrer en Conference directement, ni indirectement avec le Roy de Navarre, ni avec aucun Hérétique, mais bien avec les Catholiques tenans son parti, &*

cela pour le bien de la Religion & le repos public.

Cette réponse faite, le Duc partit de Paris, escorté de quatre cens chevaux, & alla à Soissons s'aboucher avec le Duc de Feria, Jean-Baptiste Tassis, & le Docteur Inigo de Mendozza, Ambassadeurs d'Espagne. Ils lui proposerent directement l'élection de leur Infante, & lui en parlerent comme d'une chose aussi facile que juste & honorable. Le Duc leur demanda un secours puissant & effectif, & eux le vouloient repaître de chimeres ; si bien qu'ils en vinrent à des reproches & à de grosses paroles : mais le besoin extrême du Duc le contraignit d'en souffrir, & de cacher son ressentiment aussi-bien que ses desseins. 1593. En Février.

Au partir de Soissons, il alla joindre leur armée, qui étoit commandée par Charles Comte de Mansfeld. Avec ce qu'il y mena de troupes, elle ne se trouva que de douze mille hommes : ces forces trop petites pour déboucher Paris, s'attacherent à Noyon, & le prirent au bout de trois semaines. Cela fait, Mansfeld ramena ses gens en Flandre : où le Prince Maurice lui donna tant d'affaires, que de toute l'année il n'eut

1593. le moïen de ſonger à celles de France.

en Février. Au mois de Février le Roy étoit allé à Tours. Trois grands deſſeins l'y menoient ; l'un de faire le Mariage de ſa Sœur avec le Duc de Montpenſier, l'autre de traiter avec le Duc de Mercœur, & le troiſiéme de moïenner envers les gens de ſon Parlement, qu'ils levaſſent les modifications qu'ils avoient apportées à l'Edit par lui accordé aux Huguenots. Il trouva ſi peu de diſpoſition dans les eſprits pour toutes ces choſes, que pas une ne lui réüſſit. De plus, comme les malheurs vont toûjours de compagnie, il arriva qu'au même temps que les ennemis étoient près de prendre Noyon, le contre-coup en porta juſqu'à Selles en Berry, que Biron aſſiegeoit par ſon ordre exprès, & à la priere du Parlement de Tours ; Car le Roy aïant beſoin de toutes ſes forces pour couvrir la Picardie, il lui manda de lever le ſiege, & de les lui amener en diligence.

en Mars. Ces diſgraces refroidirent ſes meilleurs ſerviteurs, enflerent le cœur de la Ligue plus qu'on ne ſçauroit croire, & enhardirent le tiers parti Catholique, & le Huguenot, à faire des conſpirations : celui-ci ſeulement pour ſe

cantonner, l'autre pour se saisir de sa personne. On ne se cachoit point de lui pour faire des assemblées & des cabales, & les principaux Seigneurs de son Conseil lui disoient sans déguisement, qu'ils l'alloient quitter s'il ne quittoit sa Religion. Le Cardinal de Bourbon étoit celui qui menoit la bande, & qui lui causoit plus de peine ; de bonheur pour le Roy, il arriva que je ne sçai quoi d'acre vint à lui ulcerer le poulmon, & lui causa une phtisie, qui le rendit moins capable de pousser ses ambitieux desseins. 1593. en Mars.

Il y avoit deux voïes pour tirer le Roy hors d'affaires : l'une de demeurer ferme dans sa Religion, s'armant de patience & de courage, l'autre sans doute la meilleure, d'embrasser celle des Catholiques, lesquels étoient plus de cinquante contre un Huguenot. La premiere étoit extrémement longue, pleine de difficultez & de périls presqu'insurmontables : car les Catholiques menaçoient de l'abandonner s'il n'alloit à la Messe ; il avoit à peine dequoi mettre une armée sur pié ; les Gentilshommes s'ennuïoient de prodiguer leurs biens & leur sang pour le service d'un Prince hérétique : & si dans

1593. en Mars. cette conjoncture, on eût élû un autre Roy que lui, assurément qu'ils l'eussent tous reconnu.

Toutes ces considérations & ces craintes, firent de profondes impressions sur son esprit: il faut croire que la Providence de Dieu s'en servit pour le disposer à rentrer dans la bonne voïe. Il commença donc à faire esperer sa conversion; & dès qu'il se fut ouvert sur ce sujet, il y eut des Huguenots même qui l'asûrerent, soit qu'ils le crûssent ainsi, soit qu'ils le fissent par complaisance, qu'on pouvoit faire son salut dans toute Religion qui croïoit JESUS-CHRIST crucifié, & le Symbole des Apôtres, & qui observoit les préceptes du Décalogue.

Comme le Duc de Mayenne étoit encore à Rheims, où il étoit allé tenir une Conférence avec les Princes de son parti, le Duc de Feria Ambassadeur extraordinaire d'Espagne, avec ses autres Collegues, arriva à Paris, accompagné d'une grande escorte de cavalerie, & des principaux Seigneurs du Parti, que le Duc de Mayenne avoit envoïez au devant de lui. Les Etats lui firent compliment par des Députez: quelques jours après il entra dans l'as-

semblée, où il harangua en Latin, & leur présenta des Lettres du Roy Philippe, dont l'adresse étoit; *A nos Reverends, illustres, magnifiques & bien-amez les Députez des Etats Généraux de France.* Le Cardinal de Pellevé fut chargé d'y répondre. 159 en Mars.

Il y avoit trois chaises sous le Daix, celle du milieu couverte d'un tapis de velours violet semé de fleurs de lys d'or, & plus relevée que les autres, mais vuide, pour montrer qu'elle attendoit un Roy; dans celle de main droite s'assit le Cardinal de Pellevé, qui outre qu'il étoit Président du Clergé avec l'Archevêque de Lyon, présidoit aussi aux Assemblées générales en l'absence du Duc de Mayenne; le Duc de Feria se mit sur celle de main gauche.

Cependant les Catholiques Royalistes presserent si fort la Conférence, que les brigues du Duc de Feria, ni celles des Seize, ne purent empêcher que des Députez de part & d'autre n'en convinssent. Etant donc allez reconnoître les lieux d'autour de Paris, ils choisirent celui de Surene qui étoit moins ruiné que tous les autres. Ils s'y rendirent le vingt-neuviéme d'Avril, & partagerent les logis au sort: mais les

1593. Royaliſtes dans la ſale de la Conférence
en Avril. ſe ſaiſirent de la main droite. Tous enſemble arrêterent que les paſſeports ſeroient expediez en forme de Lettres Patentes, & ſe prirent réciproquement ſous leur protection. Les Députez de la Ligue retournoient tous les ſoirs coucher à Paris, ceux des Royaliſtes demeuroient ſur le lieu.

Ceux-là attendant le retour du Duc de Mayenne, qui reculoit d'entrer en matiere, firent écouler quelques Séan-
en May. ces ſans rien avancer, puis remirent la Conférence à huit jours de-là. Cependant il fut accordé une ſurſeance d'armes de dix jours. D'abord il ſe trouva une difficulté qui penſa tout rompre. Ceux de la Ligue ne vouloient pas ſouffrir que Ramboüillet y aſſiſtât, parce que la Ducheſſe de Guiſe l'accuſoit d'avoir trempé dans la mort de ſon mari; Ramboüillet au contraire, inſiſtoit d'y demeurer puiſqu'il y étoit entré, de peur que ſon excluſion ne fût un aveu tacite de ce qu'on lui impoſoit, & que le ſang de ce Prince ne lui fût quelque jour redemandé à lui & à toute ſa poſtérité. Il dénioit donc hautement le fait, & offroit de s'en purger par ſerment: à cauſe de quoi les Députez de

ſon

son parti le soûtinrent si fortement, qu'il ne fut pas exclus. 1593.

C'est une chose mémorable, que le Roy aïant oüi dire que quelques-uns le chargeoient lui-même de cette mort, prit la peine de composer un discours, qui fut vû des principaux de l'assemblée: par lequel il montroit, *qu'il n'avoit jamais été l'auteur d'un si funeste & si malheureux conseil.* Il apportoit entr'autres choses, que comme le feu Roy lui disoit, qu'un Grand qui l'avoit poussé à faire cette action, avoit mis dans une Lettre qu'il lui écrivoit sur ce sujet, ces quatre mots Latins, MORS CONRADINI, VITA CAROLI; lui Roy de Navarre, lui avoit répondu en présence de plusieurs gens d'honneur, encore tous vivans: *Oui; mais, Sire, celui-là ne vous a pas dit toute l'histoire; car la mort de Conradin* * *fut la ruine de Charles.*

* La mort du Duc de Guise, fut celle de Henry III.

Pour le détail de ce qui se passa à la Conférence de Surène, on le peut voir dans les Actes qui en sont publics. L'Archevêque de Lyon & celui de Bourges, firent de part & d'autre des discours fort éloquens, pour montrer, l'un qu'on ne pouvoit pas reconnoître un Prince Hérétique, l'autre qu'il lui

1593. faloit obéïr : Et ce dernier ſommoit les Catholiques liguez de ſe joindre à eux pour inſtruire le Roy, & pour le convertir ; mais ceux-ci ſe fermerent à ne le point recevoir, & à n'avoir aucune communication avec lui, qu'il ne fût vraiment converti, & que le Pape ne l'eût reçû au giron dans l'Egliſe.

en Juin. Cette réſolution témoignée avec une merveilleuſe fermeté, acheva d'ébranler ce Prince qui chanceloit déja, enſorte qu'il donna parole poſitive de ſe convertir, aux Princes & aux Seigneurs qui étoient auprès de lui, & dem[illegible] da une Conférence pour ſon inſtruction ; à laquelle il convia tous les plus doctes de ſon Parti, & de celui de la Ligue, pour le quinziéme de Juillet ; Non pas qu'il entendît que l'execution de ſa parole dépendît de là, mais ſeulement pour la bien-ſéance & pour la forme.

Il étoit temps qu'il s'expliquât nettement ; car les Etats quelques jours auparavant, aïant fait une Proceſſion ſolennelle, ſe préparoient à l'élection d'un Roy ; & ſi les Eſpagnols dans cette conjoncture, qui leur étoit tout-à-fait favorable, euſſent fait l'ouverture qu'ils firent un mois après pour le Duc

de Guise ; il est certain que tout eût tourné de ce côté-là, même malgré le Duc de Mayenne ; car il n'avoit pas encore fait sa brigue assez forte, aïant été trop occupé à Reims. 1593. en Juin.

Il en venoit d'arriver, fort chagrin & mal satisfait des Princes de sa Maison, qui l'étoient encore plus de lui : de sorte qu'ils s'étoient séparez aussi irrésolus & aussi desunis qu'auparavant, chacun avec de vastes & confuses pensées, & peu de moïens de les executer. Il avoit néanmoins dequoi se consoler de ses disgraces, s'il eût sçû profiter de l'occasion : car le Roy appréhendant que les Etats n'en nommassent un avant qu'il fût converti, offroit de lui donner tout sur l'heure, les mêmes avantages que les Espagnols lui promettoient seulement pour l'avenir.

Il n'avoit point eu d'autre pensée, quand il accorda les Conférences, que d'amuser les Royalistes : mais il en advint tout le contraire ; elles apporterent de grands avantages au Roy. Les Seize d'un côté, & les Huguenots de l'autre, avoient beau s'efforcer de les interrompre, elles étoient trop engagées : de Suréne elles furent transférées à la Raquete, puis à la Villette.

1593. Elles finirent en ce dernier endroit,
en Juin. parce que les Liguez ne voulurent conclure autre choſe, ſinon, *Qu'ils remettoient le jugement de la réduction du Roy à l'autorité du Saint Pere, qui ſeul*, diſoient-ils, *avoit le pouvoir de lui ouvrir la porte de l'Egliſe :* & les autres refuſerent cette propoſition, *dautant que ç'eût été ſoûmettre la Couronne de France à la diſpoſition du Pape.*

Durant que les Conférences tenoient, les ſurſéances d'armes étoient continuées, & affriandoient de plus en plus le Peuple à la Paix. Le Roy aïant bien reconnu cet effet, n'en voulut plus donner que pour trois jours, mais en échange, il offrit une tréve de ſix mois. Le Legat & les Eſpagnols en aïant témoigné grande averſion, le Duc de Mayenne n'oſa pas l'accepter. Les Eſpagnols de leur côté aïant laiſſé attiedir la chaleur des eſprits dans les Etats, les rebuterent tout-à-fait par leurs propoſitions odieuſes : car Mendoze s'efforça d'y faire valoir le droit de l'Infante, & de montrer que la Couronne lui appartenoit. Son diſcours y fut fort mal reçû : Feria enſuite s'imaginant qu'on l'avoit rebuté, à cauſe que les François abhorroient la domination

des femmes, fit proposer par Taſſis que le Roy Catholique marieroit l'Infante à l'Archiduc Erneſt, qui régneroit conjointement avec elle ; comme s'il eût été plus ſupportable de voir un Etranger dans le trône des fleurs-de-lys, que d'y en voir deux à la fois. 1593 en Juin.

La Nobleſſe s'étant remiſe au Duc de Mayenne, de lui faire telle réponſe qu'il jugeroit à propos, ce Duc lui fit entendre que les Loix du Royaume ne pouvoient s'accommoder avec un Etranger, Que néanmoins les Etats, pour témoigner leur reconnoiſſance au Roy Catholique, le prioient d'avoir agréable qu'ils élûſſent un Prince François, & qu'il lui plût de l'honorer de ſon alliance par le Mariage de l'Infante. Or après que les Eſpagnols eurent paſſé quelques jours à délibérer ſur cette propoſition, Feria répondit par l'organe de Taſſis, que le Roy ſon Maître fourniroit tout le ſecours que l'on deſiroit, moïennant que l'Infante fût déclarée Reine à cette condition, & ſolidairement avec l'un des Princes François que ce Roy voudroit choiſir, y compris ceux de la Maiſon de Lorraine.

Cette ouverture ébloüit la plûpart

1593. en Juin. des Députez ; en ſorte que ſi délors les Miniſtres d'Eſpagne euſſent nommé quelqu'un, ſans y apporter tant de façons, l'aſſemblée en fut demeurée d'accord. Mais tandis qu'ils ſe tenoient ſur leur gravité, & qu'ils penſoient ſe faire faire la cour d'une choſe qui n'étoit point à eux, l'occaſion leur échappa. Trois Princes aſpiroient à cette nomination, le Duc de Nemours, & le Duc de Guiſe, chacun pour ſoy-même, & le Duc de Mayenne pour ſon fils aîné. Quand ce dernir voïoit de la difficulté à ſon deſſein, il penſoit quelquefois à propoſer le Cardinal de Bourbon ; puis après diverſes agitations d'eſprit, il trouvoit qu'il n'y avoit point de meilleure réſolution que celle, qui en effet eſt la pire de toutes, ſçavoir de n'en point prendre.

Durant qu'il flottoit dans ces incertitudes, le Parlement de Paris s'étant aſſemblé ſur le bruit qui couroit de l'élection de l'Infante, fit voir qu'il eſt infaillible, quand il s'agit des Loix fondamentales de la Monarchie, pour leſquelles il a toûjours veillé tres-utilement. Car il donna un grand Arreſt » qui ordonnoit, Que remontrances ſe» roient faites au Duc de Mayenne, à ce

qu'il eût à maintenir ces Loix, & empêcher que la Couronne ne fût transportée à des Etrangers ; & déclaroit nuls & illicites tous Traitez qui avoient été faits ou qui se feroient pour cela, comme étant contraires à la Loy Salique. Conformement à cet Arrest, Jean le Maistre, qui tenoit la place de Premier President, fit de hardies remontrances à ce Duc, & lui représenta que la domination des femmes en France, même celle des Regentes, n'y avoit jamais causé que des séditions & des guerres civiles. Il en apporta dix ou douze exemples tres-memorables: entre lesquels il n'oublia pas celui de Blanche de Castille, & celui de Catherine de Medicis, la principale & presque l'unique cause de ces derniers troubles. 1593. En Juin.

Sur ces entrefaites, le Roy fût assieger Dreux. Il emporta la Ville d'emblée, & le Château ensuite par composition : mais avec beaucoup plus de peine & de temps, [& grande tuërie des assiegez.] Les Espagnols connoissant par l'Arrest du Parlement, & par la perte de cette Ville, que les affaires de la Ligue tendoient à leur déclin, presserent plus fort l'élection d'un Roy ; & en Juillet.

1593. en Juillet. lâchant enfin le mot dans un Conseil qu'ils tinrent avec le Duc de Mayenne, nommerent le Duc de Guise. Il n'y eut jamais de pareil étonnement à celui qu'il eut dans ce moment ; le trouble de son ame paroissoit au travers de toutes ses dissimulations. L'indignation de sa femme fut encore plus grande, elle eût bouleversé toute la terre, plûtôt que d'obéïr *à ce petit garçon*, elle appelloit ainsi le Duc de Guise. En cette occasion pressante, comme il ne sçavoit que répondre, Bassompiere lui trouva un expédient, qui reculant l'affaire, la rompit entierement. Ce fut que ce Seigneur demanda un temps de huit jours pour en avertir le Duc de Lorraine son Maître.

Durant ce délai, le Duc de Mayenne dressa tous ses ressorts, tantôt auprès du Duc de Guise, pour le dissuader d'accepter cette nomination, comme ruineuse à lui & à toute la Maison de Lorraine ; tantôt envers les Espagnols, pour leur remontrer que ce n'étoit pas encore le temps ; & enfin auprès des Etats, pour les attirer dans ses sentimens. Ses tentatives lui réüssirent fort mal envers les deux premiers, principalement envers les Espagnols. On

disoit même qu'ils avoient tâché de porter le Duc de Guise son neveu, à le tuer, comme étant le seul obstacle à sa grandeur. Mais quant aux Etats, il fit si bien sa partie auprès d'eux, qu'ils consentirent le 21. de Juillet, qu'on dressât une réponse pour les Espagnols : par laquelle le Duc & les Princes Lorrains remercioient tres-humblement le Roy Catholique de l'honneur qu'il faisoit à leur Maison ; protestoient qu'ils persevereroient toûjours dans leur reconnoissance, & dans la volonté de le servir ; & déclaroient qu'ils étoient prêts de promettre devant le Légat, de faire agréer cette élection aux Etats du Royaume, *quand il y auroit des forces suffisantes pour la maintenir*, & lors qu'on seroit demeuré d'accord de conditions raisonnables pour les Chefs du Parti. 1593. en Juillet

Il y eut là-dessus de grandes contestations entre les Partisans du Duc, & ceux d'Espagne ; ceux-ci voulant qu'on passât outre à l'élection, les autres qu'on la differât. Les Espagnols écouterent tout sans ouvrir la bouche : à la fin comme ils virent que leurs tenans se trouvoient plus foibles d'un tiers, ils lâcherent la main. Et de plus le

1593. en Juillet. Duc, ſans avoir égard à leurs prieres, conclut de traiter une tréve avec le Roy, nomma des Députez pour ce ſujet.

Pluſieurs Prélats, quelques Docteurs, [entr'autres Prevoſt de Compregnac Limoſin,] & même trois Curez de Paris, deſquels étoit celui de ſaint Euſtache nommé René Benoiſt; étant venus à ſaint Denis le vingt-deuxiéme de Juillet, le Roy s'y rendit le lendemain, & entra en Conférence avec eux, comme pour s'éclaircir de quelques doutes qui lui reſtoient ſur les points de la Religion. Il demeura bien-tôt d'accord de tout: Mais le Cardinal de Bourbon ne l'étoit pas, qu'un autre Evêque que le Pape, eût droit de lui donner l'abſolution; le contraire néanmoins paſſa, malgré toutes ſes brigues & ſes vehementes remontrances. Le Formulaire de ſa Confeſſion de Foy fut dreſſé, & le jour pris pour la lui faire faire le Dimanche enſuivant. Quelques Prélats, par un zele peu ſçavant, y avoient inſeré certaines menuës choſes, qui n'étoient pas trop néceſſaires: le Roy qui avoit le jugement ſolide, ne les pouvoit pas goûter; on en retrancha donc tout ce qui n'étoit point eſſentiellement de la Foy; & néanmoins on

l'envoïa comme elle avoit été dreſſée au Pape, afin de mieux perſuader ſa Sainteté de l'entiere converſion de ce Prince. 1593. en Juillet.

La ceremonie s'en fit dans l'Egliſe de ſaint Denis, entre les mains de l'Archevêque de Bourges, comme on le voit dans les Mémoires du Temps, y aſſiſtant ſept ou huit Evêques, & tous les Grands de ſa Cour; même Gabrielle d'Eſtrée, laquelle n'avoit pas peu contribué à la converſion du Roy, aïant déja conçû de grandes eſperances de l'épouſer.

Dès le ſoir toute la campagne, depuis Pontoiſe juſqu'à Montmartre (où il alla après Vêpres viſiter l'Egliſe des ſaints Martyrs,) fut éclairée par des feux de joye, qui furent bien-tôt allumez dans toutes les autres Villes du Parti Royal, & accompagnez de feſtins, de danſes, & de toutes ſortes de réjoüiſſances publiques. Dès ce jour-là, le peuple de Paris montra bien que c'étoit la ſeule averſion du Huguenotiſme qui l'avoit obligé de rejetter ce Prince: car il accourut en foule à cette cérémonie, nonobſtant les défenſes du Duc de Mayenne; & changeant tout à coup la haine qu'il avoit pour lui en

1593. une véritable affection, commença à
En Juillet. l'appeller son Roy, non plus *le Bearnois*, comme il avoit fait jusques-là, &
——— se mocqua de toutes les déclamations des Prédicateurs, qui s'efforçoient de l'entretenir dans son premier sentiment.

Le Duc ne Mayenne se réjouïssant aussi, ou feignant de se réjoüir de son changement, traita la trêve avec lui le trentiéme de Juillet pour trois mois; & tous deux demeurerent d'accord d'envoïer vers le Pape, pour obtenir l'absolution du Roy, sans laquelle le Duc ne vouloit aucunement entendre à la Paix. Son intention & ses intérêts, à ce qu'il protestoit, n'étant autres que de conserver la Religion Catholique, & l'union avec le Saint Siege.

en Août. Tout aussi-tôt le Roy nomma le Duc
——— de Nevers, & quatre ou cinq personnes de rare merite, tant d'Eglise que de robbe, pour cette négociation, & le Duc de Mayenne de son côté choisit le Cardinal de Joyeuse, & le Baron de Seneseay: Mais il ne les fit partir que trois mois après. Et cependant, il se laissa, je ne sçai comment, rengager avec les Espagnols, par un nouveau serment qu'il fit; *De ne se départir ja-*

mais de la ſainte Union, de ne traitter point avec le Roy de Navarre, quelque acte de Catholique qu'il pût faire, & de proceder à l'élection d'un Roy Tres-Chrêtien : Moyennant qu'ils lui fourniſſent douze mille hommes de pied, ſix mille chevaux entretenus, & quelques autres conditions. 1593. en Août.

Mais au même temps, de peur qu'ils ne remuaſſent encore dans les Etats, il renvoïa une partie des Députez dans les Provinces, ſous couleur d'informer les peuples de la diſpoſition des affaires. Quant aux reſtes de cette Aſſemblée, ils demeurerent dans Paris juſqu'à la réduction de la Ville, y étant défraïez par le Roy d'Eſpagne, qui fourniſſoit huit mille écus par mois pour leur entretien.

[Mais le Duc] ne put pas ſi aiſément ſe débarraſſer des inſtances du Legat, qui demandoit que le Concile de Trente fût reçû tout entier par l'Egliſe Gallicane. Quoique le Parlement & les Chapitres s'y oppoſaſſent, il falut qu'il lui donnât ce contentement par une Déclaration qui fut portée aux Etats. Il ſçût bien néanmoins éluder l'execution, aïant auparavant tiré aſſûrance du Légat ; *Que s'il y*

1593. en Août. *avoit quelque choſe pour les immunitez & les franchiſes du Royaume qui meritât d'être entretenu, ſa Sainteté étant requiſe d'y pourvoir. n'en feroit aucune difficulté.*

La tréve cependant arrêta les mouvemens qui ſe faiſoient dans les Provinces : Elle fit lever le ſiege de Montcontour au Duc de Mercœur ; celui de Poitiers, que Briſſac défendoit fort vaillamment, aux Seigneurs Royaliſtes ; & celui du Château de Cavours au Duc de Savoye. Ce Prince avoit été fort mal mené par Leſdiguieres, & avoit encore eu le déplaiſir quelques mois auparavant, que Roderic de Tolede, Général des troupes Milanoiſes & Napolitaines, que le Roy d'Eſpagne lui avoit envoïées, avoit été entierement défait par le même Chef, & tué à la deſcente de la Montagne qui s'étend vers la Douëre près du village de Sal-Bertrand.

Eſpernon avoit manqué de ſurprendre Marſeille, mais avoit réduit Arles, & de-là étoit venu le 25. de Juin ſe camper devant Aix, où il avoit bâti un grand Fort ſur le côteau ſaint Eutrope, qui commande à la Ville. A parler proprement, c'étoit plûtôt un Camp, car

l'enceinte en étoit ſi vaſte, que toute ſon armée y étoit logée. Il ſembloit même qu'il en voulût faire une contre-Ville, y aïant créé deux Conſuls, qui portoient le chaperon; & avoient ſoin de la Police. 1593. en Août.

Comme il penſoit forcer Aix par ce moïen-là, il n'executa pas la tréve ponctuellement, mais doubla la garniſon de ſon Fort, & continua d'arrêter tous les vivres. Le Roy ne pouvoit ſouffrir qu'un homme qu'il n'aimoit pas, s'établit par force dans cette Province; ainſi il fit dreſſer ſecrettement une partie pour l'en dépoſſeder. Il choiſit Leſdiguieres pour en être le Chef, & lui adjoignit cinq Gentilshommes Provençaux, Ornaiſon, ſaint Cannat, Valavoire, Crotes & Buoux, qui étoient Gouverneurs des Places de Manoſque, de Pertuis, de ſaint Maximin, de Digne, & de Forcalquier

Eſperon étoit pour lors allé à Pezenas en Languedoc, pour conférer avec le Connétable de Montmorency; ſon abſence, & la haine que les Provençaux lui portoient, favoriſerent merveilleuſement le deſſein du Roy. Dès que Leſdiguieres eut envoié, ou fait voir à chacun de ces cinq Gentils-

1593. hommes, les Lettres de croïance qu'il leur écrivoit, & qu'il leur eut expliqué ſes intentions, ils firent tous une Ligue ſecrete avec le Comte de Carces, hormis toutefois Buoux, qui refuſa d'ouvrir ſa Lettre, & demeura au ſervice du Duc. Le jour pris, tous de concert, chaſſerent les Gaſcons & les Eſpernonniſtes des Places, & le Comte de Carces & ceux d'Aix rompirent la tréve.

En Octobre.

Eſgarrevaques & Souliers ſon beau-pere, ſoûleverent auſſi le peuple de Toulon, & aſſiegerent la Citadelle, qu'ils emporterent par l'inſulte de deux cens forçats, auſquels ils donnerent la liberté. Signac, qui y commandoit fut paſſé au fil de l'épée avec toute ſa garniſon: mais Eſgarrevaques ſon ennemi, avoit été auparavant bleſſé d'un coup de mouſquet, dont il mourut.

Au bruit de ce ſoûlevement, Taraſcon & preſque toutes les autres Villes ſe déclarerent contre Eſpernon; il ne manquoit pour achever l'entrepriſe, que de lui bien boucher les paſſages du Rhône & de la Durance, afin qu'il ne pût revenir au païs: mais comme ils manquerent d'y donner l'ordre néceſſaire, il rentra dans ſon Fort, & ſe rendit

dit assez puissant pour leur faire sentir 1593.
la peine de leur imprudence. en oût.

Dès que la tréve générale marquée ci-dessus eût été concluë, la plûpart des Prélats, des Conseillers d'Etat, & des gens du Parlement, quelques-uns même des Députez des Etats, avoient secrettement rendu leurs devoirs au Roy, ou par eux-mêmes, ou par l'entremise de leurs amis. Comme il se promenoit aux environs de Paris, & qu'il étoit à Melun, un jour vingt septiéme d'Aoust, on découvrit heureusement un assassin, suborné par des Ligueurs, qui avoit entrepris de le tuer à coups de couteau. Il se nommoit Pierre Barriere natif d'Orleans, âgé de vingt-sept ans, Batelier de sa premiere vocation, puis Soldat. Le Prevôt de l'Hôtel lui fit son procés; il n'y avoit point de preuve suffisante contre lui, & la douleur de la gêne ne le put forcer de rien avoüer: mais le Confesseur qui l'assista à la mort, mania si bien son esprit, qu'il l'obligea de tout dire. Il fut condamné d'avoir le poing coupé tenant le coûteau, à être tenaillé avec des tenailles ardentes, puis rompu tout vif, & son corps brûlé, & ses cendres jettées au vent.

1593. Le Roy avoit ſouvent des avis de pareilles conjurations, la plûpart dreſſées par des Religieux ou par des gens d'Egliſe : voilà pourquoy la Paix étant le ſeul remede qui pût guérir la manie de tant d'eſprits bleſſez, il deſiroit ardemment de la faire ; il offroit au Duc de Mayenne, tout ruïné qu'il étoit, de plus grands avantages que lors que ſes affaires étoient floriſſantes. Mais ce Duc ne vouloit point traiter que le Pape n'eût donné l'abſolution au Roy ; Et d'ailleurs il avoit trop peu de force d'eſprit pour ſe débarraſſer des liens des Eſpagnols ; il negocioit donc tout à la fois, & avec le Roy & avec eux.

en Août.

Cependant, à tous évenemens, il tâchâ de s'emparer de Lyon pour le joindre avec la Bourgogne, s'imaginant peut-être que celuy des deux Rois avec qui il traiteroit, luy laiſſeroit ce Païs-là en Souveraineté. Son frere uterin le Duc de Nemours s'étoit rendu fort abſolu dans ce Gouvernement, ayant cerné cette grande Ville par cinq ou ſix petites places qu'il tenoit aux environs : mais par le même moïen, & à cauſe des nouveaux impoſts qu'il y avoit établis par le conſeil d'un certain Ferrarois qui avoit l'ame de fer, il s'étoit

rendu fort odieux au peuple. Tellement que l'Archevêque de Lyon, qui y fut envoyé par le Duc de Mayenne échauffant sous-main les mécontentemens & attisant le feu, fit tant que les Bourgeois prirent les armes, se saisirent du Duc de Nemours & l'enfermerent à Pierre-Encise. Mayenne n'en tira pourtant pas le fruit qu'il esperoit: car ensuite les Lyonnois demeurerent comme neutres, sans recevoir d'autres ordres que les leurs mêmes, jusqu'à leur entiere réduction, quoique par forme ils reconnussent [l'Archevêque comme son Lieutenant.] 1593.

Les gens de bien jugerent que Nemours, étoit digne de ce traitement, pour avoir suivi la déteſtable politique de Machiavel, qui rend toûjours les Princes tyrans & les peuples malheureux: mais tous les Chefs de la Ligue connoissant par là quelle protection ils devoient attendre du Duc de Mayenne, ne songerent plus qu'à s'asfurer de leurs Places; & même d'en surprendre d'autres pour faire leur accommodement plus avantageux avec le Roy; Car il n'en vouloit recevoir aucun s'il ne luy apportoit quelque Place pour racheter sa faute.

1593. en Novembre

Il étoit allé pour lors en Normandie, afin de recevoir l'obeïſſance du Boſc-Roſé qui commandoit dans le Fort de Feſcamp. Comme il étoit à Diepe, la femme de Jean de Monluc Balagny Gouverneur de Cambray, le vint trouver de nuit pour lui demander la prolongation de la tréve, en attendant que l'accommodement de ſon mary ſe déclarât. Il ſe traitoit à ces conditions ; *Qu'il auroit luy & les ſiens, Cambray & le Cambreſis en toute Souveraineté ; Que le Roy le prendroit ſous ſa protection, & lui feroit de certaines penſions ; Et que pour cela Balagny le reconnoîtroit d'un baiſemain ſeulement.*

Le plaiſir qu'il reçût de cette negotiation, fut troublé par les ſanglans reproches que la Reyne d'Angleterre luy faiſoit ſur ſon changement. Comme de Diepe il étoit allé à Calais, penſant y trouver des Agens de cette Reine pour faire quelque Traité avec elle, il y trouva des Lettres pleines d'amertume qu'elle luy écrivoit, & de plus il ſçût qu'elle vouloit retirer ſes troupes de Bretagne.

Il eut bien de la peine à radoucir cet eſprit irrité, mais beaucoup plus à ſouffrir la vûë & les trop libres diſcours

des Deputez des Egliſes Pretenduës Reformées. Il leur avoit permis de tenir une Aſſemblée generale à Mantes. [S'y en étant donc retourné] au partir de Calais, il leur fit bonne mine, reçût leur cahier, nomma des Commiſſaires pour l'examiner, & leur offrit ſatisfaction ſur quelques articles, telle à peu près qu'ils l'avoient euë ſous Henry III. Mais ils ne ſe contentoient pas de ſi peu de choſe pour de ſi grands ſervices, ils en demandoient bien d'autres : tellement que pour ne les pas deſeſperer par un refus abſolu, il les congedia ſimplement, & leur permit de tenir des Aſſemblées Provinciales, puis après de convoquer un Synode National & une aſſemblée politique. 1593. en Novembre. En Decembre.

Sa converſion ſapoit la Ligue par le fondement ; On regardoit ce Parti, pour ainſi dire, comme un bâtiment tout en l'air, qui n'étoit plus appuyé que ſur une ſeule pierre, ſçavoir le refus que le Pape faiſoit d'abſoudre ce Roy. En effet le Duc de Nevers [étant arrivé à Rome] en Novembre, il ne voulut point lui en permettre l'entrée qu'en qualité de Prince d'Italie, non pas d'Ambaſſadeur, & à condition qu'il en Novembre Decembre. & Janvier.

1593. n'y demeureroit que deux jours, qu'il n'y recevroit aucune visite, & qu'il n'en rendroit point aux Cardinaux. Ce Prince néanmoins fit tant que le terme du séjour lui fut prolongé, & qu'il eut audience du Pape par deux fois, l'une en Decembre, l'autre en Janvier : mais il n'en rapporta aucune satisfaction pour le Roy, quoique pour sa propre personne, on lui en donnât autant & plus qu'il ne desiroit.

en Decembre.

Le Duc de Mayenne ne manqua pas de faire sonner bien haut le refus du saint Pere. Ce moïen ne fut pourtant pas assez fort pour arrêter les esprits qui étoient déja sur le penchant. Loüis de l'Hospital-Vitry étoit mal content de ce Duc, qui luy avoit retenu 24000. écus de montres dûës à sa Compagnie de Gens d'armes : il fut le premier qui commença à se mettre sous l'obéissance du Roy, comme il avoit été le premier à s'en détacher après la mort de Henry III. Quand il avoit quitté ce Parti-là, il lui avoit remis la ville de Dourlens dont il étoit Gouverneur, il voulut en apparence en faire autant de celle de Maux à l'endroit de la Ligue ; il témoigna aux habitans lesquels il avoit assemblez exprès, qu'il les laissoit en

toute liberté, toutefois qu'il leur donnoit conſeil de ſuivre ſon exemple. Cela dit, il ſortit ſeulement avec ſa Compagnie de cavalerie : mais il avoit ſi bien diſpoſé les choſes, qu'ils deputerent vers lui le jour-même, pour le prier de revenir, ceignirent les écharpes blanches, & renvoyerent tout confus cinq cens hommes que le Duc de Mayenne leur envoyoit. Il eut du Roy vingt mille écus de récompenſe, la Charge de Baillif, & le Gouvernement de la Ville, avec la ſurvivance de l'un & de l'autre pour ſon fils ; & les Bourgeois obtinrent la confirmation de leurs Privileges, & exemption de tailles pour neuf ans. 1593. en Decembre.

Tous les autres Gouverneurs ſe firent acheter plus ou moins, ſelon l'importance de leurs Places, ou la valeur de leur perſonne. La plûpart des Villes tirerent auſſi divers avantages, ſelon que ceux qui les conduiſoient étoient habiles & affectionnez : mais preſque toutes firent mettre dans leurs Traitez, qu'il n'y auroit point d'exercice de la Religion Prétenduë à certaine diſtance de leur territoire.

Le Roy cependant vint à ſaint Denis pour faire réüſſir une partie qui étoit 1594. en Janvier.

1594. faite pour le recevoir dans Paris. Le Duc de Mayenne en aïant eu le vent, en ôta le Gouvernement au Comte de Belin & le donna à Brissac, qu'il croïoit le plus fidele de tous ses partisans. Le Parlement voïant par là ses mesures rompuës, & apprehendant que le Duc ne rendit les Espagnols Maîtres de la Ville, luy fit de chaudes remontrances pour retenir Belin : le Duc lui apporta quelques raisons au contraire, mais il ne s'en païa point, & continua ses Assemblées. La chose s'échauffa jusqu'à tel point, que le Duc fit prendre les armes à ses troupes & à ses amis ; dont il se fut ensuivi un grand carnage par les ruës, & peut-être l'entiere perte de Paris pour le Roy, si les plus sages de ce grand Corps n'eussent ployé & remontré aux autres qu'il faloit ceder pour quelque temps.

Le troisiéme du mois de Janvier se fit la reduction de la ville d'Aix. Le Duc de Mayenne ne pensoit point qu'il y en eût de plus assurée à son Parti que celle-là, d'autant que le Comte de Carces avoit épousé la fille de sa femme ; & néanmoins ce Seigneur luy manqua de foy. Comme il étoit déja disposé par les Gentilshommes Proven-

çaux

çaux, qui s'étoient déclarez ennemis du Duc d'Eſpernon, & que d'ailleurs il craignoit l'évenement du ſiege, il délibera de choiſir un Maître qui fût aſſez puiſſant pour les proteger. Ainſi il perſuada au Conſeil General de la Province de reconnoître le Roy, & de le ſupplier en même temps de leur donner un autre Gouverneur qu'Eſpernon. 1594. En Janvier.

Le Parlement ordonna donc le même jour, que la juſtice ſe feroit ſous le nom du Roy; Et par un autre Arreſt donné quelques jours après, il déclara rebelle & criminel de leze-Majeſté quiconque ne luy obéïroit pas. L'Archevêque Genebrard refuſa de s'y ſoûmettre, & s'étant tenu clos & couvert dix ou douze jours, ſe retira à Marſeille avec l'Agent du Duc de Mayenne.

Sur cet exemple, Lyon qui depuis l'empriſonnement du Duc de Nemours, s'étoit tenu comme neutre, rentra auſſi dans le Parti du Roy. Les Eſchevins & principaux Bourgeois avoient ſecretement fait leur traité avec Alfonſe d'Ornane; il leur avoit donné aſſeurance de la confirmation de leurs Privileges, d'une entiere amniſtie, & qu'il ne ſe feroit aucun exercice que de la Re-

1594. ligion Catholique dans leur Ville & Fauxbourgs; Donc le 25. de Janvier ce Seigneur s'étant avancé avec ſes forces juſqu'au Fauxbourg de la Guillotiere, ils dreſſerent des barricades, & crierent : *Vive la liberté Françoiſe, à bas la tyrannie des Italiens.* Le lendemain on entendit tout d'une voix crier, *Vive le Roy*, & tous les habitans, hommes, femmes, & enfans, prirent l'écharpe blanche. Il arriva qu'en foüillant dans le logis du Duc de Nemours, ils trouverent dans ſa caſſette dix-ſept nouveaux impoſts de la façon des Italiens, qu'il eût fait éclore, s'ils ne ſe fuſſent pas ſaiſis de ſa perſonne, comme nous avons dit. Sur cela ils ordonnerent dans une aſſemblée Generale de leur Hôtel de Ville, & jurerent tous qu'ils n'admettroient jamais aucun [de cette Nation] aux Charges publiques.

Vers la my Février, Orleans ſuivit le même branſle, la Chaſtre [qui en étoit Gouverneur] aïant été gagné par une grande ſomme d'argent, & plus encore par l'aſſurance du Bâton de Maréchal, du Gouvernement de cette Ville & de celuy du Païs de Berry, qu'il tenoit déja, & duquel on devoit en ſa faveur ôter toutes les garniſons, hormis

en Février.

de la Tour de Bourges, & du Château de Meun sur Yeure. Il y avoit dans la ville [d'Orleans] deux factions qui la partageoient toute, celle de la Confrerie du petit Cordon, autrement dite du nom de JESUS, inventée par un Cordelier, & celle des Politiques; la premiere étoit extrémement ligueuse: mais l'autre inclinoit vers le Roy. Pour executer son dessein il se fortifia de la derniere, s'assura des Principaux de l'autre, & mit hors de la Ville ceux qu'il ne put gagner. Ces précautions prises, il déclara le dix-septiéme de Février dans l'Hôtel de Ville, le dessein qu'il avoit de reconnoître le Roy, & exhorta les habitans d'imiter son exemple, ou de lui permettre de se retirer. Sitôt qu'il eut fini sa harangue, l'Evêque & les Principaux lui rendirent très-humbles graces d'avoir travaillé à leur réconciliation avec leur naturel Souverain, & protesterent d'embrasser cette résolution. On lut ensuite les articles accordez par le Roy, & on les ratifia par toutes sortes de réjoüissances. 1594. En Février.

Bourges en fit autant peu de jours après par le moïen du même la Châtre, & aux mêmes conditions.

La presence du Duc de Mayenne

1594. en Février. retenoit Paris. En attendant que cette grande masse fût ébranlée pour un si grand changement, le Roy employa le temps à se faire sacrer, tant afin d'ôter ce scrupule que l'ancienne coûtume des François laissoit dans l'esprit de plusieurs, que cela lui manquant il ne pouvoit porter le titre de Roy de France, que pour faire connoître de plus en plus au peuple, qu'il étoit veritablement persuadé de la Religion de ses ancestres. Or parce qu'il n'avoit pas encore la Ville de Reims, ni la sainte Ampoule que l'on y garde dans l'Abbaye de saint Remy, il choisit pour cette ceremonie l'Eglise de Nostre-Dame de Chartre, très-celebre à cause de la devotion à la Vierge, & y fit apporter de l'Abbaye de Marmoustier une fiole, qu'on dit être celle que Severe Sulpice & Fortunat Evêque de Poitiers, écrivent avoir été apportée par un Ange au grand saint Martin, pour luy remettre les membres qu'il s'étoit tout froissez en tombant du haut en bas d'un escalier. Le 27. Février Nicolas de Thou Evêque de Chartes fit la ceremonie, de la même maniere qu'elle a accoûtumé de se faire à Reims.

Le Duc de Mayenne voyoit d'heure

en heure défiler ſon parti, ſans pouvoir ni donner ordre à cette revolution, ni faire ſon Traité avec le Roy : car il avoit juré de ne lui point obéïr qu'il ne fût abſous par le Saint Pere. Cependant, parce qu'on vit que tous les Gouverneurs des Places de la Ligue, qu'il avoit mandez à Paris ſur la fin de l'année précedente, & avec leſquels il avoit tenu conſeil ſans y appeller les Eſpagnols, les rendirent toutes au Roy dans cette année, & que lui-même ſortit de Paris le ſixiéme de Mars, & emmena avec luy ſa femme & ſes enfans, pluſieurs ſoupçonnerent qu'il étoit d'accord avec le Roy, & qu'il ne demeuroit plus dans le parti que pour empêcher que ceux qui étoient de la faction Eſpagnole ne livraſſent la Ville à l'Etranger par un coup de deſeſpoir. 1594. en Février. en Mars.

Il ne pouvoit pas ignorer que Briſſac ne traitât avec le Roy, & qu'il prenoit pour ſujet de ſon mécontentement, qu'il ne lui avoit point fait raiſon de ce que le Duc d'Elbœuf l'avoit chaſſé de Poitiers, après que l'an paſſé il l'avoit ſi bravement défendu contre les Royaliſtes. Tout étoit prêt il y avoit plus de deux mois pour recevoir le Roy dans Paris : mais les Seize ſecon-

1554. en Mars.

dez de la garniſon Eſpagnole, & de quatre mille hommes de la populace, auſquels l'Ambaſſadeur d'Eſpagne donnoit chacun une richedale & un minot de bled par ſemaine, le veilloient de ſi près qu'il ne pouvoit executer ſon deſſein. On dit même que l'aïant reconnu ils avoient réſolu de le prévenir, & de ſe défaire de ceux qui y travailloient le plus puiſſamment avec lui. C'étoit entr'autres le Preſident le Maître, l'Huillier Prevôt des Marchands, du Vair Conſeiller au Parlement, & l'Anglois Eſchevin.

Ceux-ci, gens ſages, & aïant intention de ſauver leur Patrie, non pas de la mettre dans l'oppreſſion, ne manquerent pas, avant que de paſſer outre, de tirer aſſurance expreſſe du Roy, *Qu'il ne ſeroit fait aucun outrage à pas un des habitans de la Ville, ni en ſon corps, ni en ſes biens; Qu'il leur donneroit une abolition generale ſans exception aucune; Qu'il les prendroit tous en ſa ſauvegarde, Et quant aux Etrangers; Qu'il leur accorderoit vie & bagues ſauves.*

L'Ordre étant donné pour la nuit du vingt-un au vingt-deuxiéme de Mars, de ſe ſaiſir des remparts & des portes,

le Roy qui avoit assemblé ses troupes à saint Denis, se rendit à Montmartre. La seule difficulté qu'eut Brissac, fut de se dépêtrer des Espagnols que le Duc de Feria luy avoit donnez pour l'accompagner dans ses rondes, avec ordre de le tuer au premier bruit qu'ils entendroient au dehors : mais ils ne furent pas aussi habiles à trouver des excuses pour ne le point quitter, qu'il le fut à en forger pour les éloigner de luy. 1594. en Mars.

Lors qu'il se fut défait d'eux, en moins de demie heure les gens du Roy entrerent dans la Ville, une partie par la porte-Neuve & par la porte saint Denis, une autre partie par la riviere, & se rendirent maîtres des remparts de ce côté-là ; comme aussi de l'Arsenal, du grand Châtelet, du Palais, & des avenuës des Ponts, sans trouver aucune résistance, hormis d'un corps de garde de Lansquenets, qui furent taillez en pieces sur le Quay de l'Ecole, pour n'avoir pas voulu crier : Vive le Roy. Les Bourgeois pareillement s'assurerent de leurs quartiers. Ils cadenasserent les portes des plus échauffez Ligueux avec des tirefonds, de peur qu'ils ne fortifiens, mirent des corps de garde au quarre-

1594. en Mars

fours, & alloient par toutes les ruës criant : Vive le Roy, & donnant des billets de pardon general. La populace ſuivoit les gens de guerre, & ſe mêloit familierement avec eux ; les garniſons Eſpagnole & Walonne ne branlerent pas de leurs logis.

Le Roy étant à deux cens pas de la Ville, Briſſac luy en apporta les clefs, & en récompenſe reçût le Bâton de Maréchal, & promeſſe d'une place de Conſeiller honoraire au Parlement, avantage très-conſiderable en ce temps-là. Sur les dix heures du matin, comme il ſçût que tout étoit paiſible, & qu'on avoit mis ſes troupes en bataille dans toutes les Places & les grandes ruës, il entra dans la Ville par la Porte-Neuve, accompagné de grand nombre de Nobleſſe & de ſes Compagnies d'Ordonnance, & alla droit à Nôtre-Dame [dans le Carroſſe de la Dame de Villeroy,] entendre la Meſſe & chanter le *Te Deum*, faiſant marcher devant lui cinq cens hommes les piques traînantes, en ſigne que la victoire étoit volontaire.

Quelques mutins firent mine de vouloir réſiſter, mais auſſi-tôt ils s'enfuïrent & ſe cacherent chez eux. Avant

qu'il fût midy toute la Ville admira de ſe voir auſſi paiſible qu'elle l'avoit jamais été dans la plus profonde paix ; & par là ſe confirma entierement dans l'eſtime qu'elle avoit de la bonté & de la ſage conduite de ſon Roy. Il trouva ſon dîner tout prêt au Louvre, & ſa Maiſon en auſſi bon ordre que ſi on l'y eût attendu depuis long-temps. Il envoya offrir ſauf conduit au Duc de Feria & aux Eſpagnols, & leur donna eſcorte pour les conduire juſqu'à l'arbre de Guiſe. 1594. en Mars.

Sur les trois heures après dîné ils ſortirent par la porte ſaint Denis, le Roy s'étant mis à une fenêtre pour les regarder. Ils avoient leurs enſeignes ployées, & leurs caiſſes couvertes, & emmenoient avec eux quelques reſtes de proſtitution, & environ une trentaine de Ligueurs paſſionnez. Le plus ardent étoit Jean Boucher, Curé de ſaint Benoiſt ; lequel eſt mort Doyen de Tournay plus de cinquante ans après, mais bien changé d'humeur, & auſſi zelé François parmi les Etrangers, qu'il avoit été furieux Eſpagnol en France.

Lors que le Roy entra dans Paris, il envoya Saint-Luc aſſurer les Cardi-

1594. naux de Plaiſance & de Pellevé, & les
en Mars. Ducheſſes de Nemours & de Mont-
penſier, qu'il ne leur ſeroit fait aucun déplaiſir ; pour témoignage dequoi il leur donna des Archers de ſa garde : mais le Cardinal de Pellevé n'en avoit plus de beſoin, car il rendit les derniers ſoûpirs dans l'Hôtel de Sens comme on chantoit le *Te Deum*. Le Roy ne refuſa pas un ſaufconduit au Cardinal de Plaiſance, qui avoit agi avec tant de chaleur contre lui ; il ſouffrit même qu'il emmenât avec luy le Pere Varade Jeſuite, & Aubry Curé de ſaint André des Arts, [quoy qu'ils fuſſent accuſez du déteſtable attentat de Barrieres.]

Le troiſiéme jour d'après, le Capitaine du Bourg rendit la Baſtille, & Beaulieu le Château du Bois de Vincennes ; Au bout de la huitaine, le Roy fit faire une proceſſion generale, où il aſſiſta en perſonne avec toute ſa Cour, pour rendre graces à Dieu de ce qu'il l'avoit rétabli dans la Capitale de de ſon Roïaume.

On ne trouva pas à propos d'attendre le retour du Parlement de Tours pour verifier la Declaration du Roy, qui rétabliſſoit ceux qui étoient demeu-

rez à Paris, & celle qui étoit accordée 1594
en faveur de Briſſac & de la Ville de Pa- en Mars.
ris. L'adreſſe en fut faite par une forme
extraordinaire, *au Chancelier & aux autres Officiers de la Couronne, Ducs & Pairs, Conſeillers d'Etat, & Maîtres des Requeſtes, pour les lire, publier, & enregiſtrer au Greffe du Parlement, & des autres Cours Souveraines.*

Ceux qui avoient ſervi le Roy en cette importante réduction, ne manquerent pas d'en tirer de bonnes récompenſes. Le Parlement étant rétabli, le Roy y fit une nouvelle Charge de Preſident [au Mortier] pour le Maître. Il en créa auſſi une à la Chambre des Comptes pour l'Huillier, & deux de Maître de Requeſtes pour du Vair & pour l'Anglois. Les gens de bien & deſintereſſez diſoient, que s'ils avoient eu intention de ſervir le Roy & le public, ils euſſent fait plus genereuſement de ſe contenter de la gloire de leur action, que de deſirer une récompenſe qui ne pouvoit qu'être à charge aux coffres du Roy, [aux autres Officiers,] & à ſon peuple.

Afin d'ôter, autant qu'il étoit poſſible, le ſouvenir du paſſé, Pierre Pithou Conſeiller en Parlement, eut ordre de

1594. en Mars. tirer des Regiſtres de la Cour tous les Actes, qui s'étoient faits durant les troubles contre l'autorité du Roy ; Jean Seguier d'Autry Lieutenant Civil, fit brûler tous les libelles, avec rigoureuſes défenſes d'en plus imprimer, ni d'en garder aucun ; Et le Parlement aïant changé de ſtyle donna un Arreſt le trentiéme du mois, *Qui caſſoit tous Arreſts, Decrets, & Sermens faits depuis le neuviéme de Decembre* 1588. *qui ſe trouveroient préjudiciables à l'autorité du Roy & aux Loix du Royaume, comme aïant été extorquez par force ; Déclaroit nul ce qui avoit été fait contre l'honneur du Roy Henry III. & ordonnoit qu'il ſeroit informé du déteſtable parricide commis en ſa perſonne ; Aboliſſoit toutes les fêtes & ſolemnitez que la Ligue avoit inſtituées à l'occaſion des troubles ; Revoquoit le pouvoir donné au Duc de Mayenne, Luy enjoignoit à lui & à tous autres de reconnoître le Roy ; Et ordonnoit qu'il ſeroit fait tous les ans une Proceſſion generale le vingt-deuxiéme de Mars, en memoire de la réduction de Paris, où la Cour aſſiſteroit en Robes Rouges.*

A l'autorité du Parlement on joignit celle de l'Univerſité, pour achever

de guérir les ſcrupules de pluſieurs Ecclesiaſtiques, tant Seculiers que Religieux, qui doutoient encore, ſi on pouvoit obéïr au Roy avant qu'il fût abſous par le Saint Pere. Pour cet effet, Renaud de Beaulne nouvellement pourvû de l'Archevêché de Sens, fit premierement une aſſemblée des Curez de Paris, qui témoignerent unanimement être comblez de ſes raiſons; puis une autre du Corps de l'Univerſité au College Royal de Navarre le vingt-deuxiéme d'Avril. Le Recteur, tous ſes Suppoſts, & grand nombre d'Ecoliers & de Religieux de tous Ordres, y jurerent *de garder fidelité au Roy juſqu'à l'effuſion de leur ſang, renoncerent à toutes Ligues, & retrancheront les refractaires de leurs Corps, comme avortons, & membres gâtez.* 1594. en Avril.

La même ſemaine revinrent les membres du Parlement & des autres Compagnies qui étoient à Tours. Le Gouverneur de Paris (c'étoit François d'O que le Roy avoit remis dans cette Charge) grand nombre de Nobleſſe, & les plus notables Bourgeois, allerent au devant d'eux juſques au Bourg-la-Reine. Ainſi tout ſe réüniſſoit ſans déplaiſir de perſonne; hormis d'une cin-

1594. quantaine de Bourgeois, à qui le Roy
en Avril. envoya des billets pour sortir de la Ville. C'étoient des gens fort notez : néanmoins on manquoit en cela à la parole qu'on avoit donnée à ceux qui avoient traité de la réduction de Paris. Aussi plusieurs autres ne se croïant pas plus en seureté que ceux-là prirent l'alarme si chaude, qu'il pensa s'en ensuivre de mauvais effets.

Paris ainsi réduit, les autres Villes revenoient aussi comme à l'envi & en foule. Le vingt-sixiéme d'Avril Villars ramena Roüen, le Havre, Montivilliers, & Pont-Audemer. De tous les Chefs de la Ligue, ce fut lui qui se mit à plus haut prix : il n'en voulut rien rabattre *de* 1200000. *d'argent comptant*, 60000. *de pension*, *& le Gouvernement de toutes ces Villes, sans reconnoître de trois ans le Duc de Montpensier Gouverneur de la Province, & de plus la Charge d'Admiral.* Biron en
en Avril étant pourveu, on ne put la lui arra-
& May. cher sans lui faire une playe dans le cœur, d'autant plus cuisante, que Villars étoit son concurrent en vaillance & en réputation.

Au même temps, ou peu après, May. David se remit dans l'obéïssance avec

la Ville de Verneüil. Comme auſſi les Magiſtrats & Bourgeois y firent rentrer Montreüil & Abbeville en Picardie. Troyes en Champagne revint après avoir chaſſé le Prince de Joinville ſon Gouverneur ; Sens en Bourgogne, & Rion en Auvergne tout de même. Montluc Gouverneur pour la Ligue en Agenois, ramena Agen, Villeneuve, & Marmande. 1594. en Avril & May.

Durant ce torrent de proſpéritez, le Roy eut avis que le Comte de Mansfeld, après une Conférence que le Duc de Mayenne avoit euë avec lui, avoit aſſiegé la Capelle, & comme il s'approcha pour la ſecourir, il trouva qu'elle étoit aux abois. Il en prit ſa revanche ſur la ville de Laon. Le Duc avoit laiſſé ſon ſecond fils dedans avec le Preſident Jeanin pour conſeil ; il l'aſſiegea ſur la fin de May. L'entrepriſe fut très-hazardeuſe pour lui : il manquoit de munitions, & les mécontentemens du Maréchal de Biron, qu'on pouvoit appeller l'ame de ſes entrepriſes, lui étoient une dangereuſe Remore. Mansfeld s'avança pour le ſecourir, & ſon armée ſe poſta ſur une hauteur vis-à-vis celle du Roy ; Elle y demeura ſept ou huit jours ; Après quoi en May & Juin.

1594. manquant de vivres, & aïant vû défaire deux Convois que les plus braves de ſes gens étoient allez querir à la Fere, il ſe retira en Artois, où les maladies acheverent de ruïner ſes troupes.

La place ſe défendit encore longtemps & fort opiniâtrement; elle ne capitula que le vingt-deuxiéme de Juillet pour ſe rendre le premier d'Aouſt, ſi elle n'étoit ſecouruë dans ce jourlà. Dans les attaques fut tué Givry, le plus accompli cavalier qui fût à la Cour, ſoit pour les connoiſſances qu'il avoit dans les belles Lettres, ſoit pour l'eſprit & pour la galanterie. [Un deſeſpoir amoureux conçû de l'infidelité d'une Princeſſe, le jetta ſi ſouvent dans les périls qu'il y demeura comme il le ſouhaitoit.]

en Juillet & Aouſt.

Durant ce ſiege, le Baron du Peſché traita avec le Roy pour la ville de Château-Thierry, & les Habitans de Poitiers pour la leur; dont le Gouvernement & celui de la Province furent laiſſez au Duc d'Elbœuf. Après la capitulation de Laon, les Magiſtrats d'Amiens, de Beauvais & de Peronne, alarmez de ce que la cabale Eſpagnole les avoit voulu obliger à faire un nouveau

ſerment

ferment, se rangerent sous l'obéïssance du Roy; ceux d'Amiens aïant contraint les Ducs de Mayenne & d'Aumale de sortir de leur Ville. Dourlens, qui sous le Regne de Henry III. avoit été baillé pour Place de sûreté au Duc d'Aumale, voulut être compris dans l'Edit de la réduction d'Amiens. 1594.

Au mois de Septembre le Roy mit le siege devant Noyon; Descluseaux qui commandoit dedans, le rendit le dix-huitiéme d'Octobre. Ainsi il recouvra toute la Picardie, hormis trois Places, Soissons, Ham & la Fere, qui étoient au pouvoir, la premiere du Duc de Mayenne, la seconde du Duc d'Aumale, & la troisiéme, des Espagnols. Car Colas Vice-Senéchal de Montelimar, qui s'étoit rendu le Maître de cette derniere, s'étoit entierement donné à eux; en récompense ils lui en avoient laissé le domaine en titre de Comté. en Septembre.

Il se tramoit encore des menées à Paris pour rebroüiller le Royaume. La plûpart des Seigneurs Royalistes se fâchoient que les Ligueurs emportoient tout l'argent & les plus grandes récompenses; ils se repentoient aussi d'avoir tant avancé les affaires du Roy, qu'il fût en Juin, & Juillet.

1594. à la veille de n'avoir plus que faire d'eux.
en juin & Juillet. Les Parisiens étoient plus alarmez de cinquante personnes qu'il avoit chassez de leur Ville, qu'ils ne se tenoient assûrez par toutes ses déclarations. Le Cardinal de Bourbon ne pouvoit se défaire de l'imagination de la Royauté : Le Comte de Soissons son frere étoit blessé jusqu'au fond de l'ame, de ce que le Roy lui refusoit sa sœur, après la lui avoir solemnellement promise : Et Bison outré de ce qu'on lui avoit ôté l'Amirauté, étoit venu passer ses fantaisies à Paris, où il avoit été si bien reçû, que le Roy en avoit conçû de la jalousie, & y étoit accouru du siege de Laon, pour dissiper par sa présence, les pratiques qui eussent pû s'y former contre son service.

en Juillet. Pour le Cardinal de Bourbon, la mort en délivra le Roy peu de temps après, sçavoir vers la fin de Juillet. Il crut avoir été empoisonné par une Dame qu'il avoit fort aimée. Au mois d'Octobre ensuivant, François d'O Surintendant des Finances, acheva de vivre dans son hôtel à Paris, aïant l'ame & le corps également gâtez de toutes sortes de vilenies. Le Roy se consola aisément de sa perte, parce qu'il faisoit

en Octobre.

d'effroïables diſſipations, & que néanmoins il le vouloit tenir comme en tutelle. Après cela il fit quelque temps adminiſtrer ſes Finances par un Conſeil de cinq ou ſix perſonnes : mais ne trouvant pas ſon compte avec cette multitude mal d'accord & intereſſée, il rétablit la Sur-Intendance, & la donna conjointement à Sancy & à Roſny. 1594. & Octobre.

Tandis que les Chefs & les Villes de la Ligue ſe preſſoient de ſe rendre au Roy pour ſe mettre en paix, les Païſans & Communes des païs de la haute Guyenne ſe ſoûleverent, & prirent les armes pour ſe défendre des pillages de la Nobleſſe, & des cruelles vexations des Receveurs des Tailles. On leur donna le ſobriquet de TARDAVISEZ, & les Gentilshommes rejetterent auſſi ſur eux celui de CROQUANS, dont ces Païſans les avoient voulu charger, parce qu'en effet ils croquoient & dévoroient les pauvres gens de la Campagne. Leur premiere aſſemblée ſe fit en Limoſin : Chambret qui en étoit Gouverneur pour le Roy, les battit & les diſſipa. Ceux d'Angoulmois qui ſe mirent en devoir de les imiter, furent auſſi écartez par Maſſez Lieutenant de Roy en ce païs-là. Mais

1594. en Octobre. il ne fut pas si facile d'appaiſer ceux du Perigord. Un Notaire de Village les convoqua la premiere fois dans la Foreſt d'Abſac, à une lieuë de la ville de Limeil; & ils firent enſuite pluſieurs autres aſſemblées, où ils ſe trouverent juſqu'au nombre de quarante mille hommes. Le Maréchal de Matignon énerva leurs forces, en retirant d'avec eux ceux qui avoient porté les armes, deſquels il fit des compagnies qu'il envoïa en Languedoc; & le Roy conjura cette tempeſte, en leur accordant la remiſe des reſtes des tailles, qu'ils ne pouvoient païer.

en Juin, Juillet & ſuiv. Reſtoient la Bretagne & la Bourgogne, qui n'obéïſſoient point au Roy. Ajoûtez-y une partie de la Provence, parce qu'il la croïoit plus mal entre les mains d'Eſpernon qu'en celles de la Ligue. Les Habitans de Laval introduiſirent le Maréchal d'Aumont dans leur Ville; Leſonnet Gouverneur de Concarneaux, traita avec lui: Talboüet peu après en fit autant pour Redon; & lui ſe rendit Maître de Morlaix, par le moïen des Bourgeois & du Château, après un aſſez long ſiege. Il y avoit dans la Province cinq mille Eſpagnols commandez par un Dom

Jean d'Aquila, & le Duc de Mercœur 1594.
avoit trois mille bons hommes ; de
sorte que s'ils eussent pu s'accorder ensemble, ils eussent été plus forts que les Royalistes : mais la jalousie des deux Nations, & les piques d'entre les deux Chefs les rendoient incompatibles.

Aquila refusa de joindre le Duc pour secourir ce Chateau. Le Duc lui rendit la pareille, quand Aumont eut assiegé le Fort de Crodon, que les Espagnols avoient bâti avec une grande dépense sur la Langue, qui divise le Golfe du Conquet, & y commande. Auparavant Quinpercorentin étant seulement investi, s'étoit rendu au Maréchal, & peu après la ville de saint Malo acheva son Traité ; dans lequel ses Marchands firent bien voir qu'ils n'ignoroient pas leurs intérêts & la politique.

Pour la Provence, le Roy n'osoit pas ouvertement destituer Espernon, tant à cause des intelligences qu'il pouvoit contracter avec l'Espagne & la Savoye, qu'à cause de ses alliances avec le Maréchal de Boüillon, le Duc de la Tremoüille, & Ventadour, qui d'ailleurs étoient tous fort mal-contens, & même avec le Connétable de Montmo-

1594. rency : je l'appelle ainſi, car il en avoit reçû l'épée dès l'année précédente. Il lui avoit donc ſeulement mandé de venir en Cour, pour faire droit réciproquement ſur ſes plaintes, & ſur celles des Provençaux. Mais comme ce Duc avoit quatre mille hommes que le Connétable lui avoit prêtez, & deux mille cinq cens qu'il avoit levez, il étoit rentré dans ſon Fort, & tenoit à la gorge la ville d'Aix, le Comte de Carces, & le Parlement, exerçant cruellement ſes vengeances ſur tous ceux qui tomboient entre ſes mains.

en May. & ſuiv.

Leſdiguieres excité par leurs cris redoublez, quitta les affaires de Savoye pour les aller ſecourir. Il paſſa la riviere de Durance à Ourgon, & ſe retrancha à Sennas. Eſpernon vint bravement au devant, & le tâta par de grandes eſcarmouches : mais du reſte il ne put arrêter ſa marche, parce que le Connétable ne vouloit pas riſquer ſes troupes, & que même il les retira.

Ce Seigneur, qui par une longue ſuite de traverſes étoit devenu tres-circonſpect, trouva plus ſûr de ſe rendre Médiateur, que partie dans une cauſe, où il étoit à craindre que le Roy ne ſe déclarât. Il moyenna donc une tréve

de trois mois : pendant lesquels le Fort fut déposé entre les mains de Lafin, qui étoit un négociateur perpetuel ; mais homme sans foy. Lafin s'étoit chargé d'y mettre trois cens hommes de garnison pour le tenir en sequestre. Lesdiguieres trouva moyen de faire glisser parmi ces troupes grand nombre de soldats qui étoient à lui ; tellement que par ce moyen la Place étoit en sa disposition. Etant donc un jour onziéme de Juillet sorti d'Aix, comme pour se promener, il s'approche insensiblement du Fort, & quand il est tout contre, il fait commandement au Capitaine de la part du Roy, de le lui remettre pour le raser. Dès qu'il parla, la garnison lui ouvrit les portes malgré le Capitaine ; & tout à l'heure même il abandonna le Fort aux Provençaux, qui en moins de deux jours ruïnerent ces grands travaux, que l'armée d'Espernon avoit été plus d'un an à élever. 1594. en Juillet.

Cela fait, il s'en retourna en Dauphiné, parce qu'on y apprehendoit les grands préparatifs de guerre que faisoit le Duc de Savoye. Lesdiguieres lui avoit enlevé plusieurs petites Places en son Païs. Ce Prince les aïant toutes regagnées durant son absence, reprit en Août.

1594. encore Briqueras à ſa vûë même, ſe ſervant fort utilement pour cette entrepriſe, des troupes du Milanois qui alloient faire la guerre en Bourgogne.

en Novembre. Comme le Roy, après la priſe de Noyon, étoit allé viſiter ſa frontiere de Champagne (c'étoit au mois de Novembre) il accorda la Paix au Duc de Lorraine, qui la faiſoit negocier il y avoit plus d'un an par Baſſompierre. *Il promit à ce Duc de lui faire droit à lui & à ſes enfans, de la ſucceſſion de Catherine de Medicis leur grand'-mere : Sans préjudice de ce que le Duc prétendoit tant de ſon chef que du leur, ſur les Duchez de Bretagne & d'Anjou, & ſur les Comtez de Provence, de Blois, & de Coucy. Il lui laiſſa Marſal en propre à lui & à ſes ſucceſſeurs, les villes de Dun & Stenay en échange de Jametz, lequel le Duc rendoit à la France. Et de plus, il lui promit le Gouvernement de Toul & de Verdun pour l'un de ſes fils, & au frere de ce fils qui lui ſurvivroit.* Baſſompierre eut en engagement la Terre de Vaucouleurs, pour une vielle dette de ſoixante-huit mille écus, & pour trente-ſix mille qu'il fournit comptant à l'Epargne.

Au

Au même mois de Novembre le Traité du Duc de Guise fut pareillement conclu avec le Roy, lequel par ce moyen retira aussi les Villes de Champagne qui étoient encore dans le parti de la Ligue. Quelques mois auparavant ce jeune Prince n'aïant point de Places considerables qui fussent absolument en sa disposition, s'étoit asûré de Reims [par une action peu genereuse.] Saint Pol, créature de son Pere, & qui lui avoit sauvé la vie le jour de devant les barricades, maîtrisoit cette Ville, par le moyen d'un réduit qu'il avoit fait à la porte de Mars, & prétendoit bien avec cette piece & quelques autres qu'il tenoit, se faire confirmer le bâton de Maréchal par le Roy. Le Duc qui vouloit avoir sa dépoüille pour en faire son accommodement, lui fit un jour querelle sur le pavé de Reims, & lui donna de l'épée dans le ventre. Par sa mort il devint Maître de Reims. Avec cela & avec les villes de Rocroy, saint Diziers & Ginville, il obtint un Traité tres-avantageux. Car on lui donna quatre cens mille écus d'argent, le Gouvernement de ces Places, & de plus celui de la Provence. Ce dernier, non pas tant

1594. En Novembre.

1594. pour l'obliger, que pour l'ôter à Esperan Decembre. non, & peut-être afin qu'ils se perdissent l'un l'autre.

La Bourgogne étoit jusques-là demeurée presque toute entiere au Duc de Mayenne ; elle commença aussi à lui échapper. Auxerre, Maçon, & Avalon, rompirent leurs liens ; Dijon & Beaulne étoient sur le point de faire de même, lors qu'il y courut avec quelques Compagnies de cavalerie. Comme il eut reconnu qu'il ne pouvoit plus les retenir par affection, il y employa la rigueur & la force : il fit dans Dijon couper la tête à Jacques Vernes qui en étoit Maire, & au Capitaine Gau, rasa tous les Fauxbourgs de Beaulne, y redoubla la garnison, & en mura toutes les portes, hormis une. De plus, afin de se conserver la Province, il persuada aux Espagnols de faire puissamment la guerre de ce côté-là.

La seule necessité le tenoit encore attaché à ces dangereux amis. Il sçavoit que le Duc de Feria, & Diego d'Ibarra, lui imputoient à perfidie & à malice la décadence des affaires, laquelle pourtant ne se devoit imputer qu'à sa lenteur & à ses irrésolutions ; il sçavoit qu'ils le haïssoient si cruellement, que

lors qu'il étoit allé trouver l'Archiduc Ernest après le siege de Laon, ils avoient fait mettre en délibération de lui couper la tête comme à un traître, & que le conseil de l'Archiduc n'aïant pas voulu suivre cet avis, ils avoient tâché de se défaire de lui par le poison, ou par le poignard. 1594 En Decembre.

Aussi quelques-uns s'imaginerent que ce fut lui le premier, qui pour se venger des traitemens de cette nation, fit glisser par ses amis dans le conseil du Roy, l'envie de leur déclarer la guerre, & qu'il avoit conclu secretement son Traité avec lui. Quoy qu'il en soit, il se trouva une assez forte brigue dans le Conseil, pour porter le Roy à cette rupture. Les Huguenots la desiroient, par la haine qu'ils avoient toûjours euë contre les Espagnols. Les Catholiques, pour divertir les Huguenots de leurs broüilleries, en leur donnant ce contentement, & des emplois qu'il n'eût pas été à propos de leur confier en une autre occasion. Les bons François pour rallier ensemble tous les cœurs, réveiller en eux l'affection pour la Patrie, & confondre tous les restes des factions & disputes de Religion dans l'ardeur de la querelle commune. Les Politiques

1594. En Decembre. enfin, pour faire une puiſſante révulſion aû dehors, du venin qui cauſoit le mal aû dedans; & pour occuper les ennemis de l'Etat à éteindre le feu dans leurs maiſons, au lieu de l'entretenir en France comme ils faiſoient.

Il fut donc réſolu au Conſeil du Roy de porter la guerre dans leur Païs: & parce que l'Artois & le Hainaut ſe trouvoient le plus expoſez aux ruïnes que cauſeroit la rupture d'entre les deux Couronnes, on jugea à propos d'écrire aux principales Villes de ces Provinces; Que s'ils n'obtenoient du Roy d'Eſpagne qu'il retirât ſes troupes des terres de France, & s'ils ne ceſſoient de faire la guerre à ſes Sujets & aux Cambreſiens, leſquels il avoit pris ſous ſa protection, il leur feroit ſentir la peſanteur de ſes armes.

On tient que trois perſonnes principalement, inſpirerent ce deſſein au Roy, Gabrielle d'Eſtrée ſa Maîtreſſe, Balagny, & le Maréchal de Boüillon. Gabrielle afin de conquerir la Franche-Comté pour ſon fils Ceſar; Balagny afin de s'enrichir du butin de l'Artois & du Haynault; le Maréchal pour deux fins. L'une étoit, de donner moyen au Prince Maurice de Naſſaw, dont depuis

peu il avoit épousé la sœur nommée Elizabeth, d'établir sa grandeur en affermissant la liberté des Provinces-Unies : l'autre de se maintenir lui-même dans la Seigneurie de Sedan. Car il faut sçavoir que Charlotte de la Mark sa femme, étant morte sans enfans il y avoit quelques mois, il retenoit cette Principauté, en vertu, disoit-il, d'une donation testamentaire qu'elle lui en avoit faite, & de l'acquisition des droits du Duc de Montpensier. 1594. en Decembre.

Il se vantoit d'avoir des intelligences prêtes à jouër dans le Luxembourg ; Balagny promettoit de faire grande brêche en Artois ; & Sancy se faisoit fort de porter les Suisses à conquerir la Franche-Comté. Le Duc de Lorraine même offroit pour cette expedition, quatre mille hommes commandez par Tremblecour & Aussonville. En effet, ils entrerent dans la Comté dés le commencement de l'année suivante : mais c'étoit contre son interêt & contre son intention. Aussi ne firent-ils que des courses fort ruïneuses aux peuples, sinon qu'ils prirent les petites villes de Vezou, Luxeu, & Jonville.

Le Roy s'étoit approché des fron-

1554. en Decembre. tieres d'Artois, s'imaginant d'y avoir quelque heureux ſuccés : les rigueurs de l'hyver le ramenerent à Paris preſque à une mort tragique. Car le même jour qu'il y arriva (c'étoit le vingt-ſeptiéme de Decembre), à ſix heures du ſoir, comme il étoit dans la chambre de ſa maîtreſſe logée à l'Hôtel du Bouchage, & qu'il s'avançoit [en s'inclinant un peu *] pour embraſſer Montigny, il reçût un coup de couteau dans la lévre d'en bas qui lui rompit une dent.

* Cette civilité luy ſauva la vie.]

On prit tout ſur l'heure un jeune homme qui ſe mêloit dans la preſſe, & on connut à ſon viſage effaré qu'il avoit fait le coup. Il s'appelloit Jean Chaſtel, & étoit fils d'un Marchand Drapier demeurant devant la grande Porte du Palais, âgé [ſeulement] de dix-neuf ans, mais eſprit melancholique. Il dit dans ſon interrogatoire, Qu'il s'étoit porté à faire ce crime, parce que ſe ſentant chargé de pechez énormes & impardonnables, & s'imaginant ne pouvoir éviter les peines d'enfer, il avoit penſé les diminuer par cet attentat ; Lequel il croïoit être une action meritoire, parce, diſoit-il, que le Roy n'étant pas reconcilié à

l'Egliſe, ne pouvoit paſſer que pour un tyran. Il confeſſa auſſi qu'il avoit fait ſon Cours au College de Clermont ſous les Peres Jeſuites, & qu'ils l'avoient ſouvent mené dans une Chambre des Meditations où l'enfer étoit repréſenté avec pluſieurs figures épouventables. 1594. en Decembre.

Sur cette dépoſition, on envoya faire perquiſition dans le College de Clermont: [on y trouva] quelques libelles injurieux contre Henry III. & contre le Roy regnant dans la chambre de Jean Guignard un des Peres de la Societé, qui en étoit l'Auteur. [Cette mauvaiſe rencontre] jointe au ſouvenir de l'ardeur que quelques-uns de ces Peres avoient témoignée pour les interêts d'Eſpagne, à quelques maximes que de leurs Predicateurs avoient debitées contre la ſeureté des Rois, & contre les anciennes Loix du Royaume, & à l'opinion qu'on avoit que par le moïen de leurs Colleges & des Confeſſions auriculaires, ils tournoient les eſprits de la jeuneſſe, & les conſciences timorées de quel côté il leur plaiſoit, donna ſujet au Parlement d'envelopper toute la Societé dans la punition du crime de quelques particuliers.

1594. en Decembre.

Ainſi par un même Arreſt, qui fut prononcé le vingt neuviéme du mois, & executé aux flambeaux, elle condamna Jean Chaſtel *aux peines accoûtumées contre de ſemblables parricides, & ordonna que les Prêtres & Eſcoliers du College de Clermont, & autres ſoi diſans de la Societé de* JESUS, *comme étant corrupteurs de la jeuneſſe, perturbateurs du repos public & ennemis du Roy & de l'Etat, vuideroient dans trois jours de leur Maiſon & College, & dans quinze de tout le Royaume, & que tous leurs biens ſeroient emploïez à des œuvres pies, ſelon la diſpoſition du Parlement.*

Quelques autres Parlemens entrant dans le ſentiment de celui de Paris, les bannirent par un pareil Arreſt: mais celui de Bourdeaux & celui de Toulouſe refuſerent de s'y conformer: de ſorte qu'ils ſe maintinrent en Guyenne & en Languedoc juſqu'à leur rappel. Par un autre Arreſt, Jean Guignard aïant reconnu ſes écrits diffamatoires, fut condamné à être pendu, non pour les avoir faits, mais pour les avoir gardez. Par un autre, le Pere Jean Guezet, ſous lequel Chaſtel avoit fait ſon Cours en Philoſophie, & le Pere de

ce mal-heureux parricide, furent bannis du Royaume, le premier à perpetuité, & le second pour neuf ans; il fut auſſi ordonné que ſa maiſon ſeroit démolie, & en la place érigée une Pyramide de pierre de taille, qui en contiendroit les cauſes. Sur l'une des quatre faces étoit gravé l'Arreſt, & ſur les trois autres diverſes inſcriptions Latines en proſe & en vers, pour faire déteſter la mémoire de cet horrible attentat, & la doctrine qu'on accuſoit de l'avoir cauſé. 1594. en Decembre.

EMPT. encore RODOLPHE II. & MAHOMET III. fils d'Amurat, Aprés avoir noyé dix de ſes freres, il R. dix ans. 1595. en Janvier.

[Cependant] le terme que le Roy avoit préfix aux Hennuyers & aux Arteſiens étant expiré ſans qu'ils lui euſſent envoïé aucune réponſe, il fit publier une Déclaration pour dénoncer la guerre au Roy Philippe & à ſes Sujets. Il avint quelques ſemaines après que l'Archiduc Erneſt Gouverneur des Païs-Bas, mourut le vingt-uniéme de Février, & que le Roy Philippe commit l'adminiſtration de ces Provinces à Pierre Henrique Guſman Comte de Fuentes, juſqu'à tant qu'il en eût autrement diſpoſé.

Le Duc de Nemours s'étant ſauvé du Château de Pierre-Enciſe, déguiſé des habits de ſon Valet, & portant le baſ-

1594. fin de ſa chaiſe percée, étoit monté à cheval, & avec ſes amis & trois mille Suiſſes que le Duc de Savoye lui prêta, avoit repris pluſieurs Forts tout autour de Lyon, avec leſquels il croïoit affamer cette grande Ville. Mais le Connétable de Montmorency qui amenoit mille maîtres, & quatre mille fantaſſins au Roy, aïant eu ordre de demeurer en ce païs là, le reſſerra lui-même dans Vienne; ſi à l'étroit que ſes Suiſſes s'ennuïant de pâtir, ſe retirerent en Savoye auprés du Marquis de Trefort General de l'Armée du Duc. [Ce Prince] bien loin de le pouvoir ſecourir, fut contraint de laiſſer hyverner les troupes du Connétable dans la Breſſe, où elles avoient pris Montluel.

Tandis que le Duc de Nemours étoit allé trouver le Connétable de Caſtille, à deſſein de l'obliger à paſſer dans le Lyonnois, Diſimieu ſon plus intime confident, à qui il avoit commis la garde du Pipet, principal Château de Vienne, traita ſon accommodement le douziéme d'Avril, introduiſit les troupes [du Connétable] dans la Ville, & l'y appella pour recevoir le ſerment des habitans. Nemours qui l'avoit crû

Du Decembre de 1594. & en Janvier & ſuivans. 1595.

12 Avril.

son ami à toute épreuve, pensa perdre l'esprit quand il sçût cette nouvelle. Les gens enclins à croire le mal & à juger des actions par le mauvais motif, qui trop souvent est le vrai, dirent que celui de Disimieu avoit été l'intérêt plûtôt que le devoir ; & sur ce pied, ils aimerent mieux l'appeller traître à son ami que fidelle à son Roy. Même quand Nemours fut tombé malade, soit de regret ou de quelqu'autre chose, ils publierent qu'il lui avoit donné le boucon pour prévenir son ressentiment. 1595.

Veritablement ce Prince se trouva atteint d'un mal fort étrange, & presque semblable à celui du Roy Charles IX. il rendoit le sang à gros boüillons par la bouche. Son grand courage resista quelque temps à la violence de ce mal : mais quand il en fut tellement attenué qu'il ne put plus se tenir sur ses pieds, il se fit porter dans son Château d'Anecy en Savoye ; & là, aïant langui quelques mois dans un état qui tiroit les larmes des yeux de tous ceux qui le voïoient, il rendit le dernier soûpir vers la my-Juillet âgé de vingt-huit ans. Le Marquis de Saint Sorlin son frere luy succeda dans la Duché de en Janvier.

1595. Nemours & autres terres, & peu après conclut son Traité avec le Roy.

Le Duc de Mayenne ne l'avoit pas assez aimé pour en avoir de la douleur : mais la décadence de ses affaires ne lui en donnoit que trop d'ailleurs. Au mois de Fevrier les Habitans de Beaulne à qui le Roy avoit l'an précedent accordé une tréve de quatre mois, attaquerent la garnison que le Duc avoit renforcée, & appellerent à leur aide le Maréchal de Biron qui assiegeoit le Château de Monstier S. Jean là auprés. Ce Maréchal aïant forcé trois mille soldats qui se défendoient encore dans la Ville, mit le siege devant le Château. Il se rendit au bout d'un mois, aïant attendu en vain que le Duc de Mayenne joignît ses forces avec le Duc de Nemours pour le délivrer.

en Février.

Les villes d'Autun & d'Aussonne aïant reconnu son extrême foiblesse, se détacherent aussi de son parti : la premiere par la conduite de son Maire, la seconde par le Traité que Seneçay fit avec le Roy ; qui lui en laissa le Gouvernement.

en May.

A l'exemple de Beaulne, les Habitans de Dijon prirent les armes au Commencement de May, & se trouvant trop

foibles pour chaſſer la garniſon du Duc, 1595.
eurent auſſi recours à Biron. Il gagna
tous les quartiers de la Ville, & en aſ-
ſiegea en même temps le Château, &
celui de Talan qui en étoit à un quart
de lieuë, où le Vicomte de Tavanes
s'étoit retiré.

Le Connétable de Caſtille (il ſe nommoit Fernand de Velaſco) étoit deſcendu dans la Franche-Comté dès le mois d'Avril avec une armée de quinze mille hommes de pied & trois mille chevaux. Ce Maréchal apprehendoit qu'il ne luy tombât ſur les bras avec toutes ſes forces: le Connétable de Montmorency avoit la même crainte, & tous deux preſſoient fort le Roy de s'avancer de ces côtez-là. Enfin les careſſes de ſa maîtreſſe l'y déterminerent; Elle deſiroit qu'il conquît la Franche Comté pour ſon fils, auquel il en devoit donner la proprieté utile, mais la ſouveraineté honorifique aux Suiſſes, afin de les obliger à ſa protection. en Juin.

Il ne mena que fort peu de troupes avec lui, croïant que de celles de ces deux Generaux, & de celles des Lorrains commandées par d'Auſſonville, il pourroit compoſer une armée fort conſiderable. Quant à la Frontiere de Pi-

1595. cardie, il s'en fioit aux troupes du Maréchal de Boüillon, du Comte de saint Pol, & de l'Admiral de Villars, leur recommandant sur tout la bonne intelligence, & d'unir quand il seroit de besoin toutes leurs forces ensemble; il en donnoit le Commandement General au Duc de Nevers quand elles seroient en corps. Pour le gros des affaires du Royaume, il établit un Conseil à Paris, dont il fit Chef le Prince de Conty. L'évenement montra que l'ordre qu'il avoit apporté pour l'un & pour l'autre, n'étoit pas bon; Car le Comte de Soissons jaloux qu'on lui eût préferé le Prince de Conty, fomentoit le levain des factions qui restoient encore dans Paris: d'ailleurs
en Mars ceux qui composoient ce Conseil, aussi bien que les Chefs de guerre s'occupoient plûtôt à se contrepointer les uns les autres, qu'à travailler à ses affaires.

[Il étoit arrivé] au mois de Mars de cette année 1594. que le Duc de Longueville avoit été tué par un étrange accident. Comme il faisoit faire une reveuë à Dourlens, un coup chargé à bale l'atteignit par la tête dont il mourut peu de jours aprés dans Amiens.

Le jour avant qu'il expirât, ſa femme accoucha d'un fils, que la France peut bien compter pour un des plus genereux Princes & des plus accomplis de ſon ſiecle. Le Roy fut ſon Parrain, & lui donna ſon nom & le Gouvernement de la Province : mais en attendant qu'il fut en âge il en laiſſa la commiſſion au Comte de ſaint Pol ſon oncle paternel. 1595

Le Connétable de Caſtille aïant contraint les Lorrains d'abandonner tout ce qu'ils avoient pris en Franche-Comté, & Tremblecour qui s'étoit jetté dans Veſou, de capituler, ſe préparoit d'entrer dans la Duché de Bourgogne, & avoit fait un Pont à Gray ſur la riviere de Saone, outre celui de la Ville. Le Roy en aïant eu avis, réſolut avec le Maréchal de Biron d'aller au devant de lui, ſeulement avec deux cens Maîtres & cinq cens Arquebuſiers à cheval, afin de retarder ſa marche d'un jour ou deux, & pendant ce temps faire un retranchement qui ſéparât le Château de Dijon d'avec la Ville, & dans lequel laiſſant mille Bourgeois, il put aller combattre l'ennemi avec toute ſon armée à deux ou trois lieuës de Dijon. L'entrepriſe eût paſſé en Juin.

1595. pour temeraire, ſi l'évenement ne l'eût juſtifiée.

Le dernier jour de Juin, lorſqu'il fut à Fontaine Françoiſe, qui eſt à my-chemin de Dijon & de Gray, il découvrit toute l'armée ennemie qui deſcendoit de Saint Seine, & au même temps il ſe vit chargé par les troupes Françoiſes du Duc de Mayenne, qui étoient commandées par ce Duc & par Villars Houdan. Il eut là beſoin de toute ſa vertu: Biron aïant été rudement pouſſé, il ſoûtint le choc avec cent chevaux ſeulement, fit pluſieurs charges de grand force, & rembarra quatre ou cinq eſcadrons juſqu'auprès du gros du Duc de Mayenne. Il eſt certain néanmoins que s'il eût voulu plus avancer, il y eût laiſſé une partie de ſes gens, ſon honneur, & peut-être ſa perſonne.

Le Duc de Mayenne envoïa par trois fois, & la quatriéme fut lui-même prier le Connétable de marcher à une victoire certaine: mais comme il étoit auſſi froid pour l'action que chaud en paroles, & qu'il s'imaginoit que le Duc lui vouloit apprendre ſon métier; il n'en branla point, & lui répondit avec une ſuperbe gravité, qu'il ſçavoit bien ce qu'il avoit à faire. Le jour même il

ſe

le retira à Saint Seine, & le lendemain à Gray, dont il refusa l'entrée aux François ligueurs, & même à leurs blessez. Le Roy au contraire prit le soin de les faire panser, & envoïa un sauf-conduit à Villars pour se faire apporter à Châlon. 1595.

Cette journée fut plus mémorable pour les merveilleux exploits du Roy, que pour le nombre des combattans, ni pour celui des morts; car il n'en demeura pas 120. sur la place. Mais elle lui acquit encore plus davantage que de gloire; durant que la froideur du Castillan, ses délais & son inhumanité envers les François, achevérent de les détacher d'avec l'Espagne; & le Roy leur tendit les bras de si bonne grace, qu'il en retira une bonne partie auprès de lui. En Juillet.

Le Duc de Mayenne ne sçachant comment se dépêtrer des artifices des Espagnols, pensoit à se retirer à Sommerive en Savoye, & delà envoïer demander sûreté en Espagne, pour y aller rendre compte de sa conduite au Roy Philippe, & se plaindre du mauvais procedé de ses Agens. Le Roy le voïant sur le bord du précipice, le fit assurer qu'il étoit prêt de le recevoir en ses

bonnes graces ; & de lui faire meilleur traitement qu'il ne pouvoit eſperer des Eſpagnols. Il ajoûta à cela, qu'en attendant que l'on convînt des conditions de ſon Traité, il pourroit demeurer dans Châlon, où il ne ſeroit point aſſiegé ni inveſti.

En Juillet, & Aouſt.

Avant que d'accepter ces offres, le Duc fit encore un grand & dernier effort envers le Connétable pour le porter à ſecourir le Château de Dijon. Le Connétable l'en aïant refuſé, il prit congé de lui, comme s'il eût voulu entreprendre ce ſecours avec ce qu'il avoit de troupes, & ſe retira dans Châlon. Delà, il fit rendre les Châteaux de Dijon & de Talan au Roy, en revanche de ſa courtoiſie.

Durant que le Roy étoit encore à Dijon, il excita les parens de Charlotte de la Trémoüille, veuve de Henry Prince de Condé, à lui préſenter une Requête, qui demandoit ; Que le Procès de cette Princeſſe fût apporté au Parlement de Paris ; Que toutes les procedures faites [contre elle] par les Juges de ſaint Jean d'Angely fuſſent caſſées ; qu'on fiſt de nouvelles informations ; & que cependant elle fût miſe en liberté à leur caution, à la charge de la

représenter dans quatre mois. Le Roy ayant enteriné [leur Requête,] envoïa Jean de Vivonne, Marquis de Pisani, en Saintonge, pour servir de Gouverneur au jeune Prince, & pour faire ensorte de l'amener lui & sa mere à la Cour. En cela il avoit double fin, l'une de s'assurer de la personne du petit Prince, dont les Huguenots eussent pû faire leur Chef; l'autre de le mettre entre lui & le Comte de Soissons; lequel le voïant sans enfans, se croïoit son présomptif heritier, & lui marchoit sur les talons. 1595. en Juillet & Aoust.

Lors qu'il eut emploïé quelques semaines à pacifier la Bourgogne, à rétablir le Parlement de Dijon, qui avoit été interdit, & y rejoindre les Conseillers qui s'étoient transferez à Semur, il entra avec son armée dans la Franche-Comté, à dessein de combattre le Castillan, & s'il remportoit la victoire, de conquerir cette Province. Il y demeura près de trois semaines, pendant lesquelles il le harcela souvent pour le tirer hors de ses retranchemens, battit ses troupes qui s'écartoient, en deux ou trois rencontres, ravagea tout le païs, & jetta si fort l'épouvante dans Besançon & dans toutes les autres Vil-

1595. les, qu'il les eût forcées de recevoir la Loi, ſi l'interceſſion des Suiſſes, & la contagion qui ſe mit dans ſes troupes, ne lui euſſent arraché cette conqueſte d'entre les mains.

Les Suiſſes émûs enfin par les cris des Comtois, qui réclamoient leur protection, en vertu des anciens Traitez qu'ils avoient avec les Cantons; & d'ailleurs conſidérant plus mûrement, malgré les pratiques de ceux que les François avoient gagnez dans leurs aſſemblées, quelle bride ce ſeroit à leur liberté, qu'un ſi puiſſant voiſin dans leurs frontieres, ſupplierent le Roy de retirer ſes armes, & de laiſſer le païs dans la neutralité dont il avoit toûjours joüi. A leur interceſſion les Comtois joignirent quelque ſomme d'argent, pour le défray de ſon armée; d'ailleurs elle étoit ſi fortement attaquée par les maladies, qu'elle fut bien aiſe de ſe retirer avec le grand butin qu'elle avoit fait.

In Septembre. De Bourgogne le Roy fit un voïage à Lyon avec ſa Cour. Pluſieurs raiſons l'y menerent; Deux entr'autres, le deſir de traiter avec le Duc de Savoye, & la néceſſité qu'il avoit de donner ordre aux affaires de Dauphiné & de

Provence, où il y avoit quelques broüilleries entre les Gouverneurs & entre les Capitaines. 1595. En Septembre.

Pour le premier point, il offrit une tréve au Savoyard, & enſuite même de lui ceder le Marquiſat de Saluſſes pour ſon fils aîné. Il y eût pour cela pluſieurs Conférences au Pont de Beauvoiſin entre les Agens des deux Souverains; & le Duc ſembloit ne ſe pas éloigner de la Paix: mais la condition de l'hommage que le Roy propoſoit pour le Marquiſat, le rebuta.

Pour le ſecond point, il envoïa le Duc de Guiſe dans le Gouvernement de Provence; il en donna la Lieutenance à Leſdiguieres, comme celle de Dauphiné à Alfonſe d'Ornano; le Prince de Conty en avoit le Gouvernement. Ainſi oppoſant un puiſſant ennemi au Duc d'Eſpernon, mettant un bon ſurveillant auprès du Duc de Guiſe, & ôtant à Leſdiguieres le trop grand pouvoir qu'il avoit en Dauphiné, il crût avoir bien pourvû à la ſûreté de ces païs-là.

Dans ce même lieu [du Pont de Beauvoiſin,] fut conclu le Traité de la réduction de Bois-Dauſin, une tréve particuliere accordée au Duc de Mer-

1595. cœur pour la Bretagne, & une générale au Duc de Mayenne, pour tous les restes du Parti de la Ligue. Bois-Daufin tenoit les villes de Château-Gonthier en Anjou, & de Sablé au Mayne, avec quelques autres qui servoient comme d'avant-mur au Duc de Mercœur : aussi le Roy le considera : de sorte qu'il lui donna des conditions fort avantageuses, & pardessus encore le Bâton de Maréchal de France.

en Septembre, & Octobre. Le voisinage du Roy hâta aussi les plus hardis du Parlement de Toulouse, de déclarer au Duc de Joyeuse, que le Roy étant Catholique, ils étoient obligez de le reconnoître. Et parce qu'il les empêchoit par force de rien résoudre publiquement sur ce sujet là, ils se retirerent à Castel-Sarrasin. Peu de temps après le Roy les joignit avec ceux qui du commencement des troubles s'étoient transferez à Besiers, afin que tous ensemble ils agissent plus fortement pour son service.

Les villes de Carcassonne & de Narbonne, poussées du même esprit que ces Officiers, firent entendre la même chose au Duc, & mirent ses garnisons dehors ; comme d'autre côté les approches du Maréchal de Matignon, &

d'Anne de Levis regagnerent la ville 1595.
de Rodez; ſi bien que Joyeuſe n'avoit
plus de Places importantes que Tou-
louze & Alby.

Fin du Tome Neuvième.

TABLE

TABLE

DES MATIERES DU II. Volume.

A.

Accommodement remarquable, 474.
Açores Iſles, 72. 192. 107.
Acquits comptans en fait de finances, & leur origine, 6.
S. Agnan, 218.
d'Aguillon (Duc) fils du Duc de Mayenne, Gouverneur de la Normandie pour la Ligue, 359.
Aix, & ſon Parlement, 391. 422. réduction de cette Ville, 432. 454.
Albe (Duc) ſes cruautez dans les Païs-Bas, 60.
d'Albert (Honoré) 38.
d'Albert (Honorat) Capitaine de grand crédit, 94.
d'Albigny, Charles de Simiane, 203. 332.
d'Alençon (Duc) dernier fils de Henry II, 3. 10. 20. 25. 26. 30. 31. 42. 47. 53. ſon entrepriſe ſur les Païs-Bas, 59. *& ſuiv.* 63. *& ſuiv.* 75. ſes amours avec Eliſabeth Reine d'Angleterre, 77. *& ſuiv.* 85. inau-

guré Duc de Brabant, 93. 97. & Comte de Flandres, 99. 109. *& suiv.* son retour en France, 118. 121. 131. sa mort, 132.
Alfonse III. Roy de Portugal, 70.
Alincourt Gouverneur de Pontoise, 250.
d'Allemagne Baron, 166. 167.
Allegre, Seigneur Auvergnac, 236.
Amazone Françoise, 14.
d'Amboise, voïez Bussy.
Amedée, frere bâtard du Duc de Savoye, & la perte qu'il fit au Fort de Moreſtel, 350. voïez *Savoye*.
Amoureux, & leur guerre, 80.
d'Angennes (Charles) Evêque du Mans, 240.
Château *d'Angers* ſurpris par une lâche & cruelle trahiſon, 152.
d'Anjou (Duc) voïez Alexandre & Henry III.
Année fatale à tous les grands Empires, 222. 223.
Annonciation, voïez Pénitens.
Antibe pris à diſcretion, 393. voïez Epernon.
Dom *Antoine* Prieur de Crato, fils naturel de Louis Prince de Portugal, 68. 102. 106.
Anvers pillée, 60. conſpiration remarquable qui y fut découverte & étouffée, 112. *& ſuiv.*
d'Aquila (Jean) Capitaine Eſpagnol fait de

conquêtes dans la Bretagne, 332. 453.
Arles, les Habitans de cette Ville tuent leur premier Consul, & pourquoi, 391.
d'Armagnac, Cardinal, 75. 122.
Armée navale de Philippe Roy d'Espagne, 201. Armée qui en païe une autre, 207.
Arques, favory d'Henry III. 484.
Arrêt notable du Parlement de Paris, 444.
L'Artois, 460. *& suiv.* 465.
Aubry Curé de S. André des Arcs, 442.
d'Aumale, Duc, 84. 143. 150. 162. 191. 222. 226. 281. 249. commandant dans Rouën assiegé par le Roy, 278. 281. 304. son entrepriſe ſur la Ville de S. Denys, 336. 337.
Aumont, Maréchal, 243. conduit la noblesse de Champagne, 284. Gouverneur de Bretagne, 38.
d'Autriche (Jean) Gouverneur des Païs-Bas, 61. *& suiv.* ſa mort, 66.

B

Balagny, 278. 309. 461. *& suiv.* voïez Montluc.
Barricades de Paris ſous Henry III. 194.
Barrieres (Pierre) criminel de Leze-Majeſté au premier chef, & ſon ſupplice, 425.
Baſa, ſon crime & ſa mort, 99.
Baſſompierre (Chriſtophle) 278. 456.
La *Baſtille* renduë lâchement au Duc de Mayenne, 366.
Beatrix de Portugal mere de Philbert

Emanuel Duc de Savoye, 88.
Beaufremont (Claude) Seneſcey Préſidant pour la Nobleſſe aux Etats de Blois, 38.
S. Belin (Geffroy) Evêque de Poitiers, 237.
Belin Gouverneur de Paris, 432.
Bellegarde (Roger de ſaint-Lary) 76. 188. pourvû du Gouvernement de la Forteresſe de Quillebeuf, 382.
de *Belle-Iſle*, Marquis, fils du Maréchal de Rets, 385.
Bellievre Ambaſſadeur, 44. 100. 191.
Bernard, Seigneur de la Vallette, 167. 199. 203.
Berre Ville de Provence aſſiegée & priſe, 350.
Bigarrats en Provence, & qui ils étoient, 314.
Bigot député de Roüen aux Etats de Blois, 42.
Birague, Garde des Sceaux, puis Chancelier, ſa mort, 39.
Biron (Charles de Gontaud) fait Maréchal de France, 57. 83. 87. 109. 118. le plus conſidérable & le plus impétueux des Partiſans d'Henry IV. lors qu'il paruint à la Couronne, 266. 302. 344. 359. 368. bleſſé, 372. ſes hardies remontrances, 280. 285. 375. ſes mœurs & ſes qualitez, 446. 450. 468. ſa mort, 384.
Biſſexte, 108.
Bled à plus de ſix vingt écus le ſeptier, 321.
Jean *Bodin* Avocat du Roy à Laon, 233.

Bois-Dauphin, 218. 229. 230. commandant dans le Mans, 288. 385. Réduction du Bois-Dauphin, & sa récompense, 477.
Bordeaux. Voïez Cordoüan.
Bosse-rosé brave Capitaine, 583. 428.
Boucher (Jean) Curé de S. Benoît, ardent Ligueur, 441.
de *Bouillon*, Duc, 162. 166. sa mort & son testament. 185.
de *Bouillon*, Maréchal, 381. 453. 460. 470.
de *Bourbon*, Cardinal, 30.
Le vieux Cardinal de *Bourbon* competiteur de Henry IV. Voïez *Charles*.
Le jeune Cardinal de *Bourdon*, Chef & Auteur du tiers party de France, 340. 345. 379. 405. 419. sa mort, 450.
Bourgogne. Mouvemens en cette Province, 452. 458. 468. Voïez *Provinces*.
Bourgoing, Prieur des Jacobins, & sa mort tragique, 287.
Bragance (Jean) Duc de ce nom, 68. 72.
Bretagne attachée au Duc de Mercœur, 284. Mouvemens en cette Province, 452.
Brie Villes prises en cette Province, 330.
Brigandage universel, 234.
Brissac Gouverneur de Picardie, 152. 153. 229. 237. commande dans Rouen assiegé par Henry IV. 278.
Brissac Successeur de Belin au Gouvernement de Paris, 432. 437. 439. Maréchal de Fran-

Bé, 440.
Brisson Préſident, 233. 363.
Broſſe Seigneur Picard, 248.
Brouage, 32. 50. 152. 160.
du *Bucil*-des-Fontaines (Honorat) Gouverneur de S. Malo, malheureuſement aſſaſſiné, 314.
Bulles du Pape caſſées & révoquées, 344.
Buoux Gouverneur de Forcalquier, 423.
Burſaux, Edits ainſi appellez, 66. 67.
Buſſy d'Amboiſe, 17. 19. 31. 63. ſa mort, 77.
Buſſy-le-Clerc, de Tireur d'armes, Procureur au Parlement, & ſes entrepriſes extraordinaires contre les Officiers des Cours ſouveraines de Paris, 224.
Buſſy, faux brave & ſa longue vie, 360. *& ſuiv.*

C

Cabales publiques, 405.
Caën, Ville & Château, rendus à Henry IV. 277.
Caëtan Cardinal legat en France, & ſa conduite, 288. *& ſuiv.* ſa lettre circulaire aux Evêques de France, 295.
Cahors capitale de la Province forcée & horriblement ſaccagée, 81.
Cambray aſſiegée, 93.
Campian Jeſuite, 96.
Capet, Maiſon de ce nom, 41.
Carces, Comte, 144. ſa faction dans la Provence, 312. *& ſuiv.* 350. 424. 454.

Carcistes, nom de faction en Provence, 16. 75.
Carmagnoles assiegée & prise, 213.
Carnabins, & qui ils étoient, 296.
de *Casaux* (Louis) & son crédit dans Marseille, 349. 351.
Casimir Prince Palatin, 357.
Catherine de Navarre sœur de Henry IV. 59.
ses intrigues avec le Comte de Soissons, 340.
son mariage avec Henry Duc de Bar, 399.
Catherine de Portugal femme de Jean de Bragance, 691.
Catherine femme du Comte du Bouchage, morte sous le faix de ses pieuses austeritez, 173.
Châlons, Chambre de Châlons, membre du Parlement qui étoit seant à Tours, & son Arrêt contre les Bulles de Gregoire XIV. 344.
Chambret Gouverneur de Limosin, 451.
La *Champagne*. Voïez Provinces.
Chance retournée, 328.
Chantilly, 249.
Chanvallon. Voïez Harlay.
La *Chapelle*-Marteau Prevôt des Marchands, 218.
Charlemagne, ses descendans, 41.
Charles Cardinal de Bourbon proclamé Roy, 273. 279. 290. sa mort, 307. 308.
Charles-Emanuel de Savoye, 88.
Charlotte sœur du Duc de Bouillon, 185.
Charlotte-Catherine de la Trimouille, femme

Du Duc de Guiſe, accuſée de la mort de ſon mari, 190.
Chartres aſſiegée par le Roy, 339.
Chaſeron Baron, 301.
Chaſteau-Martin Marchand de la Franche-Comté habitué à Bayonne, ſa conſpiration & ſon ſupplice, 389.
Chaſteau-Thierry aſſiegé & pris par le Duc de Mayenne, 339.
Chaſtillon Général d'armée, 82. 151. 184. 242.
La *Chaſtre* ſe déclare pour la Ligue, 238. puis pour le Roy, 434.
Chates, envoïé en qualité de Commandeur dans les Iſles Açores, 106.
Chavagnac Gouverneur d'Iſſoire, 49.
Chavigny Gouverneur de Chinon; 235. 308.
Chaumont en Baſſigny, lieu de l'aſſemblée des Villes de Champagne, 283.
Chiverny Chevalier, 126. 205. 216. rentré en grace, 316. 545.
Clement VIII. obligé aux Eſpagnols de ſa promotion, 369. Il refuſe l'abſolution à Henry J 430.
Clement (Jacques) parricide du Roy Henry III. 253. 287.
Clergé aſſemblé à Mantes, & ſon décret ſur les Bulles de Gregoire XIV. 346. eſt transferé à Chartres, 347.
Clermont Chef d'Armée pour les Rochelois, 51.
Clervant Colonel des Suiſſes, 175. 185.

de *Cleves* (Catherine) veuve du Duc de Guiſe, 225.
Colas Vice-Senechal de Montelimar, devenu Gouverneur de la Fere par un crime, 341. *& ſuiv.* 449.
Comediens venus d'Italie en France, 56.
Comete la plus grande qu'on ait jamais vûë, 57.
Commandeurs de l'Ordre du S. Eſprit, 73.
Condé Prince, 46. 150. ſa mort par poiſon, 189.
Conſeil du Roy diviſé en deux partis, 8. 345. ſon Arreſt contre les Bulles de Gregoire XIV. 346. 398.
de *Conty* Prince, 178. 185.
Le Prince de *Conty* frere du Cardinal de Vendôme & du Comte de Soiſſons, 385. 470. 477.
Coqueluche, 88.
Corbeil pris apres un ſiege de ſix ſemaines, & repris en une nuit, 330.
Corbie priſe par l'Armée du Roy, 331.
Gordon. Confrairie de ce nom à Orleans, 435.
Cordoüan, Tour ainſi nommée, 128.
Coſſé Maréchal, 22. 87. ſa mort, 108.
Couronne. Queſtion importante que celle d'une Couronne, & par qui doit être vuidée, 274.
Coutras. Bataille donnée en ce lieu, 180.
Craon aſſiegée inutilement, 385.

Crimes énormes rarement pouſſez juſqu'au bout, 364.
Sainte *Croix* Chef d'Armée navale pour l'Eſpagne, 104. ſa lâche & barbare cruauté, 105.
Croquants, & qui ils étoient, 451.
Crotes Gouverneur de Digne, 423.
Curez aſſemblez à Paris, 445.
Curton Marquis, 301.

D

Daſis Avocat general au Parlement de Toulouſe, maſſacré, 231.
Danville Gouverneur de Languedoc, 10. 12. 15. 18. 26. 43. 52.
Dannemarc Ambaſſadeurs de ce Royaume en France, 164.
Dariez ſecond Conſul de Marſeille, 143.
David Avocat en Parlement, 41.
Défiances remarquables, 268.
S. Denys renduë au Roy, 316.
Déſordre provenu d'un ordre eſperé, 234.
Déſordre univerſel & remarquable, 328. *& ſuiv.*
Deſportes (Philippe) Abbé de Tiron, plus fin Courtiſan, que Poëte délicieux, 359.
Dieppe renduë à Henry IV. 277. aſſiegée par le Duc de Mayenne, 279.
Diſimieu, intime confident du Duc de Nemours, 467.
Dix, Conſeil ſecret des Dix d'entre les Seize, 393.

Dombes, Prince, 314. 332. 356. 385. devenu Duc de Montpensier par la mort de son pere, 286. 446. 461.
Dona Baron, 175. 182. son adresse & son courage, 183.
Dreux assiegée par le Roy, 294. le siege en est levé, 297.
Jean de *Dreux*-Morainville, dernier masle de la Maison de Dreux issuë de Louis le Gros, & sa mort, 310.
Dron Baron, 148.
Duels remarquables, 58. 271.
Dugast Capitaine au Régiment de Gardes, 219.
Duranti premier Président de Toulouse, massacré, 231.

E

Edits contre les Huguenots, d'oppression & de rigueur, 66. 67. 92. 138. 154. 164. 201. 225. Voïez Huguenots.
Edoüard Prince de Guimaraens, 68.
d'*Effiat*, 236. 301.
d'*Egmont* Comte & Amiral, 89. 297.
d'*Elbeuf* Marquis, 148. 150. 218. 235.
d'*Elbeuf* Duc, Gouverneur de Poitiers & de toute la Province, 448.
Elizabeth Reine d'Angleterre, 62. 77. 84. 95. 106. 117. 137. 159. 171. *& suiv.* 428.
Emanuel Roy de Portugal, 68.

Emanuel Duc de Savoye, *ibid.*
Entragues favori du Duc Guiſe, 58. 143. 200. Voïez *Balſac.*
Eſpagne. Le Roy d'Eſpagne Promoteur de la Ligue, 35. ſentimens & précautions du Roy d'Eſpagne à l'égard de la France pendant la Ligue, 282. 341. 369. Voïez *Etats, Mendoze, Feria,* ſes deſſeins & projets ſur la Provence, 333. largeſſe d'un Ambaſſadeur d'Eſpagne à une partie de la populace de Paris, 438.
Eſpagnols chaſſez des Païs-Bas, 61. *& ſuiv.* ſortent de Paris après l'entrée du Roy, 441.
Eſpagnoliſez, voïez *Faction.*
d'*Eſparbez de Luſſan* (Paul) & ſa perfidie, 388.
Eſpernay aſſiegée, 384.
d'*Epernon*, 163. 166. 170. 183. 188. *& ſuiv.* contraire à Henry IV. 270. 285. devenu Gouverneur de Provence, 390. 394. 395. mal voulu, 422. 433.
La Terre d'*Epernon* érigée en Pairie, 92.
d'*Eſpignac* (Pierre) Archevêque de Lyon, Préſident pour le Clergé aux Etats de Blois, 38. 44. 189. 206. 216.
d'*Eſpinoy* Princeſſe & ſa vertu militaire, 96. 97.
S. Eſprit. Inſtitution de l'Ordre de ce nom, 73.
Eſſex Comte, favori de la Reine d'An-

gleterre, 368.
d'*Eſt* Cardinal, 30.
Etats Generaux des Païs-Bas, 60. *& ſuiv.* 93. 116.
Etats de Blois, 38. 44. 207. 210. 228.
Etats aſſemblez à Tours au mois d'Octobre, & à Paris au mois de Novembre ſuivant, 275. 284. au Louvre, 398. *& ſuiv.*
d'*Etrées* (Gabrielle) 419. 460.
La Ville d'*Eu* priſe par Henry IV. 278.

F

Factions differentes dans Paris, 291. Puiſſante Faction deshonorée & ruinée, 367.
Famine horrible dans Paris, 319. *& ſuiv.*
Favoris en credit, 17. 92. 111. 121. 125. 131. 162. *& ſuiv.*
Feria Ambaſſadeur d'Eſpagne, 403. 406. 412. 439.
Fervaques, 25. 31. 111. 115. 383.
Feſcamp Fort, 383.
Feſtins remarquables, 55.
Feüillans nouvelle réforme de Bernardins, 169.
Fiole de Marmoutier, 436.
Fiſes Secretaire d'Etat, 7.
Flatterie de Cour, 5. 125.
Fleurat Seigneur Auvergnac, 236.
Florat Senechal d'Auvergne, 300.
Florence Duc favorable à Henry IV. pendant la Ligue, 283. Ligué contre la

voye, 395.
de *Foix* (Henry) Comte de Candale, & ſa mort, 3.
de *Foix* (Paul) Archevêque de Toulouſe, 41.
Marguerite *de Foix* mariée au Duc d'Epernon, 173.
Fontaine-Martel Gouverneur de Louviers, 343.
Foſſeuſe, appellée la Belle, 80.
France azyle inviolable, 102. démembrée ſur la fin de la race Carlienne, 266. diſpoſitions du dedans & du dehors de la France à l'endroit des deux partis de Henry IV. & de la Ligue, 282.
Franche-Comté. Entrepriſe ſur cette Province, 469. 475.

G

Gand. Traité de Pacification fait en ce lieu, 62.
Ganre-Inchi Gouverneur des Païs-Bas, 59.
Gaſcons affectionnez au Duc d'Epernon, 390.
S. *Gelais-Lanſac*, grand diſſipateur de biens, 388.
Gemblours. Bataille en ce lieu, 61.
Genebrard (Gilbert) & ſon ſermon aux Députez des Etats, 401.
Genève ſous la protection du Roy de France, 78. 85. 137.
Georges Marquis de Brandebourg, 357.

Givry Gouverneur de Brie, & ſon exploit de guerre remarquable, 331. ſa mort cauſée par un deſeſpoir amoureux, 448.
de *Gondy* (Pierre) Cardinal & Evêque de Paris, 30. ſa conférence avec le Maréchal de Biron, 303. ſa charité envers ſon troupeau, 305. 324. 362.
Gordes défait par Montbrun, 15.
Gournay. Fort bâti dans cette Iſle, 384.
Gouverneurs qui ſe font acheter plus ou moins, 431. 437.
Gray Ville de Bourgogne, 471.
Gregoire XIV. du party d'Eſpagne, 336. 342. ſa mort, 368.
du *Gua* favory d'Henry III. 4. 17.
la *Gueſle* Procureur general, 254.
Gueux, nom de Faction, *62. & ſuiv.*
de la *Guiche* (Philbert) Grand Maître de l'Artillerie, 192.
de la *Guierche* Vicomte, 355. ſa mort, *ibid.*
Guiſe, jeune Duc de ce nom, 12. 20. 21. 36. 41. 47. 57. 121. 129. 146. *& ſuiv.* 157. *& ſuiv.* 162. 168. 176. 183. 186. *& ſuiv.* 192. 214. Mort du Duc & du Cardinal de ce nom aux Etats de Blois, 216. leurs corps brûlez & leurs cendres jettées au vent, 220. Fureur des peuples pour venger cette mort, 272. 408.
L'évaſion du Duc de *Guiſe* du Château de Tours 353. 359. Cabale de ce Duc 398.

nommé pour Roy dans les Etats par les Espagnols, 415. 477.
Guitaud, du party de la Ligue, 143.
Guyenne soulevement des Communes de la haute-Guyenne, 451. Voyez Provinces.

H

Le *Hainault*, 460. 465.
Ham, Ville & Château, 479.
de *Harlay* (Achilles) premier Président, 108. 223.
Nicolas de *Harlay Sancy*, 78.
Jacques de *Harlay* Chanvallon, 124.
Le *Havre* entre les mains des *Anglois*, 199.
Henry III. son arrivée en France, & son regne, 3. *& suiv.* son sacre & son mariage, 13. ses mouvemens, 55. ses dévotions, 119. ses pélerinages & ses divertissemens, 169. sa retraite hors de Paris, ce qui s'y passa & s'en ensuivit, 194. sa retraite à Tours au sortir de Blois, 235. logé à S. Cloud, 251. sa mort 255. ses funérailles, 256. 284.
Henry Prince de Navarre & de Bearn, 3. 10. 18. 24. son évasion, 32. 35. 46. 52. *& suiv.* 59. 74. 79. *& suiv.* 85. 110. 130. 133. 151. 155. *& suiv.* 202. 212. 237.
La guerre des trois *Henrys*, 276. Entrevuë des trois Rois *Henrys*, 242. *& suiv.*
Henry Cardinal & Roy de Portugal, 67. *& suiv.* sa mort, 71.

Henry Grand Prieur de France, fils naturel d'Henry II. 7. 75. 144. sa mort, 163.
Henry Seigneur de Damville, voyez Damville.
Henry IV. surnommé le Grand, son avénement à la Couronne, quoiqu'héritier éloigné, 268. *& suiv.* sa réponse aux propositions de la Noblesse, 270. importance de sa conversion, 171. *& suiv.* son voïage en Normandie & le département de ses troupes, 274. sa maniere d'agir, 275. ceux qui tenoient son party, 277. son peu de troupes, 278. il est en danger d'être investi, 279. il assiege Paris & prend quelques autres Villes, 286. *& suiv.* ses conquêtes en Normandie, & son secours envoïé au Fort de Meulan, 294. il gagne la bataille d'Yvry, 298. avantages qu'il remporta en Auvergne & ailleurs, 303. il met derechef le siege devant Paris, 305. *& suiv.* les esprits & la fortune disposez en sa faveur, 315. *& suiv.* sa prudence & sa bonté pour empêcher le sac de Paris, 324. 325. il en leve le siege, 329. *& suiv.* division parmi ceux de son party, 335. sa nouvelle entreprise sur Paris, 336. *& suiv.* ses prospetitez troublées, 353. il retourne en Normandie, & vient au siege de Rouen, 368. il est blessé, 370. il poursuit le Duc de Parme,

377. ſes inquiétudes, 379. ſa penſée & ſon inclination à la paix, 380. *& ſuiv.* ſon voyage à Tours, 404. il fait eſperer ſa converſion, 406. il la réſout, 411. l'exécute, 418. conjurations contre ſa perſonne, 425. ſon abſolution lui eſt refuſée à Rome, 429. ſon ſacre dans Nôtre-Dame de Chartres, 436. ſon entrée dans Paris, & ce qui s'y paſſa, 440. il accorde la paix au Duc de Lorraine, 456. Dangers qu'il courut auprès de l'Archiduc Ernest, 459. il reçoit un coup de couteau dans la lévre, 462. ſon voyage en *Franche-Comté*, 469. rencontre où il eut beſoin de toute ſa vertu, 472.

Henry Marquis de Pont, fils du Duc de Lorraine, 278. *& ſuiv.*

S. Herem Seigneur Auvergnac, 236.

Heretiques, voyez *Huguenots*.

La Hilliere Gouverneur de Bayonne, 389.

de l'Hôpital (Michel) Chancelier de France, diſgracié, 8.

Huguenots. Edits à leur égard, 8. 32. *& ſuiv.* 51. *& ſuiv.* 42. 52. 78. 90. 151. 161. 165. 172. 211. Déclarations en leur faveur, 345. 404. 421. 429.

d'Hulliers (Nicolas) Prevôt des Marchands de Paris, Préſident pour le tiers Etat aux Etats de Blois, 38. 438. 443.

de Humieres (Charles) Lieutenant de Roy

dans la Picardie, 331.
d'Humieres (Jacques) Gouverneur de Peronne, 36.
Hurtaud-du-Fay Chancelier de Navarre, 382. sa mort, *Là même.* Deux freres de ce nom, & leur changement de party, 387.
Hyeronimites logez au Bois de Vincennes, 169.

J

Jalouſies grandement préjudiciables, 374.
Janin Préſident, député vers le Roy pour la paix, 341. 370.
d'Ibarra (Diego) Ambaſſadeur d'Eſpagne en France, 369. 458.
Jean III. Roy de Portugal, 67.
Jeſuites bannis de France, 464.
Impôts exceſſifs, 138.
Infante d'Eſpagne propoſée aux Etats pour être Reine de France, 413.
Journée mémorable, 473.
Joyeuſe. Ligue avec ce Seigneur, 42. 92. *& ſuiv.* 123. 131. 148. 152. 163. 170. 172. 178. 179. 188. Tréve entre Montmorency & Joyeuſe, 285. 394. Mort de ce Seigneur, 395.
Le Pere Ange de *Joyeuſe* Capucin reprend le commandement des Armées, 395.
Comté de *Joyeuſe* érigée en Pairie, 92.
Le Cardinal de *Joyeuſe*, 395.
Izabelle de Portugal mere de Philippe II.

Roy d'Espagne, 68.
Italiens mal voulus dans Lyon, & pourquoi, 434.

K

Kalendrier Julien réformé, 107.

L

Laffin Négociateur perpetuel, mais homme sans foy, 455.
Lagny assiegé & pris par le Duc de Parme, 328.
Landereau envoïé de Portugal, 103. 106.
Langlois Echevin de Paris, 438. 443.
Languedoc réduit à l'obéïssance du Roy, 478.
Lansac Ambassadeur de Charles IX. au Concile de Trente, 51.
Lansac ligueur, son entrepriſe sur le Mans & sur la Ville de Mayenne, 310.
Lansac (Urbain de S. Gelais) Evêque de Cominges, 231.
Laon assiegée & priſe, 447.
Larcher Conseiller au Parlement, pendu par la Ligue, 363.
Laval, l'un des fils de Dandelot, 194.
Lavardin, sa mort, 186.
Lavedan Vicomte, 301.
du *Laurent* (Honoré) Avocat General en Provence, député aux Etats pour le Tiers-Etat, 401.
Lenoncour Cardinal découvre les secrets de

son amy, 340.
Lesdiguieres simple Gentilhomme, 15. 80. 85. 152. 167. 178. 203. 212.
Lesdiguieres Chef des Huguenots, 286. 311. 332. 349. 393. subrogé en la place de la Vallette, *ibid.* & 422. 454. 477.
de *Levi* (Anne) Comte de la Voute, 285. Gouverneur du Limousin, 488.
Libelles brûlez, & défenses d'en plus imprimer ni garder, 444.
Ligue, sa naissance, 33. 136. 138. 145. 165. 188. 197. 201. 207. 225. 230. & *suiv.* Combien ce party étoit grand au commencement du regne d'Henry IV. 276. affoiblie dans l'Anjou, le Maine & la Touraine, 288. renouë ses débris, 303. ses attentats, 363. deshonorée par le Duc de Mayenne, 367. les chefs de la Ligue & leur résolution après la conversion d'Henry IV. 427.
Ligue offensive & défensive entre le Roy Philippe d'Espagne & les Princes Catholiques François, 140.
Ligue contre le Duc de Savoye, 393.
Livarrot, 58.
Livron assiegé, 9. 12.
Lognac Capitaine des Quarante-cinq, 171.
Longueville jeune Duc, 249. sa subite irrésolution, 269. il commande à la Noblesse de Picardie pour Henry IV. 274. sa

mort accidentelle, 470. éloge de son fils & successeur, 471.
Lorges fils de Montgommery, 51.
Lorraine, mort du Cardinal de ce nom, 11. prétentions du Duc de *Lorraine* sur la Couronne de France pendant la Ligue, 283. 332. 461. Paix accordée à ce Duc, 456.
Lorraine ravagée, 177.
Louise Reine de France, 259.
S. *Luc* favory d'Henry III. 4. 92.
du *Lude* Comte, 37. 83.
de *Luxembourg* (Charles) Comte de Brienne, 245.
François de *Luxembourg* Duc de Piney, 269.
de *Luynes* Capitaine, 38.

M

de *Maignelay* Marquis Gouverneur de la Fere sur Oyse, 343.
S. *Maigrin*, 4. 58.
Maillé (François Bouchard) & sa trahison, 245.
Maillé Benehard Gouverneur de Vendôme décapité, 288.
Maison-fort fils de la Chastre, 354.
Le *Maître* Président, 438. 443.
Maladies cruelles en France, 88.
S. *Malo*, Place importante, & le changement qui y arriva, 374.
Maltôtiers Italiens, 56. 164.

Mandelot Gouverneur de Lyon, 184. 211.
Manifeſtes publiez par le Roy de Navarre, 147.
Mansfeld Comte, 403. 447.
Mantouë Duc ſe ligue contre la Savoye, 393.
de la *Marc* Comte, 185.
Maréchaux de France créez par le Duc de *Mayenne*, 397.
Marguerite Reine, ſes fiançailles & ſon mariage avec Henry IV. 74. 79. 123.
de la *Mark* (Charlotte) premiere femme du Maréchal de Bouillon, 461.
de *Marnix* (Philippe) de ſainte Aldegonde, puiſſant dans les Païs-bas, 87.
Marſeille. Entrepriſe ſur cette Ville, 143.
Marſigny. Feſtin magnifique fait en ce lieu par le Duc d'Epernon, 184.
Maſſez Lieutenant de Roy dans l'Angoumois, 451
Mathias Archiduc, 62. 65. 88. 111.
Matignon. Gouverneur d'Alençon, 84. 87. 143. 154. 158. 178. 234. 285. 388.
Matilde Comteſſe de Boulogne & femme répudiée d'Alfonſe III. Roy de Portugal, 70.
Le P. *Mathieu* (Claude) Jeſuite, coureur de la Ligue, 145.
Maugiron, 4. 58. commandant pour le Roy dans Vienne, ſe laiſſe gagner, 392.
Maulevrier (Robert) de la Mark, 186.

Maurice Prince, 403. 460.
May-David, du party de la Ligue, 310.
de *Maycnne* Marquis ou Duc, 24. 36. 47. 50. 83. 143. 150. 154. 157. 183. 205. 211. 221. 226. 231. 235. 239. ſa lenteur dans les grandes affaires, 272. trois avis qui lui furent donnez, & qu'il ne ſuivit pas, *ibid.* Ses mœurs & ſa façon d'agir, 275. il va au ſecours de Rouen aſſiegé, 278. impuiſſance de ce Duc, 281. *& ſuiv.* ſon arrivée à Paris, aſſiegé par Henry IV. 287. piqué des reproches des Pariſiens, ce qu'il fit, 293. *& ſuiv.* il perd la bataille d'Yvry, 298. & quelques Places, 301. ſa négociation en Eſpagne, 307. ſa conduite pendant le Siege de Paris, 307. *& ſuiv.* 326. *& ſuiv.* les ſeize lui veulent du mal, 334. il met garniſon Eſpagnole dans Paris, 338. ſon entrepriſe ſur la Ville de Mantes, & le ſecours qu'il mena à Noyon, 347. il eſt jaloux de ſon neveu le Duc de Guiſe, 354. preſſante détreſſe où il ſe trouve, 360. *& ſuiv.* ſon retour à Paris, 364. *& ſuiv.* il tombe malade, 375. *& ſuiv.* il traite de paix, 380. *& ſuiv.* 397. ſa déclaration ratifiée au Parlement de Paris, 400. *& ſuiv.* il fait une tréve de trois mois, 420. 427. 430. 432. ſa ſortie hors de Paris avec toute ſa famille, 436. il aſſiege la Capelle, 447. ſes faits en Bourgogne

gogne, 158. 468. 472. *& suiv.* le Roy lui fait des offres, 473.
Mayenne Ville reprise par le Maréchal d'Aumont, 386.
Meaux remise au pouvoir du Roy, 430.
de *Medicis* (Catherine) sa conduite ambiguë, 4. 9. 20. 25. 28. 34. 40. 54. 59. 74. 76. 85. 117. 149. 168. 170. 192. 198. 202. 221. sa mort, 228.
de *Medicis* (Marie) fille de François & niece de Ferdinand successivement Ducs de Florence, recherchée en mariage par Henry IV. 383.
Mendoza. Proposition que cet Ambassadeur d'Espagne fit au Conseil de la Ligue, 292. 296. 304.
Mendoza le Docteur Inigo de ce nom Ambassadeur d'Espagne, 403. 412.
de *Mercœur* Duc, 221. 230. 236. 284. 314. 332. 336. 385.
Le *Merle*, de cardeur de laine devenu grand Capitaine, 49. 82.
Mesillac Gouverneur d'Auvergne, 394.
Mesplez Gouverneur de Berre en Provence, & son incroyable vaillance, 350. 351. 391.
Meudon Retraite d'Henry IV. en ce village pendant qu'Henry III. étoit à l'agonie, 266.
Meulanc Ville & Fort, 294.
Meurtres circonstanciez, 227

S. *Michel*, Ordre vilipendé, 163.
Mirembeau Baron, Seigneur de Broüage, 32. 50.
Miron premier Medecin d'Henry III. 216.
Molé élû Procureur General par la Ligue, 225.
Monitoire du Pape Sixte contre le Roy Henry III. 240.
Montal défait & tué par une Amazone, 14.
Montaterre, 310.
Montauban ſes courſes, 394.
Montbrun, défait & condamné par Arrêt à perdre la tête, 15.
Montgommery ſuppliclé, 50.
de *Montholon* (François) Avocat en Parlement & enſuite Garde des Sceaux de France, 205. s'en décharge après la mort d'Henry III. & pourquoi, 316. ſa mort dans le party du Roy, *là même*, ſurnommé par les gens de bien l'Ariſtide François, *là même*.
Montigny chef d'un tiers party dans les Païs-Bas, 62.
Montluc & ſes commentaires, 16. 34. 51. 57.
Montluc-Balagny Gouverneur de Cambray, 428.
Montmorency, 18. 22. 27. 131. 136. 150 178. 303. embraſſe le party du Roy Henry IV. 235. 312. 394. 423. 453. 466. 469. 474.

Montpenſier Duc & Prince du ſang, 9. 20. 24. 53. 148. 176. 186. 231. ſe porte pour Henry IV. après la mort de Henry III. 267. 319. ſa mort, 386.
François Prince Dauphin que l'on nomma Duc de *Montpenſier* après la mort de ſon pere, 109. 111.
de *Morviliers* (Jean) Evêque d'Orleans, ſa mort, 37

N

Naſſau (Ludovic) Comte, 60. voyez *Orange.*
Nemours Duc, 218. 229. 230. prend le parti de la Ligue, 287. 392. fait Gouverneur de Paris, 304. ſon ardeur, 305. 328. 326. ſa cabale, 398. il eſt enfermé dans Pierre Anciſe, 427. il ſe ſauve, 465. *& ſuiv.* ſa mort, 467.
Nevers Duc, 7. 20. 206. 238. neutre entre les deux partis du Roy & de la Ligue, 290. 315. 470. *& ſuiv.*
Nobleſſe aſſemblée après la mort d'Henry III. 269. grace qu'elle obtient d'Henry IV. 274. comment elle ſervit ce Roy au commencement de ſon regne, 277.
Nobleſſe ſans équipage, 301. pillage de la Nobleſſe, 451.
Noguera Capitaine Eſpagnol, 103.
La Noüe. Mort de ce ſage & vaillant Capitaine, 356. ſon fils herite de ſes bonnes qualitez, *la même.*

La *Noüe* (François) Chef des Huguenots, 14. 20. 89. 186.
Noyon assiegée & prise, 347. 449.
Nully Président, 218.

O

d'O (François) Surintendant des Finances, 66. 269. 302. Gouverneur de Paris, 445. sa mort, 450.
Oradour Seigneur Auvergnac, 236.
Le Prince *d'Orange*, 61. 64. 84. 93. 97. & *suiv.* 118. 133.
Orleans se revolte, 230. rentre dans le parti du Roy, 434.
d'*Ornaison* (François) Vicomte de Cadnet, 166.
d'*Ornane* (François) Chef des Catholiques Royalistes, 286. 433. 477.
Oysans Fort, 211.

P

Paix negociée, 324. 341. 407. 411.
Pape favorable à la Ligue, 35. 155.
Paris plein de visages inconnus, 134. voyez *Barricades, Ligue, Quarante*, &c. assiegé par Henry IV. 287. & *suiv.* voyez Faction. Le Gouvernement de Paris ôté à Belin pour le donner à Brissac, 432. Paris retenu de se rendre au Roy par la presence du Duc de Mayenne, 436. Nouvelles menées dans Paris, 450.
Parisiens, leurs furieux emportemens, 225.

231. leurs ſentimens après la mort d'Henry III. 270. *& ſuiv.* leur ardeur étant aſſiegez par Henry IV. 305. *& ſuiv.* accuſez de ſçavoir mieux jeûner que ſe battre, 360.

Parlement de Paris maltraité par la Ligue, 224. ſa prudence, 432. 450. Parlemens de Paris & de Tours oppoſez l'un à l'autre, 295. 346. ſe réüniſſent, 442. *& ſuiv.*

Parme Duc, 88. 278. 282. 309. 326. 368. 375. 377.

Parquet changé à la volonté de la Ligue, 229.

Paſſeport revoqué, 318. autre refuſé, 320.

Patris (Guillaume) Evêque de Graſſe, aſſaſſiné, 122.

Païs-Bas, ce qui s'y eſt paſſé pendant quelques années, 60. 130. 140. 141.

Païſans revoltez, 144.

Pellevé (Nicolas) Cardinal Evêque d'Amiens, envoïé en Ecoſſe, 138. deputé aux Etats pour le Clergé, 401. 407. ſa mort, 442.

Pénitens bleus, blancs & noirs, 120.

Pericard Secretaire du Duc de Guiſe, 118.

Perigord ſoulevé pour les Tailles, 460.

Peſte furieuſe en France, 82.

Petard, machine d'artillerie, depuis quand en uſage, 81.

Philbert (Emanuel) Duc de Savoye, ſa mort,

V. voyez *Beatrix.*
Philippe II. Roy d'Eſpagne arme pour la conquête d'Angleterre, 201. 207.
Pibrac, 9. 74.
Picardie & l'humeur de ſes peuples, 36.
Pichery Gouverneur du Château d'Angers, 237
Picolomini (Alfonſe) Chef de Bandits, 343.
Pinard Secretaire d'Etat, 205.
Piſani, conférence de ce Marquis avec le Cardinal Caëtan Legat en France, 318.
Pithou (Pierre) Conſeiller au Parlement, 443.
Le *Pleſſis Mornay*, 227. 239. 335. 380. voyez *Villeroy.*
S. *Pol* Comte, 383. 470.
Le *Pont-Audemer* ſurpris par Villars, 383.
Pont-de-Larche, premiere Place renduë à Henry IV. 277. 293. 376.
Pontoiſe, 250. mal défendu contre le Duc de Mayenne, 293.
Portugal, les prétendans à cette Couronne après la mort du Roy Sebaſtien & celle de ſon ſucceſſeur, 107.
Préſidens créez par le Duc de Mayenne, 368.
Préſidial, voyez *Parlement.*
Proceſſions blanches, 169. Proceſſion generale du 22. Mars, 444.
Propoſitions belles, mais inutiles, 126.
Provence. Troubles entre le Parlement & la

Vallete, 286. Provence miserablement déchirée par des Factions, 312. & *suiv.* 348. 349. 423. & *suiv.* plus mal entre les mains du Duc d'Epernon qu'en celle de la Ligue, 452.

Provinces-unies d'où leur est venu ce nom, 96. voyez *Païs-Bas.*

Provinces de France comment divisées durant la Ligue sous le regne d'Henry IV. 285. mouvemens des Provinces arrêtez, 422.

Q

Quarante-cinq, fameuse bande ainsi nommée, auprés d'Henry III. 170. 213.

Quarante. Conseil composé de ce nombre à Paris, 225. 232.

Quieras, vallée ainsi nommée, 393.

Quilebeuf forteresse 382. assiegée, *là même.*

Quinsay Secretaire du Duc d'Anjou, 111.

R

Rainuce Farnese, issu d'une Princesse de Portugal, 68

Rambouillet & sa femme, 311. 408.

Randan Comte, 300. sa mort, 301.

Rasats, nom de Faction en Provence, 16. 75.

Ravelet Gouverneur de Louviers, 344

Régiment des Gardes, 6.

Régistres de la Cour purgez, 443. 444.

Réglemens. Multiplication de réglemens,

multiplication d'abus, 117.
Réglemens de la Ligue, 233.
Regiſtres, 85. 89. 109. 174. 178. 187. 300. voyez *Dandelot*.
Religion prétenduë-réformée, 28.
Remore de grandes actions, 181.
Requeſcens (Louis) Gouverneur des Païs-Bas, 601
Réunion, Edit ainſi nommé, 201. 209.
Révolution, 234.
Ribeyrac, 58.
Richelieu grand Prevôt de l'Hôtel, 218. 229.
Rochefort aſſiegé, 385.
La *Rochefoucault*, 236.
La *Rochelle* aſſiegée, 51.
Rochepot Gouverneur d'Angers, 311.
S. *Romain* Capitaine & ſon action hardie, 9.
Rome. Députez à Rome aprés la converſion d'Henry IV. 231.
Roquelaure, vaillant Capitaine, 25.
Roſne chaſſé de ſon Gouvernement de Châlon, 231.
Roſny l'un des Sur-Intendans des Finances, 451.
Roſſius Medecin de Bayone, & ſa conſpiration, 389.
Roſtignac Seigneur Auvergnac, 236. Lieutenant de Roy en Auvergne, 301.
Roüen aſſiegé par le Roy Henry IV. & ce qui s'en enſuivit, 278. bloqué par le Ma-

réchal de Biron, 359. 368. sortie des assiegez, 371.
Rouvroy soupçonné de l'évasion du Duc de Guise, 354.
Ruissieux Ecuyer du Duc de Guise, 310.
Rusé Secretaire d'Etat & Garde des Sceaux, & à lui défendu d'en user, 316.

S

Sablé Ville de Bretagne surprise, 310.
de *Saintes* (Claude) Evêque d'Evreux mort en prison, 344.
Salique, loi sujette au changement, 401. Arrêt du Parlement sur l'inviolabilité de cette loi, 415.
Sancy l'un des deux Sur-Intendans des Finances, 451.
Salsede, pere & fils, & leurs crimes, 100. supplice du fils, 101. 133.
Saluſſes Marquisat, 213.
Savenſe Seigneur Picard, 248.
de *Sault* Comtesse, veuve de Louis d'Agout & sa faction en Provence, 312. 351.
Le Duc de *Savoye*, 78. 212. ses prétentions sur la France pendant la Ligue, 283. 312. 333. & *suiv.* marche en Provence, 334. sa retraite hors de Provence, 455. 477.
Schombert, 58.
Sebaſtien Roy de Portugal, 67.
Seconds en cas de duel, 58.

Sedan, 186. l'heritiere de cette Principauté, épouse le Vicomte de Turenne, 358. 461.
Sega (Philippe) Cardinal, Evêque de Plaisance, porteur d'un mandement du Pape en forme de Bulle, 396.
Segnier (Jean) d'Autry Lieutenant civil, 444.
Les *Seize*, Chefs de la Ligue, 190. 192. 222. 250. 302. 334. 361. quatre d'entr'eux pendus, 366. 398.
Seneſcey Baron Préſidant pour la Nobleſſe aux Etats de Blois, 38. 44. 45. 401.
de *Seneterre* (Magdeleine) Amazone Françoiſe, veuve de Guy de S. Exupery-Miraumont, toûjours ſuivie de ſoixante Gentilshommes des plus braves, 14. 15.
Senlis, entrepriſe des ligueurs ſur cette Ville, avortée, 316.
Sfondrate (Hercules) neveu de Gregoire XIV. Duc de Montemarcian, & General d'armée pour le Pape contre la France, 343. 357.
Siege de velours, 84.
Sigiſmond Bathory Prince de Tranſylvanie élû Roy de Pologne, 17.
Sixte V. Pape, ſon genie, & la Bulle qu'il fulmina contre le Roy de Navarre & le Prince de Condé, 155. *& ſuiv.* il faiſoit gloire de marcher ſur les Têtes couronnées, 240. ſe déclare pour la Ligue, 282.

ſon Legat en France, 388. ſa mort, 536.
de Soiſſons Comte eſt attiré par le Roy de Navarre, ſous l'eſpoir du mariage de ſa ſœur unique, 176. eſt contraint par la Ligue de recevoir l'abſolution du Pape, 209. ſon humeur contraire à celle de Henry IV. 267. 450. 470. Cabale contre le ſervice du Roy, 340. ſon impatience pour ſon mariage avec la Princeſſe Catherine ſœur du Roy, 399. bleſſé juſqu'au fond de l'ame de ce que le Roy la lui refuſoit, 450. jaloux de ce qu'on lui avoit préféré le Prince de Conty, 470.
Sorlins frere & ſucceſſeur du Duc de Nemours, 467.
Sainte *Soulene*, 103.
Sourdeac (René) de Rieux, inveſti dans Breſt, 387.
Souvray Gouverneur de Tours, 354.
Souvré grand Favori d'Henry III. & comment il ſe comporta après avoir reçû l'ordre d'étrangler le Maréchal de Montmorency dans la priſon, 18. *& ſuiv.*
Stroſſy (Philippe) Amiral dans une armée navale de France, 103. ſa mort, 105.
Stuard (Marie) Reine de France & d'Ecoſſe, & ſa mort tragique, 171.
Suiſſes. Conquête du Païs des Suiſſes prétenduë par le Roy d'Eſpagne & le Duc de Savoye, 78.

Suiſſes ſollicitez de prendre le parti de Henry IV. 367. l'entremiſe des Suiſſes pour les Comtois, & ce qui en réüſſit, 476.
Suſe Comté, 75.
de *Sylva* (Emanuel) Gouverneur des Iſles Açores, 103. créé Comte de Torrez Vedras, *ibid.*

T

Tailles, les vexations pour la levée des Tailles cauſent des déſordres, 451.
Tard-aviſez, & qui ils étoient, 451.
Tardif Conſeiller au Châtelet pendu par la Ligue, 363.
Taſſis (Jean-Baptiſte) Ambaſſadeur d'Eſpagne, 413.
Tavanes, 284. 297. 469.
Temines Gouverneur du Quercy, 388. ſe jette dans Villemur, 394.
Ternes, voyez Bellegarde.
Faculté de *Theologie* de Paris, 223. Decret de cette Faculté contre le Roy Henry IV. 295. 308.
de *Thou* (Nicolas) Evêque de Chartres, 436.
de *Thou* (Chriſtophle) premier Préſident, & ſon zele pour la paix & la réformation de l'Etat, 9. ſa mort, 108.
Tiers-party en France, 340. 344. 404.
de *Tolede* (Roderic) General des troupes Milanoiſes & Napolitaines, 422.
Toré chaſſé de la Ville du Pont S. Eſprit, 38.

Torres-Vedras Comte de Portugal, phrenetique & méchant, 103. executé par la main du Bourreau, 107.
Toulon Citadelle de cette Ville, assiegée, 424.
Toulouse contre Montauban, 394.
Tours, son Parlement. 279.
Trans Marquis parent du Roy de Navarre, & ses enfans Catholiques tuez dans un combat près Monterabe, 86.
Trefort Marquis, General de l'armée du Duc de Savoye, 466.
Trente. Les Evêques de France demandent la publication de ce Concile, 42. 126. 140. 189.
de la *Trimouille* sollicite le Poitou de se joindre à la Ligue, & son ressentiment contre les Huguenots & le Comte du Lude, 36.
Charlotte de la *Trimouille* femme du Prince de Condé, 159. devenuë veuve, elle presente une Requête au Roy, 474.
Trusches (Gebard) Archevêque de Cologne, apostat, 137.
Turenne Vicomte va trouver d'Alençon aprés son évasion, 20. son chagrin & sa défiance dans le service qu'il rendoit au Roy de Navarre, 49. Lieutenance qui lui est enviée, 79. ce que le Prince de Condé esperoit de sa conduite, 152. sa prudeu-

ce à congedier ſes troupes, 154. il reprend la Ville de Châtillon en une nuit par le moïen d'un petard, 161. ſa négociation, 357. honoré du bâton de Maréchal de France, 358.

V

Vaillac Gouverneur du Château Trompette, 143.
du *Vair* fait Maître des Requêtes, 443.
La *Vallette* le jeune, l'un des mignons de Henry III. 4. nommé depuis Epernon, 92. il joüit par indivis avec Arquez des bonnes graces de ce Roy, qui *les appelloit* ſes enfans, *là même*, 206. Guerre en Provence entre lui & le Parlement, 285. Officiers qui ſuivent ſon parti, 312. ſe ſentant trop foible il appelle Leſdiguieres à ſon aide, 349. il augmente les diviſions, 361. il eſt tué d'un coup de mouſquet dans la tempe au ſiege d'un lieu nullement conſiderable, 390. ſon éloge, & la diſſipation de ſes troupes, *ibid.*
Le P. *Varade* Jeſuite, 443.
de *Vaudemont* (Louiſe) femme d'Henry III. 13. 259.
de *Velaſco* (Fernand) Connétable de Caſtille, 469.
Veniſe favorable à Henry IV. perſuadant la Ligue, 283.
Venitiens liguez contre la Savoye, 393.

Vendadour, l'un de ceux qui se joignirent au Duc d'Alençon après qu'il se fut retiré de la Cour, 20.
Versoris deputé de Paris aux Etats de Blois, & sa commission, 42. 45.
Vesius est tué dans Cahors dez les premieres approches du siege de cette Ville, 82.
de *Villars* Maréchal fait perdre l'espérance de prende le Havre qu'il tenoit, aïant engagé sa parole au Duc de Guise, 200.
de *Villars* Marquis fils de la femme du Duc de Mayenne, 285. 294. 359. 371. 373. est pourvû de la charge d'Amiral, 397. son retour à l'obéïssance, & sa récompense, 446. sa mort, 472.
Villequier & François d'O son gendre entretiennent le Roy Henry III. dans une molle oisiveté, 66.
Villeroy, sa conférence avec le Plessis Mornay, 302. 303. ses soins pour la paix, 345.
Villeroy, Secretaire d'Etat, maltraité par d'Epernon en plein Conseil, 189. il embrasse avidement l'occasion de perdre cet ennemi, 190. 205.
de *Vimioſe* Comte, Seigneur Portugais, 103.
Vin manqué dans les cabarets de Paris, 321.
Vincennes rendu au Duc de Mayenne par composition, 293. requis par le Roy, 306.